TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 149 — 36 PAGES — VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'ENLÈVEMENT DE M. SCHLEYER

M. Schmidt demande aux terroristes de mettre fin à leur « démentielle entreprise »

LIRE PAGE 36

Les dirigeants de la gauche refusent l'idée de rupture après l'échec de leur rencontre « au sommet »

• M. FABRE : que les trois partis approfondissent leur réflexion
• M. MITTERRAND : nous gardons solidement l'espoir
• M. MARCHAIS : nous restons disponibles pour reprendre la discussion

Interruption ou véritable rupture ? Après le spectaculaire retrait des radicaux de gauche à la fin de la première journée des négociations au sommet sur l'actualisation du programme commun, les trois dirigeants de l'union de la gauche refusent d'envisager le pire. Cependant MM. Robert Fabre et François Mitterrand n'ont pas accepté de reprendre, jeudi matin 15 septembre, la discussion comme l'avait proposé M. Georges Marchais.

● M. FABRE, *qui se défend de rechercher le spectaculaire ou d'avoir prémédité son coup de théâtre et qui s'interdit d'envisager une rupture, estime que les partis signataires doivent se donner le temps d'approfondir leur réflexion. Il devait réunir jeudi après-midi le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche.*

● M. MITTERRAND *a déploré dans une déclaration faite jeudi matin* « le double effet des surenchères et des jeux politiques ». *Il s'est déclaré prêt à reprendre l'actualisation du programme commun pour* « préserver le pacte fondamental de la gauche » *après avoir convoqué le comité directeur de son parti le lundi 19 septembre. Soucieux de la* « tristesse » *que l'échec de la rencontre au sommet du 14 septembre a provoquée dans l'opinion de gauche, le premier secrétaire du P.S. tente de justifier les difficultés rencontrées par le désir* « d'aller honnêtement au fond des choses ». *Celui qui incarna personnellement à plusieurs reprises l'union de la gauche se présente en rassembleur en recommandant de garder* « l'espoir, le calme et la solidité ».

● M. MARCHAIS *a regretté jeudi matin que son appel à la reprise des négociations n'ait pas été entendu, notamment par le P.S. Si les socialistes avaient décidé de poursuivre les travaux d'actualisation les radicaux seraient revenus sur leur décision, a-t-il expliqué.*

Les exposés liminaires qui ouvrent mercredi 14 septembre, à partir de 10 h 30, le « sommet » de la gauche sont assurément fermes, mais chacun d'entre eux comporte des possibilités d' « ouverture ».

Bien sûr, M. Marchais prend directement à partie M. Mitterrand. Bien sûr, M. Fabre indique clairement : « *Le débat peut porter sur des points secondaires, sur des modalités d'application, il ne peut en aucun cas remettre en cause l'essentiel de l'accord de 1972 et les engagement que P.S. et P.C. ont pris à notre égard. Il ne s'agit pas d'instaurer une société glissant inéluctablement vers un système étatique ou collectiviste irréversible. Ce qui nous entraînerait dans cette voie ne peut avoir notre accord.* » Bien sûr, M. Mitterrand agite discrètement le spectre du stalinisme en récusant les « *procès d'intention qui rappellent de fâcheuses époques* ». Les négociations paraissent néanmoins se présenter sous un jour favorable, le climat est plutôt moins tendu que prévu. Chaque chef de délégation manifeste sa volonté de parvenir à un accord.

Un premier débat s'engage sur la méthode de travail à adopter pour les discussions. M. Georges Marchais, à la fin de son exposé initial, propose de traiter « *dossier par dossier, question par question* ». En accord avec les socialistes, il est donc convenu de procéder à une relecture, page par page, du texte du programme commun tel qu'il a été actualisé par le « groupe des quinze ». Déjà les radicaux de gauche se montrent réticents devant cette méthode de travail. Ils souhaitent examiner les grands points de désaccord en priorité, estimant que, si un compromis ne peut être trouvé à ce niveau, le reste des conversations n'a pas grand sens.

La négociation s'engage pourtant, lentement. Les trente délégués des trois partis de gauche consacrent la fin de la matinée et tout l'après-midi à la première partie du programme. Des passes d'armes un peu sèches se produisent. M. François Loncle, membre du secrétariat des radicaux de gauche, et M. Georges Marchais s' « accrochent » à propos du SMIC.

Après la pause du déjeuner et des réunions séparées des délégations à l'occasion du café, M. Robert Fabre revient à la charge, à 15 heures, et demande que l'on cesse de suivre le fil du programme pour aborder immédiatement le chapitre des nationalisations. Il n'obtient pas satisfaction. Les négociateurs continuent donc à examiner les divergences recensées par le « groupes des quinze ». A la fin de la journée, sur les quarante-deux désaccords examinés, trente-quatre auront été réglés, du moins en principe.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 11.)

Le P.C.F. et l'internationalisme prolétarien

Le parti communiste français est-il totalement indépendant du mouvement communiste international, dont le centre reste à Moscou ? Son éventuelle présence au gouvernement — comme celle d'autres partis communistes dans d'autres pays — ne risque-t-elle pas de compromettre la détente Est-Ouest dans la mesure où elle renforcerait l'alliance germano-américaine face à l'Union soviétique ?

Ces questions ne sont pas nouvelles. Elles prennent cependant un relief particulier dans le climat actuel de la politique française, les dissensions au sein de l'union de la gauche — et pas seulement à propos de la politique de défense — amenant les observateurs à s'interroger sur les raisons des dirigeants communistes français. Certains même sont persuadés que c'est à une influence extérieure — en provenance de Moscou — que l'on doit le net durcissement manifesté depuis le début de l'été par le P.C.F. dans les laborieuses négociations sur l'actualisation du programme commun.

Poser seulement la question entraînera sans nul doute des protestations indignées de la part du parti communiste. Force est de constater, pourtant, que l'intransigeance actuelle du P.C.F. dans ses négociations avec les socialistes et les radicaux ne renforce guère les chances de victoire de la gauche ; la perspective d'une telle victoire paraît, d'autre part, poser de plus en plus de problèmes à Moscou et à certains de ses alliés, qui peuvent être sensibles à l'effet de « contagion » de régimes occidentaux qui concilieraient la présence communiste au pouvoir et le pluralisme des partis et de la presse.

Comment, sinon, interpréter les incessants coups de boutoir portés par la presse soviétique à l'eurocommunisme ? Cette semaine encore, la revue « Temps nouveaux » laisse entendre, sans citer de noms il est vrai, que cette doctrine a été conçue par « les adversaires impérialistes du communisme ».

Les déclarations d'indépendance des communistes français seraient sans doute plus convaincantes si le P.C.F. avait réagi plus nettement aux précédentes attaques soviétiques, en particulier à celles de juin, qui les visaient à travers M. Santiago Carrillo. Le parti, malheureusement, s'est borné à regretter le ton de la polémique et à défendre le droit de M. Carrillo d'exposer ses thèses. Mais sur le fond — essentiel — de la querelle, il s'est bien gardé de prendre position. Les Français étaient bien en droit, pourtant, de connaître le point de vue du parti face au premier — et seul jusqu'à présent — essai de synthétisation de l'eurocommunisme. Laisser entendre qu'on se réclame d'une certaine ligne n'est pas suffisant. Encore faut-il accepter de la définir et lever toutes les ambiguïtés. La remarque vaut pour le P.C. italien.

L'hypothèque de l'internationalisme prolétarien, rebaptisé solidarité internationaliste, pèse aussi, quoi qu'en dise M. Kanapa dans « l'Humanité » de ce jeudi matin, sur les positions du P.C.F. en ce qui concerne la défense nationale. Le responsable de la politique étrangère du P.C.F. s'insurge contre M. de Guiringaud, qui aurait dénaturé dans son interview au « Monde » la politique de défense du parti. Le P.C.F., affirme notamment M. Kanapa, n'est pas favorable à un « gel » de la force de frappe. Sans doute le mot n'a-t-il jamais été employé. Il n'empêche que, dans son rapport du 11 juin devant le comité central, M. Kanapa s'est prononcé contre le remplacement des Mirage-4 « au terme de leur vie » et a estimé que « le niveau atteint actuellement [par la force de frappe] peut être considéré comme constituant ce seuil [suffisant] ».

Cette liste des ambiguïtés du P.C.F. n'est nullement exhaustive. C'est au parti communiste qu'il revient — s'il le veut ou le peut — de les dissiper.

AU JOUR LE JOUR
La montagne et la souris

Tandis que les quatre fées majoritaires se penchaient tendrement sur le berceau de leur manifeste, les radicaux de Jean-Jacques Servan-Schreiber jouaient les Carabosse.

Est-ce l'exemple qui a tenté Robert Fabre ? Le fait est que la souris radicale vient d'accoucher prématurément d'une montagne politique sous les pas des princes charmants de la gauche.

Ils peuvent, certes, l'escalader ou la contourner. Mais ils devront se souvenir, dans leurs négociations ultérieures, que, si Mahomet ne va pas à la montagne, il faut bien qu'un jour la montagne aille à Mahomet.

ROBERT ESCARPIT.

PAUVRES « UNITAIRES » !

MM. Mitterrand et Marchais s'étant évertués depuis le mois de mai à échanger des flèches plus ou moins empoisonnées, on pouvait penser que, si le « sommet » de la gauche capotait ou s'enlisait, la responsabilité en incomberait à l'un ou l'autre de ces deux « grands ».

C'est le « petit dernier » qui s'est énervé et a claqué la porte. Coup de théâtre d'autant plus paradoxal que M. Fabre et ses amis les plus proches s'étaient toujours tenus, eux, à l'écart des polémiques et s'étaient montrés au cours des dernières semaines, et notamment dans ces colonnes, beaucoup plus soucieux que les leaders du P.S. et du P.C.F. de sauvegarder avant tout l'union de la gauche.

« *Le grand risque,* écrivait Jean-Denis Bredin, dans *le Monde* du 19 août, *est que chaque parti, chaque tendance, vienne au pouvoir pour servir son propre dessein.* » « *Notre ambition prioritaire,* soulignait Roger-Gérard Schwartzenberg, dans notre numéro daté 4-5 septembre, *c'est la qualité de l'union. Parce que c'est l'ambition, c'est le vœu même, de la très grande majorité des hommes et des femmes qui votent à gauche.* »

Il y a parmi tous ceux qui en ont vraiment assez de la majorité et aspirent à « changer la vie » ou à « changer de cap » d'innombrables hommes et femmes qui, par-delà le P.C., le P.S. ou le M.R.G., misaient avant tout depuis 1972, si ce n'est depuis 1965, sur la fameuse « dynamique unitaire ». C'est en elle qu'ils plaçaient l' « espérance immense » que le premier secrétaire du P.S. se déclarait, mercredi, bien décidé à ne pas décevoir.

Tous ces « unitaires », indispensables à la « gauche unie », ont reçu le 14 septembre, un coup très rude, dont on peut douter qu'ils parviennent à se remettre même si MM. Fabre, Marchais et Mitterrand arrivent à recoller les morceaux du vase brisé. Pourront-ils trouver en eux-mêmes assez d'énergie pour surmonter leur désappointement profond ? Il leur en faudrait beaucoup.

RAYMOND BARRILLON.

Le président Carter reçoit M. Raymond Barre

Arrivé à Washington mercredi 14 septembre avec trois quarts d'heure de retard sur l'horaire prévu, M. Raymond Barre est accueilli officiellement ce jeudi par M. Carter sur la pelouse de la Maison Blanche. Après un premier entretien avec le président américain, le premier ministre français est reçu à déjeuner par M. Vance, secrétaire d'Etat. Il reçoit à sa résidence de Blair-House MM. Schlesinger, secrétaire à l'énergie, Burns, président de la Banque fédérale, avant de retourner à la Maison Blanche pour un dîner de travail avec M. Carter.

Les entretiens porteront sur les problèmes économiques (M. Barre en attend une « meilleure compréhension » et une « meilleure concertation ») et les grandes affaires internationales. Le premier ministre a précisé qu'il n'avait pas l'intention de parler de politique intérieure française.

De notre correspondant

Washington. — Irrité par les commentaires de presse présentant son voyage comme une tournée électorale, M. Barre a tenu à faire savoir, dès sa descente d'avion, qu'il « *n'avait pas l'intention de parler de politique intérieure française* » avec ses interlocuteurs américains. Ces derniers n'avaient pourtant pas attendu ces déclarations pour réaffirmer le « *profil bas* » affiché dès ses débuts par l'administration Carter sur ce que l'on appelle ici improprement l' « *eurocommunisme* », entendu non pas comme une variante du communisme mondial, mais comme la perspective d'une participation des communistes au pouvoir dans une démocratie occidentale.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 5.)

La France et les Super-Grands

par RENÉ DABERNAT

Les voyages de M. Barre aux Etats-Unis puis en U.R.S.S., situés à douze jours d'intervalle, grâce aux coïncidences un peu aidées du calendrier, ont notamment pour but de réaffirmer la politique gaulliste d'indépendance nationale envers les Super-Grands, dont certains doutent ici et là. On rencontre le président Carter, longtemps après d'ailleurs les visites à Washington de MM. Calaghan, Schmidt et Andreotti ; on voit ensuite M. Brejnev, que le chef de l'Etat recevait à Rambouillet en juin dernier ; cependant, l'on ne s'inféode à aucun. Ainsi l'Elysée peut-il soutenir que la France préserve l'héritage et même l'améliore puisque son refus de la « double hégémonie » ne provoque aujourd'hui de tensions graves — malgré quelques nuages — ni avec la Maison Blanche, ni avec le Kremlin.

Préoccupation électorale ? Pour une part, assurément, car ce qui se fait ou se prépare en matière diplomatique doit, comme le reste, se lire en fonction de l'échéance de mars 1978. Mais d'autres facteurs plus fondamentaux entrent en compte. Trois d'entre eux méritent une attention particulière et permettent d'éclairer les motifs, les chances et les limites des objectifs français.

Le principal motif est que les Super-Grands conservent l'essentiel de leurs ambitions planétaires bien qu'ils n'aient plus les mêmes moyens qu'autrefois de les satisfaire. Certes la mutation mondiale en cours, succédant aux systèmes figés des années 50, met en mouvement tous les peuples, toutes les races, tous les continents. Elle crée une fluidité qui empêche les U.S.A. et l'U.R.S.S. de dominer aussi sûrement qu'auparavant l'Europe, que le Marché commun tente de transformer

(Lire la suite page 6.)

UN ROMAN-BIOGRAPHIE

Le Christ de Burgess

Non, décidément, Burgess n'a pas fini de nous étonner. On connaissait, depuis « Orange mécanique », son goût pour la virtuosité linguistique. On connaissait aussi son goût pour les héros : il nous avait donné une insolite vie de Shakespeare. Et, l'an dernier, en forme de roman-symphonie, une non moins insolite vie de Napoléon. Le génie intuitif et la cocasserie de cet Anglais en rupture de ban avaient rallié les plus sceptiques. Burgess atteignait un sommet.

Incontestablement, le sommet est dépassé avec ce roman-biographie du Christ, qui sort aujourd'hui chez Laffont. « L'Homme de Nazareth » mérite à peine, en effet, le nom de roman tant il serre de près, pour l'essentiel, les Evangiles. Quitte à combler certaines de leurs lacunes. Cette vie de Jésus est remarquable par le naturel que respecte et restitue, une fois de plus, la traduction de Georges Belmont et d'Hortense Chabrier. Remarquable aussi par le sérieux, comme en témoigne Henri Fesquet. On s'y croit, et on y croit.

Qu'on ne s'y trompe pas : le Christ très humain d'Anthony Burgess dérangera et fera grincer quelques dents. L'auteur explique dans « le Monde des livres » (page 20) ce qui lui semble être l'essentiel du message christique, cette « petite leçon » de tolérance et d'amour qui, selon lui, pourrait aider à résoudre la crise de notre civilisation. Il s'explique aussi de ses positions envers l'Eglise et de l'avenir de celle-ci.

Ni intégriste, ni fondamentaliste, ni réformiste, Burgess apparaîtra à certains comme un « mal-croyant ». Mais quoi de plus flou que la frontière qui sépare la foi de l'incroyance ? D'autant plus que Burgess fait preuve d'exigences et de scrupules inattendus dans sa volonté proprement révolutionnaire de retourner à la racine des choses.

FRANÇOISE WAGENER.

idées

Le point de vue de...

GILBERT CESBRON :

« Les merveilleux nuages »

Ecrivain et journaliste, Gilbert Cesbron est l'auteur de nombreux romans et essais.

QUAND j'étais enfant, lorsque passait dans le ciel un avion (on disait « un aéroplane »), tout le monde levait la tête et le suivait du regard. Cette curiosité et cet émerveillement nous ont quittés depuis longtemps. D'ailleurs, les avions passent trop haut, à présent ; ils évoluent dans un autre monde et quand l'un d'eux, Mirage ou Mystère, s'aventure en trombe dans le nôtre, on songe plus à le maudire qu'à le regarder.

Je me demande si nos hommes politiques ne sont pas en train de suivre le même chemin. Naguère, leurs déclarations, leurs discours du dimanche nous intéressaient. A l'époque, aucun d'eux ne se croyait obligé de réunir la presse pour énoncer deux évidences, trois « petites phrases » provocantes ou quatre promesses de Gascon. Lorsqu'ils dialoguaient, c'était entre eux et non pas mass media interposés ou encore, l'épée à la main, devant les caméras.

« Politique-spectacle » ? — On peut même dire *politique-guignol*, et pour plus d'une raison. D'abord, parce que le public et les éditorialistes eux-mêmes réagissent à la manière des enfants ; ou plutôt de ces grands enfants un peu brusques que sont les sportifs dont le langage, si longtemps moqué, est devenu d'un usage politique : « La performance de X... nous a déçu... Y... l'a aisément battu aux points... A quand la seconde manche ? » Ensuite, parce que — comme à guignol — c'est toujours le même scénario et le même langage. Une anthologie des déclarations des chefs de gouvernement, de parti et de syndicat aurait la monotonie (et la violence) des disques de *rock and roll*. Malgré les hommages sans cesse rendus au peuple ou à « la base », je me demande s'il n'entre pas, dans cette feinte véhémence et cet inlassable ressassement, une sorte de *mépris*. Les Français ne sont pas des cancres à qui l'on doive ou au nom de qui l'on puisse seriner, vérités et contre-vérités mêlées, toujours les mêmes affirmations !

Du côté du gouvernement, ce sont des reproches analogues que l'on encourt, mais avec encore moins d'excuses : car, enfin, n'est-ce pas de ce bord que devrait ou pourrait surgir quelque nouveauté ? Or on entend presque toujours la même chose et sur le même ton. « C'est, me répondra-t-on, qu'on ne doit pas se lasser de répéter la vérité ! » — Mais si les auditeurs, eux, se lassaient de l'entendre répéter ? C'est l'histoire des « aéroplanes » : personne ne lève plus la tête, cela se passe dans un autre monde.

Les chefs politiques et syndicaux semblent les seuls à ne pas s'en rendre compte ; ils poursuivent la représentation sans se douter que le public bâille ou que la salle se vide. Ils sont confortés par leurs troupes auxquelles ils identifient un peu vite la nation. Ou encore, les fameux sondages les rassurent-ils — mais c'est à trop bon compte : car si les deux mille bonshommes interrogés sont tout fiers de donner leur avis, ou plutôt de livrer leur humeur du jour, les cinquante millions d'autres Français s'y reconnaissent mal et, là encore, comptent « les points », comme dans les matches. Les historiens (dont la tâche consiste à chercher des responsables aux désastres d'un pays) ne seront pas tendres pour les sondages et les manipulateurs...

***

La vérité, je crois, est que la « Politique-spectacle » nous fatigue et, surtout, nous inquiète. Nous pressentons que, malgré leur accablante présence, tous ces hommes politiques s'éloignent de nous ; qu'en nous prenant sans cesse à parti, ils nous relèguent ; qu'en nous répétant les mêmes choses, ils nous endorment. Nous pressentons que la bonne vieille Démocratie, déjà tellement illusoire, partielle, poreuse, est en train de tomber dans le coma. Nous ne comprenons plus bien les règles du jeu. Par exemple, pourquoi le gouvernement ne prend-il pas en considération le programme commun de la gauche afin d'en appliquer au plus vite les dispositions équitables et réalisables ? Pareillement, pourquoi l'opposition dénonce-t-elle ou passe-t-elle sous silence certaines réformes excellentes et courageuses ? Mais aussi, pourquoi celles-ci mettent-elles des années à passer dans les faits ? Et pourquoi, dans les domaines où une véritable révolution est indispensable (l'enseignement, le judiciaire, le pénitentiaire), annonce-t-on à son de trompe des « réformettes » ?

Les Français, qui ont gardé l'instinct de conservation, respectent davantage le président de la République que ne le fait le personnel politique. Mais, entre les chrysanthèmes et le césarisme, ils comprennent mal son rôle actuel. Consiste-t-il vraiment à assigner en trois phrases à tel et tel ministre, chaque mercredi matin, un objectif idéal et généralement évident ? A nommer un « Monsieur pollution », une « Madame drogue » — bref, un « Monsieur problème » chaque fois que l'on se collète avec un problème : comme si l'on découvrait seulement celui-ci, ou comme si une administration déjà surpeuplée et suréquipée n'était ni compétente ni efficace pour le *résoudre* ? A multiplier les hauts conseils, les comités, les commissions dont, le temps venu, on parait enterrer les rapports ?

***

M. Barre, qui, dans un pays gangrené par la démagogie de ses chefs politiques et syndicaux et de ses mass media, devrait être impopulaire, ne l'est pas. C'est que « les travailleurs » (et ce terme, cher M. Marchais, ne désigne pas seulement votre clientèle !) ont justement l'impression d'un homme qui travaille, qui ne joue pas le jeu politique, *qui reste avec nous*. Malheureusement, le voici qui, encouragé par son fameux match avec François Mitterrand, entame son Tour de France, multiplie les déclarations, se répète comme les autres et se présente aux élections. Colbert devient Monsieur loyal... Va-t-il « s'envoler », lui aussi, et nous ne lèverons même plus les yeux ?

D'ici mars, il est à craindre que toute la classe politique ne *décolle*, même les plus sages, même ceux qui ne parlent que quand ils ont quelque chose de neuf à dire. Et il est à craindre que les Français, repus de ronron et doutant des promesses, n'entreprennent de régler eux-mêmes leurs problèmes. Que, province par province, tranche par tranche, ils ne fassent triompher par la désobéissance, le chantage et la violence, leurs intérêts particuliers sur ce qu'on appelait autrefois l'intérêt général. La Corse, les vignerons de l'Aude... « Ce n'est qu'un début », comme on le scandait il y a dix ans. On occupera les locaux de l'Etat, on barrera les routes, on séquestrera les gêneurs, on continuera d'enlever *à l'italienne* et de « revendiquer » impunément des attentats. Qui s'y opposerait, dans une classe politique partie tout entière à la chasse aux voix ? Et, surtout, qui s'en étonnerait ? On nous persuade que la France est coupée en deux, alors que c'est seulement un artifice politique. On crie que les gardiens de l'ordre sont des assassins ou des bourreaux : et il semble entendu, une fois pour toutes, que les victimes des délits ou des crimes en sont, au fond, les vrais coupables. Les officiers ne s'aventurent plus en uniforme ; les juges se dévorent entre eux ; les professeurs « ont tout à apprendre de leurs élèves » ; tout le monde a peur de tout le monde, chacun envie chacun, et les Français ne s'aiment plus guère.

Cependant, nos politiciens imperturbables continuent leur parade foraine afin de préparer le grand match dont le vainqueur, quel qu'il soit, est vaincu d'avance à cause des promesses qu'il va falloir faire, de toutes parts, d'ici mars. Et nous autres, pareils à « *l'Etranger* », de Baudelaire, suivons des yeux « ces nuages qui passent, là-bas, ces *merveilleux nuages* »... Bon nombre de Français, à force de pauvreté, de hargne, ou simplement d'ennui, se laissent fasciner par eux. Ont-ils oublié que ce sont les merveilleux nuages qui forment l'orage et font jaillir la foudre ?

Pluralisme et contradictions

par JACQUES ROBERT

NOTRE démocratie n'est pas parfaite. Qu'elle soit au moins « pluraliste ». Voilà le nouveau mot lancé. Il naît dans les coulisses du pouvoir, puis se répand sur les ondes, nourrit les interventions présidentielles et les discours des principaux leaders. C'est la nouvelle ambition proposée à la France.

« Une société authentiquement démocratique, a écrit M. Valéry Giscard d'Estaing, *doit être intégralement pluraliste. »*

La démocratie française sera donc pluraliste, ou ne sera pas.

Le malheur veut que ce pluralisme soit une notion complexe, une appellation équivoque : qu'on y puisse mettre tout et son contraire. Situation d'autant plus dangereuse que « *le pluralisme,* comme l'a rappelé le chef de l'Etat, *ne se divise pas* ». « *Son application porte sur la société tout entière et s'étend à chacun des domaines de la vie sociale...* »

***

En un certain sens, toute démocratie politique véritable se doit d'être pluraliste. Pour qu'il y ait éventail d'options, pluralité d'idées, émulation entre les courants qui traversent l'opinion. Pour que la liberté existe et soit protégée.

Ce pluralisme doit pourtant aujourd'hui être partout. Même au sein de nébuleuses ou de formations dont on pensait naguère que la cohésion faisait la force. Voici en effet que, pour correspondre à la diversité française (diversité politique, géographique, diversité de tempéraments, de préférences, de traditions), la majorité parlementaire — puisqu'il n'existe plus de majorité présidentielle ! — doit être non point « uniforme » — à défaut d'être unie — mais « pluraliste ».

Ce pluralisme ne doit pas être, bien sûr, une notion centrifuge. Il doit être, au contraire, une invitation à l'unité. Il faut sortir de la conception d'une uniformité qui se déchire pour passer à une autre conception qui est celle d'un pluralisme qui s'organise. Parce que, évidemment, le pluralisme conduit à la pluralité des candidatures...

C'est ce que semble avoir non seulement compris mais mis en pratique M. Jacques Chirac en décidant de mener, dans un même combat que ses alliés de la majorité, c'est-à-dire pour le redressement économique et contre la gauche, le courant non négligeable du gaullisme traditionnel. Car, lui aussi, est pluraliste. « *Le pluralisme,* a-t-il dit, *est une notion, une constatation, et donc on ne peut qu'y souscrire* ». « *Mais ce pluralisme-là doit trouver son expression dans l'action politique.* »

En somme, chacun est pluraliste, comme la démocratie elle-même. Mais il s'agit, dans un cas, d'un « pluralisme giscardien », comme l'Europe du général se voulait naguère « gaullienne » ; dans l'autre, d'un « pluralisme chiraquien ». Et ils sont, bien sûr, fondamentalement contradictoires, bien que présentés, à l'envi, pendant quelque temps comme apparemment complémentaires !

***

Les vrais « pluralistes » ne sont-ils point d'ailleurs ceux qui militent ardemment en faveur d'un système électoral proportionnel ? Or ils ne se trouvent curieusement point du côté de la majorité. On sait les gaullistes viscéralement attachés au maintien du système actuel, et le président de la République, qui, pendant sa campagne électorale de 1974, ne se déclarait point hostile à une combinaison du système majoritaire et de la représentation proportionnelle pour permettre une meilleure expression des différentes tendances de l'opinion, semble être revenu à une très prudente réserve. N'a-t-il pas déclaré que le scrutin majoritaire à deux tours, tel que nous le pratiquons, convient particulièrement bien à la diversité française, alors qu'il est patent que le pluralisme ne pourrait vraiment et équitablement s'exprimer dans toute sa variété qu'à travers un scrutin à la représentation proportionnelle ? Seuls les partis communiste et socialiste restent aujourd'hui favorables à un tel mode de scrutin ; mais ils n'ont, pour l'instant, guère de chances d'être entendus.

Ainsi, au nom du pluralisme, la démocratie française continue à s'enfoncer dans la « bipolarisation partisane », même si les deux pôles se transforment...

***

Une même contradiction se retrouve au niveau de l'école.

Chacun y exalte la liberté de l'enseignement et la laïcité de la République, principes intangibles de notre démocratie. On refuse, de part et d'autre, tout endoctrinement, toute idée d'école officielle. M. François Mitterrand affirme que le pluralisme des idées, des croyances, des cultures, des ethnies, que le droit à la différence, peuvent et doivent s'exercer. Mais les cheminements vers ce pluralisme sont ici aussi contradictoires.

Au nom d'une même ambition, les uns veulent mettre fin au « dualisme scolaire », les autres, le conforter.

Une liberté d'enseignement sans moyens n'est pas une liberté : il est donc normal que la collectivité aide à l'exercice de cette liberté. C'est la liberté « réelle » opposée à la liberté « formelle »

Comme il y a plusieurs demeures dans la maison du Père, il y aurait place pour plusieurs écoles dans l'enseignement public. Au nom de l'autogestion et de l'initiative pédagogique, les établissements pourraient se voir reconnaître une certaine autonomie tout en restant sous le contrôle de l'Etat. En somme, la « nationalisation » ou l'« intégration » garantirait le pluralisme, sous l'égide d'une laïcité comprise comme la tolérance des idées d'autrui. Point d'unité des esprits ni d'unification de la culture, mais l'acceptation franche — apprise à l'école unique, ouverte à tous également — d'un pluralisme et le dialogue. Le « monopole » serait ici garant du pluralisme. Comme un « duopole », institutionnalisé et financé, serait perçu, là, comme l'indispensable condition du maintien de la spécificité des enseignements !...

***

Le pluralisme local n'échappe point, à son tour, à de semblables contradictions.

Respecter la diversité géographique de la France, tenir compte des tempéraments et des traditions, c'est accepter le pluralisme des régions et l'expression de leurs mutuelles différences.

N'est-ce point d'ailleurs en reconnaissant sa diversité locale que la nation renforcera son unité ? Comme l'a rappelé le chef de l'Etat, « *l'unité nationale n'a rien à craindre d'un renforcement institutionnel de la diversité locale* ».

Alors pourquoi ne pas faire preuve d'audace en réalisant effectivement, dans le tissu territorial français, cette décentralisation régionale ou provinciale qui serait dans la droite ligne d'une démocratie pluraliste ?

D'un même coup serait brisée l'influence de la technocratie, renforcée l'unité nationale, et la démocratie rapprochée du citoyen.

Mais il n'est de pluralisme véritable qu'au niveau des régions comme il n'est de particularisme que provincial. Jean-Jacques Servan-Schreiber a raison de se vouloir avant tout « *député de Lorraine* »... Il n'y a pas d'identité départementale, a *fortiori* communale. Ce n'est donc point en faveur de la commune même aimablement qualifiée de « racine de la démocratie », que l'effort de décentralisation doit être fait, mais au bénéfice de la région. Or la région continue d'inquiéter ; elle suscite la méfiance, elle éveille les soupçons...

Même si elle n'est plus tout à fait jacobine, la démocratie française d'aujourd'hui n'est point pour autant devenue girondine. Son pluralisme ne va pas jusque-là. Il reste encore à l'heure de son clocher. Alors qu'il devrait s'étendre aux dimension naturelles des anciennes provinces où revit le passé français.

***

Toute démocratie est sans doute condamnée à être contradictoire. Peut-être que le prix à payer pour une société authentiquement libre et pluraliste est le consentement et l'apport de chacun à ce foisonnement d'idées, d'initiatives, de propositions, d'expressions divergentes et contradictoires qui constitue finalement la réalité vivante de la démocratie.

Crise économique et crise de l'intelligence

par ROGER QUILLIOT (*)

Michel Debré a raison : la crise est plus profonde qu'on ne le croit (1). La machinerie économique s'est déréglée ; les inégalités et les égoïsmes apparaissent dans leur nudité. Le monde nous redevient opaque, étrange, presque hostile.

***

Le capitalisme a ses solutions, aussi vieilles que lui-même, mais enrubannées à la mode. Puisque l'inégalité est le moteur de la compétition économique, refabriquons du capital en limitant les revenus salariaux : le chômage accélérera cette redistribution. Comme on n'est mauvais bougre ni à l'Elysée ni à Matignon et comme il faut s'accommoder des syndicats, on assure aux chômeurs un matelas propre à amortir la chute. Ce qu'on gagne en bonne conscience, on le perd en efficacité brute.

C'est bien ce que répète cette fraction du patronat pour qui toute réforme est crime. Ceux qui gémirent quand on interdit le travail des enfants, quand on en vint aux quarante-huit heures, aux quarante heures, aux congés payés, alimentent de plus belle l'énorme sottisier de notre bourgeoisie. Capables d'inventer, de promouvoir au niveau de l'entreprise, ceux-là demeurent prisonniers d'un mode de pensée, étrangers à leur siècle. La nostalgie n'est plus ce qu'elle était...

La social-démocratie n'échappe pas à ces difficultés, comme en témoigne la Grande-Bretagne. Pourtant, en Autriche, en Allemagne fédérale, en Hollande, en Norvège, on contient ou l'inflation ou le chômage. Sans doute a-t-on bousculé quelques tabous (l'équilibre budgétaire cher à Giscard), rogné sur les inégalités. Je sais bien que la Suède, à son tour, par conservateurs interposés, dévalue. Et les mêmes qui, hier, nous proposaient le modèle suédois, y voient sans rire « la seconde défaite de la social-démocratie ».

Quant aux pays de l'Est, ils nous posent problème : du sous-emploi peut-être (encore qu'il faille s'expliquer alors sur les doubles emplois), mais de chômage, point. Quelques poussées inflationnistes en Pologne, en Roumanie ; mais d'inflation galopante, nullement. Tout cela se paie sans doute d'une productivité faible, d'un niveau de vie médiocre, d'une presse muselée (2).

Devant la résistance des faits, peut-être le temps est-il venu de se débarrasser de tout esprit de système. Vaut-il mieux, économiquement et moralement, payer des hommes à ne rien faire ou les payer en surnombre et en sous-emploi ? Ou plutôt, ne conviendrait-il pas de regarder le loisir d'un autre œil et d'admettre que le temps de travail ira en régressant ? Attendra-t-on indéfiniment une relance de la seule capitalisation des privilégiés ? Est-il certain, enfin, que l'argent soit le seul ressort de compétition et d'activité ? Si oui, comment expliquer les succès sportifs de la R.D.A. ? Après les hormones mâles injectées aux jeunes filles, quelles hormones inventera-t-on pour les jeunes mâles ? Et si l'on cessait de considérer les hommes, fussent-ils cadres, comme de simples machines à sous !

La gauche aussi à ses ambiguïtés. Comment peut-on garantir l'indépendance des syndicats et définir une hiérarchie des salaires en termes de fonction publique ? Comment espérer un minimum de civisme du secteur privé si on ne définit pas clairement son domaine ? Nationaliser indistinctement les filiales (qu'elles soient mille quatre cents ou huit mille), c'est bien céder à une étrange et confuse boulimie. Ou bien Georges Marchais dit vrai quand il assure que le programme commun n'est aucunement une préfiguration de communisme ; ou bien il demeure obsédé par la globalité du système économique soviétique et rêve de s'y conformer en fin de parcours. Or, quels que puissent en être présentement les mérites, 80 % des Français au moins le récusent encore.

Qui veut « gérer la crise » ? Personne. Chacun prétend y mettre fin. Mais il ne suffit pas, pour y parvenir, de tenir de généreux engagements, encore faut-il tenir les prix. On ne peut longtemps consommer plus qu'on ne produit ; faute de matières premières, la balance commerciale a ses exigences. Bref, la pureté des intentions prévaut rarement contre la pesanteur des choses. Le fait de n'avoir eu, en cinquante-sept ans que de brefs contacts avec le pouvoir, incline le P.C.F. à un volontarisme excessif. La sagesse, pour des responsables, consiste à garder du « mou », ne serait-ce que pour parer aux imprévus.

***

La crise est là : pénétrons-nous de cette réalité, plus forte que les mots. Comment le programme commun réactualisé pourrait-il apporter, en crise, plus de satisfactions matérielles ou sociales que ne le faisait hors crise, celui de 1972 ? L'escalade dans les promesses relève ou de l'inconscience ou de la fuite en avant. Le martèlement prolongé auquel se livre le P.C.F. prend un caractère inquisitorial de mauvais aloi.

Il serait plus sérieux de s'interroger sur les nouvelles formes et les nouveaux rythmes de croissance qu'il faudra définir demain. Il serait temps de miser sur l'esprit de responsabilité plutôt que sur le goût naturel de la facilité, et de solliciter la clairvoyance plutôt que les appétits. Car la politique ignore les miracles, les incantations ou la magie du verbe. Six millions d'*Humanité* ne changeront pas plus le cours des choses que les apparitions quotidiennes de nos ministres à la télévision. Si les hommes ne se décident pas à être plus intelligents que les événements — je veux dire à les comprendre pour les dominer, — les faits, demain comme aujourd'hui, seront alors plus têtus que les hommes. Comme disait Lénine, que nul ne saurait prendre pour un tiède, « *mieux vaut moins, mais mieux* ».

(*) Sénateur, maire de Clermont-Ferrand ; membre du comité directeur du P.S.

(1) *Le Monde* du 31 août.

(2) J'y ajouterai volontiers la psychiatrie carcérale, si la tendance n'était, sur les ondes nationales, à présenter les tenants de la gauche comme des oiseaux de malheur, des paranoïaques ou de dangereux destructeurs. On ne les interne pas, il est vrai...

étr

LE PORTUGAL A LA

...e pour la terre d...

LE PORTUGAL A LA RECHERCHE D'UN SOCIALISME

Bataille pour la terre dans l'Alentejo

De notre envoyé spécial

Evora. — Deux gendarmes en uniforme gris, à l'air plutôt bonhomme, avancent tranquillement sur la route d'Evora, montés sur des chevaux ventrus : à première vue, c'est là une image de temps révolus. Mais, dans cet Alentejo prompt aux fièvres, d'aucuns y voient déjà le symbole d'un passé renaissant.

De ville en village, au café, au syndicat ou au siège du P.C., on raconte comment *« ils sont venus, avec chiens et bâtons, faire la loi dans les champs »*. « *Ils* » ? Les gardes nationaux, en uniforme gris, qui *« du temps des patrons »* venaient déjà mater grèves et rébellions. L'Alentejo, disent les communistes, *« connaît une atmosphère de répression. On voit les chars, les mitraillettes, les hélicoptères et les gardes à cheval parcourir le pays. Et pour attaquer qui ? Les travailleurs qui défendent la réforme agraire et veulent seulement produire davantage... »*

Le trait est, certes, grossi pour les besoins d'une propagande qui ne s'encombre pas de nuances. Il reste une tension, qu'un incident fait parfois éclater. Dernier bastion d'une révolution ailleurs bien assagie, l'Alentejo, la forteresse d'Alvaro Cunhal, voit avec inquiétude approcher l'offensive contre ses « acquis ». L'heure n'est qu'aux premières lézardes. Mais déjà les affrontements qui, à la fin d'août, ont opposé, à Evora, plusieurs milliers d'ouvriers agricoles à la police montrent que la partie sera serrée. Son issue reste incertaine.

Tout avait commencé par une histoire, banale aujourd'hui, de terres à rendre à un ancien propriétaire. Sûr de son droit, M. Joao Evangelista Siuza Cabral da Silva avait demandé à récupérer une partie de sa propriété, cette « réserve », calculée selon une « ponctuation » compliquée (1), que la loi lui reconnaît. L'affaire allait durer six mois. Six mois de réunions, de palabres et d'âpres marchandages, hectare par hectare. *« En février, nous avons commencé à discuter avec les fonctionaires du centre de réforme agraire*, raconte M. José Correia, président de l'unité collective de production du 22-Juillet, qui avait occupé les terres du latifundiste. *Il fallait rendre une « réserve » de 50 000 points. Nous n'avons pas refusé, on ne peut pas fuir la loi. Et celle-là était signée par Cunhal et Vasco Gonçalves. Alors, on s'est mis d'accord sur 350 hectares et l'on a réparti les machines : une bonne et une vieille pour chacun, c'était juste. »*

L'œil rond, le cheveu ras et la barbe drue, le président — *« trente-deux ans et quatorze jours au service du patron »* — parle sans passion, comme si rien de ce qui est arrivé ne l'avait étonné. *« Un peu plus tard*, dit-il, *on nous a de nouveau convoqués pour nous dire qu'il y avait une petite erreur. Ce n'était plus 50 000, mais 75 000 points qu'il nous fallait rendre. On nous avait trompés. Et, un mois après, Evangelista s'est souvenu qu'il avait une sœur. Avec elle..., il pouvait demander 100 000 points. Quand la brigade du centre d'Evora est venue délimiter la réserve, les travailleurs se sont mobilisés. Mais, dans les champs, ils n'ont trouvé que la G.N.R.* (garde nationale républicaine) *pour les empêcher de parler aux agronomes... »*

Premiers heurts sur le terrain, puis manifestation à Evora. Le lendemain, les soixante-douze travailleurs du 22-Juillet avaient perdu 850 des 3 800 hectares de leur U.C.P., bâtie sur quatre propriétés. Dans les champs, la G.N.R. gardait un sillon, tracé comme une frontière, faisant respecter une loi... qui, légalement, n'existe pas encore.

Le spectre du chômage.

En effet, les nouvelles dispositions élaborées par M. Antonio Barreto, ministre socialiste de l'agriculture, et votées au début du mois d'août par l'Assemblée de la République, doivent encore, pour être promulguées, recevoir l'aval du Conseil de la révolution, appelé à juger de leur constitutionnalité. Bien qu'on fût en période de vacances, la lenteur de la procédure n'a pas manqué d'étonner. Et l'on s'est pris, qui à espérer, qui à craindre... M. Barreto, cependant, se déclare *« parfaitement tranquille »*. *« Ce temps de réflexion est très normal*, assure-t-il. *La loi est compliquée, technique, rébarbative. Si elle ne passait pas, ce serait, bien sûr, très grave pour le gouvernement, qui subirait une défaite, et je n'aurais plus, de mon* côté, *qu'à me retirer »*.

Resterait à l'appliquer, cas par cas, d'Elvas à Setubal et de Beja au Tage. Pari audacieux quand, pour la première fois, on a osé toucher à l'intouchable. Pour le P.C. l'affaire est entendue : *« Le gouvernement et la direction du P.S., alignés sur la droite, avancent délibérément*, dit-il, *un plan de récupération capitaliste latifundiste et impérialiste. S'il était mené à son terme, il conduirait à la restauration du pouvoir économique et politique des grands capitalistes et propriétaires fonciers. »* Rien de moins : sans jamais baisser de ton, depuis l'adoption de la loi par l'assemblée, les communistes s'affirment prêts à tout, même à *« s'allier au diable »* pour faire échec à la *« reconquête »*.

En face d'eux, les socialistes, qui ont obtenu la caution et les voix du parti social-démocrate sur leur projet, au prix d'habiles manœuvres parlementaires, ne peuvent ni ne veulent transiger. Dernière étape d'une politique tendant à *« réparer erreurs et injustices »*, la loi Barreto est pour eux le point d'orgue salutaire qui liquidera l'*« héritage du gonçalvisme »*. Cible désignée : les quelque quatre cent cinquante unités collectives de production qui, à travers l'Alentejo, ont chassé et remplacé les seigneurs de la terre sur le million d'hectares passé aux mains des travailleurs. Nées aux heures les plus chaudes d'un été où la révolution allait de spasmes en convulsions, les U.C.P. forment l'ossature d'une réforme réglée et rythmé par le P.C., grâce au contrôle incontesté qu'il exerce sur le tout-puissant syndicat des ouvriers agricoles.

Hier journaliers vendant, de saison en saison, leurs bras à un maître toujours absent de terres largement laissées à l'abandon, les cent mille prolétaires de l'Alentejo avaient soudain, en une flambée d'occupations, trouvé le pain, l'emploi et le salaire garantis.

Et 1976 fut une année faste. A l'heure des bilans, on triomphait dans les chaumières blanchies à la chaux des gros bourgs du Sud. La surface ensemencée avait presque triplé, la production de céréales avait augmenté de 50 %. Camions, tracteurs, machines agricoles : tous les chiffres étaient à la hausse. Surtout, on avait, d'un seul trait, banni le spectre du passé : ce chômage endémique qui forçait à l'exil.

Mais à quel prix, tous ces satisfecit, interrogent aujourd'hui socialistes et sociaux-démocrates ? *« Les patrons expulsés, le syndicat a pris leur place*, s'indigne un proche collaborateur de M. Mario Soares. *Seul il embauche, débauche, affecte et déplace, selon son bon vouloir, semant partout ses hommes de main. Quant au travail pour tous, prétendument garanti dans les latifundia de Cunhal, qui le paie, sinon l'Etat, sur des crédits d'urgence ? »*

On crut d'abord qu'il suffirait, pour remettre de l'ordre, de s'en prendre aux abus, à ces « occupations sauvages » que ne cessaient de dénoncer grands propriétaires terriens et petits koulaks. Mais, toute étude faite, on s'aperçut que les bavures n'excédaient guère 20 000 hectares sur plus de 1 million expropriés.

Après la démission du ministre de l'agriculture, M. Antonio Lopes Cardoso — qui, membre de l'aile gauche du parti, ne taisait pas ses craintes de voir le gouvernement tourner le dos à la révolution dans les campagnes, — les socialistes jugèrent le moment venu de « changer de cap » et d'inverser la logique de la réforme agraire. Contre la collectivisation forcée et le chômage camouflé, ils veulent construire un système diversifié qui juxtapose des petites et moyennes propriétés dont la rentabilité serait assurée, de vastes secteurs coopératifs et des domaines pris en charge par l'Etat, bâtis sur les vestiges des actuelles U.C.P.

Les grandes orientations de la loi Barreto répondent à ces exigences. L'extension du droit de réserve de 50 000 à 70 000 points vise à rentabiliser le secteur privé (2), d'autant qu'une série de larges majorations, parfois cumulatives, permettront de dépasser les minimas. Ainsi, à Serpa, les six cents ouvriers de Margem Esquerda (rive gauche), l'une des plus grosses U.C.P. de l'Alentejo, ont déjà fait leurs comptes : *« Si nous devons répondre aux seize demandes de réserves qui nous menacent*, expliquent-ils, *nous perdons plus de la moitié de nos terres. Il faudra marcher des kilomètres d'un champ à l'autre pour ne pas piétiner les allées des patrons. Barreto veut nous démanteler, nous asphyxier. On ne le laissera pas faire. Il nous a déjà coupé les crédits, mais nous sommes encore là... »*

De fait, la nouvelle loi ne retient plus — comme l'exigeait l'ancienne — le critère décisif de « viabilité économique » de l'U.C.P. avant d'attribuer et de délimiter la réserve. A l'inverse, elle autorise une généreuse majoration de la « ponctuation » pour la propriété qui, redevenue privée, ne pourrait, dans ses nouvelles limites, assurer une exploitation rentable. Si les chances de l'unité collective sont véritablement compromises, le propriétaire, rentré dans ses droits, sera seulement contraint d'embaucher *« en totalité ou en partie »* les ouvriers qui y travaillaient au 1er janvier 1975, six mois avant la réforme agraire.

« Désannexions » et « désertions »

Menacées par le retour des propriétaires qui font valoir leur droit à la réserve (et choisissent souvent les meilleures terres), les unités collectives doivent encore faire face à un « ennemi » qui, venue de l'intérieur, contribue, lui aussi, à les dépecer. Hostiles aux U.C.P., ou simplement réfractaires à l'influence que les communistes y exercent, des travailleurs ont çà et là résolu de faire et de garder une partie des terres pour créer des « *coopératives libres* » avec l'aide de militants socialistes. Ce mouvement, dit de « *désannexions* », touche essentiellement la région de Beja, où, favorisées par le ministère de l'agriculture et soutenues par les responsables des centres régionaux de la réforme agraire, une centaine de coopératives sont apparues. L'initiative en revient à M. Lopes Cardoso : l'ancien ministre s'était, en effet, aperçu que, à Beja surtout, dirigeants syndicaux et militants communistes avaient créé des unités trop lourdes. Cette hypertrophie, qui accentuait les phénomènes bureaucratiques, éloignant les travailleurs de la gestion, avait fait apparaître à la base de réels signes de mécontentement. Une législation permettant aux ouvriers qui le désiraient de se séparer des U.C.P. suscita l'apparition des premières coopératives. Le syndicat réagit violemment, ne voulant voir dans ces « *désertions* » que l'effet de manœuvres des régisseurs des anciens domaines, souvent plus honnis que le maître lui-même.

Dans le « supermarché » de Sao-Manços, un petit modèle d'épicerie campagnarde, M. Florencio Matias, ouvrier agricole, président de la coopérative de La vallée de l'homme riche, député socialiste d'Evora, sourit quand on lui parle des « *menaces des autres* ». « *Ils ont bien essayé au début*, dit-il. *Mais maintenant ils ont renoncé. Que peuvent-ils dire ? Nous détenons le record de production de blé* ».

Les « dissidents », organisés dans un Mouvement unifié des coopératives, le MUC, avaient, un temps, eux aussi, pris position contre la nouvelle loi. Il fallut aux dirigeants socialistes quelques délicates pressions pour ramener les troupes à la raison. « *C'est que le P.S. voit davantage dans les coopératives un moyen de lutter contre l'hégémonie communiste qu'une façon d'asseoir une véritable réforme agraire*, explique M. Lopes Cardoso. *Il faut, bien sûr, contester la mainmise du P.C. sur l'Alentejo. Mais quand on veut aller au socialisme et non retourner en arrière*, on ne com*bat pas Cunhal en redistribuant les terres. Non, on réorganise ce qui a été une fois pour toutes exproprié dans une optique d'autogestion. Certes, Barreto ne veut pas, comme disent les communistes, recréer le latifundium. Mais il entend forger une structure foncière qui permette le développement d'une agriculture de type capitaliste* ».

Dans son cabinet, au-dessus des arcades centenaires de la place du Commerce, à deux pas du Tage, Antonio Barreto entend, placide, l'écho assourdi des cris et des critiques. Son nom, accompagné d'injures, raye de noir la chaux des murs de l'Alentejo. Cela ne semble pas l'atteindre.

A Alvaro Cunhal, qui ne voit, au Sud, que cent mille ouvriers en quête d'un salaire, M. Antonio Barreto répond que nombre de ces gens ont maintenant soif de terre, non peut-être pour la posséder (« *et encore*, assure-t-il, *si j'avais mis un doigt à la Constitution j'aurais, je crois, ouvert le droit à la propriété* »), mais, en tout cas, pour l'exploiter. « *Le prolétariat est un malheur du capitalisme*, explique le ministre de l'agriculture, *un phénomène de décadence qu'il nous faut enrayer. Nous devons fixer ces ouvriers, en finir avec le travail nomade qui a fait leur malheur. Cunhal veut un régiment de prolétaires pour conquérir l'Etat. Je veux, moi, faire un saut dans l'Histoire, passer outre la phase d'une prolétarisation accrue pour atteindre une société équilibrée qui libère réellement ces gens qui sont surtout des paysans sans terre.* »

M. Cunhal lui réplique, glacial : « *Barreto et ses amis ont lu la campagne dans les livres. Nous, nous l'avons apprise dans la vie.* »

Au-delà des polémiques reste une réalité, moins héritée du « gonçalvisme » que léguée par cinquante ans d'histoire : l'Alentejo des « rouges ». L'heure est venue de le « *libérer* », clamait un député socialiste à la tribune de Sao-Bento. « *Qu'ont donc à craindre d'une contre-réforme ceux que n'a pu déraciner un demi-siècle de dictature ?* », répondent déjà les communistes. Résisteront-ils ? « *Modérément, si l'Etat reste fort* », affirme M. Barreto.

Sur un mur de Vila-Ruiva, au cœur de la plaine, parmi les oliviers et les troncs écorchés des chênes-lièges, des enfants ont dessiné une fresque naïve : des chars et des soldats. Et ces mots : « *Nous avons bien besoin d'un autre 25 avril.* » Derrière nous, un vieil homme a murmuré : « *On peut rêver, quand on a dix ans.* »

DOMINIQUE POUCHIN.



(1) D'après une étude du ministère de l'agriculture, 1 000 points correspondent au rendement moyen de 1 hectare de terre irriguée, ou de 7 hectares non irrigués. En fonction de la qualité de la terre, 50 000 points peuvent être atteints avec 10 hectares extrêmement fertile dans la région de Lisbonne, ou plus de 700 hectares dans les terres pauvres de l'Alentejo du Sud.

(2) 35 000 points seulement dans le cas où le propriétaire ne travaille pas directement la terre.

— *Libres opinions* —

La ligne Soares

par JACQUES GEORGEL (*)

PENDANT un demi-siècle, le Portugal a été endormi par le salazarisme, et l'Europe a fini par oublier son existence. A l'inverse, elle n'a eu d'yeux que pour lui durant les deux années qui ont conduit de la révolte militaire à l'élection législative.

Mais l'attention ne peut pas rester fixée sur un objectif unique, et l'opinion publique regarde ailleurs en un moment où survient à Lisbonne un événement très digne d'intérêt.

Au-delà du débat qui oppose défenseurs et adversaires de la « ligne Soares », l'expérience portugaise contemporaine est capitale pour l'Europe de demain. Deux arguments peuvent être avancés au soutien de cette assertion a priori excessive. D'abord, ce pays est le premier d'Europe, et depuis trente ans le seul, où une tentative — habilement conduite — de conquête du pouvoir par le parti communiste, a été contrée par la mobilisation des forces de la démocratie libérale. Si ces dernières, au premier rang desquelles figuraient les militants socialistes, avaient échoué, l'établissement d'une démocratie populaire à l'extrême ouest de l'Europe eût créé une situation explosive dont nul ne pouvait prévoir les conséquences. En second lieu, cet écrasement des socialistes par des communistes, à l'influence électorale notoirement plus faible, eût immédiatement réduit à néant toute éventualité d'alternance en France. La preuve eût été faite que même sans présence étrangère, l'alliance d'un parti socialiste et d'un parti communiste se soldait par la victoire du second. Dès cet instant, la gauche en Europe de l'Ouest était condamnée à l'opposition perpétuelle ou à l'unification sous domination communiste. En d'autres termes, les socialistes ne pouvaient plus chercher d'alliance qu'à droite. On sait où une telle orientation a conduit, jusqu'aux années 60, le courant socialiste français.

A l'heure où le socialisme connaît plus de revers que de succès, en Israël comme en Suède, en Allemagne aussi bien qu'en Italie et en Grande-Bretagne, il faut mesurer la reconnaissance que les idées de gauche doivent à l'action des Portugais. Il suffit de se promener dans Lisbonne ou dans la campagne voisine pour comprendre l'espoir que le premier ministre incarne aux yeux du peuple : des rassemblements, où s'engage le dialogue, se forment spontanément autour de sa personne, même lorsqu'il est en visite privée, en promenade, sur une plage.

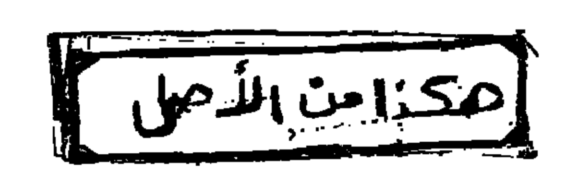
Ce gouvernement socialiste minoritaire doit faire face à une tâche incroyablement difficile. En pleine crise économique, il lui faut remettre à flot une ruine. Un demi-siècle de salazarisme et l'anarchie qui a suivi l'effondrement du régime ont fait de ce pays l'avant-dernier d'Europe au point de vue du développement. La chute de la dictature a suscité des espoirs immenses et compréhensibles, mais insensés parce qu'ils refusaient de tenir compte de la réalité. Un pays pauvre et peu développé ne peut espérer sortir du tunnel s'il ne bénéficie pas de puissants concours financiers extérieurs. Le Portugal s'est donc tourné vers les démocraties occidentales plus riches, et vers le Fonds monétaire international. D'autres voies s'offraient-elles à lui ?

Ayant subi de sérieux échecs depuis la chute du dernier gouvernement Gonçalves, le parti communiste a pris prétexte d'une loi de réforme agraire qu'il juge peu satisfaisante, et dont il n'a pu empêcher l'adoption par l'Assemblée de la République, pour formuler une série d'exigences. On y trouve, en effet, la démission du cabinet, la dissolution de l'Assemblée élue l'année dernière, la désignation d'un gouvernement provisoire chargé de l'expédition des affaires courantes, l'organisation d'élections législatives dans un délai de trois mois, enfin la suspension de l'application des lois récemment adoptées.

Ces propositions, dont on ne voit guère la vertu miraculeuse, n'ont pas rencontré d'écho favorable dans les autres formations politiques. Après deux années de gouvernement militaire et deux campagnes électorales, celles-ci ne jugent pas raisonnables de telles exigences. Faute de pouvoir ici les commenter autant qu'elles le mériteraient, on se bornera à constater qu'un parti démocratique réclame l'inapplication de lois approuvées par la seule assemblée démocratiquement élue depuis cinquante ans ! Il est vrai que les communistes ne peuvent exercer aucune influence réelle au sein de cette Chambre où ils sont peu nombreux ; il est vrai qu'ils le savent ; il est vrai qu'ils ont manifesté leur désintérêt en faisant constitutionnellement décharger du mandat parlementaire tous leurs leaders élus. Peu connu, ce détail est révélateur d'une attitude qui ne fait grand cas ni des électeurs ni de la démocratie représentative.

L'alliance du parti de Mario Soares avec celui d'Alvaro Cunhal — qui, à défaut d'influence parlementaire, a gardé de fortes positions syndicales — serait suicidaire, les événements récents ne laissent pas de doute à ce sujet. Plus anciens, d'autres événements attestent que l'alliance à droite ne l'est pas moins. En formulant leurs exigences, les communistes poussent-ils le cabinet portugais dans les bras du P.S.D. et du C.D.S ? Je ne sais. Mais ce qui me paraît assez évident, c'est qu'en réduisant, par des propositions déraisonnables qui créent de l'agitation dans une période difficile, la marge de manœuvre, déjà étroite, de ce cabinet, ils contribuent à faciliter le retour de la droite. Dans les mois qui viennent, les chances d'une évolution politique à Paris pourraient bien naître ou mourir à Lisbonne.

(*) Professeur à l'Université européenne de Florence.





EUROPE

Norvège

Confusion à Oslo

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SONT REMIS EN CAUSE APRÈS D'ULTIMES VÉRIFICATIONS LOCALES

(De notre correspondant.)

Oslo. — La confusion la plus totale règne en Norvège, et l'on ne saura que la semaine prochaine si, après les élections législatives des 11 et 12 septembre, le pays sera à nouveau gouverné par les travaillistes ou par une coalition de trois partis non socialistes (*le Monde* des 14 et 15 septembre).

La fragile victoire des partis « bourgeois » par 78 mandats contre 77 au bloc socialiste a été remise en cause mercredi soir 14 septembre, le contrôle du dépouillement des votes dans une circonscription du département du Nordland ayant rendu aux socialistes de gauche un siège attribué auparavant aux conservateurs. Dans ce cas, le gouvernement minoritaire travailliste de M. Odvar Nordli pourrait conserver le pouvoir avec 76 sièges et l'appui de deux socialistes de gauche, contre 77 députés non socialistes. Mais les dirigeants des partis ont décidé d'attendre la proclamation officielle des résultats, la semaine prochaine, avant de se prononcer. De toute manière, la situation devra être éclaircie avant la rentrée du Parlement, fixée au 1er octobre.

Cette dernière péripétie a commencé lorsque le conseil municipal de vérification des élections de Narvik s'est aperçu que 50 voix en faveur des socialistes de gauche avaient été mélangées avec celles qui s'étaient portées sur les travaillistes dans seize autres communes du Nordland. Mais le conseil départemental d'élection devra encore vérifier les résultats recomptés par les communes, et en dernier ressort la commission des mandats du Parlement procédera à la validation définitive. Elle commencera ses travaux le 21 septembre.

Même si, en fin de compte, au Nordland, les conservateurs doivent bien céder le mandat en cause aux socialistes de gauche, il restera encore une faible possibilité aux partis non socialistes de détrôner les travaillistes. Dans le département du Hordaland, près de Bergen, il ne manque que 30 voix aux libéraux pour reprendre un mandat aux travaillistes. La différence en jeu est si petite que le recompte officiel peut dans ce cas redonner la majorité absolue aux partis non socialistes. — S.M.

Espagne

Les communistes adoptent une attitude modérée dans le débat parlementaire sur les violences policières

Madrid. — Les socialistes du P.S.O.E. de M. Felipe Gonzalez se sont retrouvés seuls, le mercredi 14 septembre, pour demander aux Cortès la démission du ministre de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa. Désavoués à gauche, critiqués à droite, ils ont néanmoins réussi à provoquer le premier grand débat que le nouveau Parlement ait connu près de deux mois après son inauguration solennelle par le roi. Il était temps. Les députés et sénateurs de la jeune démocratie espagnole ont offert, depuis leur intronisation, un curieux sepctacle de paralysie. Une Constitution est en cours d'élaboration, certes. Mais aucun des grands débats promis sur les problèmes de l'heure ou sur les grands choix gouvernementaux n'a encore eu lieu. Les Cortès n'ont même pas réussi, jusqu'à présent, à se donner un règlement.

Fallait-il, cependant, ouvrir le feu sur un problème relativement mineur : celui du matraquage d'un député socialiste par la police de Santander ? Le P.S.O.E. estime que oui, car cet incident met en cause, selon lui, la politique de maintien de l'ordre appliquée par le gouvernement Suarez. Dans ce domaine, il y a eu peu de modifications depuis les élections du 15 juin, a affirmé M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti. Selon lui, la police continue d'agir de façon anti-démocratique, et il est temps de changer et de méthodes et de responsables, à commencer par le ministre de l'intérieur. M. Alfonso Guerra, autre dirigeant national du P.S.O.E., a été encore plus agressif à l'égard de M. Martin Villa en lui rappelant son passé franquiste, en disant qu'il représentait ce qu'il y avait *« de pire sous la dictature »* et que le pays *« ne voulait pas de ministre comme lui »*.

Mais entre l'incident de Santander et la demande de démission d'un ministre, la disproportion est telle que tout le monde s'est interrogé sur les autres objectifs possibles de l'opération socialiste. Le P.S.O.E. a-t-il voulu essayer sa force, montrer à ses électeurs, voire à ses militants, qu'il était capable de dialoguer avec M. Suarez, mais qu'il n'en gardait pas moins ses vertus d'opposition ? Sur ce thème, les interprétations n'ont pas manqué. L'Union du centre, le parti gouvernemental, a accusé le P.S.O.E. de se livrer à des manœuvres peu avouables. M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste, a

De notre correspondant

parlé d'ambiance « *surréaliste* » à propos de certains épisodes de la vie parlementaire. M. Tierno Galvan, président du parti socialiste populaire et ancien concurrent de M. Felipe Gonzalez au sein du P.S.O.E., a été le plus caustique : il s'en est pris aux politiciens à courte vue qui font de l'électoralisme et ne savent pas se conduire en hommes d'État — remarque qui a été applaudie par M. Suarez et les centristes, mais qui ne l'a pas été par le P.S.O.E.

Une césure

A quand de grands débats sur le chômage, l'inflation, les questions basque et catalane, la situation de la petite et moyenne entreprise, la Sécurité sociale, l'enseignement ? a, de son côté, demandé M. Carrillo, qui n'a pas été le seul à s'étonner que la Chambre se réunisse en session plénière pour discuter, non des problèmes qui angoissent la population espagnole, mais des coups reçus par un député socialiste. Une fois de plus la césure est apparue entre le parti socialiste ouvrier et le parti communiste. *« Nous ne sommes pas venus pour faire le procès des forces de l'ordre*, a dit le secrétaire général du P.C.E., *ni pour provoquer une crise de gouvernement, ni pour demander à M. Martin Villa de s'en aller : après tout, son remplacement pourrait être pire ! »*.

Tour à tour émouvant et narquois, M. Carrillo a montré qu'il était un des meilleurs orateurs des Cortès et a passablement détendu une atmosphère qui risquait de tourner à l'affrontement entre les opposants au franquisme et les représentants de l'ancien régime absorbés par l'Union du centre et présents sur les bancs du gouvernement. Le dirigeant communiste a consacré une partie de son discours à tenter d'éviter ce qui est la hantise du P.C. et d'une partie de la gauche : que le nouveau régime s'aliène les forces de l'ordre (police et armée) et les poussent à une attitude anti-parlementaire. Plus qu'aux policiers, il s'en est pris au rôle qu'on a fait jouer à ceux-ci pendant près de quarante ans. Il a distingué entre la police ordinaire et les groupes spéciaux, encore totalement acquis à l'idéologie du régime antérieur.

N'oublions pas, a-t-il rappelé, *que l'Espagne, dans sa période de transition pacifique vers la démocratie, a compté plus de morts que la révolution portugaise.* » Et, à la suite de M. Felipe Gonzales, il a demandé au gouvernement de décréter une amnistie pour les délits politiques commis jusqu'au 15 juin dernier, afin de faire le *« partage entre ceux qui ont agi contre la dictature et ceux qui agissent contre la démocratie »*.

Socialistes et centristes se sont affrontés, entre autres, sur le point de savoir si le gouvernement Suarez devait être responsable devant le Parlement. Le P.S.O.E. l'affirme. Il accuse l'équipe au pouvoir de se dérober au débat parlementaire, et veut la forcer à rendre compte de ses actes dès maintenant, devant les députés et sénateurs. A quoi les centristes répondent que cette responsabilité du gouvernement devant les Cortès sera inscrite dans la prochaine Constitution. Demander la démission d'un ministre équivaut à émettre un vote de censure, disent-ils, ce qui est impossible dans l'état actuel de la législation. Les centristes occupent 47 % des sièges à la Chambre ; ils n'ont pas eu de mal à obtenir, pour la motion qu'ils ont présentée sur l'incident de Santander et la politique d'ordre public, plus de voix que les socialistes pour leur propre motion. M. Fraga Iribarne et son parti, l'Alliance populaire (droite), se sont abstenus dans les deux cas : le premier ministre de l'intérieur de la monarchie estime que son successeur ne pèche pas par excès dans le maintien de l'ordre, mais plutôt par défaut. Il s'inquiète de la multiplication des désordres depuis plusieurs mois.

CHARLES VANHECKE.

● PRECISION. — M. Laureano Lopez Rodo, ancien ministre des affaires étrangères du général Franco, élu député en Catalogne sous l'étiquette de l'Alliance populaire (droite), nous prie de préciser que son absence, le 11 septembre à Barcelone, à la « *diada* » (fête nationale catalane) — que nous avions signalée dans *le Monde* du 13 septembre — s'expliquait par sa participation au dix-septième congrès international des sciences administratives à Abidjan. *« Mon parti, l'Alliance populaire, avait lancé un appel à ses membres pour participer à cette démonstration »*, nous précise M. Lopez Rodo.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● UNE ASSOCIATION BOUDDHIQUE KHMERE (A.B.K.), dont le but est de maintenir et de soutenir la pratique du bouddhisme *theravada* en France, vient d'être créée à Paris (1). L'A.B.K. souhaite qu'un plus grand nombre de bonzes apportent un « *soutien spirituel à nos très nombreux compatriotes* », car, précise-t-elle, « *trois moines seulement ont jusqu'à ce jour pu gagner la France* ».

(1) 24, rue d'Enghien (tél. 246-41-98).

Grande-Bretagne

● LA REINE ELIZABETH se rendra en visite au Canada du 14 au 19 octobre dans le cadre des fêtes marquant le vingt-cinquième anniversaire de son accession au trône. La reine rencontrera notamment MM. Pierre Trudeau, premier ministre fédéral, et René Lévesque, premier ministre du Québec. Elle prononcera un discours à l'occasion de l'ouverture du Parlement canadien. — *(Reuter.)*

Irlande du Nord

● LE SECRETAIRE D'ETAT A L'IRLANDE DU NORD, M. Roy Mason, a réaffirmé mardi 13 septembre, que la Grande-Bretagne ne se retirera pas de la province. Il a vivement reproché aux hommes politiques d'Ulster de ne pas être parvenus à un compromis pour mettre fin à huit ans de luttes fraticides. *« Le mythe du retrait britannique est mort pour toujours »* a-t-il dit dans un discours qui marquait le premier anniversaire de sa nomination. M. Roy Mason a ainsi mis fin aux spéculations persistantes selon lesquelles le gouvernement britannique envisageait une régionalisation administrative de l'Irlande du Nord comme étape avant l'installation d'un gouvernement provincial où protestants et catholiques seraient représentés. — *(A.P.)*

Luxembourg

● LE GOUVERNEMENT A ETE REMANIE après la démission de M. Marcel Mart (libéral), qui détenait depuis huit ans quatre portefeuilles : affaires économiques, classes moyennes, énergie, tourisme. Le président du conseil, M. Gaston Thorn, ajoute les deux premiers ministères à ceux des affaires étrangères et du commerce extérieur qu'il détenait déjà. M. Josy Barthel devient ministre des transports, de l'énergie, de l'environnement et du tourisme.
(A.F.P.)

Namibie

● LE GOUVERNEMENT DE BONN a annoncé qu'il fermerait le 31 octobre son consulat à Windhoek et n'entretiendrait plus de représentation diplomatique en Namibie jusqu'à l'indépendance. Cette décision a été prise en vue de préserver « *les intérêts allemands à long terme* » en Namibie, a-t-il précisé. Dix-huit mille Allemands sont installés en Namibie. Un service consulaire sera organisé pour eux « *dans la période intérimaire* », précise le gouvernement de Bonn. — *(Reuter.)*

Pakistan

● LE GENERAL ZIA UL-HAQ, administrateur de la loi martiale, qui a pris le pouvoir le 5 juillet, a confirmé, mardi 13 septembre, que les élections nationales auraient lieu le 18 octobre. Il a également indiqué que l'ancien premier ministre, M. Bhutto, accusé de complicité de meurtre et remis en liberté sous caution, mardi, par la haute cour de Lahore, pourrait participer à la campagne électorale qui s'ouvrira dimanche.

L'état d'urgence en vigueur depuis 1971 sera également levé dimanche 18 septembre, a-t-on appris mercredi dans les milieux politiques pakistanais. — *(U.P.I., A.F.P.)*

Pays-Bas

● LES TROIS PARTIS appelés à former le nouveau gouvernement des Pays-Bas ont décidé mercredi 14 septembre de ne plus accorder ni licences ni garanties de crédit aux exportations destinées à l'Afrique du Sud — *(A.F.P.)*

Zambie

● LA CHINE ET LA ZAMBIE ont signé, mercredi 14 septembre à Lusaka, un accord portant sur l'envoi de vingt experts médicaux chinois en Zambie pendant deux ans. La Chine enverra gratuitement en Zambie des médicaments et du matériel médical. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. GIEREK A PARIS

Au terme de sa visite officielle de trois jours en France, M. Edward Gierek a regagné Varsovie mercredi soir 14 septembre. A son départ d'Orly, il a été salué par M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, garde des sceaux. Après avoir signé, en fin d'après-midi, la déclaration commune, MM. Giscard d'Estaing et Gierek se sont félicités du succès de cette visite. « Nous avons constaté une complète convergence de vues sur la poursuite de la détente », a dit le président de la République. Le premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais a remarqué que cette rencontre avait permis de « franchir un grand pas dans tous les domaines ».

La France et la Pologne ont signé six accords portant notamment sur la livraison de 8 millions de tonnes de charbon supplémentaires par la Pologne à la France au cours de la prochaine décennie, sur la vente par la France à la Pologne de 6 millions de quintaux de céréales (moitié blé, moitié orge), sur l'association des petites et moyennes entreprises au renforcement de leur coopération industrielle et sur la coopération dans le domaine de la chimie.

LA DÉCLARATION COMMUNE

« Le respect des droits de l'homme et des libertés constitue l'un des fondements essentiels des bonnes relations entre les États »

Voici les principaux passages de la déclaration franco-polonaise signée mercredi 14 septembre par M. Giscard d'Estaing et M. Gierek, premier secrétaire du comité central du parti ouvrier unifié polonais :

● DETENTE : *Considérant que la détente est une création continue, et se félicitant des progrès qu'elle a enregistrés ces dernières années, les deux parties ont souligné la nécessité qui s'attache à ce que tous les Etats déploient leurs efforts pour lui conférer un caractère constant et durable et conforment leur action à cet objectif vis-à-vis des autres Etats et dans toutes les régions du monde. (...)*

Les deux parties ont insisté sur la nécessité d'instaurer entre tous les Etats du continent et dans l'égalité un dialogue direct, libre et ouvert, fondé sur le respect de l'indépendance, de la personnalité nationale et de la souveraineté des Etats ainsi que de la non-intervention dans leurs affaires intérieures. Elles ont également confirmé que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales constitue l'un des fondements essentiels des bonnes relations entre les Etats. Elles ont aussi insisté sur la nécessité de développer les échanges dans les domaines de l'économie, de la culture, de l'information, les contacts entre les personnes, et en particulier les échanges de jeunes.

Les deux parties ont été d'accord pour déclarer que la détente en Europe ne pourra prendre sa pleine dimension qu'à la condition que tous les Etats signataires de l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'appliquent effectivement à mettre en œuvre l'intégralité de ses principes et de ses dispositions, comme elles-mêmes y sont résolues. (...)

● PROCHE-ORIENT : *Les deux parties (...) ont constaté, avec satisfaction, la convergence de leurs positions sur les principes essentiels d'un règlement de paix, et la large approbation dont elles font maintenant l'objet au sein de la communauté internationale. Elles estiment que l'établissement d'une paix juste et durable repose sur le retrait d'Israël des territoires occupés en 1967, sur la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, dont celui de disposer d'une patrie, et sur le droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, à une existence indépendante dans des frontières sûres et reconnues. (...)*

● AFRIQUE : *La France et la Pologne s'affirment convaincues de la nécessité, dans l'esprit de la politique de détente, de maintenir la paix sur ce continent, ce qui implique le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats africains ainsi que la réalisation du droit des peuples d'Afrique à décider librement de leur sort, sans ingérences extérieures. (...)*

● DESARMEMENT : *Afin d'éviter la prolifération des armes nucléaires, qui constitue un des dangers majeurs qui menacent l'humanité, les deux parties considèrent que tous les efforts doivent être entrepris aussi bien pour limiter la multiplication de ces armes dans les arsenaux des Etats que pour prévenir le risque de leur dissémination. Les deux parties ont déjà donné leur accord à la tenue d'une session spéciale de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Elles marquent leur volonté d'y participer dans un esprit positif et concret. (...) Elles ont rapelé leur intérêt pour la réunion d'une conférence mondiale du désarmement. Elles souhaitent que les conditions requises pour une telle réunion, en particulier l'adhésion de toutes les puissances nucléaires, puissent être remplies dans un proche avenir.*

● RELATIONS BILATERALES : *Les deux parties ont mis en relief l'importance (...) des rencontres au plus haut niveau. (...) [Elles] ont relevé avec satisfaction la progression considérable de leurs échanges commerciaux, qui ont plus que quadruplé en cinq ans. (...) [Elles] sont convenues de favoriser un meilleur équilibre des échanges. A cet égard, elles ont noté l'importance des fournitures de charbon de la Pologne à la France et (...) se sont félicitées des contrats passés en juin 1977 pour des fournitures de cuivre polonais à des entreprises françaises. (...) Elles ont noté que la France est devenue en 1976 le premier fournisseur occidental de biens d'équipement à la Pologne. (...) Les deux parties (...) ont exprimé leur accord sur le principe de l'ouverture, à Paris, d'un centre culturel polonais, et, à Varsovie, d'un centre culturel français, qui se substituerait à l'actuelle salle de lecture.*

RÉPONDANT A M. DE GUIRINGAUD

Le pouvoir giscardien donne à notre pays la lanterne rouge de la détente

déclare M. Kanapa, au nom du P.C.F.

Répondant à l'interview que nous a accordée M. de Guiringaud (*le Monde* du 15 septembre), M. Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, jeudi 14 septembre :

« Je viens de prendre connaissance des déclarations de M. de Guiringaud au Monde. *Le ministre des affaires étrangères de Giscard d'Estaing semble décidément avoir deux spécialités : se faire ridiculiser à l'étranger et falsifier sans scrupules la vérité.*

» Lorsque M. de Guiringaud nous attribue la volonté de « geler » l'armement nucléaire, il se permet un mensonge pur et simple. Le parti communiste français s'est en effet prononcé très clairement pour la maintenance de l'armement nucléaire français au niveau nécessaire pour dissuader qui que ce soit de s'en prendre à l'indépendance et à l'intégrité du pays.

» Nos documents indiquent sans ambiguïté que cela implique l'inclusion des progrès scientifiques et techniques.

» Lorsque M. de Guiringaud proclame une « coïncidence » entre la politique que nous proposons pour la France et celle de l'Union soviétique, il se permet un mensonge pur et simple. Le parti communiste français a formulé tout un ensemble de propositions originales en faveur du désarmement et de la sécurité collective. Ses propositions sont inspirées par la volonté de voir notre pays, récusant la thèse selon laquelle il appartiendrait aux deux grandes puissances de régler ensemble les affaires du monde, prendre enfin des initiatives propres, indispensables et audacieuses. C'est ainsi, par exemple, que nous voulons que la France s'associe à part entière à la négociation sur les SALT.

» J'attends de M. de Guiringaud qu'il produise une proposition soviétique de cette nature.

» Le comportement scandaleux du ministre relève en fait de la diversion. Il cherche à masquer que l'absence totale d'initiatives du pouvoir giscardien donne à notre pays la lanterne rouge de la détente. Il cherche à faire oublier que la politique de défense du pouvoir giscardien a rompu avec la stratégie tous azimuts du général de Gaulle. Il cherche enfin à camoufler la nouvelle confirmation de son alignement sur le bloc américain que constitue la tenue de l'Assemblée atlantique à Paris.

» La politique de Giscard-Guiringaud est une politique d'abaissement national. Il est normal qu'on doive, pour la justifier, recourir à de basses manœuvres. »

LE PRÉSIDENT SYAAD BARRE AU CAIRE

La Somalie presse les pays arabes de lui venir en aide

De notre correspondant

Le Caire. — Le président Syaad Barre de Somalie, arrivé au Caire mercredi matin 14 septembre, venant de Ryad (Arabie Saoudite), s'est aussitôt rendu à Ismaïlia où il a rencontré le président Anouar El Sadate. Le chef de l'Etat somalien devait ensuite gagner Damas ce jeudi matin.

C'est la deuxième fois en quinze jours que le général Barre rend visite au raïs. Lors de sa première escale égyptienne, au début de ce mois, au retour d'un voyage en Union soviétique, au cours duquel il n'avait pas pu rencontrer son homologue, M. Leonid Brejnev, le président somalien avait sollicité l'appui diplomatique de l'Egypte, notamment au sein de la Ligue arabe, à propos du conflit qui oppose son pays à l'Ethiopie dans l'Ogaden (1). Mais Mogadiscio a été vivement déçu par la prudence des ministres arabes des affaires étrangères.

Aujourd'hui le général Barre, selon certains milieux diplomatiques arabes, voudrait mettre l'Arabie Saoudite et l'Egypte au pied du mur : si la Somalie ne reçoit pas une aide arabe, politique et matérielle, elle pourrait de nouveau se rapprocher des Soviétiques. D'après les mêmes sources les régimes arabes pro-occidentaux ne devraient pas céder au « chantage ». La Somalie, disent-ils, est allée trop loin dans son rapprochement avec l'Occident pour revenir en arrière.

L'Egypte pour sa part serait prête à envoyer des techniciens militaires en Somalie au cas où Mogadiscio renverrait les conseillers soviétiques de son armée, mais elle ne voudrait pas adopter à l'égard des Somaliens une attitude distincte de celle de ses principaux partenaires arabes. Le Caire, malgré sa vive antipathie pour les révolutionnaires éthiopiens, paraît fidèle à l'attitude plus modérée que la plupart des autres capitales arabes ont observée jusqu'ici à l'égard des différents problèmes (Erythrée, Ogaden) qui agitent la corne de l'Afrique.

J.-P. P.-H.

(1) Manifestement préoccupé par l'isolement diplomatique de la Somalie, le président Syaad Barre a lancé, le 14 septembre, un appel à tous les Etats africains les invitant à ramener « *plus de raison* » le chef d'Etat éthiopien. Critiquant l'impuissance de l'O.U.A., il a réaffirmé que la Somalie n'avait jamais envahi l'Ethiopie et que les succès remportés dans l'Ogaden étaient le fait des « *mouvements de libération* » et non de l'armée régulière de Mogadiscio. — (N.D.L.R.)



DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE AUX ÉTATS-UNIS

Le président Carter reçoit M. Raymond Barre

(Suite de la première page.)

Les officiels rencontrés ne nient pas que la situation en France les intéresse, mais ils affirment qu'il appartiendra au premier ministre d'aborder la question s'il le désire. Quant au rôle que les Etats-Unis peuvent jouer dans la lutte électorale, il ne peut être qu'indirect, mais ce que Washington fait ou ne fait pas en réponse aux sollicitations qui lui parviennent n'est évidemment pas indifférent.

Une des questions qui semblent controversées au sein de l'administration est celle d'un voyage à Paris du président américain. M. Carter et les autres officiels interrogés font, à ce sujet, des réponses très évasives, mais n'excluent pas une telle éventualité. Le département d'Etat est, semble-t-il, plus favorable à ce projet que les experts du Conseil national de sécurité (l'équipe des conseillers de la Maison Blanche), qui craignent qu'un tel voyage ne complique la tâche de M. Giscard d'Estaing. De toute façon, il paraît exclu que M. Carter, s'il franchit l'Atlantique, aille seulement à Paris : le voyage pourrait être associé soit avec une tournée des grandes capitales européennes, soit avec un « sommet » soviéto-américain dans l'hypothèse — encore très improbable — où les conditions seraient mûres pour une rencontre avec M. Brejnev. Tout le monde est d'accord aussi pour penser qu'un séjour à Paris de M. Carter serait mal venu à une date trop rapprochée des élections. Le projet, s'il aboutit, ne pourrait se réaliser qu'avant Noël. Or le programme de M. Carter est déjà complet jusqu'en novembre prochain.

Quant aux contacts au plus haut niveau avec l'opposition française ils sont au point mort. Les sondages entrepris par M. Mitterrand au début de l'été, pour une éventuelle rencontre avec M. Carter — condition d'un voyage du dirigeant du P.S. aux Etats-Unis, — ont abouti à un résultat negatif auquel les « représentations » de l'ambassade de France à Washington n'ont sans doute pas été étrangères. On est un peu embarrassé, du côté américain, pour expliquer cette situation alors que le président vient de recevoir Mme Thatcher, chef du parti conservateur britannique. L'explication officielle est que M. Carter avait *promis* personnellement à Mme Thatcher, lors d'une rencontre au début de l'année, de la recevoir à la Maison Blanche alors que le « cas Mitterrand » s'est présenté beaucoup plus tard. On assure encore que si un dirigeant de l'opposition allemande, par exemple, demandait à être reçu, il serait aiguillé sur le vice-président Mondale, qui prendra le relais de M. Carter dans les cas de ce genre.

Comme d'autres visiteurs étrangers en ont fait l'expérience, le séjour du premier ministre français n'est pas considéré ici comme un événement majeur, et les réponses varient selon les interlocuteurs lorsque l'on cherche à savoir quels sujets intéressent en priorité les Américains dans leurs discussions avec M. Barre. Les problèmes économiques sont le plus souvent mentionnés, ne serait-ce que parce que la compétence du premier ministre en la matière est reconnue. Il en sera surtout question jeudi et vendredi après-midi, où plusieurs heures ont été réservées pour des entretiens avec les ministres spécialisés.

Le plan français sur le désarmement

Les entretiens de M. Barre avec M. Carter, qu'il rencontrera trois fois, et avec le secrétaire d'Etat, M. Vance, devraient porter sur certains problèmes internationaux, notamment :

1) LES POURPARLERS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT. — A la veille des entretiens qui vont avoir lieu à New-York et à Washington, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, Français et Américains ont intérêt à ajuster leurs positions. Les vues des deux pays sont très proches sur la participation des Palestiniens à une conférence de Genève. Pour les Américains, ainsi que l'a précisé en privé un responsable, la meilleure formule serait celle d'une délégation arabe unique englobant des Libanais et des Palestiniens, ces derniers étant pour partie des dignitaires de Cisjordanie, pour une autre des « *membres moins connus de l'O.L.P.* ». Mais Israël ne veut pas entendre parler de cette dernière organisation

2) LE DESARMEMENT. — Les Américains ont été intrigués par les propos tenus à Paris sur la préparation d'un « plan d'ensemble » français. Le peu qu'on en sait ici ne paraît pas très séduisant pour le moment, encore que maints responsables n'en feraient pas un drame si la participation de la France à la conférence de Genève sur le désarmement devait être payée par un abandon du système de coprésidence soviéto-américain. Pour le moment en tout cas l'intérêt des Etats-Unis n'est pas de surestimer à l'avance la valeur de ce plan. Les questions posées à ce sujet devraient rester discrètes.

3) LA NON-PROLIFERATION NUCLEAIRE. — Les Etats-Unis souhaitent conclure l'étude entreprise après le « sommet » de Londres, en mai, sur le cycle nucléaire, par une conférence de trente pays environ réunie à Washington en octobre (1). Les Français sont d'accord sur le principe, mais moins sur la politique très restrictive que les Etats-Unis entendent faire prévaloir à cette conférence. Washington souhaite en tout cas que les transferts de technologie dans les domaines du retraitement et de l'enrichissement soient suspendus jusqu'à ce qu'un consensus s'instaure sur les règles à suivre. On en est encore loin.

4) CONCORDE. — C'est le 24 septembre que le gouvernement fédéral doit annoncer sa décision après les seize mois d'expérience tentée à l'aéroport Dulles, à Washington. A moins de dix jours de cette échéance, M. Carter pourra-t-il mettre M. Barre dans la confidence de son choix ? L'attitude de Washington semble plus favorable à Concorde aujourd'hui que lorsque M. Carter est entré à la Maison Blanche. Les experts du gouvernement américain ont fait valoir en privé que le pourrissement de ce problème renforçait les chances de la gauche en France et les informations selon lesquelles le gouvernement ouvrirait l'accès de dix nouvelles villes américaines au supersonique franco-britannique n'ont pas été démenties. Même si l'intérêt d'une telle proposition est passablement théorique, on peut y voir une pression exercée sur New-York pour l'amener à composition. Des journaux qui étaient jusqu'à récemment hostiles ou indifférents à Concorde, tel le *Washington Post*, ont pris position en sa faveur.

MICHEL TATU.

(1) Au « sommet » de Londres, le 8 mai, les grandes puissances industrialisées ont décidé de convoquer une conférence d'experts pour définir, selon des critères acceptables à la fois par les producteurs et les utilisateurs d'énergie nucléaire, le « cycle du combustible ». Pratiquement, il s'agit de développer l'énergie nucléaire en évitant de disséminer les installations potentiellement dangereuses.

EN ATTENDANT « CONCORDE »...

Les méchantes langues américaines, qui ne manquent jamais une occasion de dénigrer Concorde, se feront un plaisir d'exploiter la « dernière » de l'avion supersonique. A cause d'un banal incident technique : trois quarts d'heure de retard au départ de Roissy, autant à l'arrivée à Washington. La malchance a voulu que M. Raymond Barre soit à son bord, et qu'il ait voulu faire un geste politique en décidant de traverser l'Atlantique nord à vitesse supersonique.

Départ prévu : 20 heures. L'avion supersonique quitte le bloc. Sur le tableau de bord, un clignotant passe au rouge. 20 h. 18 : Concorde regagne l'aire de départ. « Incident bénin » affirme Air France. Le temps de refroidir les freins, de compléter la provision de carburant : décollage à 20 h. 45. M. Barre débarque à Washington à 18 h. 39, heure locale... On l'attendait à 17 h. 55.

● *Washington et Rabat* sont en principe d'accord pour que le roi Hassan II se rende en visite officielle aux Etats-Unis avant la fin de l'année, a annoncé mardi 13 septembre à l'issue d'un déjeuner de travail avec M. Cyrus Vance, M. Ahmed Laraki, ministre marocain des affaires étrangères, arrivé la veille à Washington. — *(A.F.P.)*

● *Soixante-deux parlementaires*, dont deux anciens chefs de gouvernement et plusieurs anciens ministres, sont détenus ou portés disparus dans dix-sept pays, annonce Amnesty International, qui estime sa liste incomplète. Les pays incriminés sont Bahrein, le Brésil, le Chili, la Corée du Sud, le Ghana, l'Indonésie, qui vient en tête de liste avec vingt-trois parlementaires emprisonnés sans jugement, le Kénya, la Malaisie, le Népal, le Pakistan, les Philippines, Singapour, la Somalie, la Tanzanie, l'Uruguay, le Vietnam et la Yougoslavie. — *(A.F.P.)*

La France et les Super-Grands

(Suite de la première page.)

Fluidité qui les empêche aussi de dominer l'Asie, marquée par le réveil chinois et l'ascension japonaise, le Proche-Orient, où s'accroît la puissance de l'Arabie Saoudite, l'Amérique latine, consciente de son identité, et, même, à y regarder de près, l'Afrique. Mais, au niveau des deux géants militaires et industriels du globe, de vieilles complicités, des intérêts partagés survivent à l'équilibre d'hier qui se trouve défait et peuvent influencer celui de demain, encore à trouver.

Un exemple significatif : la limitation des armements stratégiques. L'Union soviétique presse les Etats-Unis d'inclure dans le total des armes à plafonner non seulement l'arsenal américain, mais les forces nucléaires française et britannique. Elle les presse également de ne pas fournir à leurs alliés des missiles de croisière ou de ne pas les aider à s'en procurer. Or la France désire en fabriquer, et des contacts avec le Pentagone lui seraient utiles. L'Allemagne, de son côté, souhaite obtenir une vingtaine de Cruise ; une note écrite de Washington décline sa demande, pour le moment.

Que cherche le Kremlin ? A faire en sorte que l'Amérique ne contourne pas l'accord de Vladivostok de novembre 1974 en renforçant la puissance militaire de ses partenaires. Cet accord, on le sait, expire au début d'octobre. Mais la négociation du prochain, quoique difficile et aléatoire, révèle un durcissement des Super-Grands envers les pays non participants. Jusqu'à la fin de l'an dernier, l'administration américaine, alors républicaine, tenant compte des réserves exprimées par Paris, Londres et Bonn, avait ajourné la discussion de la « clause de non-contournement ». Au contraire, le président Carter, relève une personnalité européenne, agit « comme s'il admettait la logique des exigences soviétiques et se montrait désireux de leur donner satisfaction ».

L'océan Indien est le théâtre d'une autre négociation américano-soviétique susceptible de réduire l'influence des alliés de Washington. En mars 1977, l'U.R.S.S. a obtenu de M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat de M. Carter, la création d'un comité bilatéral chargé de « *diminuer les tensions* » dans cette partie du globe. Le 22 juin, lors de la première réunion du comité, elle a demandé aux Etats-Unis des retraits plus importants que les siens afin de prendre en compte non seulement la puissance américaine dans les zones voisines (Pacifique), mais la présence aéro-navale de la France et de l'Australie.

Concrètement, Moscou désire la suppression de la base américaine de Diego-Garcia, louée aux Anglais, et l'allègement de la flotte française de l'océan Indien. Or celle-ci protège les départements et territoires d'outre-mer ainsi que les lignes de communication avec le golfe Persique. On pourrait également citer les projets des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. concernant l'interdiction des essais nucléaires sans contre-partie suffisante en matière de désarmement général et contrôlé.

Quelles sont les chances de la France d'imprimer aux événements une tournure moins restrictive pour elle-même autant que pour l'Europe ? La volonté d'indépendance très nette de la nation, le fait que le Trésor public n'est plus à la merci des crédits gouvernementaux étrangers constituent incontestablement de précieux atouts. Longtemps on assura que seul le général de Gaulle savait les mettre en valeur. En réalité, le président Pompidou les utilisa aussi fermement, bien que certains ne l'aient admis qu'après sa mort. Même Valéry Giscard d'Estaing, malgré son attirance pour l'Amérique, sa répugnance aux éclats et de regrettables maladresses, défend mieux l'héritage que ses censeurs ne le disent.

Quand l'équipe Carter voulut créer à l'OTAN un comité spécial chargé de préparer la conférence est-ouest de Belgrade, l'Elysée s'y opposa. C'eut été, en effet, amputer la concertation politique des Neuf d'un sujet majeur sur lequel les Européens n'approuvent pas tous les méthodes de la Maison Blanche. Le 20 juin, d'autre part, le gouvernement français refusa une standardisation atlantique des armements, qui risquait de privilégier les Etats-Unis et surtout de compromettre l'avenir d'une industrie militaire européenne harmonisée. Enfin, les liens avec la Chine, au lieu de s'affaiblir, comme le Kremlin l'aimerait, se développent, ainsi qu'en témoignent la visite en France d'une délégation militaire de Pékin et divers pourparlers commerciaux.

Sans sous-estimer ces actions ou réactions, on doit cependant souligner que, pour la France, la véritable nouveauté réside dans le « *nein* » du chancelier Schmidt à l'Amérique en plusieurs occasions. Qu'il s'agisse des ventes de centrales nucléaires à l'étranger, des surrégénérateurs ou des « balances dollar », la République fédérale mène une politique proche de celle de Paris et souvent coordonnée. Parallèlement, la France et l'Angleterre se battent, à travers l'avion Concorde, en faveur de la technologie européenne de demain. Les Neuf, de plus, ont des vues quasiment communes en ce qui concerne notamment la détente avec l'Est et la recherche d'un règlement israélo-arabe. Force est donc de constater que l'Europe pose à l'Amérique, comme à l'U.R.S.S., certains problèmes inédits là où beaucoup se contentaient de tout expliquer par les foucades de la Vᵉ République. Bref, la France, bien qu'elle ne soit pas toujours suivie, se sent infiniment moins solitaire.

* * *

Mais deux limites fondamentales apparaissent. D'abord, on l'a vu, les Super-Grands essaient d'élargir leur emprise, pas seulement de la maintenir. La métamorphose de l'univers est assez avancée pour qu'ils rencontrent des résistances ou des refus ; elle ne l'est pas suffisamment pour qu'ils cessent de se sentir au-dessus des autres. Au demeurant, aucun système de remplacement n'existe. On observe des efforts souvent clairvoyants ; ils restent toutefois espacés, modestes, éparpillés.

Ensuite, le passage d'une politique française de grandeur nationale à une concertation fréquente au sein des Neuf modifie les habitudes de la Vᵉ République de type gaulliste. Comment, en effet, exiger à la fois que l'Europe parle haut afin d'être entendue et que son discours s'inspire essentiellement des seuls arguments de la France ? Vaut-il mieux risquer de ne rien modifier tout seul à l'échelle mondiale plutôt que d'organiser un pouvoir confédéral européen, avec les compromis communautaires qu'il implique ?

Ces questions appellent une volonté politique non seulement de la France, mais encore de tous ses partenaires, en premier lieu de l'Angleterre et de l'Allemagne. A défaut, ce serait favoriser le jeu des Super-Grands.

RENÉ DABERNAT.

AFRIQUE

Rhodésie

REJETANT LE PLAN ANGLO-AMÉRICAIN

MM. Mugabe et Nkomo exigent le démantèlement de l'armée rhodésienne

Après avoir procédé à une analyse critique du plan anglo-américain de règlement de la crise rhodésienne, MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, dirigeants du Front patriotique, en ont rejeté mercredi les dispositions essentielles (*le Monde* du 14 septembre).

Au cours d'une conférence de presse donnée à Maputo (Mozambique), M. Mugabe a estimé que rien dans les propositions anglo-américaines n'indiquait concrètement que le régime blanc de Salisbury « *serait éliminé physiquement et totalement* ». Il s'est élevé contre les pouvoirs dont Londres et Washington veulent investir le commissaire-résident britannique, contre le maintien des forces de police rhodésiennes et contre la présence d'une force des Nations unies qui « *aiderait la Grande-Bretagne à rétablir son pouvoir colonial* ».

A Lusaka, M. Nkomo, qui venait de Maputo, où il s'était rendu pour étudier le plan anglo-américain avec M. Mugabe, en a également rejeté les points « *inacceptables* », précisant que la lutte de libération se poursuivrait jusqu'à l' « *indépendance véritable* ».

Aucun des deux dirigeants nationalistes n'a cependant fermé la porte à de nouvelles négociations avec le gouvernement britannique. M. Mugabe a même annoncé des « *contre-propositions* » dont copie a été remise au haut-commissaire britannique à Lusaka, M. Stephen Miles. Celles-ci préconisent notamment le démantèlement total de l'armée et de la police rhodésiennes.

D'autre part, M. Hastings Banda, président du Malawi, a échoué dans sa tentative de réconciliation des deux factions nationalistes noires modérées de Rhodésie.

Enfin, onze civils, sept combattants nationalistes et deux membres des forces rhodésiennes de sécurité ont été tués au cours des dernières vingt-quatre heures, a annoncé, mercredi 14 septembre, un communiqué officiel publié à Salisbury. — *(A.F.P., Reuter)*.

Algérie

LE QUOTIDIEN ALGÉRIEN « AL CHAAB » : les musulmans français sont des traîtres à l'Algérie.

Alger *(A.F.P.)* — Dans un éditorial publié mercredi 14 septembre, en réponse, semble-t-il, aux protestations du Front national des rapatriés français de confession islamique et du Groupe de défense des intérêts musulmans français (*le Monde* du 14 septembre), le quotidien algérien *Al Chaab* dénonce la campagne de la « presse droitière » française en faveur des musulmans français et justifie le refus des autorités algériennes d'accorder à ceux-ci le droit à la libre circulation entre la France et l'Algérie.

Mettant sur le même plan les anciens harkis et les opposants au régime d'Alger installés à l'étranger, *Al Chaab* déclare notamment : « *Le peuple algérien a banni à jamais de ses rangs tous ceux qui se sont dressés contre sa volonté pour se mettre au service de ses ennemis (...). Tous ceux-là sont également considérés comme des traîtres et ont de ce fait coupé le cordon ombilical qui les liait à l'Algérie, sa terre, son peuple, sa révolution et son histoire (...). Il est curieux que l'on découvre à ces traîtres quelque importance à chaque fois que l'on veut les utiliser contre l'Algérie.* »

CORRESPONDANCE

Pas de mission militaire française en Afrique du Sud

A la suite de la publication dans le Monde *du 24 août d'une lettre de M. A. Bouillon sur l'Afrique du Sud, M. D. Ruzié, professeur de droit aux universités de Paris, nous écrit :*

Il n'y a pas eu de « mission militaire française imposante » en avril-mai en République Sud-Africaine. Il s'agissait, non d'une mission « en villégiature », mais d'un voyage d'études entrepris par un groupe d'anciens auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale, composé de quelques officiers généraux (tous retraités, sauf un), de hauts fonctionnaires (voyageant à titre privé) et de cadres du secteur privé. Le responsable du groupe était un ministre plénipotentiaire en retraite, qui s'est exprimé à titre purement personnel, le voyage n'ayant aucun caractère officiel.

Je puis vous affirmer, pour avoir été un de ceux-là, qu'au cours de ce voyage plusieurs participants n'ont pas caché à leurs interlocuteurs qu'ils n'approuvaient pas la politique de discrimination raciale pratiquée en République Sud-Africaine. D'ailleurs, des militants socialistes ont participé à ce voyage et il serait bon que l'on sache que l'I.H.E.D.N. est ouvert à tous les courants de pensée, comme en témoigne la participation à la prochaine session d'un responsable syndical de la C.G.T.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le pape copte orthodoxe critique l'application intégrale de la loi coranique

De notre correspondant

Le Caire. — Le premier ministre égyptien, M. Mamdouh Salem, a rendu visite, fait exceptionnel, le lundi 12 septembre, à Chenouda III, pape copte orthodoxe. A cette occasion le chef de l'Eglise nationale d'Egypte aurait reçu des apaisements de la part de M. Salem au sujet des projets destinés à faire du droit coranique la source unique de la législation dans le pays.

Une foule fervente, estimée à plus de six mille personnes, avait assisté, le vendredi 9 septembre, à l'audience publique hebdomadaire de Chenouda III, en la cathédrale Saint-Marc du Caire. Cette réunion coïncidait avec la fin du jeûne de cinq jours décidé par le synode de l'Eglise nationale égyptienne, en signe de protestation contre les projets gouvernementaux d'application intégrale de la loi islamique.

Ce jeûne, dont la presse cairote n'a pas soufflé mot, paraît avoir été largement suivi par la communauté orthodoxe. Il constitue, compte tenu de sa signification politique, un événement sans précédent dans les annales modernes de la chrétienté d'Egypte. Dès avant la décision du synode, le gouvernement égyptien, qui compte deux ministres coptes, avait donné l'impression de jeter du lest en ce qui concerne le plan d'islamisation de la législation (*le Monde* du 6 septembre). Mais les coptes, qui ont aujourd'hui pour chef spirituel un homme énergique et jeune (il est à peine quinquagénaire), souhaitent obtenir l'abandon définitif du projet de loi prévoyant la peine capitale en cas d'apostasie de l'islam. Ce texte vise essentiellement les chrétiens devenus musulmans, revenant ensuite au sein de l'Eglise, car il n'y a pratiquement jamais de musulmans se convertissant au christianisme en Egypte.

Le pape Chenouda III a bien voulu répondre à nos questions.

« L'application intégrale de la loi islamique en Egypte risquerait-elle de léser les chrétiens de ce pays ?

— *De longue date la Chariah (loi coranique) est déjà partiellement appliquée aux coptes, notamment en matière de succession et de témoignage, mais certains aspects des nouveaux projets de loi sont potentiellement dangereux pour les chrétiens.*

— Votre Sainteté pense notamment à la peine de mort demandée pour les personnes ayant apostasié l'islam...

— *Par exemple. Jusqu'à maintenant, un chrétien converti à l'islam pouvait revenir sans pénalité légale au sein de l'Eglise. Socialement, il restait, certes, musulman aux yeux de l'islam, mais son retour personnel dans sa religion d'origine ne risquait pas de lui valoir la peine capitale, ce qui serait le cas si le projet de loi contre la redda (apostasie) était adopté par le Parlement.*

Très peu de conversions à l'islam

— Y a-t-il beaucoup de conversions à l'islam parmi vos fidèles ?

— *Il y en a très peu, et en tout cas beaucoup moins qu'on le dit. En général, il s'agit de questions de mariages ou d'intérêt. Selon la Chariah, un copte désirant épouser une musulmane doit faire sa profession de foi islamique. Jusqu'à présent, un chrétien converti à l'islam par mariage pouvait, une fois veuf, par exemple, revenir sans dommage dans sa foi originelle. Aux termes du projet de loi il encourait la peine de mort.*

— Il est notoire que l'Eglise copte ne fait pas de prosélytisme en milieu musulman. L'islam, en Egypte, observe-t-il la même réserve à l'égard des chrétiens ?

— *Depuis trois ans, lorsqu'un copte veut se convertir à l'islam, les autorités de cette religion, avant de recevoir sa profession de foi, ne l'adressent plus, comme par le passé, à un prêtre. Il ne nous est donc plus permis d'essayer de conserver notre fidèle dans sa religion d'origine.*

— Les coptes ont-ils des revendications politiques et sociales ?

— *Oui, examinez la situation générale en Egypte et elles vous sauteront aux yeux.*

— Le nombre de vos fidèles est un sujet permanent de discussion...

— *M'accueillant cette année à la Maison Blanche, le président Carter m'a lancé, en présence de l'ambassadeur d'Egypte à Washington : « Vous êtes le chef spirituel des sept millions de coptes égyptiens. » Je retiens également ce chiffre, en attendant les renseignements plus précis que m'apporteront mes prêtres. Le chiffre de deux millions et demi de chrétiens donné par le recensement officiel est une nokta (bonne plaisanterie), et ce sujet a été évoqué avec le premier ministre. Ce chiffre signifierait que nous n'avons pratiquement pas augmenté depuis une décennie. Or à Alexandrie, où nous avions une seule église en 1931, nous en avons aujourd'hui trente-sept. Au Caire, il y a maintenant cent cinq églises coptes contre soixante en 1959. Un demi million de coptes vivent dans le seul quartier cairote de Choubra, qui compte trente églises. Nous avons ordonné soixante-dix prêtres en cinq ans.*

— Vous obtenez donc plus facilement que par le passé le droit de construire des églises ?

— *Lorsqu'une autorisation tarde à nous être accordée et que des besoins spirituels se font sentir, nous commençons, sans plus attendre, à édifier le sanctuaire et, en général, le permis de construire vient par la suite...* »

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Iran

LA PRINCESSE ASHRAF ESTIME QU'ELLE A FAIT L'OBJET D'UNE TENTATIVE D'ENLÈVEMENT POLITIQUE

De retour à Téhéran, après avoir échappé à un attentat le mardi 13 septembre à Juan-les-Pins, la princesse Ashraf, sœur jumelle du Chah, s'est déclarée convaincue d'avoir été l'objet d'une tentative d'enlèvement faite par un commando d'opposants au régime.

La veille de l'attentat, le Chah avait précisément évoqué — dans une interview accordée au journal « Kayhan » — le problème de la guérilla urbaine. Il avait affirmé qu'il ne restait plus en Iran que cent à cent vingt « terroristes ». Il ajoutait qu'à la suite d' « ordres reçus de l'étranger » ceux-ci avaient décidé de mettre un terme à leurs attentats. Il avait encore indiqué que les opposants à son régime étaient des « communistes dépendant de Moscou ou de Pékin ».

Il a qualifié, d'autre part, de « bonnes » les relations irano-américaines, mais, faisant allusion aux difficultés qui ont surgi récemment dans la coopération militaire et nucléaire avec les Etats-Unis, il a déclaré : « Je réfléchirai à la manière de défendre au mieux nos intérêts. »

AMÉRIQUES

Colombie

Le couvre-feu est instauré à Bogota après la grève générale

Bogota (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le couvre-feu a été décrété pour une durée indéterminée dans la capitale colombienne, à la suite des affrontements et des scènes d'émeute auxquels a donné lieu, à Bogota et dans quelques autres villes, la grève générale du mercredi 14 septembre. Plusieurs personnes ont été tuées (de trois à sept, selon les agences) et de nombreuses autres blessées, soit à l'occasion d'affrontements entre grévistes et forces de l'ordre, soit lorsque la police a tenté d'empêcher les pillages de boutiques. Des sources officieuses, démenties par des milieux gouvernementaux, ont annoncé la mort de deux policiers. Un communiqué officiel précise que six cents arrestations ont été opérées.

Les quatre grands syndicats colombiens — tout ceux liés aux partis traditionnels, conservateur et libéral, que la centrale communiste et la C.G.T. d'extrême gauche — avaient appelé les travailleurs à cesser le travail pour protester contre l'inflation — 48 % ces dix-huit derniers mois — et demander des augmentations de salaires, allant jusqu'à 50 %. L'arrêt de travail a, semble-t-il, été largement suivi, en particulier dans la capitale, en raison, notamment, de la paralysie générale des transports en commun.

Le président Alfonso Lopez Michelsen, qui avait mobilisé plusieurs dizaines de milliers de soldats et de policiers pour la circonstance, a déclaré dans un discours radio-télévisé, que la grève avait été « *un échec total* », mais que des « *extrémistes* » en avaient profité pour se livrer à des actes de violence et de sabotage, notamment contre les moyens de transport. « *Nous ne céderons pas aux menaces de mutinerie* », a-t-il déclaré. Le président a toutefois indiqué qu'il était prêt à étudier la situation sociale avec les dirigeants syndicaux.

● *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., a adressé le 14 septembre, un message de solidarité aux travailleurs colombiens, à l'occasion de la grève générale. De son côté, la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), dont le siège est à Bruxelles, a demandé, dans un télégramme au président Lopez Michelsen, que soient appliquées dans son pays « *les conventions internationales de l'Organisation internationale du travail* (O.I.T.) *sur la liberté d'association et le droit à la négociation collective afin d'assurer une justice sociale et une démocratie véritable aux travailleurs et au peuple de Colombie* ».

Etats-Unis

L'« affaire Lance »

Le porte-parole de M. Carter commet un sérieux impair

De notre correspondant

Washington. — Le « petit Watergate » que devient ici l'« affaire Lance » commence à produire les mêmes effets sur la psychologie des responsables américains. Fatigués d'avoir à répondre chaque jour aux questions insidieuses des journalistes sur les activités de l'actuel directeur du budget avant son entrée à la Maison Blanche, M. Powell, porte-parole du président, a commis un sérieux impair mardi 13 septembre.

Apprenant d'une source non identifiée que le sénateur républicain Charles Percy, l'un des membres les plus actifs de la commission qui enquête sur M. Lance, aurait utilisé à des fins personnelles l'avion de la compagnie Bell and Howell que M. Percy présidait jusqu'en 1966, M. Powell s'empressa de téléphoner à un journaliste du *Chicago Sun Times* pour lui glisser ce « tuyau ». Espérait-il qu'un article discréditant un personnage important de la commission du Sénat blanchirait M. Lance, ou au moins créerait une diversion salutaire ? M. Powell s'en défend. Mais il est plus que raisonnable de le supposer. Ne reproche-t-on pas à M. Lance d'avoir, lui aussi, utilisé les avions de ses banques pour des voyages privés ou électoraux ?

Une erreur « inconvenante »

Toujours est-il que cette « fuite » organisée s'est transformée en déroute. L'accusation était fausse : la compagnie Bell and Howell n'a jamais possédé d'avion. En outre, M. Powell ayant oublié de préciser au journaliste de Chicago que l'information n'était pas officielle, celui-ci a commencé son article de la manière suivante : « *Dans une offensive de type guérilla visant à discréditer l'un des détracteurs du directeur du budget, la Maison Blanche a diffusé, hier, des allégations selon lesquelles le sénateur Percy s'est engagé dans des activités douteuses.* » Suivait une citation directe de M. Powell.

Penaud, le porte-parole du président a dû téléphoner mercredi 14 septembre au sénateur Percy pour présenter des excuses, après avoir été tancé, semble-t-il, par M. Carter lui-même. Il a avoué aux journalistes, qui n'en attendaient pas tant, avoir commis une « *erreur regrettable, inconvenante et stupide* » (dumb). Ce repentir a fait bonne impression, au moins sur le sénateur Percy, qui a déclaré l'incident clos. Son collègue démocrate Ribicoff, président de la commission, a parlé de « *stupidité* », mais d'autres jugements ont été plus sévères : un sénateur a évoqué de « *sales trucs* » (dirty tricks), comme au temps de M. Nixon, tandis que M. Baker, chef du groupe républicain au Sénat, a dit : *L'etat d'esprit qui règne à la Maison Blanche m'inquiète, tout comme m'inquiétait l'état d'esprit qui y régnait du temps de Nixon.* »

C'est bien de cela qu'il s'agit en effet. L'affaire Lance s'étend progressivement à d'autres aspects et à d'autres personnes que le directeur du budget, au fur et à mesure que les enquêteurs précisent la question : qui savait quoi et quand ?

Il est apparu que trois membres de l'équipe du président avaient eu connaissance, dès le mois de janvier 1977, avant la confirmation de la nomination de M. Lance par le Sénat, d'un rapport du F.B.I. relevant les pratiques financières douteuses du candidat. Aucune de ces trois personnes, parmi lesquelles figurent M. Powell lui-même et M. Jordan, chef d'état-major de la Maison Blanche, ne jugea utile d'alerter le président ou le Sénat, ce qui leur est reproché aujourd'hui. Il apparait aussi que M. Lance a bénéficier de la complaisance de certains fonctionnaires pour faire arrêter ou suspendre, à la veille de sa nomination à la Maison Blanche, diverses enquêtes ou sanctions prises contre les banques qu'il dirigeait. — M. T.

ASIE

Chine

VOULANT « VIVRE ENCORE VINGT ANS »

M. Teng Hsiao-ping n'est pas candidat au poste de premier ministre

De notre correspondant

Pékin. — M. Teng Hsiao-ping continue allégrement de défrayer par ses petites phrases la chronique politique pékinoise. A des visiteurs japonais qui lui demandaient, mercredi 14 septembre, s'il pensait être nommé premier ministre lors de la prochaine session de l'Assemblée nationale populaire, il a cru bon, en effet, de laisser entendre qu'il n'était pas candidat à ce poste (dernière édition du *Monde* du 15 septembre). « *Je veux rester un assistant*, a-t-il dit. *Le travail de premier ministre est très dur, il y a des gens plus jeunes que moi et je voudrais vivre encore vingt ans.* »

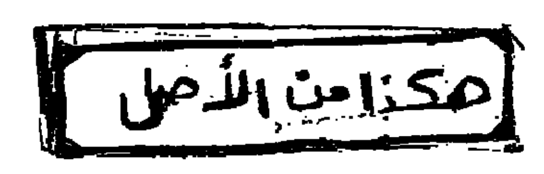
Dont acte... Encore qu'une petite phrase dans le rapport de M. Hua Kuo-feng, devant le onzième congrès, semblait précisément désigner M. Teng Hsiao-ping pour la succession de Chou En-lai. Selon ce rapport, en effet, c'est le président Mao lui-même qui avait chargé M. Teng Hsiao-ping, en sa qualité de vice-premier ministre, d' « *assurer la direction des affaires courantes* » en 1975, pendant la maladie de Chou En-lai. Un peu plus loin, dans le même rapport, on découvre même que M. Teng Hsiao-ping a, la même année, « présidé » les travaux du bureau politique.

Quant à l'âge, on prête à M. Teng Hsiao-ping des phrases tout à fait rassurantes sur son état de santé au moment de son second retour au pouvoir, au mois de juillet dernier.

A. J.

LA RÉPRESSION EN MALAISIE

Dans nos éditions datées 13 septembre, nous avons par erreur écrit qu'un garçon de treize ans avait été pendu en Malaisie. En fait, s'il y a bien eu une condamnation à mort, la sentence n'a pas encore été exécutée. Un débat juridique se poursuit à Kuala-Lumpur sur les possibilités de faire appel de la décision des juges. D'autre part, deux adolescents âgés de quinze ans, ayant eux aussi été trouvés en possession de munitions et arrêtés, risquent la peine capitale en vertu d'une législation qui exclut que soit pris en considération l'âge de personnes soupçonnées d'avoir porté atteinte à la sécurité.



AMÉRIQUES

La Bolivie mise au pas

II. — Six ans de "stabilisation"

La stabilité imposée par le général Banzer et l'appareil répressif de son régime a valu à la Bolivie, servie par une hausse considérable du cours de l'étain, d'attirer les investisseurs étrangers et de mettre un terme à la dégradation de son économie en réduisant l'inflation et en dégageant d'importants excédents. Toutefois, les classes déshéritées de la population, principalement la paysannerie, ne profitent guère d'une situation dont une minorité tire des bénéfices excessifs (« le Monde » du 15 septembre).

De notre envoyé spécial
JEAN-CLAUDE BUHRER

La Paz. — *« Nous sommes dans une impasse. Nous vivons sous un régime pour lequel la sécurité nationale tient lieu de philosophie, et où il n'y a place ni pour la démocratie, ni pour la loi, ni pour les droits de l'homme. C'est aussi l'un des régimes les plus « privés » que nous ayons jamais eus. J'emploie ce qualificatif aussi bien dans son sens de possession absolue que d'exclusion et de marginalisation de la nation. Les industriels et certains militaires ont constitué un véritable « bunker ». Principaux conseillers du président, ils dirigent non seulement l'économie, mais aussi la politique, l'administration et la diplomatie. Sur un plan plus large, il y a indubitablement connivence internationale entre les régimes militaires actuellement au pouvoir dans notre région. »*

Alors que la plupart des hommes politiques boliviens ont été contraints à l'exil ou réduits au silence, M. Luis Adolfo Siles Salinas est l'une des rares personnalités qui osent encore parler aujourd'hui à La Paz. Dernier président constitutionnel, il avait succédé, en avril 1969, au général Barrientos, mort dans un accident d'hélicoptère. Dès septembre de la même année, il devait être renversé par le coup d'Etat militaire du général Ovando. Depuis lors, il n'a cessé de réclamer le retour à l'ordre constitutionnel. En juin dernier encore, l'Association des droits de l'homme qu'il préside demandait le rétablissement immédiat des libertés politiques et l'organisation d'élections en 1978. Le gouvernement a répondu qu'il s'en tiendrait à son plan et qu'il n'y aurait pas de consultation populaire avant 1980.

Pour l'heure, et non sans risque, M. Siles Salinas se consacre activement à la défense des droits de l'homme. Déjà la commission épiscopale Justice et Paix, dont il fut le président, avait été amenée à suspendre ses activités. Si la répression s'est faite plus discrète et s'est apparemment quelque peu relâchée, elle n'en demeure pas moins présente. Ainsi, notre entretien avec M. Siles Salinas a été un instant interrompu par l'arrivée d'un modeste couple d'un certain âge. Leur fils avait été arrêté pendant la nuit et ils venaient demander aide et conseil à l'ancien président. Pour « combattre l'extrémisme », les organes de sécurité continuent d'appréhender arbitrairement ouvriers, paysans et étudiants.

La manière forte

Certes, depuis le changement d'administration à Washington, le régime militaire bolivien s'efforce de donner une meilleure image de lui-même à l'extérieur. Lors du récent passage à La Paz de Mme Patricia Derian, coordinatrice pour les questions des droits de l'homme au département d'Etat, le ministre de l'intérieur avait déclaré qu'il n'y avait, en Bolivie, qu'une cinquantaine de personnes détenues pour raisons politiques. De son côté, l'envoyé spéciale du président des Etats-Unis avait *« constaté une évolution vers un plus grand respect des droits de l'homme »*.

La manière forte n'en demeure pas moins le fondement du régime. En six ans de pouvoir, le général Banzer n'a pas lésiné sur les moyens pour neutraliser ses adversaires. Tortures et disparitions ont instauré la peur dans le pays, provoquant une dépolitisation sensible. Les activités des partis politiques et des syndicats ont été suspendues, et leurs principaux dirigeants ont été contraints de s'expatrier. Au moins cinq mille personnes ont ainsi pris le chemin de l'exil. Alors que la presse est en liberté étroitement surveillée, une trentaine de journalistes ont été expulsés.

Dans les mines, toujours occupées par les militaires, on ne s'est pas remis de l'impitoyable répression de la grande grève de juin 1976. Intervenant en force, l'armée avait d'abord encerclé les villages au-dessus desquels les avions passaient en rase-mottes. Puis elle coupa l'eau et l'électricité, et stoppa l'approvisionnement en denrées alimentaires. Des familles furent expulsées de leurs logements, des listes noires établies et une cinquantaine de responsables syndicaux déportés au Chili.

Le coup d'Etat du 21 août 1971 avait déjà été d'une extrême brutalité. A Santa-Cruz, d'où était parti le mouvement, trois cent quatre ouvriers et étudiants furent parqués à l'université. Seuls soixante-dix en sortirent vivants. Le colonel Hugo Banzer Suarez avait disposé, d'emblée, de solides appuis intérieurs et extérieurs. Son entreprise répondait à l'attente de la bourgeoisie agro-industrielle de Santa-Cruz, menacée dans ses intérêts par les réformes du général Torres. D'autre part, les Etats-Unis et le Brésil n'étaient pas mécontents d'un changement de gouvernement en Bolivie.

Se révélant habile manœuvrier, le général Banzer a réussi à surmonter les obstacles qui se sont dressés sur son chemin. Complots, tentatives de coup d'Etat, grèves et explosions de mécontentement populaire s'étaient pourtant succédé pendant les premières années de son régime. Après avoir rompu avec le Mouvement nationaliste révolutionnaire et la Phalange socialiste d'extrême droite, qui lui avaient prêté leur concours à ses débuts, il a vu se rétrécir l'assise politique de son pouvoir. Devenu de plus en plus tributaire des forces armées, il a su éloigner ses éventuels rivaux, ou se concilier leurs bonnes grâces en leur accordant des satisfactions matérielles. Alors que le salaire moyen d'un travailleur ne dépasse guère cinquante dollars par mois, les officiers supérieurs toucheraient des soldes de mille dollars et plus. Enfin et surtout, la conjoncture favorable lui a valu le soutien actif des principaux secteurs économiques.

Le « corridor » bolivien

Pour mobiliser l'opinion, le général Banzer s'était fait un point d'honneur de restituer à la Bolivie un accès à la mer. En effet, depuis la guerre du Pacifique, en 1879, où le Chili leur a enlevé la province d'Antofagasta, les Boliviens ne se sont jamais résignés à la perte de tout débouché sur l'océan et cet épineux problème n'a cessé d'envenimer les rapports entre les deux pays. Un premier contact entre les généraux Banzer et Pinochet avait été établi en 1974, à Brasilia, sous les auspices du général Geisel. Ensuite, les deux chefs d'Etat s'étaient retrouvés à la frontière pour décider à la fois de rétablir des relations diplomatiques après treize ans d'interruption et d'ouvrir des négociations en vue de permettre à la Bolivie d'accéder à la mer.

L'amorce d'une solution avait semblé se dessiner l'année dernière, quand le Chili avait proposé à la Bolivie de lui céder un « corridor » au nord d'Arica, à la frontière péruvienne. Mais en échange, il lui demandait un territoire de la même superficie. Le Chili s'adressa également au Pérou pour obtenir son accord, conformément au traité de 1929. Dans un premier temps, le gouvernement bolivien s'empressa d'accepter globalement la proposition chilienne. Sans rejeter formellement le principe d'un corridor bolivien, le Pérou suggéra la création d'un territoire à souveraineté partagée entre les trois pays à son extrémité au bord de la mer. Mais aussi bien le Chili que la Bolivie ont refusé de prendre en considération la contre-proposition péruvienne. L'opinion bolivienne s'est également résolument opposée à toute idée d'échange territorial avec le Chili. Sentant le vent, le général Banzer s'est alors empressé de faire marche arrière.

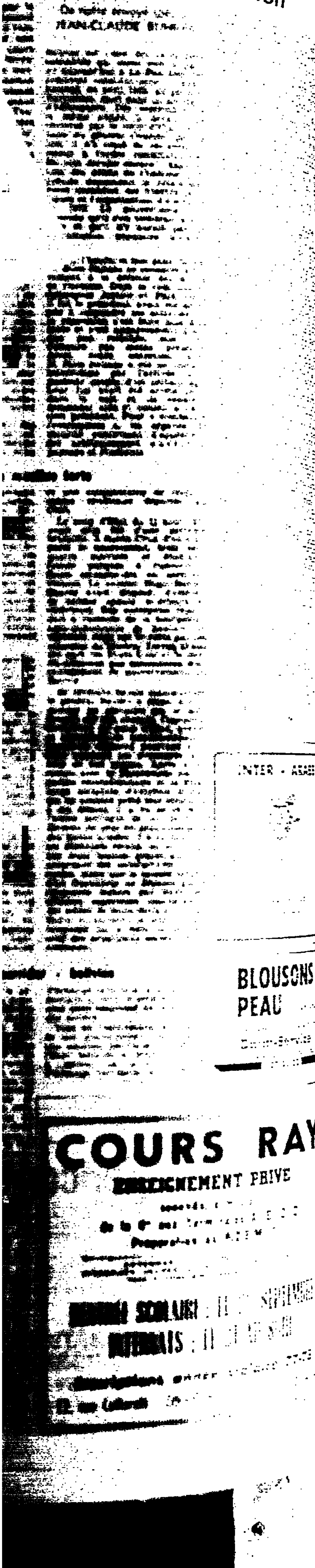
Tout en réaffirmant la volonté de son gouvernement de trouver une solution pacifique, le chef de l'Etat bolivien a invité le Chili à retirer sa proposition d'échange territorial et le Pérou à renoncer à sa suggestion de créer une zone de co-souveraineté. Aucune des deux capitales intéressées n'ayant répondu, les pourparlers sont au point mort. Si la tension qui régnait au début de l'année à la frontière entre le Chili et le Pérou est retombée, on peut nourrir quelque scepticisme sur les chances qu'a la Bolivie d'obtenir satisfaction dans un proche avenir. L'affaire aura cependant servi de prétexte à des achats d'armes et à l'élaboration d'un plan de modernisation de l'armée bolivienne. La Bolivie reçoit une aide militaire américaine de 23 millions de dollars par an, la troisième en importance d'Amérique latine et la plus élevée par habitant.

Ayant mis une sourdine à ses velléités d'accès à la mer, le général Banzer donne maintenant la priorité à son plan de *« normalisation institutionnelle »*. Dans un document publié à la fin de l'année dernière, les forces armées avaient déjà indiqué les grandes lignes de leurs intentions politiques. Pour justifier leur maintien au pouvoir, elles estiment que le *« moment historique »* les appelle à *« être le moteur et la direction organisée aussi bien du développement que de la sécurité nationale »*. Lors de l'inauguration en juin dernier de la fonderie de Vinto, le général Banzer a réaffirmé que la Bolivie s'engagerait dès 1980 dans un processus d'*« institutionnalisation démocratique »*. Il en a aussitôt indiqué les limites. Faisant le procès de ce qu'il a appelé la *« fausse démocratie des partis »*, il a déclaré qu'il souhaitait créer *« une nouvelle démocratie, avec la participation réelle des paysans et des ouvriers »*. Selon des rumeurs qui circulent à La Paz, le principal candidat aux prochaines élections présidentielles pourrait bien être le général Banzer lui-même, qui saisirait ainsi l'occasion de devenir *« président constitutionnel »*.

Devant le vide laissé par les partis, l'Eglise tend à assumer la responsabilité de l'opposition. Dans une mise en garde à peine voilée, la conférence épiscopale a tenu à rappeler que *« quelle que soit la forme du pouvoir, il devra être soumis à des contrôles institutionnels garantissant son adaptation au bien commun et prévenant des excès dans lesquels peuvent facilement tomber les systèmes personnalisés ou de groupes »*. *« L'absence d'agitation n'est pas l'ordre chrétien »*, ajoutent les évêques. Il est vrai que la vertu séculaire, en Bolivie, est sans aucun doute la patience. Comme nulle part ailleurs, on y sait attendre. Mais sur l'Altiplano les vents tournent parfois brusquement...

FIN

هكذا من الأصل


livie mise au pa...
Six ans de "stabilisation"
BLOUSONS PEAU
COURS RAY
ENSEIGNEMENT PRIVE

le livre de la rentrée



Marcel Pagnol au lycée de Marseille en 1909. Il se trouve au 3e rang, le deuxième à partir de la gauche. A côté de lui, à sa droite, Albert Cohen.

MARCEL PAGNOL

de l'Académie française

Le Temps des Amours

La suite et la fin de ses extraordinaires souvenirs d'enfance.

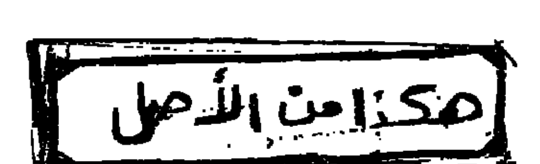
La critique et le public, unanimes, ont salué en lui le plus grand de nos écrivains populaires, le plus populaire de nos grands écrivains.

Plus émouvant qu'un poème.

Plus amusant qu'une comédie.

Un livre unique au monde, à la gloire de nos écoles, de nos collèges, de nos lycées.

JULLIARD



Les positions de départ

M. Mitterrand : aucune de nos divergences ne me paraît irréductible

Dans l'exposé liminaire qu'il a prononcé à l'ouverture de la réunion, M. François Mitterrand a exprimé le vœu que les travaux *« soient couronnés de succès »*. Le premier secrétaire du parti socialiste a énuméré les facteurs de *« la crise politique du monde capitaliste »* à laquelle, déclare-t-il, *« nous ne pouvons répondre que par d'autres valeurs politiques, économiques et morales »*.

Il poursuit :

» Sachons discerner à travers l'impatience et l'inquiétude d'aujourd'hui, le sentiment d'espérance qui porte la majorité de notre peuple. (...)

» Mais cette espérance est fragile car elle a été trop souvent déçue dans le passé. Soyons conscients que des discours et des écrits largement répétés et diffusés émanant d'un parti de la gauche et mettant en cause la volonté de transformation sociale d'un autre parti de la gauche risquent d'entamer cette espérance. Ne peut-on mener un légitime et large débat sur les moyens, sans jeter systématiquement la suspicion sur les intentions et les orientations fondamentales, sans douter de la fidélité à des engagements réciproques pris devant le peuple français ? »

« Un acquis déjà fort important »

Le leader du P.S. a alors ajouté :

« Si l'on tient compte et du contrat qui nous lie, je veux dire le programme commun de gouvernement, et des travaux de nos négociateurs avant l'été — que je tiens à saluer pour les résultats auxquels ils sont parvenus. — nous disposons d'un acquis déjà fort important. Nous sommes tous d'accord sur la nécessité de mesures économiques et sociales à prendre dès l'entrée en fonction du gouvernement de la gauche, à la fois pour assurer la relance de la production, à partir de la consommation populaire, et pour corriger les injustices sociales les plus rudes ; le SMIC sera relevé ; les allocations familiales augmentées ; les retraites et le minimum vieillesse accrus ; la durée du travail et l'âge de la retraite abaissés.

» Sans cela, rien par la suite ne serait possible du point de vue de l'efficacité économique comme de la confiance populaire.

Nous voulons tous entreprendre, dès les premiers mois, les transformations structurelles sans lesquelles les mesures immédiates perdraient progressivement leur efficacité. Il faut adopter une réforme fiscale qui, à partir de l'élimination de la fraude, de l'imposition des grandes fortunes, de la suppression d'exonérations et d'avantages injustifiables, resserre l'éventail des revenus et supprime les inégalités. Il faut étendre le contrôle des travailleurs et introduire la démocratie dans l'entreprise dans la perspective de l'autogestion, à la fois en stimulant une véritable négociation sociale entre syndicats et patronat et en faisant voter de nouvelles dispositions législatives, notamment sur les comités d'entreprise et les comités d'hygiène et de sécurité. Il est indispensable de mettre en place, et le plus tôt possible, des régions élues au suffrage universel et désignant leur exécutif, qui contribueront à un développement économique décentralisé, notamment par la planification démocratique. Oui, la nationalisation déjà décidée du secteur bancaire et des neuf grands groupes industriels doit intervenir dans les meilleurs délais — et j'insiste sur cette exigence de rapidité — afin de réduire le pouvoir exorbitant exercé dans la vie nationale par une minorité qui cumule les privilèges, de satisfaire les aspirations des travailleurs à de meilleures conditions de vie et à un autre partage des responsabilités, et de contribuer à un développement rapide des investissements en fonction des priorités de l'emploi et de la balance des paiements.

Nous voulons tous engager le pays dans un processus de transformations profondes : relance économique et justice sociale, démocratisation immédiate dans l'ordre économique et politique, décentralisation notamment au profit des régions, nationalisations et planification démocratique indispensables à la maîtrise par la collectivité nationale de son devenir, extension et défense des libertés.

» C'est à partir de ce fonds commun que nous devons maintenant examiner nos divergences, a indiqué M. François Mitterrand. Elles ne sont pas négligeables. Si l'on prend en compte les discours tenus ces dernières semaines, elles ne cesseraient même de croître, allant sensiblement au-delà du relevé établi par nos négociateurs à la fin du mois de juillet. Pour ma part, aucune ne me paraît irréductible pourvu que l'on reste fidèle aux orientations que nous avons déterminées ensemble et que nous avons présentées ensemble aux Français lors des grandes confrontations électorales de ces dernières années : législatives, présidentielles, cantonales, municipales. Sur certaines d'entre elles, je veux d'emblée exposer le point de vue du parti socialiste, tel qu'il résulte de délibérations collectives approfondies. »

Les mesures sociales : « Nous sommes fidèles au réalisme du programme de 1972 »

« D'abord le chiffrement des mesures sociales immédiates. Ce qui importe, c'est que l'on aboutisse à une augmentation réelle du pouvoir d'achat, et non pas nominale. C'est que notre politique ne se traduise pas par un excès d'importations par rapport à notre capacité d'exportation. C'est qu'une augmentation trop forte et trop soudaine des charges des entreprises, surtout des petites et des moyennes, ne provoque pas des dizaines de milliers de faillites créant de nouveaux problèmes de chômage. L'appareil de production répond nécessairement avec un certain retard à l'augmentation de la demande tandis qu'un décalage est inévitable dans la perception de ressources nouvelles. Et les moyens nouveaux que nous donneront les nationalisations et le Plan ne pourront pas avoir leur pleine efficacité tout de suite. Notre vigilance doit être d'autant plus vive que les ambitions de notre projet politique sont considérables. Nous n'allons pas au pouvoir pour réaliser une expérience à durée limitée, mais pour amorcer un changement dont certaines dimensions ne peuvent apparaître qu'avec le temps.

» C'est pourquoi nous, socialistes, proposons que le SMIC soit porté à 2 200 F au moins en mars 1978. Ce minimum étant fixé parce que nul ne sait l'inflation qui sera enregistrée d'ici là et qu'il conviendra de fixer le chiffre exact dans le cadre d'une grande négociation sociale.

» Cette augmentation immédiate du SMIC contribuera à réduire l'éventail des salaires. La réduction de cet éventail est nécessaire. Mais elle doit être parallèle à celle des revenus. En même temps, il faut conserver à la négociation sur les salaires sa souplesse. Voilà pourquoi nous jugeons irréaliste et contraire, en définitive, à l'intérêt des salariés de fixer comme objectif à cinq ans un éventail des salaires de 1 à 5 qu'aucun pays n'a atteint. En disant cela, c'est-à-dire en récusant le chiffre de 1 à 5, nous sommes fidèles au réalisme du programme commun tel que nous l'avons ensemble signé. »

Nationalisations : « Il ne sagit pas d'étendre le capitalisme d'État »

« En ce qui concerne les nationalisations, le transfert à l'Etat des actions des banques, des sociétés d'assurances et des neuf groupes cités par le programme commun de gouvernement, ainsi que celles de leurs filiales dont le capital ne dispose plus d'aucune marge d'autonomie, dotera la collectivité du pouvoir de décider de l'organisation et du développement dans l'ensemble des groupes concernés. Mais il ne s'agit pas d'étendre le capitalisme d'Etat (ou même de le transformer en socialisme d'Etat). Pour donner un véritable contenu démocratique aux nationalisations, il sera possible et nécessaire de modifier la composition des conseils d'administration des filiales, et de mettre en place une planification économique et sociale impliquant un certain nombre de restructurations qui devront être soumises à la discussion publique, notamment avec les travailleurs. Toute autre méthode impliquerait des délais supplémentaires, alors que nous avons besoin d'un secteur d'économie publique qui soit le plus rapidement possible en état de répondre aux impulsions de la politique économique.

» Pour le parti socialiste, la liste des groupes à nationaliser a un caractère précis et correspond strictement aux engagements pris. Les nationaliser, c'est transférer les actions à la nation en indemnisant les actionnaires selon les termes du programme commun.

» Le pouvoir politique doit s'intéresser aussi à tous les secteurs industriels dont la survie est vitale pour les travailleurs et l'économie française. Dans ce domaine comme dans les autres, nous entendons appliquer tout le programme commun, rien que le programme commun. Ainsi, nous sommes convaincus que pour la sidérurgie qui, le programme commun mené à bien, pourra faire l'objet à terme d'une appropriation sociale, la transformation des créances publiques en prises de participation fournit dès maintenant les moyens indispensables d'intervention et de démocratisation sans faire payer par les contribuables les erreurs des capitalistes.

» En matière de fiscalité, des divergences subsistent sur les taux à appliquer et, pour l'impôt sur le capital des sociétés, sur l'assiette exacte de l'impôt. L'impôt sur les grandes fortunes doit, à notre sens et comme son nom l'indique, frapper les grandes fortunes et elles seules. Nous disons : à partir de 2 millions, soit 200 millions de francs anciens. Quant aux taux, pourquoi ne pas s'inspirer de l'expérience des autres pays où cet impôt existe ? L'impôt sur le capital des sociétés, s'il doit contribuer à assurer le financement des dépenses de l'Etat, ne doit pas être anti-économique et pénaliser tout investissement. C'est pourquoi nous proposons de le prélever sur la richesse des entreprises, déduction faite de leurs dettes. Toute autre solution arrêterait l'investissement, et donc l'emploi et la croissance. »

Défense et nucléaire : quatre critères

A propos des problèmes de la défense et de l'armement nucléaire, le premier secrétaire du P.S. a déclaré :

« Les bases de l'accord conclu entre les « quinze » devraient naturellement constituer aussi les bases de notre accord final. Si toutefois aucun des trois partis ne remet en cause, comme cela a pu sembler le cas, l'accord conclu par le groupe de travail. Il s'agit donc de retenir essentiellement quatre critères. Le premier est que l'objectif du gouvernement de la gauche restera la renonciation à l'arme nucléaire française sous quelque forme que ce soit. Le deuxième est que le désarmement général sera recherché par ce gouvernement qui agira pour qu'une conférence internationale soit au plus tôt réunie à cette fin.

» Le troisième, que notre armement nucléaire sera, en attendant, maintenu en état. Le quatrième, que la décision finale appartiendra aux Français, le gouvernement de la gauche s'engageant sur la politique de défense qu'il aura définie, compte tenu des résultats — que nous ignorons par définition — de cette négociation internationale. »

M. François Mitterrand a conclu :

» Voilà tracée notre position quant aux débats en cours. Dans ce cadre, nous sommes disposés à faire tout ce qui sera nécessaire pour parvenir à un accord. Certes, nous aurions pu souhaiter que la discussion concernât, outre les revendications immédiates et fondamentales des travailleurs, davantage aussi les relations de l'Etat et des citoyens, de la société et de l'individu, du travailleur et de l'entreprise. A notre sens, une décentralisation immédiate et audacieuse s'impose (...).

» de même, la réflexion et la proposition politiques doivent faire toute leur place à la diffusion du savoir, au développement de la recherche, à l'étude des conséquences qu'entraîne la multiplication des applications de la science. De même, parce que la ville composera désormais l'environnement de huit Français sur dix, il nous faut inscrire la ville et l'habitat au cœur de notre réflexion politique. De même, parce que l'homme est, pour la première fois, en mesure de maîtriser les forces de la nature, notre programme politique doit veiller à dominer son propre pouvoir afin de protéger les équilibres fondamentaux sans lesquels il se détruit lui-même ou se condamne à des modes de vie insupportables. A cet égard, prétendre doubler ou plus le chiffre actuel du taux de croissance (3 %) supposerait, nous le disons nettement, un effort excessif. Si on devait en effet pousser plus qu'il ne convient l'intensité de la croissance et dans les mêmes termes que la société capitaliste, on demanderait en fait aux travailleurs de renoncer à des aspirations sociales et culturelles indispensables.

» Nous, socialistes, ne le voulons pas. Car nous ne voulons ni gérer la crise ni la troquer pour une autre crise. La croissance doit donc, dans les prochaines années, d'une part s'établir dans des limites raisonnables et d'autre part changer de contenu (...).

» Malgré les difficultés placées sur notre route, nous, socialistes, avons tout mis en œuvre pour que les travaux d'actualisation aboutissent. Nous avons refusé surenchère et démagogie. Nous avons dit et nous disons non aux procès d'intention qui rappellent de fâcheuses époques, non à une polémique dont nous ne portons pas la responsabilité et dont nous disons sans ambages qu'elle sert les intérêts de la droite.

» Aujourd'hui, après le temps de la discussion, vient celui de la décision. A six mois des élections législatives, la majorité de notre peuple attend cette décision et l'espère positive. Les partenaires de l'union de la gauche sont investis d'une espérance immense, d'une immense responsabilité. Elles nous imposent de réussir.

M. Marchais : nous ne cherchons pas à négocier un second programme commun

De son côté, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. a dit :

« L'esprit qui nous anime aujourd'hui est celui qui nous animait déjà au mois d'avril dernier lorsque nous vous avons proposé de discuter de l'actualisation du programme commun adopté par nos formations en 1972. Notre souci est en effet inchangé : si les orientations et dispositions fondamentales du programme de 1972 gardent tout leur prix, il est nécessaire d'adapter ses objectifs et ses moyens aux besoins actuels de notre pays, de ses travailleurs, de son peuple. Il faut donc définir précisément les mesures indispensables pour garder au programme commun, en 1978, la valeur mobilisatrice et transformatrice qu'il avait en 1972.

» A la mi-mai, nous nous sommes mis d'accord pour entreprendre cette nécessaire actualisation.

» Nous avons désigné quinze négociateurs, et ceux-ci ont travaillé pendant deux mois.

» Leur travail a permis de dégager un certain nombre de points d'accord. En même temps, des divergences importantes n'ont pu être surmontées. Les « quinze » étaient donc convenus que les représentants de nos trois partis poursuivraient les contacts, afin de chercher à résoudre ceux des problèmes qui pouvaient encore être résolus et, de ce fait, préparer la rencontre d'aujourd'hui dans les meilleures conditions.

» Comme on sait, François Mitterrand, vous ne l'avez pas voulu, et vous vous êtes opposés à la poursuite de la discussion.

» Nous nous trouvons donc aujourd'hui en présence d'un certain nombre de problèmes essentiels sur lesquels il existe des divergences sérieuses entre nous.

» Elles touchent aux mesures sociales, aux nationalisations, aux droits des travailleurs, l'impôt sur le capital, l'impôt sur les grosses fortunes, la réforme foncière, la défense nationale, les DOM-TOM, le calendrier d'application, les modalités de l'action gouvernementale.

» Nos positions sur ces questions vous sont bien connues, et elles ont été portées démocratiquement à la connaissance de notre peuple.

» Le comité central de notre parti nous a donné un mandat clair et précis : celui de travailler à la mise au point d'un programme commun bien actualisé, c'est-à-dire comportant tout ce qui est indispensable pour qu'il réponde aux espérances des travailleurs, aux exigences actuelles d'un vrai changement démocratique.

» Vous venons donc pour discuter, et pour discuter sérieusement. Nous souhaitons absolument aboutir. Naturellement, nous défendrons nos propositions, car nous sommes convaincus qu'elles sont conformes aux besoins populaires et nationaux, et aussi qu'elles sont la condition d'un changement qui ne soit ni illusoire ni éphémère. Nous sommes confortés dans cette conviction par le soutien que les travailleurs apportent à ces propositions. »

Sortir notre peuple de la misère et notre pays de la crise

« Nous ne mettons pour autant aucun préalable à la discussion. Nous entendons discuter vos propositions comme nous entendons voir discuter les nôtres — sans ultimatum, sans décréter à l'avance ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas, sans qu'on nous dise à l'avance (comme vous l'avez fait) « non, non et non ».

Un tel comportement — qu'a résumé un des secrétaires nationaux du parti socialiste en expliquant que celui-ci entendait « imposer sa volonté » aux communistes, — un tel comportement est absolument contraire à l'union. Et j'ajoute : contraire à la démocratie. Nous ne l'admettrons jamais.

» Il faut que les choses soient claires : veut-on, oui ou non, parvenir à un programme commun bien actualisé, mettant les solutions que nous proposons au niveau des exigences actuelles, prévoyant clairement l'ensemble des modalités d'application, ne laissant aucun problème dans l'ombre ou dans le flou, en un mot un programme commun efficace ? Nous, nous le voulons.

» J'y insiste, puisque vos déclarations, François Mitterrand, aboutissent à obscurcir cette question simple. Nous ne cherchons pas à négocier un « second » programme commun. Nous ne cherchons pas non plus à substituer un programme communiste au programme commun. Il suffit de prendre connaissance de nos propositions pour s'en convaincre.

» De même, il est contraire à la vérité d'affirmer que celles-ci remettraient en cause les grands équilibres du programme commun. Par exemple : la proportion des dépenses entraînées par les mesures sociales que nous proposons est la même par rapport au revenu national qu'en 1972.

» Quant au jugement que nous sommes amenés à porter sur vos positions, c'est une question qui n'est pas à l'ordre du jour de notre discussion. Vous nous reprochez de vous faire des « procès d'intention » ? Non, nous exprimons simplement notre opinion, en partant de faits connus de tous, comme nous vous reconnaissons le droit d'exprimer vos opinions — et vous ne vous en privez d'ailleurs pas.

» Nous sommes là pour examiner, les unes après les autres, les divergences que nous avons constatées et nous efforcer de les surmonter.

» A notre avis, il faut donc maintenant faire ce que nous n'avons pas pu faire au mois d'août, c'est-à-dire poursuivre la discussion sérieusement, dossier par dossier, question par question, dans un esprit constructif.

» C'est cette discussion qui permettra de mesurer la volonté de chacun d'entre nous de parvenir à un programme commun bien actualisé, capable de créer les conditions du changement en mars prochain et de mener à bien la politique vraiment nouvelle qui sortira notre peuple de la misère et notre pays de la crise. C'est ce qu'attendent les travailleurs, et nous sommes bien résolus à ne pas décevoir leur attente. »

M. Fabre : oui à la démocratie avancée non au capitalisme d'État et au collectivisme

M. Robert Fabre, pour sa part, a rappelé *« les deux raisons essentielles »* pour lesquelles le Mouvement des radicaux de gauche s'était engagé, en 1972, dans l'union de la gauche :

« La première est que, conscients de la nécessité de mettre un terme au trop long règne d'un gouvernement conservateur, les radicaux de gauche estimaient que seule l'union des formations de la gauche pouvait parvenir à vaincre la coalition de la droite, et d'améliorer la condition de vie des Français les plus défavorisés.

» La seconde est que l'annexe ajoutée au programme commun lui donnait la nécessaire tonalité radicale en mettant l'accent sur le rôle irremplaçable du secteur économique privé et sur la liberté d'entreprendre.

» Sans un tel engagement, qui a été aussi le vôtre, a-t-il déclaré, *nous n'aurions pu donner notre aval à un projet de société qui aurait pu nous entraîner vers plus de socialisme au prix de moins de libertés. »*

Le président du M.R.G. a alors ajouté :

« L'accord de 1972 était donc un bon accord. Nous avons défendu avec foi ce programme, en 1973, en 1974, et combattu avec la plus parfaite loyauté aux côtés des socialistes et des communistes.

» Nous n'avons pu, en ces deux occasions, emporter l'adhésion de la majorité des Français.

» C'est pourquoi nous avons estimé nécessaire d'actualiser et d'enrichir le programme commun. Nous avons été les premiers à le demander.

» Considérant qu'une partie de l'électorat, proche de nous, radicaux, avait hésité à nous accorder leurs suffrages par crainte d'une évolution vers le collectivisme, vers le centralisme bureaucratique, vers l'emprise excessive de l'Etat, nous avons demandé que par l'intégration de notre annexe dans le corps du programme soit soulignée davantage encore notre volonté de maintenir et de développer le secteur privé de l'économie, tant au niveau des entreprises industrielles que du commerce, des exploitations agricoles, des professions libérales.

» Nous avons souhaité aussi que soient parfaitement délimités les contours du secteur public, et que soient clairement écartées les craintes de nationalisation en chaîne ou « à la carte ».

» Nos propositions d'actualisation ont débordé ces domaines, et nous nous réjouissons de l'accueil favorable qui leur a été réservé concernant l'extension des libertés, l'agriculture, l'éducation, la protection de la nature, la lutte contre les pollutions, les énergies douces, etc.

» Nous sommes venus aujourd'hui avec la ferme intention de rechercher un accord.

» Mais nous devons d'emblée affirmer qu'accord, pour nous, ne peut signifier reniement.

» Le débat peut porter sur des points secondaires, sur des modalités d'application.

» Il ne peut en aucun cas remettre en cause l'essentiel de l'accord de 1972 et les engagements que parti socialiste et parti communiste ont pris à notre égard.

» Ce qui veut dire en clair : au plan économique, maintien à neuf du nombre des groupes à nationaliser, les prises de participation financières de l'Etat pouvant compléter l'action de contrôle.

« Il ne s'agit pas de bâtir un second programme commun »

» Par voie de conséquence, garantie du maintien dans le secteur privé de toutes les autres entreprises, écartant ainsi les menaces de nationalisation qui pourraient provenir de pressions exercées soit par le personnel de l'entreprise, soit par l'opinion. Le gouvernement devant être juge de cette opportunité.

» Au niveau du crédit, dont le contrôle global doit assurer l'efficacité de la lutte contre la spéculation, le maintien des banques de dépôt régionales (plafonnées et contrôlées) garantirait à la fois la décentralisation, la survivance d'un secteur privé du crédit type P.M.E. et surtout l'équilibre face aux banques étrangères.

» En agriculture, nous ne pouvons admettre que des offices fonciers puissent remettre en cause la propriété des terres par les exploitants agricoles. La démocratisation des SAFER et leur décentralisation permettront de résoudre le problème foncier agricole.

» En matière de politique sociale, nous sommes convaincus de la nécessité d'une meilleure répartition des revenus par réduction des insupportables inégalités actuelles.

» Mais en respectant l'équilibre général des mesures sociales et des mesures économiques.

» C'est pourquoi la fixation du SMIC et la politique de rétrécissement de l'éventail des revenus — et non pas des seuls salaires — devront, dès les premiers jours de notre accès au gouvernement, faire l'objet d'une négociation entre gouvernement, syndicats et chefs d'entreprises. C'est cela la concertation.

» Tels sont les points principaux sur lesquels nous serons fermes, ne transigerons pas, car nous avons pour mission de faire respecter ce qui constitue notre propre engagement, et qui, dans un passé récent, a reçu votre propre accord.

» Quant aux problèmes de défense, un accord nous semble possible sur les bases de la négociation du 28 juillet dernier. »

M. Robert Fabre a poursuivi :

« Il ne s'agit pas aujourd'hui de bâtir un second programme commun, alors que nous n'avons ni réalisé ni mis en route le premier, ni encore persuadé les Français de l'approuver.

» En réalité, ce qui est mis en cause aujourd'hui, et qui fait problème entre nous, c'est la finalité de ces cinq années de gouvernement en commun.

» Pour nous, radicaux, s'il s'agit bien de modifier profondément les structures économiques et sociales, il s'agit seulement de mettre sur pied une vraie démocratie, c'est-à-dire plus juste, plus humaine, plus solidaire, mais aussi plus libre.

» Il s'agit aussi, à l'issue de ces cinq années, de permettre aux Français d'approuver ou de désapprouver notre action, de l'accentuer ou de la remettre en cause.

» Il ne s'agit pas d'instaurer une société glissant inéluctablement vers un système étatique ou collectivisme irréversible.

» Ce qui nous entraînerait dans cette voie ne peut avoir notre accord.

» Union de la gauche pour une démocratie avancée, oui. Capitalisme d'Etat et collectivisme, non. »

Le président du M.R.G. a conclu : *« Le vrai adversaire, ne l'oublions pas, reste la droite, que nous voulons abattre. Nous n'y parviendrons qu'en nous ouvrant aux Français qui veulent le progrès social, dans le pluralisme et la liberté. Notre désir de changer la vie des Français reste entier. Dans les limites que je viens de tracer, notre délégation recherchera sincèrement les bases d'un accord acceptable par tous. »*

DE LA GAUCHE

Les raisons de la suspension

Le président du M.R.G. : que les trois partis approfondissent leur réflexion

A l'issue de la réunion « au sommet », M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré :

« Les radicaux de gauche ont participé à cette réunion « au sommet » avec la volonté d'aboutir à un accord renforçant l'union de la gauche, grâce à un programme commun répondant aux aspirations des Français et aux réalités de notre temps.

» Ils regrettent de constater que le parti communiste a maintenu ses nouvelles propositions, bouleversant les principes et les équilibres sur lesquels avait été fondé le programme de 1972.

» Dans ces conditions, la délégation du M.R.G. estime, dans l'intérêt même de la gauche, que l'actuelle réunion « au sommet » ne peut se poursuivre. Elle souhaite que les trois partis approfondissent leur réflexion pour rechercher, sans inutiles polémiques et dans les meilleurs délais, les bases d'un accord. »

En réponse aux questions des journalistes, M. Robert Fabre a précisé, dans la soirée, que les membres de sa délégation étaient arrivés à ce constat que *les communistes proposaient l'extension des nationalisations, alors que le M.R.G. avait le mandat d'en rester au nombre des nationalisations qui figurent dans le programme commun ».*

« Dans une négociation, a ajouté M. Fabre à Antenne 2, *il est indispensable que des concessions soient faites par les diverses parties. (...) Lorsque nous en sommes arrivés à ce que nous considérons comme l'essentiel, c'est-à-dire l'économie, nous avons constaté de la part du P.C., d'une manière quasi systématique, un refus de prendre en compte toutes nos propositions et aussi un maintien des propositions qui ont été annoncées par le P.C. et qui ne figurent pas dans le programme commun de 1972. »*

M. Fabre a estimé également que, compte tenu du climat de la rencontre, le P.C. *« ne voulait pas véritablement aller vers un accord en nous faisant le minimum de concessions indispensables ».*

Il a ajouté : *« Il n'y a aucune raison pour que, dans cette affaire, le M.R.G. soit sacrifié sur l'autel du programme commun, qui, à ce moment-là, ne correspondrait pas du tout à nos voeux et ne serait pas accepté par la majorité des Français. »*

Jeudi matin 15 septembre, au micro d'Europe 1, le président du Mouvement des radicaux de gauche a expliqué que l'initiative prise par sa délégation ne constitue *« ni un coup de tête, ni une foucade, ni un effet spectaculaire, ni une préméditation quelconque ». « Sur des points essentiels le parti communiste, et sur certains autres, le P.S. ne faisaient aucune concession »,* a-t-il ajouté. *« C'est n'est pas la loi du nombre qui doit jouer dans ces discussions. Ce n'est pas parce que nous avons moins d'adhérents que le P.C.F. que nous devons céder. Nous n'avons pas à perdre notre âme, notre raison d'être. »*

M. Fabre a expliqué qu'en demandant l'actualisation du programme commun, le M.R.G. avait l'espoir *« d'effacer les erreurs »* qui ont, selon lui, empêché une majorité de Français d'apporter leur soutien à la gauche. *« Le P.C. tente de nous amener plus loin. Il a lancé le bouchon plus loin »,* a-t-il ajouté.

M. Fabre a conclu : *« Dès le mois de juillet, j'ai dit que les chances de la gauche diminuaient au fur et à mesure que le P.C. faisait de la surenchère. Pour notre part, nous restons à gauche et nous y resterons de toutes les façons. Notre attitude n'a rien de publicitaire comme a osé le dire Georges Séguy. Nous ne signerons que si l'avenir du pays est celui que souhaite les Français. Nous ne voulons être ni sous la coupe d'un capitalisme sauvage ni axé vers une sorte de collectivisme ou de capitalisme d'Etat. »*

Le premier secrétaire du P.S. : nous devons préserver le pacte fondamental de la gauche

M. François Mitterrand a fait la déclaration suivante, jeudi 15 septembre, à 9 h 30, au siège du parti socialiste :

Je m'adresse d'abord aux millions de Françaises et de Français — la majorité — qui ont mis dans la gauche, et plus précisément dans l'union de la gauche, leur confiance et leur espoir. Ils savent que depuis douze ans, dans les bons et les mauvais jours, je n'ai cessé de croire que l'union, et seulement l'union, l'union de la gauche, sera capable de leur apporter ce qui leur manque le plus : l'égalité des droits et des chances, la responsabilité de leurs propres affaires, la certitude que la France retrouvera l'élan des grands moments de son histoire. En dépit des traverses, je le crois encore, je le crois toujours, et c'est ce que je viens leur dire aujourd'hui.

J'imagine que mercredi soir, ce jeudi matin, ils ont appris avec tristesse que par le double effet des surenchères et des jeux politiques, cette union, cimentée en 1972 par le programme commun de gouvernement de la gauche, était en péril. Or, le programme commun est un bon programme. Il rassemble les travailleurs, il défend leurs justes intérêts, il répond aux questions que pose la crise économique, sociale, culturelle de la société occidentale. Il propose le véritable changement hors duquel notre pays continuera de subir la loi des privilèges et le règne de l'injustice.

Ce programme, nous l'avons, gardons-le. Nous devons, certes, l'adapter aux réalités du moment, et notamment tenir compte des conséquences de l'inflation, du chômage, de la baisse du pouvoir d'achat, de l'aggravation des inégalités. Mais nous devons veiller tout autant à préserver le pacte fondamental qui a permis à la gauche de devenir en peu d'années la première force du pays.

C'est dans cet esprit que le parti socialiste sert et continuera de servir l'union. C'est dans cet esprit qu'il se déclare prêt à reprendre à tout moment avec ses deux partenaires l'actualisation du programme commun. J'ai reçu une lettre du secrétaire général du parti communiste français invitant le parti socialiste à poursuivre la discussion sans désemparer, hors de la présence des radicaux de gauche, qui s'en sont, il est vrai, provisoirement, je l'espère, exclus d'eux-mêmes. Nous avons répondu que nous avions convoqué notre comité directeur, notre instance nationale qualifiée, pour le 19 septembre, afin de prendre les décisions qu'impose une situation que nous déplorons hautement.

Je m'adresse maintenant à tous les Français et au-delà des divergences et des choix politiques. Ils constatent comme moi que les partis actuellement au pouvoir n'ont pour bilan que leurs échecs. Le chômage et l'inflation ne sont que les résultats les plus visibles et les plus attristants de leur gestion politique. Dans leur immense majorité, les Français n'en veulent plus. Il faut qu'ils comprennent que la difficulté de la gauche est qu'elle veut aller honnêtement au fond des choses pour changer la vie et que la facilité de la droite est qu'elle se contente de slogans à seule fin de garder le pouvoir. C'est toute la différence. Et je conclus pour l'instant, avant de m'adresser à nouveau, au cours des jours suivants, au nom des socialistes, à l'opinion publique, en disant : nous gardons solidement l'espoir. L'entreprise à laquelle nous sommes attachés nécessite, on le voit, beaucoup de soin, mais elle est nécessaire à la France comme elle est nécessaire aux Français. Eh bien ! il faut garder le calme et la solidité. Il faut surtout garder l'espoir, tel est le sentiment, telle est la volonté des socialistes.

Le secrétaire général du P.C. : nous restons disponibles à tout moment pour reprendre la discussion

De son côté, M. Georges Marchais, a déclaré, jeudi 15 septembre, à 10 h. 45, au siège du parti communiste :

Nous l'avions dit mercredi soir, nous étions disponibles dès 10 h. jeudi matin pour reprendre et poursuivre la discussion engagée en vue de procéder à l'actualisation du programme commun de la gauche. Il nous faut malheureusement regretter que notre appel n'ait pas été entendu puisque, d'une part, les radicaux de gauche ne sont pas revenus sur leur décision et que, d'autre part, le parti socialiste n'a pas répondu à l'appel que nous lui avions lancé.

Lorsque nous avons proposé à François Mitterrand de poursuivre la discussion entre nos deux partis, loin de nous l'idée d'écarter d'une manière définitive les radicaux de gauche de notre alliance, mais nous étions et nous restons convaincus que si le parti socialiste avait décidé de poursuivre les travaux les radicaux de gauche auraient sans aucun doute modifié leur comportement, qui ne pourrait, en effet, que conduire la gauche à l'échec.

C'est pourquoi notre délégation regrette que le parti socialiste n'ait pas répondu positivement à la lettre que je lui ai fait porter dans la nuit de mercredi à jeudi pour confirmer, au nom de notre bureau politique, la proposition que nous avions faite mercredi soir. Alors, pour notre part, nous restons disponibles pour reprendre à tout moment la discussion là où elle a été arrêtée par la décision du Mouvement des radicaux de gauche et pour aboutir à une bonne actualisation du programme commun.

Le P.C.F. : rien ne justifie cette décision brutale

Après avoir siégé dans la soirée de mercredi, en séance extraordinaire, le bureau politique du P.C.F. a publié une déclaration qui indique notamment :

« La discussion se déroulait dans des conditions normales, sur la base du document élaboré par le groupe des « quinze » auquel avaient participé les représentants du M.R.G.

» Sans doute, la négociation montrait-elle l'existence de divergences sur des questions importantes. C'est ainsi qu'un accord n'avait pu être réalisé à ce stade de la négociation sur le SMIC, le resserrement de la hiérarchie des salaires, la démocratie à l'entreprise.

» En même temps, la discussion montrait qu'il était possible de faire progresser la négociation sur une série de questions. (...)

» Au cours de la négociation, la délégation du parti communiste français remplissait le mandat que lui a donné le comité central : discuter dans un esprit constructif pour surmonter les divergences et pour parvenir à un accord. »

Dans une lettre à M. François Mitterrand, M. Georges Marchais a d'autre part confirmé la proposition du P.C.F. de poursuivre à deux les discussions en vue de l'actualisation du programme commun.

« Nous avons été très surpris de la décision brutale de la délégation du M.R.G. que rien ne justifie puisque la négociation s'était engagée de façon normale et avait déjà permis d'enregistrer des progrès, écrit le secrétaire général du P.C.F. *Nous pensons qu'une réponse positive de votre part rendrait difficile la persistance de l'attitude du M.R.G., alors qu'un refus ne pourrait que l'encourager à la maintenir. »*

La petite phrase qui inquiète le M.R.G.

Dans sa défense du secteur privé, M. Robert Fabre demande que le programme commun écarte *« les menaces de nationalisations qui pourraient provenir de pressions exercées soit par le personnel de l'entreprise, soit par l'opinion. Le gouvernement,* pense-t-il, *doit être juge cette opportunité ».* Le président du Mouvement des radicaux de gauche se réfère non à une modification du programme commun dans le cadre de son actualisation, mais à une disposition, contestée depuis le début, qui y figure déjà : *« Au cas où les travailleurs formuleraient la volonté de voir leur entreprise entrer dans le secteur public ou nationalisé, le gouvernement pourra le proposer au Parlement. »*

Cette formule prudente, qui laisse le pouvoir de décision au gouvernement et au Parlement, le M.R.G. souhaite la supprimer. Elle a été introduite dans le programme commun pour les socialistes (et non pour les communistes comme on pouvait le croire) et elle figure dans leur programme « Changer la vie ». Cette disposition qui tend à rendre *« la collectivisation inséparable de l'autogestion »* avait été votée à la convention nationale extraordinaire, les 11 et 12 mars 1972 à Suresnes, sous la forme d'un amendement présenté par le CERES et les amis de Guy Mollet.

Depuis, les communistes ont repris à leur compte cette éventualité prévue par le programme commun et sur laquelle ils n'entendent pas revenir. Quant aux socialistes, ils envisagent, tout au plus, d'en modifier la rédaction.

L'influence électorale des radicaux de gauche est difficile à mesurer

Le processus qui devait donner naissance au Mouvement des radicaux de gauche avait commencé à l'automne 1971. En octobre de cette année-là, les parlementaires radicaux avaient menacé de quitter le parti valoisien au cas où M. Servan-Schreiber en deviendrait le président. Celui-ci ayant été élu (en l'emportant sur M. Maurice Faure), ils créèrent un « groupe d'études et d'action », prirent des contacts avec les socialistes et, l'année suivante, en juin, consacrèrent leur rupture en refusant de participer au congrès extraordinaire du parti radical, à Lille. Le 6 juillet 1972, ils signaient un accord électoral avec le P.S. ; le 12, ils ratifiaient le programme commun et, le 19, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber leur signifiait leur *« suspension d'adhésion ».*

Initialement intitulé Mouvement de la gauche radicale-socialiste, le parti créé par M. Robert Fabre et ses amis devait prendre le nom de Mouvement des radicaux de gauche en janvier 1973, à la suite d'une plainte de M. Servan-Schreiber devant le tribunal civil de Paris.

L'influence électorale du M.R.G. est difficile à évaluer dans la mesure où il ne s'est pas présenté aux divers scrutins de manière autonome, ses candidats étant mêlés à ceux du parti socialiste au sein de l'U.G.S.D. (Union de la gauche socialiste et démocrate). On compte treize députés radicaux de gauche, dix-sept sénateurs, dix présidents de conseil général (1).

Le 30 septembre 1975, M. Robert Fabre avait été reçu, à sa demande, en audience par le président de la République. Il avait, au cours de cet entretien, évoqué avec le chef de l'Etat, divers sujets dont certains lui avaient été suggérés par ses alliés socialistes.

Autour de M. Robert Fabre, président, la direction du M.R.G. est constituée notamment de MM. Michel Crépeau, Gaston Pams, Jacques Maroselli et Jean-Denis Bredin, vice-présidents ; Roger-Gérard Schwartzenberg, délégué général. Au sein du secrétariat national, on relève les noms de MM. François Loncle, Pierre Bracque, Jacques Bonacossa et Guy Gennesseaux.

(1) Les treize députés radicaux de gauche sont : MM. François Abadie (Hautes-Pyrénées), Nicolas Alfonsi (Corse), Fernand Bethouin (Indre-et-Loire), Alain Bonnet (Dordogne), Pierre Charles (Côte-d'Or), Michel Crépeau (Charente-Maritime), Paul Duraffour (Saône-et-Loire), Robert Fabre (Aveyron), Maurice Faure (Lot), Marcel Massot (Alpes-de-Haute-Provence) ; Mme Jacqueline Thome-Patenôtre (Yvelines); MM. Antonin Ver (Tarn-et-Garonne) et Jean Zuccarelli (Corse).

Les dix-sept sénateurs radicaux de gauche sont : MM. René Billères (Hautes-Pyrénées), Auguste Billiemaz (Ain), Jacques Bordeneuve (Lot-et-Garonne), Louis Brives (Tarn), Georges Constant (Lot), Emile Didier (Hautes-Alpes), Jean Filippi (Corse), François Giacobbi (Corse), Adrien Laplace (Tarn-et-Gronne), Josy Moinet (Charente-Maritime), Gaston Pams (Pyrénées-Orientales), Guy Pascaud (Charente), Hubert Peyrou (Hautes-Pyrénées), Jules Pinsard (Saône-et-Loire), Auguste Pinton (Rhône), Pierre Tajan (Tarn-et-Garonne) et Jacques Verneuil (Charente-Maritime).

Les radicaux de gauche qui président des conseils généraux radicaux de gauche sont : Mme Evelyne Baylet (Tarn-et-Garonne) ; MM. Louis Brives (Tarn), Marius Casile (Corse-du-Sud), Emile Didier (Hautes-Alpes), Maurice Faure (Lot), Maurice Gasnier (Indre), François Giacobbi (Haute-Corse), Josy Moinet (Charente-Maritime), Guy Pascaud (Charente) et Hubert Peyrou (Hautes-Pyrénées).

Les trois leaders refusent l'idée de rupture

(Suite de la première page.)

Il s'agit, il est vrai, de points mineurs ou de seconde zone. En ce qui concerne les allocations familiales, il est convenu d'une revalorisation de 25 % dès l'arrivée de la gauche au pouvoir, suivie d'une seconde hausse de 25 % au terme de la première année. La retraite avec pension complète est accordée à soixante ans (cinquante-cinq ans pour les femmes). Pour les immigrés, il semble que le droit de vote dans les scrutins locaux leur soit reconnu, le problème du versement des allocations familiales directement à leurs familles dans le pays d'origine restant réservé. En matière de logements, les négociateurs décident de définir la notion de logement social, qu'ils distingueraient des H.L.M., devenus trop onéreuses. Un accord intervient également sur l'éducation nationale. La gauche parlerait d'*« un seul service public national »*. Enfin, le congé de maternité est fixé à dix-huit semaines, position intermédiaire entre celles du M.R.G. (vingt semaines) et du P.S. (seize semaines).

Le P.C.F. obtient donc la prise en compte de certaines de ses revendications sociales (allocations familiales, retraites, congé maternité) ; le P.S. marque des points sur les immigrés et le logement. Encore faut-il noter que ces accords ne sont qu'ébauchés et ne peuvent être considérés comme entérinés, compte tenu de l'interruption de la négociation. Les radicaux de gauche, pour leur part, réservent leur assentiment sur l'ensemble des points cités.

Le désaccord reste entier sur les grands dossiers de cette première partie : le SMIC et la hiérarchie des salaires. Sur le SMIC, le compromis n'est pourtant pas écarté et la perspective d'une négociation globale avec les syndicats reste une base d'accord partielle. En matière de hiérarchie des salaires, le P.C.F. n'a pas bougé d'un pouce.

Il est 17 h 45 quand les négociateurs abordent la seconde partie du programme commun, c'est-à-dire les nationalisations. Le débat devient plus âpre. Il dure une heure. Les accrochages se multiplient, notamment entre MM. Rocard et Marchais. Le secrétaire général du P.C.F., qui avait déjà qualifié de *« technocrate »* l'ancien secrétaire national du P.S.U., reproche à M. Rocard de l'avoir traité de *« menteur »* dans un article publié par *le Matin* (*le Monde* du 26 août). Le secrétaire national du P.S. se défend d'avoir jamais usé d'un tel langage. Avec MM. Joxe, député de Saône-et-Loire, et Chevènement, député de Belfort, il s'attache à exposer et défendre les positions du P.S., notamment sur le problème des filiales des groupes que la gauche prévoit de nationaliser.

M. Marchais reproche alors à M. Joxe d'avoir, en 1972, lors de la négociation de la première version du programme commun, « trompé » les communistes en ne précisant pas que le P.S. entendait limiter les mesures de nationalisation aux holdings. Selon M. Fabre, la position du P.C.F. sur les nationalisations aurait été présentée par M. Marchais comme *« irréductible »*. Un petit point d'acord apparaît cependant, le P.C.F. acceptant que les salariés candidats au conseil d'administration des sociétés nationalisées ne soient pas obligatoirement présentés par une organisation syndicale.

M. Fabre insiste en outre pour que soit supprimée la clause permettant aux travailleurs de demander la nationalisation de leur entreprise. M. Marchais refuse et explique que, sur ce point, la position du P.C.F. est *« irréductible »*. A *Europe 1*, jeudi matin, le président du M.R.G. a répliqué que la position de sa formation est elle aussi *« irréductible »* et que les radicaux de gauche exigent qu'une garantie soit donnée aux entreprises que leur existence ne sera pas mise en cause.

Après une suspension de séance, M. Fabre annonce à ses partenaires que les radicaux de gauche estiment que, les conditions d'un accord n'étant pas réunies, il n'y a pas lieu de poursuivre le débat. Cette déclaration stupéfie les négociateurs communistes et socialistes. Sans prendre le temps de consulter sa délégation, M. Marchais propose à M. Mitterrand de poursuivre sans les radicaux de gauche. Le premier secrétaire du P.S. refuse en expliquant qu'il doit consulter le bureau exécutif de son parti.

Une volonté commune de ne pas dramatiser

Il est 20 heures quand les trois délégations sortent de la salle de réunion. M. Marchais s'installe sur le podium prévu face aux caméras de télévision. M. Fabre le rejoint et prend sa place pour expliquer l'attitude adoptée par le M.R.G. M. Marchais s'exprime ensuite pour dire que rien ne justifie l'attitude des radicaux de gauche et que les communistes n'ont avancé aucune revendication nouvelle. Il invite ses partenaires à poursuivre les conversations jeudi, à 10 heures, au siège du comité central du P.C.F.

Les socialistes restent muets. M. Mitterrand réunit les dirigeants de son parti. Ils décident de convoquer pour lundi 19 septembre le comité directeur du P.S. Jeudi matin, dans une déclaration faite à l'issue d'une réunion du bureau exécutif du P.S., M. Mitterrand a lancé un appel à la gauche pour qu'elle surmonte ses difficultés et indiqué que son parti est prêt à reprendre à tout moment les discussions avec ses deux partenaires. Selon lui, les difficultés que la gauche connaît tiennent au fait qu'elle *« veut aller honnêtement au fond des choses »*. En revanche, le premier secrétaire du P.S. a répondu négativement à la proposition de M. Marchais, confirmée par lettre dans la nuit de mercredi à jeudi — de poursuivre ce jeudi les conversations sur l'actualisation du programme commun.

L'échec du « sommet » du 14 septembre ne constitue pas une rupture de l'alliance nouée autour du programme commun. Les dirigeants des trois formations s'attachent d'ailleurs à ne pas dramatiser. Ils préfèrent parler de suspension des négociations.

Il n'en reste pas moins que l'initiative des radicaux de gauche n'a pas été appréciée par leurs partenaires. M. Fabre, qui s'était entretenu, mercredi matin, avec M. Mitterrand, n'avait rien laissé percer de ses intentions, ce qui paraît écarter toute idée d'une machination nouée entre le P.S et le M.R.G. pour tenter de fléchir le parti communiste. De fait, le premier secrétaire du P.S. avait prévu, en accord avec le P.C.F., de poursuivre dès ce jeudi matin un examen complet du texte afin d'éliminer les divergences mineures et de dégager les quelques dossiers importants. Il aurait, en particulier, voulu traiter du chapitre sur la défense, et être précisément informé de la position des communistes sur ce point.

M. François Mitterrand se réservait, une fois ce premier examen effectué, de mettre le P.C.F. face à ses responsabilités en lui reprochant d'avoir artificiellement gonflé les désaccords. Le geste de M. Fabre a donc bouleversé son schéma de négociation. Les délégués socialistes admettent toutefois que, sur la hiérarchie des salaires et sur les nationalisations, le P.C.F. s'est montré particulièrement intransigeant. Ils n'en restent pas moins convaincus que le comité central du P.C.F. avait donné, vendredi 9 septembre, à ses négociateurs la consigne d'aboutir à un accord, et ils demeurent donc relativement confiants sur la suite des événements.

La décision des délégués du M.R.G. correspond certes aux consignes de fermeté arrêtées le 6 septembre par le comité directeur du mouvement, mais le caractère spectaculaire du geste s'explique aussi par l'agacement des négociateurs radicaux de gauche, qui ont eu bien souvent l'impression d'être tenus comme quantité négligeable. *« Si on ne nous écoute pas aujourd'hui, qu'est-ce que cela sera demain au gouvernement ? »* demandait, amer, M. Fabre peu après la rupture. Les propos tenus ce jeudi matin par M. Georges Marchais ne peuvent que renforcer de telles craintes. Le secrétaire général a en effet expliqué que si le P.S. avait accepté de poursuivre les négociations, le M.R.G. aurait dû reconsidérer sa position, ce qui était une manière comme une autre de présenter M. Fabre comme un « suiviste ».

En fait, deux données expliquent l'impasse actuelle. La négociation d'un programme de gouvernement est nécessairement globale. Aux concessions des uns sur un chapitre doivent nécessairement répondre d'autres concessions sur un autre chapitre. Une lecture du texte page par page rend difficile de tels accords car le parti qui accepte de lâcher du lest n'est pas assuré d'obtenir plus tard la contrepartie espérée.

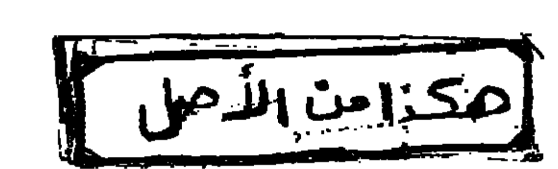
Un coup à la crédibilité de la gauche

Communistes, socialistes et radicaux de gauche tiennent, d'autre part, le langage « électoral » qu'ils jugent le plus apte à séduire les couches sociales auxquelles ils s'adressent en priorité. Ce phénomène est particulièrement net pour le M.R.G. et le P.C.F., le P.S. couvrant, lui, un terrain social plus large et plus hétérogène. Dans ces conditions, il devient très difficile de dégager une politique globale, les intérêts de catégories visées étant souvent antagonistes.

Même si la gauche parvient dans un avenir plus ou moins proche à surmonter cette nouvelle crise, le coup porté à son homogénéité, à la crédibilité de son union, risque fort de ne pas être sans conséquences.

THIERRY PFISTER.





LE « SOMMET » DE LA GAUCHE

Un autre point de friction : l'avenir de la Corse

Dans une lettre récemment adressée à MM. Mitterrand, Marchais et Fabre, le mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse (U.P.C.), interrogeait ainsi les trois leaders de l'union de la gauche : « Pensez-vous adopter ensemble, pour la Corse, un projet unique et cohérent pour sauver le peuple corse de la disparition qui le menace » ? Dans une déclaration, M. Nicolas Alfonsi, député radical de gauche d'Ajaccio-Calvi, émet *« la crainte que la réponse ne soit négative »*.

« Comme l'U.P.C., mes collègues radicaux de gauche et moi-même nous avons estimé que la solution la plus réaliste pour la Corse était une disposition dans le programme commun, précise M. Alfonsi. C'est la raison pour laquelle j'ai expliqué à François Mitterrand, dans une longue lettre de fond le 1er juin dernier, les raisons de notre refus de signer la proposition de loi du parti socialiste. Nous estimions, en effet, que l'occasion de l'actualisation nous donnait la possibilité d'adopter une position unitaire. Ma lettre, qui est entre les mains de tous les responsables nationaux du parti socialiste, n'a pas encore fait l'objet d'une réponse. »

Compte tenu de la position du parti socialiste, le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche a demandé à M. Jean-Denis Bredin, son vice-président, de défendre, dans le cadre de l'actualisation, devant le « groupe des Quinze », l'amendement suivant : *« Les partis signataires prendront notamment pour la Corse, dès le début de la prochaine législature, des mesures spécifiques qui assureront le respect des particularités historiques, géographiques et culturelles de l'île. »*

Cet amendement a été examiné au cour de la séance d'actualisation du 19 juillet. *« Il a été repoussé par nos partenaires,* indique M. Alfonsi, *aux motifs que le parti communiste s'en tient au programme commun et que le parti socialiste aurait été en contradiction avec lui-même puisqu'il venait de déposer son propre texte. »*

Le Mouvement des radicaux de gauche, auquel appartiennent trois parlementaires de la Corse sur cinq, est de loin, dans l'île, le parti dominant de l'union de la gauche.

D'autre part, quatre personnes — MM. José Stromboni, trente-sept ans, Louis Sarrocchi, trente-deux ans, Jean Nicolai et Louis Acquaviva, vingt-cinq ans — ont été interpellés en Corse, le mercredi 14 septembre, à la suite des coups de feu tirés, dans la nuit de mardi à mercredi dernier, contre la villa de M. Alain Bernard, procureur général près la cour d'appel de Bastia. Entendus dans les locaux de la police judiciaire de Bastia, ils ont été transférés à Ajaccio.

Ancien président de la jeune chambre économique de Bastia, M. Stromboni avait déjà été interpellé le 24 janvier 1974 dans le cadre d'une enquête de la Cour de sûreté de l'Etat sur les activités du Front paysan corse de libération, mouvement nationaliste clandestin. Il avait bénéficié d'un non-lieu. M. Sarrocchi avait été arrêté après le drame d'Aléria ; la Cour de sûreté de l'Etat l'avait condamné à quinze jours de prison. MM. Nicolai et Acquaviva sont tous deux connus pour leurs sentiments nationalistes.

○ *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale a déclaré jeudi 15 septembre au micro d'Europe 1 : *« Je ne crois pas que le coup d'éclat de Robert Fabre sonne le glas de l'union de la gauche, c'est une péripétie, un incident de parcours, j'aurais préféré que ce fût une conclusion. »* M. Edgar Faure, qui est membre du comité directeur du parti radical valoisien et qui est demeuré apparenté au groupe R.P.R. de l'Assemblée, a ajouté : *« Je crois que Robert Fabre et moi, nous pourions nous entendre très aisément sur de nombreux points. Cette entente peut être réalisée avec beaucoup d'autres personnes. »*

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Un accord met fin à la querelle entre radicaux de gauche et socialistes de la capitale

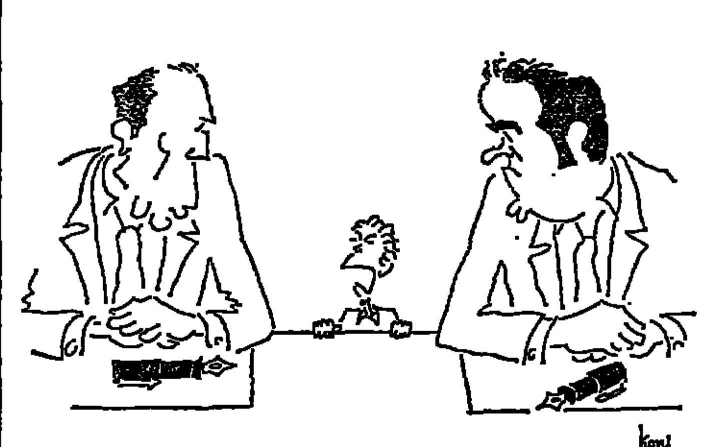
Les fédérations de Paris du P.S. et du M.R.G. sont parvenues à un accord, mercredi 14 septembre, pour la constitution d'une liste commune de candidats aux élections sénatoriales. Conduite par M. Bernard Parmentier (P.S.), celle-ci est également composée de MM. Georges Dayan et Pierre Guidoni, pour le P.S. et de M. Pierre Mattei pour les radicaux de gauche.

Ce compromis met un terme à la querelle qui s'était développée, entre les deux formations, à partir de la publication d'une liste socialiste homogène (*le Monde* du 14 juillet, du 29 juillet et du 8 septembre). M. Mattei avait menacé de conclure un accord avec les seuls communistes s'il n'obtenait pas, pour ses amis, une *« place équitable »* dans les négociations préélectorales.

Présente en quatrième position, M. Mattei a peu de chances d'aller siéger au palais du Luxembourg (seuls les deux premiers de liste paraissent devoir être élus le 25 septembre). Néanmoins le M.R.G. s'estime satisfait. D'une part, parce que MM. Dayan et Guidoni pourraient ultérieurement se porter candidats aux élections législatives (le premier à Paris, le second à Narbonne) ; d'autre part, parce que le P.S. a accepté de « céder » trois circonscriptions au M.R.G. en vue des élections législatives : la dixième (dans le XIe arrondissement), la vingt-huitième (dans le Xe arrondissement) et le choix d'une circonscription dans le XIIIe ou dans le XIVe arrondissement. Les amis de M. Robert Fabre ont également bon espoir d'obtenir deux autres circonscriptions dans la capitale. Ces problèmes devront, en tout état de cause, être réglés entre les directions nationales des deux partis.

○ *La Maison des agriculteurs français d'Algérie* (MAFA) relève *« avec un très grand intérêt »* la publication du décret du 7 septembre relatif à l'aménagement des prêts à la réinstallation (*le Monde* du 9 septembre). Elle souligne toutefois que ce texte *« ne prendra toute sa valeur et ne répondra aux nécessites impérieuses des intéressés que si les circulaires d'application qui en découleront donnent aux commissions idoines prévues les pouvoirs nécessaires pour résoudre tous les cas qui leur seront présentés dans l'esprit le plus large et le plus généreux »*.

Dans la presse parisienne


(Dessin de KONK.)

LE FIGARO : fausse sortie ?

« L'élection de 1978 peut se jouer sur des marges et il est donc important pour M. Mitterrand de conserver le côté rassurant que donne à l'union de la gauche la présence de radicaux qui ne passent pas pour des révolutionnaires à tous crins.

» Alors, on ne peut évidemment exclure l'hypothèse que le geste de M. Fabre, qui traduit au moins la rupture morale de l'union de la gauche, ne prélude à la rupture effective de cette union. Mais la probabilité demeure malgré tout qu'il ne s'agisse que d'une péripétie que l'on a délibérément voulue spectaculaire et que, après quelques rebondissements, on finisse ainsi par obtenir du P.C. certaines concessions de forme ou l'abandon de certaines exigences. L'art des fausses sorties et des compromis bien mitonnés a de tout temps été une spécialité radicale. »

(PIERRE THIBON.)

L'AURORE : le courage des radicaux, la prudence des socialistes.

« Pour les radicaux de gauche, partisans (...) de la « libre entre- » prise », cette volonté forcenée des communistes d'imposer, par l'extension des nationalisations, un capitalisme d'Etat conduirait, si on s'y soumettait, à la dévastation de notre économie.

» Il est heureux qu'ils aient eu le courage d'aller jusqu'au bout de leurs convictions.

» Il est regrettable que ceux qui, sensiblement, les partagent n'aient pas eu aussitôt la même attitude, la même réaction. Les socialistes s'empêtrent, décidément, dans l'ambiguïté. (...)

» L'introduction de François Mitterrand — que l'on disait si irrité — porte la marque d'une prudence, d'une modération étonnante qui contraste, pour le moins, avec ce que ses amis et lui-même ont écrit et déclaré depuis plus d'un mois. »

(DOMINIQUE PADO.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une attitude « radicale ».

« C'est donc le troisième homme de l'union de la gauche qui a adopté, hier, une attitude si l'on peut dire « radicale ». Les radicaux de gauche, qui souffrent d'être parfois négligés, ont montré de manière fracassante qu'il fallait compter avec eux. M. Mitterrand n'est certainement pas mécontent de trouver plus intransigeant que lui. Et sur un sujet qui lui tient à cœur. Mais en même temps la gauche a montré hier un visage que son chef de file ne peut que déplorer. »

LE MATIN : un coup de semonce.

« Fabre a choisi de dire non à la fois au P.C. et à ses exigences — qu'il estime irrecevables pour un pays où les classes moyennes pèsent d'un grand poids — et au P.S., dont l'attitude a pu souvent lui sembler dominatrice et condescendante.

» Il a dit non à la négociation en cours, ce qui ne signifie pas un non à l'union de la gauche. En politique, les ruptures ne sont jamais définitives. Robert Fabre a tenu à le rappeler lui-même. C'est un coup de semonce qui a été tiré hier soir ; il serait étonnant que Robert Fabre prenne, devant les Français et devant l'histoire, la responsabilité d'enterrer l'espérance de millions de travailleurs. Il est vraisemblable que l'union finira par l'emporter sur les divergences. »

L'HUMANITE : une manœuvre préméditée.

« Les représentants de notre parti n'ayant émis dans ce domaine [les nationalisations] *aucune exigence nouvelle, la décision de Robert Fabre prend l'allure d'une manœuvre préméditée. Tout se passe comme s'il était venu, non pas pour discuter, mais pour rompre. Et pour donner à cette rupture un caractère volontairement théâtral.*

» Les arguments qu'il expose dans un communiqué dont on peut penser pourtant qu'il a été préparé à l'avance sont d'une particulière fragilité. (...) On peut se demander si cet éclat délibéré n'était pas destiné à faire pression sur la négociation pour empêcher la poursuite d'une discussion véritable et imposer un diktat unilatéral.

» Cette attitude est d'autant plus étrange que la discussion se déroulait d'une façon favorable taine avaient trouvé une solution. importantes en litige une trentaine avait trouvé une solution. Et alors que, dans un certain nombre de domaines où nous avions des divergences avec les socialistes, les positions des radicaux rejoignaient les nôtres. (...)

» Personne ne comprendrait que les radicaux de gauche maintiennent leur refus. (...) Si un parti de gauche, quel qu'il soit, persistait dans une attitude de refus, il prendrait une lourde responsabilité et serait sévèrement jugé par l'opinion.

» Nous espérons que la raison retrouvera ses droits. »

(RENE ANDRIEU.)

LIBERATION : une excellente opération.

« Robert Fabre vient paradoxalement de réussir une excellente opération : d'abord il piège le P.C. à son propre jeu : ou le P.C. cède sur les nationalisations après des mois de campagne et il sauve le sommet de la gauche au détriment de sa dynamique d'appareil, ou il choisit l'intransigeance ; et c'est la fin de l'union, ce qu'aucun des trois partenaires ne souhaite vraiment puisque c'est la clef de leurs stratégies respectives depuis presque quinze ans. En outre aux yeux de l'opinion, Fabre le radical apparaît comme un leader politique qui ne craint pas de dire leur fait aux communistes. Hier soir, ce sont plusieurs centaines de milliers de voix que les radicaux de gauche ont brusquement gagnées. Enfin, il redonne brusquement l'initiative à la gauche non communiste dans une polémique qui dure depuis cinq mois et où les communistes ont tenu correctement le haut du pavé. »

(SERGE JULY.)

ROUGE : une rupture tactique.

« Cette rupture préfigure-t-elle l'échec définitif de la réactualisation du programme commun ? Il semble plutôt que les radicaux de gauche, un peu oubliés dans la récente polémique entre le P.C. et le P.S., aient voulu affirmé, eux aussi, leur « identité », en provoquant une rupture tactique sur le chapitre des nationalisations. Histoire d'apparaître, avant les élections sénatoriales, comme les meilleurs défenseurs de la propriété privée. »

(PIERRE JULIEN.)

LES RÉACTIONS

M. JACQUES BARROT : les socialistes sont au pied du mur.

M. Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates-sociaux, commente en ces termes la crise de la gauche :

« Le scénario dont nous venons d'être spectateurs montre que le parti communiste s'affirme le véritable meneur de jeu des formations de gauche.

» Les radicaux de gauche ont eu enfin le réflexe salutaire. Il intervient tardivement mais heureusement avant qu'il ne soit trop tard. Leur attitude introduit un peu de lumière dans ce débat si ambigu, où il est question de l'avenir de la France, et où chacun ignore les intentions réelles de ses partenaires.

» Les socialistes, dont beaucoup souhaitaient depuis longtemps que leurs dirigeants agissent comme le font aujourd'hui les radicaux de gauche, sont au pied du mur. Leur décision va avoir une portée qui dépasse largement celle de leur entente avec le parti communiste et concerne l'avenir des Français. Plus que jamais, nous affirmons que s'il y a une transformation sociale de la France à réaliser, s'il faut supprimer des privilèges, il est faux de dire que cela passe par le seul pacte dont nous découvrons chaque jour les contradictions fondamentales et le très grave danger. »

M. ANDRÉ DILIGENT (C.D.S.) : je respire.

M. André Diligent, vice-président du C.D.S. : *« Je n'ai pas à me réjouir des avatars de l'union de la gauche, mais je dois dire que, ce soir, je respire car, à travers la fissure qui s'est ouverte, est passée une lumière, un courant de vérité.*

» Pour les socialistes et les radicaux, les nationalisations sont un instrument d'action économique ; pour le parti communiste, c'est la mainmise de l'Etat et d'un parti sur les richesses et les forces vives d'un pays. »

M. HENRI CAILLAVET : c'était prévisible.

M. Henri Caillavet, président de l'Union pour une social-démocratie : *« La rupture intervenue lors du « sommet » de la gauche était prévisible objectivement. Les propositions excessives du parti communiste comme les ambiguïtés savamment entretenues par le parti socialiste, tant au plan de l'économie que de la défense nationale ou de l'Europe, condamnaient les radicaux de gauche soit à se renier, soit au sursaut.*

» Je suis satisfait de la conduite de mes amis. Libéraux de progrès, ils retrouvent enfin leur identité politique. S'ils ne cèdent rien à la démagogie, ils peuvent se révéler très vite les meilleurs ouvriers de la démocratie moderne. »

M. DOUFFIAGUES (P.R.) : une affaire capitale pour la France

M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain, a déclaré jeudi matin 15 septembre : *« La décision de Robert Fabre démontre clairement la difficulté du débat démocratique avec les communistes, dont l'objectif — quels que soient les concessions de façades — restent la révolution et l'établissement irréversible d'un régime totalitaire. Les radicaux de gauche, parce qu'ils sont fondamentalement des hommes de liberté, ont compris le piège où l'on tente de les enfermer. Il n'est cependant pas sûr qu'ils puissent résister très longtemps, ni que les socialistes comprennent, à leur tour, l'aventure dans laquelle ils risquent d'entraîner la France en persistant dans l'alliance avec le parti communiste. Car c'est une affaire capitale pour notre pays. Nous la suivons avec l'attention et la gravité qu'elle mérite. »*

PRESSE

Le rachat de «Top-Télé» par «Télé-7 Jours» crée des liens entre Europe 1 et Hachette

La société éditrice de « Top-Télé » et Société n° 1 — filiale d'Europe 1 spécialisée dans la promotion d'organes de presse écrite — ont publié le communiqué suivant :

« Top-Télé » publie son dernier numéro le 14 septembre. Malgré la qualité du journal, Europe 1, propriétaire de la société éditrice, a dû constater que l'exploitation financière en était trop lourde pour pouvoir être maintenue. Parmi les diverses propositions envisagées afin que l'acquit et le titre de « Top-Télé » ne soient pas abandonnés, c'est un accord de coopération avec le plus important journal de télévision français qui a été retenu. Cet accord prendra effet dès le 21 septembre, date à laquelle « Télé-7 Jours » reprendra certaines rubriques de « Top-Télé. »

Ainsi se trouvent confirmées les rumeurs qui avaient été démenties, il y a deux semaines, concernant le rachat de *Top-Télé* par le géant de la spécialité : *Télé-7 Jours*. Ce n'est pas la première fois qu'un titre en absorbe un autre, mais le « mariage » d'aujourd'hui est peut-être le prélude à une alliance plus vaste entre deux groupes puissants : Hachette et Europe 1.

Lorsque M. Jean Prouvost — alors propriétaire de *Paris-Match*, du *Figaro* et de la moitié de *Télé-7 Jours* — devint, en 1966, administrateur-délégué de R.T.L., station à la tête de laquelle il plaça son ami Jean Farran, un fil invisible et discret relia les deux « maisons ». Même si la participation réelle de M. Prouvost dans le capital de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion n'excéda jamais 14 %, les liens entre R.T.L. et les publications du groupe Prouvost ne faisaient mystère pour personne. Le démarrage, à l'époque, du nouveau style de R.T.L. s'accommoda fort bien de cette rampe de lancement.

Pour sa part, Europe 1 — qui, comme R.T.L., réalise de substantiels bénéfices — rêve depuis de nombreuses années de « réussir » dans la presse écrite comme il l'a fait dans le secteur radiophonique. Quelques essais infructueux de M. Sylvain Floirat dans la presse gratuite — dont *Un jour* — n'ont pas découragé les projets de son dauphin désigné, M. Jean-Luc Lagardère. A cet égard, le lancement réussi de *Top-Télé* — plus de trois cent mille exemplaires par semaine en moins d'un an, par une filiale d'Europe 1 (Société numéro 1) tend à prouver la capacité du groupe de la rue François-Ier à se lancer dans l'aventure de la presse écrite.

Plutôt que de s'engager dans une lutte de géants où chacun aurait dû sacrifier beaucoup d'argent, il semble que les dirigeants d'Europe 1 aient choisi une voie plus raisonnable : l'association. Dans la corbeille de mariage, Europe 1 dépose le « sabordage » de *Top-Télé*. Pour sa part, *Télé-7-Jours* — contrôlé majoritairement depuis 1976 par Hachette — ne se sent plus apparenté à R.T.L., poste lui-même affranchi depuis 1975, du patronage de M. Prouvost, remplacé par M. Christian Chavanon.

Ainsi, l'absorption de *Top-Télé* par *Télé-7-Jours*, simple et dernier exemple en date du phénomène de la concentration dans la presse, pourrait être l'amorce de desseins beaucoup plus ambitieux entre Hachette et Europe 1.

CLAUDE DURIEUX.

● *M. Henri Pigeat,* directeur général adjoint de l'Agence France-Presse — qui visite les bureaux de l'A.F.P. aux Etats-Unis, — a été reçu, mercredi 14 septembre, à la Maison Blanche par le président Jimmy Carter.

● *M. Ayache, directeur du « Meilleur »,* annonce qu'il publiera vendredi dans son hebdomadaire *« des précisions importantes sur les conditions dans lesquelles a été publié contre sa volonté, la semaine dernière, un article sur une personnalité marseillaise »* (*le Monde* du 16 septembre). M. Ayache a déclaré d'autre part qu'*« il a décidé, en raison des menaces de mort dont il a été l'objet récemment, de porter plainte contre X... »*.

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES

La plus moderne des maisons spécialisées ATP. sa au cap. de 642.360 F - 61, rue Froidevaux, 75014 PARIS

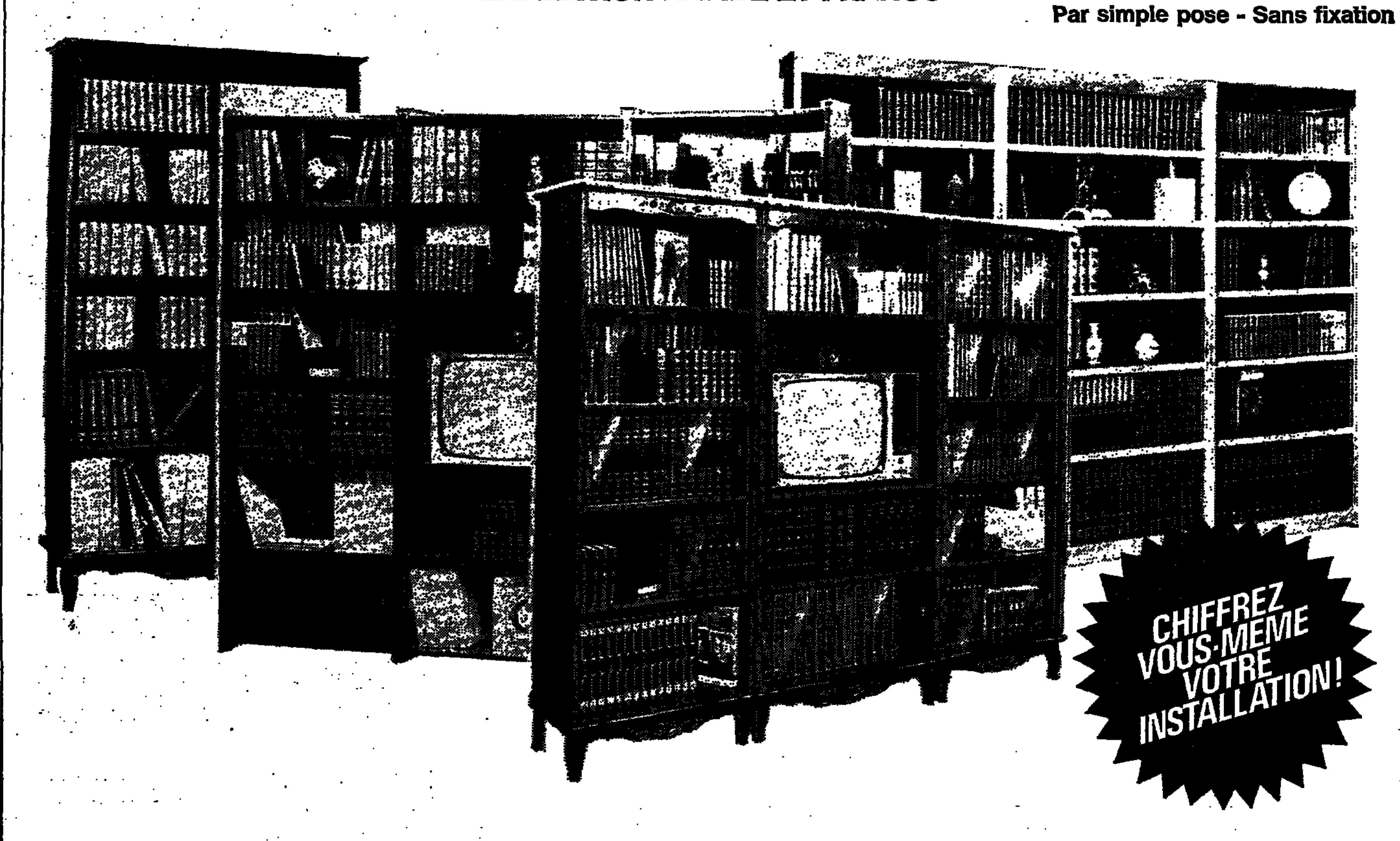
150 MODELES VITRES
Superposables - Juxtaposables
Démontables - Accordables

DU MEUBLE INDIVIDUEL AU GRAND ENSEMBLE
INSTALLEZ-VOUS......VOUS-MEME
ULTRA-RAPIDEMENT

Nous vous conseillons de prendre les mesures de l'emplacement à meubler (Hauteur, Profondeur, Largeur)

EXPEDITION RAPIDE ET FRANCO

150 COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE
Par simple pose - Sans fixation



MODELES

STANDARDS Étagères en multipli côtés en aggloméré bois. Placages acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou, s'harmonisant avec tous les styles. Fonds contreplaqués. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.

RUSTIQUES Étagères en multipli, montants en aggloméré, placage acajou traité ébénisterie, vernis mat satiné, teinte noyer. Sur les montants, en façade, moulures de style. Dessus et socle débordants avec moulures de style amovibles sur les côtés pour juxtaposition.

CONTEMPORAINS Ces magnifiques modèles sont réalisés en profilé aluminium, anodisé brossé, et en stratifié blanc ou noir. Montage et démontage très facile, notice de montage et clé jointes. Possibilité de vitrage par glaces ou Parsol

MEUBLES pour COLLECTIVITES - MEUBLES de STYLE, Spécialité de LOUIS XVI - SECRETAIRES, BUREAUX, etc...

PRIX IMBATTABLES!

FACULTE DE RETOUR EN CAS DE NON CONVENANCE

EXPOSITIONS :
ouvertes tous les jours même le samedi

*AMIENS : 3, rue des Chaudronniers
BORDEAUX : 19, rue Bouffard
CLERMONT-FERRAND : 22, rue G. Clemenceau
*GRENOBLE : 59, rue Saint-Laurent
LILLE : 88, rue Esquermoise
LIMOGES : ZAC DE BEAUBREUIL, 2, rue Frédéric-Bastiat
LYON : 9, rue de la République
*MARSEILLE : 109, rue Paradis
*MONTPELLIER : 8, rue Sérane
*NANTES : 16, rue Gambetta
*NICE : 8, rue de la Boucherie (vieille ville)
**RENNES : 18, quai Emile-Zola (près du Musée)
*STRASBOURG : 11, av. du Gal-de-Gaulle
TOULOUSE : 2 et 3, quai de la Daurade
**TOURS : 5, rue Henri-Barbusse
BRUXELLES LIEGE GENEVE

* Fermé le lundi matin ** Fermé le lundi

BON pour un catalogue **GRATUIT** à retourner à
LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES
75680 PARIS CEDEX 14

MO-30

Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHEQUES VITREES contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, demande de devis, etc...

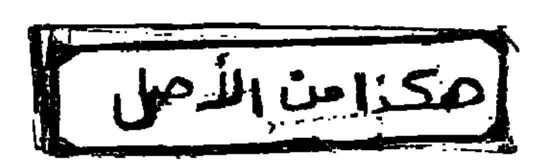
M ____________________
à ____________________
ville ____________ code postal ____________

"En Montparnasse" : 61, rue Froidevaux, 75014 PARIS
Magasin ouvert tous les jours, même le samedi, de 9 h à 19 h sans interruption
Métro : Gaîté, Raspail, Edgar Quinet - Autobus : 28, 38, 58, 68


ou par téléphone 24 HEURE SUR 24 (répondeur automatique) **633.73.33**

Parmi nos dernières réalisations.

Ambassade de Belgique, des Etats-Unis. Conseil de l'Europe à Strasbourg. Préfectures de la Somme, de l'Isère. Bibliothèque Municipale de Montpellier. Universités de Paris, de Poitiers, de Rennes. Sciences Politiques, Ecole Supérieure de Physique et Chimie. Centre Universitaire Dauphine. Facultés des Sciences de Paris, Bordeaux, de Lille, de Marseille, de Rennes. Facultés des Sciences Pharmaceutiques de Tours, et de Clermont-Ferrand. Facultés de Médecine de Lyon et de Marseille. Ecole Polytechnique de Paris. Ecole des Mines de Paris. Ecole Normale d'Instituteurs à Grenoble. Ecole Nationale d'Aviation Civile de Toulouse. Laboratoire de Toxicologie à Nantes. MGEN à Nice. Centre National de Recherches Scientifiques à Lyon. Clubs Hôtel de Val Thorens, la Clusaz, de Méribel. Ministères de l'Equipement et du Logement, de l'Economie et des Finances, de l'Intérieur, de l'Agriculture, ETC...



POLITIQUE

EN RIPOSTE A M. SERVAN-SCHREIBER

Les signataires du manifeste de la majorité constituent un « front résolument uni »

La cérémonie officielle de signature et de publication du texte du manifeste de la majorité, mercredi 14 septembre, au siège du Centre national des indépendants et paysans, 106, rue de l'Université, avait été volontairement entourée d'une certaine solennité. Les responsables des quatre formations de la majorité voulaient en effet tenter de faire pièce — autant que faire se pourrait — au « sommet » de la gauche qui, au même moment, s'ouvrait quelques mètres plus loin, place du Palais-Bourbon.

C'est notamment, pour inciter davantage les journalistes à assister à cette formalité qu'il avait été décidé, la veille, que le document serait paraphé par les chefs de parti eux-mêmes et non par les simples négociateurs des réunions habituelles de la majorité. C'est donc un plateau composé de MM. Chirac, Soisson, Lecanuet et Motte qui s'est complaisamment offert aux flashes des photographes et des cameramens. Mais après que ceux-ci eurent opéré à loisir, les quatre délégations ont siégé à huis clos. L'examen de la situation politique a été abordé et il a rapidement été question des « révélations » faites par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber quant à l'existence de contacts parallèles et quasi clandestins entre les radicaux — qui ne participaient pas aux réunions de la majorité, — les centristes et les républicains. Les représentants du R.P.R. et, notamment M. Jacques Chirac, se sont étonnés de ces « pratiques ». Tout les participants ayant protesté de leur loyauté, de leur volonté unitaire et de leur fidélité majoritaire, le président du R.P.R. a alors proposé que ces bons sentiments soient consignés dans un communiqué.

La rédaction de ce texte a été entreprise après le déjeuner. Cette initiative du R.P.R. avait, semble-t-il, pour objet de renforcer les engagements contenus dans le manifeste et d'aboutir à une sorte de mise au ban de la majorité de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. C'est pourquoi M. Chirac et ses amis du R.P.R. proposaient notamment de préciser que *« l'entente de la majorité ne saurait être mise en cause par des menées portant en elles des germes de discorde et de division. »* Cette formulation a semblé à certains de leurs alliés trop abrupte. La rédaction qui a, en définitive, été retenue pose cependant un certain nombre de verrous qui devraient — en principe — éviter désormais tous les écarts.

Les *« signataires »*, c'est-à-dire MM. Barrot, Chirac, Motte et Soisson, nommément désignés, n'ont même pas redouté la redondance en se considérant engagés *« totalement et sans réserve »* par le seul manifeste et par leur seul accord électoral. De plus, ils présenteront, *« en toutes circonstances »*, un *« front résolument uni »*.

Le choix du terme *« front »* n'est évidemment pas dû au hasard et il constitue une riposte au *« front démocratique »* dont M. Servan-Schreiber avait annoncé la constitution contre les gaullistes.

L'initiative du président du parti radical avait suffisamment mis les républicains et les centristes dans l'embarras pour qu'ils rejoignent avec soulagement le R.P.R. et le C.N.I.P. dans cette formule qui tend à mettre un point final aux commentaires qui pouvaient faire douter de la sincérité des engagements des signataires du manifeste de la majorité. L'irritation provoquée par le comportement de M. Servan-Schreiber s'est reflétée à deux reprises dans les propos de M. Bertrand Motte, président du C.N.I.P., qui a jugé d'abord le président du parti radical comme *« un esprit inventif et mobile »* (*le Monde* du 15 septembre), puis a déclaré : *« Il nous semble pour l'instant que M. Servan-Schreiber soit insaisissable. Le moment viendra peut-être où il nous sera possible de voir les territoires sur lesquels il a atterri. »*

Ainsi, sans que M. Chirac ait eu à se dresser publiquement contre celui qu'il traitait, il y a une semaine à peine, de *« turlupin de la politique »* (*le Monde* du 9 septembre), le R.P.R. a-t-il pu obtenir de ses alliés un engagement de solidarité moins équivoque et se prémunir contre l'ouverture éventuelle d'un *« deuxième front »* au sein de la majorité.

ANDRÉ PASSERON.

(Dessin de PLANTU.)

Le communiqué

Le communiqué suivant a été publié mercredi après-midi :

« Les dirigeants des formations de la majorité ont décidé, lors de leur réunion du 19 juillet, et dans la perspective des élections législatives prochaines, d'instaurer entre eux une procédure de concertation franche et loyale.

» Dans cet esprit, ils ont conclu, dès leur première réunion, un accord réglant les rapports entre leurs diverses formations et les candidats se réclamant de celles-ci.

» Ils ont, d'autre part, décidé de rappeler solidairement au pays les valeurs et les orientations qu'ils entendent défendre pour l'avenir. Ces valeurs et orientations sont exprimées dans le manifeste de la majorité, dont le texte est aujourd'hui rendu public.

» Ainsi se trouve affirmée l'entente profonde de la majorité.

» Cette entente est une condition du succès.

» Les signataires du présent communiqué rappellent que les accords conclus entre eux les engagent totalement et sans réserve, et qu'ils présenteront en toutes circonstances et dans le le respect de leurs différences et de leur diversité un front résolument uni.

» Aussi, la concertation engagée le 19 juillet se poursuivra-t-elle régulièrement, afin de maintenir la cohésion et d'assurer le succès de la majorité. »

Ce texte est signé de MM. Jacques Barrot, Jacques Chirac, Bertrand Motte et Jean-Pierre Soisson.

M. BARRE : l'opposition est plus divisée que la majorité.

M. Raymond Barre a déclaré, mercredi matin 14 septembre, à la sortie du conseil des ministres : *« Les partis de la majorité sont moins divisés que ceux de l'opposition. Les quatre partis de la majorité sont d'accord sur des principes essentiels. Il est normal qu'il y ait entre eux une certaine émulation. Nous devions sortir d'une situation dans laquelle la majorité était purement monolithique. »*

Le premier ministre estime que les partis de l'union de la gauche sont au contraire divisés *« non seulement sur des questions concrètes mais aussi sur leur vision de la société. Lorsque j'ai eu mon face-à-face avec M. Mitterrand, je lui ai dit, avec toute la considération qu'implique un tel débat, que ma crainte était qu'il ne fût un otage. Les événements montreront si cette crainte était fondée »*, a ajouté le premier ministre.

M. Barre a, d'autre part, répondu aux commentaires de la presse qui présentaient son voyage aux États-Unis comme obéissant à des préoccupations électorales : *« Ceux qui se livrent à ces commentaires semblent vouloir me prêter l'attitude qu'ils auraient eux-mêmes en pareil cas. Soucieux de la dignité de mon pays et de celle de la fonction de premier ministre, j'accueille ces commentaires avec indifférence. »*

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, ancien premier ministre, maire de Bordeaux (R.P.R.), hôte à déjeuner, mercredi 14 septembre, de M. Raymond Barre, a refusé de répondre aux questions des journalistes relatives aux problèmes de la majorité. Il s'est contenté de dire, à sa sortie de l'hôtel Matignon : *« Je n'entre pas dans la cacophonie parisienne. »*

● *M. Bertrand Renouvin*, membre du comité directeur de la Nouvelle Action française (royaliste), a précisé, après la réunion des cadres du mouvement les 10 et 11 septembre : *« Entre le conservatisme de la droite et les réformes illusoires de la gauche, les royalistes doivent montrer, en participant à tous les grands débats nationaux, que la monarchie est le préalable à toute action en faveur de la justice et de la liberté. »*

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 14 septembre au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● TRAVAIL MANUEL

Après que le ministre du travail eut rappelé l'importance de l'effort fait en matière de travail manuel pour la cohésion sociale de notre pays et pour une politique active de l'emploi, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, a présenté au conseil des ministres le livret d'épargne manuelle mis dès aujourd'hui à la disposition des jeunes travailleurs dans quatre grands réseaux bancaires. Les salariés manuels, qui, comme le dit le langage, « possèdent » bien un métier, pourront en avoir la pleine propriété en l'exerçant à leur compte.

A cette occasion, le secrétaire d'État a fait le bilan de l'action conduite en faveur de la revalorisation du travail manuel.

L'ensemble des jeunes Français dès cette rentrée scolaire, ont la possibilité de découvrir et de s'initier aux métiers manuels grâce à une nouvelle discipline (l'« éducation manuelle et technique ») dans huit cents ateliers mis en service à cette rentrée : cinq cents seront construits en 1978. Comme le gouvernement l'avait décidé en décembre dernier, vingt-sept classes préparatoires aux concours des grandes écoles sont ouvertes à la rentrée aux bacheliers de l'enseignement technique. Dès la rentrée, les élèves de première année des collèges de l'enseignement technique bénéficieront d'une part de bourse supplémentaire.

Le vote de la loi du 12 juillet 1977 sur l'apprentissage et diverses mesures prises ou en préparation marquent la volonté du gouvernement de favoriser l'apprentissage et d'améliorer la condition de l'apprenti en rapprochant son statut de celui de l'étudiant. Les apprentis auront accès aux restaurants universitaires et aux cantines des collèges de l'enseignement technique. Le projet de loi de finances prévoit qu'une aide sera versée par l'État à partir du 1er janvier 1978 aux restaurants des centres de formation au titre des repas servis aux apprentis, ainsi que d'exonérer leur rémunération de l'impôt sur le revenu. Ils bénéficieront d'une semaine de congé supplémentaire de formation pour préparer leurs examens et disposeront d'une carte d'étudiant en apprentissage qui leur ouvrira certains des avantages consentis actuellement aux seuls étudiants.

La décision de donner un coup d'arrêt au développement non justifié du travail posté a été mise en œuvre par le décret du 30 juin 1977. Le Fonds d'amélioration des conditions de travail a déjà permis de subventionner près de quatre-vingts réalisations exemplaires dans ce domaine.

Le secrétaire d'État a souligné l'importance des accords contractuels dans les branches industrielles et dans les entreprises en matière d'amélioration des conditions de travail. Depuis 1975, trente-deux accords ont ainsi été négociés et signés. Il a fait le point des autres négociations en rappelant que la revalorisation du travail manuel, loin d'être un alibi pour la politique contractuelle, doit en être le terrain privilégié.

Le secrétaire d'État, qui a noté l'intérêt porté à cette action par les organisations professionnelles d'employeurs et certains des syndicats responsables a insisté sur la nécessité que les « travailleurs manuels sentent que leurs préoccupations sont exprimées au sein du gouvernement et débouchent sur des décisions ».

(Lire page 34.)

● L'APPRENTISSAGE

M. LEGENDRE, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, chargé de la formation professionnelle, a ensuite fait le point sur la situation de l'apprentissage. Les textes d'application de la loi du 12 juillet 1977 relative au contrat d'apprentissage seront publiés prochainement. Ils fixeront le montant de la prime d'apprentissage qui sera versée aux employeurs de dix salariés au plus et préciseront, notamment, les simplifications apportées aux procédures d'agrément des employeurs d'apprentis. En outre, les modalités de financement des centres de formation d'apprentis seront prochaines réexaminées.

Le secrétaire d'État a souligné l'effort entrepris par le secteur de l'artisanat, en particulier par les chambres de métiers, en vue de développer l'apprentissage. Il devrait permettre d'orienter davantage les jeunes vers cette filière de formation assurant, dans la plupart des cas, une insertion professionnelle dans un emploi qualifié. D'ores et déjà, les mesures adoptées avaient permis d'accroître très sensiblement le nombre des contrats souscrits au cours des deux derniers mois.

● 17 000 VACATAIRES RECRUTÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique, a présenté au conseil des ministres un premier bilan du recrutement de vacataires dans les administrations de l'État. Cette mesure avait été décidée en application du programme d'action en faveur de l'emploi des jeunes dont elle constitue l'une des dispositions.

Au 1er septembre, près de dix-sept mille vacataires ont déjà été recrutés, pour leur grande majorité en province, et notamment dans les régions où se posent plus particulièrement des problèmes d'emploi de jeunes, ce qui permet de constater que l'opération a été engagée d'une manière rapide et satisfaisante.

● LA SAISON TOURISTIQUE

Le secrétaire d'État auprès du ministre de la culture et de l'environnement chargé du tourisme, a présenté au conseil des ministres le bilan de la saison touristique en France au cours de l'été 1977.

● LA POLLUTION DU RHIN

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures, signée à Bonn le 3 décembre 1976. Elle précise les modalités selon lesquelles pourra être atteint l'objectif de réduction des rejets dans le Rhin que les États riverains se sont fixé. Une installation d'injection destinée à réduire sensiblement au cours des dix prochaines années les rejets des mines de potasse d'Alsace sera installée au sud-ouest de Mulhouse. La dépense, estimée à 132 millions de francs, sera prise en charge par la France avec une participation forfaitaire de la République fédérale d'Allemagne, des Pays-Bas et de la Suisse. Compte tenu des résultats obtenus, la France présentera, ensuite, à ses partenaires un plan global technique et financier d'élimination des chlorures. La convention prévoit, en outre, que les parties contractantes prendront les dispositions nécessaires sur leur territoire pour éviter toute augmentation des rejets de chlorure dans le Rhin par rapport à leur niveau de 1972 et pour contrôler tous les rejets supérieurs à 1 kg-seconde.

● CONTROLE GÉNÉRAL DES ARMÉES

Le conseil des ministres a adop[té] un décret relatif au classement ind[i]claire du corps du contrôle géné[ral] des armées.

Pris en application de la loi [du] 30 octobre 1975 portant modificati[on] du statut général des militaires, étend aux contrôleurs adjoints et a[ux] contrôleurs des armées les amélior[a]tions de carrière prévues par le no[u]veau statut particulier de ce cor[ps].

● LES FONCTIONNAIRES DES T.O.M.

Le conseil a adopté un décr[et] permettant au gouvernement de m[o]difier par arrêté, comme cela va ét[re] fait pour les traitements des perso[n]nels civils, l'index de correction a[p]plicable à la solde de base des mi[li]taires en service en Nouvelle-Ca[lé]donie, en Polynésie et aux Nouvell[es-] Hébrides. L'écart entre les rému[né]rations payées par l'État aux fon[c]tionnaires civils et militaires affe[c]tés dans ces territoires et celles q[ui] sont versées en métropole sera al[...] partiellement et progressivement [ré]duit par le jeu de la diminuti[on] de l'index de correction.

● AVANT LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Le conseil des ministres a e[n]tendu une communication du m[i]nistre des affaires étrangères sur [la] préparation de la réunion des rep[ré]sentants des pays ayant participé [à] la Conférence d'Helsinki, réuni[on] qui s'ouvrira à Belgrade le 4 octob[re].

M. de Guiringaud a indiqué q[ue] la tâche de cette réunion était [de] procéder à un échange de vues a[p]profondi sur l'état atteint à ce jo[ur] dans la mise en œuvre des disp[o]sitions de l'Acte final d'Helsi[nki] ainsi que sur les mesures à pren[dre] pour renforcer la détente.

Le conseil a approuvé la posit[ion] qui sera celle de la France à ce[tte] occasion : en ce qui concerne [la] discussion sur l'application de l'A[cte] final, elle s'attachera à ce que [les] débats portent sur tous les suj[ets] traités par ce document, et perm[et]tent d'établir un bilan objectif [et] détaillé, sans complaisance ni po[lé]mique.

Quant aux suggestions qui po[ur]ront être faites pour renforcer [la] détente dans l'avenir — suggesti[ons] auxquelles la France se réserve d'[ap]porter sa contribution — elle m[on]trera une attitude coopérative [et] constructive.

Le président de la Républiqu[e a] déclaré : « La France réaffirme [son] attachement à la politique de détente. Elle veillera à ce qu['elle] reçoive un contenu positif dans t[ous] les domaines concernés. »

● AGRICULTURE EUROPÉENN[E]

Au cours du conseil du 13 [sep]tembre, les ministres de l'agricult[ure] de la Communauté économique eu[ro]péenne ont autorisé la dévalua[tion] de la « parité verte » de la couro[nne] danoise.

A la demande de la France, [la] Commission s'est engagée à prés[en]ter en octobre un rapport sur [les] inconvénients présentés par les m[on]tants compensatoires monétai[res,] notamment lorsque ces derniers s[ont] appliqués aux produits agric[oles] transformés. La Commission pr[é]sera à cette occasion de nouve[lles] réformes destinées à réduire [ces] inconvénients compensatoires.

Le ministre de l'agriculture [a] renouvelé la demande de la Fra[nce] visant à obtenir une aide comm[u]nautaire à l'enrichissement des [vins] pour les moûts concentrés, de fa[çon] à éviter la pratique de la chaptal[isa]tion des vins de table, contraire [à la] politique de qualité menée par [le] gouvernement : la Commission s['est] engagée à présenter des propositi[ons] à cet égard au cours de ce mois [de] septembre.

● M. PEYREFITTE AU QUÉBEC

Le ministre de la justice a re[ndu] compte au conseil de la visite q[u'il] a effectuée au Québec, à l'ini[tia]tive de M. René Lévesque, prem[ier] ministre du Québec, et à Otta[wa] sur l'invitation de M. Basford, [mi]nistre fédéral de la justice.

[Monde] DES LIV[RES]

[...]olles et femmes fort[es]

[A]ndré Wurmser s'avance masqué

Sans passion ni regret

[L']adieu aux armes d'un capitaine

Le Monde DES LIVRES

Vierges folles et femmes fortes

● *De la chronique d'un bourg acadien, Antonine Maillet a fait une grande aventure picaresque.*

UNE corde de bois, nos vieux paysans savent ce que c'est : un gros tas de bois de chauffe scié proprement à la bonne mesure, « à la verge », bien empilé sur ses quatre mètres (à peu près), et qui attend là d'être enlevé. Les « Cordes-de-Bois », dont Antonine Maillet raconte l'aventure héroï-comique, c'est le bidonville d'un gros village d'Acadie, son campement de nomades sédentaires, si l'on ose dire, comme en ont encore quelques-uns de nos bourgs.

Un village comme d'autres, dans les années 30. Le curé, le barbier, le marchand de bois écossais, la forge, s'y partagent le pouvoir et le savoir. Mais le dernier mot revient toujours à la gardienne la plus revêche de la morale sociale : Ma-tante-la-veuve, dévote enrichie par la culture du tabac et l'exploitation des miséreux ramassés aux Cordes-de-Bois.

Clochemerle en Acadie ? Il y a de cela, encore que la tonalité générale du récit, dignité, pauvreté, humiliation, donne moins à s'amuser qu'à compatir et à réfléchir. Mais les Cordes-de-Bois sont tenues (d'une main ferme), de mère en filles, par une étonnante tribu de femmes libres, acharnées à vivre contre tout et tous les mercenaires ; descendantes mythiques d'un matelot échappé au servage, la Piroune, la Bessoune, la Catoune, à la fois vierges folles et femmes fortes, recueillent et accueillent fraternellement tout ce que la mer rejette dans ce petit port.

Au fil de trois générations s'est ainsi constitué aux Cordes-de-Bois ce que les sociologues nommeraient une petite contre-société, bruyante de vie, de drames et de joies, d'alcool passé en fraude et d'exploits homériques. *« Les fureaux, les buveaux, les traîneux, tout cela logeait aux Cordes-de-Bois. Sans compter les voleurs de planches et de billots et les filles de mauvaise vie qui étaient classés pêcheurs officiels. »*

Chaque année, les plus pauvres, les dénués-de-tout du village, sont, selon la coutume des anciens, « mis à l'encan » au moins offrant : dans les familles à l'aise (relativement il y en a), on s'offre à les prendre en pension, pour la charité du bon Dieu et, bien sûr, pour le moins cher possible. Les vieux, les handicapés, les infirmes, les orphelins, sont ainsi « vendus » à bas prix aux riches qui trouveront bien à se payer de leur « charité » en menus travaux.

« Messieurs-dames, interrogez votre cœur et faites-y dire un chiffre pour ces deux pauvres orphelins, bien trop petits pour coûter quelque chose à une famille. Ils seront point regardants non plus, ça pas été accoutumé à des fantaisies, ces orphelins-là, et ça fera pas les difficiles. » Or, cette année-là, les gens des Cordes-de-Bois, la Bessoune en tête, bouleverseront ce pharisaïsme : ils prendront en charge tous les abandonnés. Pour rien. Pour l'amour de l'humanité. Et leur geste scandaleux fera passer un vent de grâce dans le village, et dans le livre.



★ *Dessin de JULEM.*

Lequel, déjà, est habité de ce grand vent marin qui balaie les plages et les baies de cette Vendée américaine, de cette Acadie que l'œuvre d'Antonine Maillet tire à main forte des sables de l'histoire. Acadienne, femme, écrivain, comment ne serait-elle pas envoûtée la première par sa terre natale ?

Rires et indignations

Mais les choses ne sont pas si simples. Ecrire l'Acadie, terre de la fidélité à soi-même, n'est-ce pas prendre le risque de l'enterrer sous les fleurs, de l'embaumer ? Il ne manque pas d'amateurs plus ou moins naïfs, ethnologues de la belle saison, linguistes du dimanche, Français de France plus soucieux d'émotions cocardières que de vraie compréhension, pour ne voir d'abord dans ces Cocagnes, de l'autre côté de l'eau, que le « musée vivant » de la vieille France. L'écrivain Maillet travaillerait-elle alors contre Maillet l'Acadienne ?

Et, peut-être, l'Acadienne contre l'écrivain ? L'écriture des *Cordes-de-Bois* est pleine de sève, d'humeurs, de rires et d'indignations. Elle fait de ce récit marin et terrien à la fois une grande aventure picaresque, bien « goûteuse »... Cette chronique d'un bourg parmi d'autres ne lance pas avec la même force que le faisait *la Sagouine* le grand cri de l'universel humain qu'Antonine Maillet porte en elle. On le lira comme il a été écrit : avec un rare bonheur. Et en souhaitant que, la page acadienne de la jeunesse tournée, nous recevions de là-bas, par-dessus l'Atlantique, le grand livre que nous pouvons espérer.

JACQUES CELLARD.

★ **LES CORDES-DE-BOIS, d'Antonine Maillet. Grasset, 253 pages, 36 F.**

Quand André Wurmser s'avance masqué

● *Un jeu fin et plein de malices sur l'incommunicabilité entre les classes.*

« *QUEL écrivain poussera la mascarade jusqu'à emprunter pour Je de son récit un personnage tout différent de lui, laissant au lecteur le soin de réfuter, à l'aide de la pensée sous-jacente de Je-romancier, les sophismes de Je-personnage ?* »

La question est posée par le « Je-personnage » d'un « Je-romancier » bien connu sous le nom d'André Wurmser, dont le dernier roman, *Une fille trouvée*, se présente comme le journal intime d'un homme en effet bien différent de l'auteur. Qu'on en juge : ce personnage est un grand bourgeois, fort riche, membre de l'Académie française, spécialiste de Montaigne et titulaire d'une chronique au *Figaro* ; Wurmser n'est ni académicien ni riche, il est spécialiste de Balzac, et signe dans *l'Humanité*. C'est dire qu'on ne saurait attribuer à Wurmser les notes et réflexions du « Je » qui est l'auteur supposé de ce journal intime. Cependant, les deux personnalités qui s'opposent ici avec une symétrie exemplaire ont bien des traits communs, puisqu'il s'agit de deux écrivains de la même génération ; en outre, quiconque veut écrire comme un spécialiste de Montaigne se doit de bien connaître et d'avoir beaucoup fréquenté les *Essais* ; enfin, pour assurer la cohérence des mouvements de l'esprit et du cœur d'un châtelain comblé d'honneurs, il faut avoir su avec quelque continuité imaginer la vie intérieure d'un tel homme, un peu comme un acteur étudie du dedans le personnage et la situation qu'il va jouer.

Comment donc démêler ce qui appartient à Wurmser et ce qui appartient à l'Autre, dans cette affaire embrouillée ? L'auteur rit d'avance de nos bévues, et malicieusement propose en épigraphe deux vers de Valéry : *« Aux meilleurs esprits/Que d'erreurs promises ! »* Peu nous importe d'ailleurs, au fond, que Mme Bovary soit ou ne soit pas Gustave Flaubert. Prenons Mme Bovary comme elle se présente, et le scripteur de ce journal comme il nous est montré, c'est-à-dire comme un *objet littéraire*.

Sans passion ni regret

C'est un homme intelligent et sensible, dont les talents ne vont pas jusqu'à l'extraordinaire, et qui le sait. Son grand œuvre, *le Mol Oreiller*, essai sur les *Essais*, n'est même plus cité parmi les ouvrages des spécialistes : pas assez universitaire, et déjà quelque peu dépassé. Notre écrivain en est attristé, modérément, car en toute chose il fuit ce qui fait souffrir. Ainsi parvient-il commodément au seuil du grand âge sans passion ni regret, à peine quelques remords d'avoir été quelquefois infidèle à une épouse irréprochable, Constance la bien nommée.

C'est dans ce ciel paisible, et de fin du jour, que gronde un petit coup de tonnerre précurseur de grands orages intérieurs : la révélation quelque peu mélodramatique (mais la vraie vie, l'est souvent) qu'une fille naturelle est née il y a vingt ans de l'écrivain et d'une de ses maîtresses, morte aujourd'hui. La jeune femme sait qui est son père ; elle est mariée, et vit à Soissons.

La nouvelle se présente d'abord comme un contretemps fâcheux. Notre académicien a déjà deux filles, qu'il n'aime guère mais qui au moins sont bien élevées. Que faire de cette troisième ? Va-t-elle le faire chanter ? Non. Elle se tait. Le journal intime devient l'écho d'une curiosité grandissante chez ce père à la fois rassuré et dépité par le silence de son enfant si tard découverte. N'y tenant plus, c'est lui qui fera vers elle les premiers pas.

Jocelyne (« quel prénom nigaud ! » remarque-t-il) est une petite personne saine et fraîche, qui entend bien garder son indépendance à l'égard de son grand homme de père. Pourtant, elle est émue, troublée, fière de lui. Le voilà charmé par cette « enfant de l'amour », tellement plus sympathique et plus « vraie » que ses filles officielles.

JOSANE DURANTEAU.

(Lire la suite page 17.)

L'adieu aux armes d'un capitaine de pêche

● *Jean Recher, capitaine de pêche de Fécamp, a écrit le journal de sa vie.*

JEAN RECHER est fils de pêcheur, frère de pêcheurs, une vie confiée tout entière à une maîtresse, la mer, une dévotion toute consacrée à un poisson, la morue. Embarqué comme mousse à quatorze ans, en 1938, il a, en 1944, son diplôme de patron de pêche en poche. Second en 1947, il est capitaine deux ans plus tard. Jean Recher pointe aujourd'hui au chômage. Son dernier navire, armé à Fécamp, le *Vickings*, a rejoint Kristiansund, en Norvège, pour y être revendu le 1er novembre 1976, car la grande pêche, ce grand métier, se meurt en France et on brade le matériel.

Alors est venu le temps de la réflexion, des souvenirs et un livre au goût de sel, le goût des larmes, peut-être, où l'odeur aigre de poisson plane dans un tintamarre de tempêtes. Un livre de souffrances, d'amertume, de fatalisme ou de joie nostalgique. Voilà un chef-d'œuvre de littérature simple, abrupte, humaine au plus haut sens du terme et un document sur l'un des plus durs métiers que l'homme ait jamais choisis, pour lequel tant d'hommes, à travers les siècles, ont tant donné et qui ne semble plus, en France, avoir sa place.



Le port de Fécamp, au début du siècle.

A travers l'analyse d'une agonie que l'accélération des techniques maritimes et l'indifférence publique ont précipitée, Jean Recher brosse l'histoire de la grande pêche, une industrie traditionnelle tenue à bout de bras par des pauvres, les pêcheurs, mais aussi par des armateurs que les investissements ont écrasés ou qu'un profit plus difficile à obtenir a découragés. Une industrie qui semble avoir atteint l'ère de l'anachronisme.

Le poisson surgelé a remplacé la morue salée comme la voile avait laissé la place au moteur, le relevage du chalut par le côté au relevage par la rampe arrière, le chalutier traditionnel au navire-usine.

Les goûts et les mœurs de ceux pour qui l'on pêchait ont changé. La morue, aliment du pauvre, est devenu plat de luxe. Les laboureurs d'océans, des bancs de Terre-Neuve à ceux de Barents, artisans abandonnés, cessent malgré eux un combat inégal, quittent la mer, futur désert que des flottilles immenses venues des côtes lointaines, surpeuplées, ou meilleures commerçantes, ratissent, triomphantes. Oui, la grande pêche en est à ses derniers halètements.

Un jargon de marins parfois incompréhensible, un sens du devoir que la générosité ne doit pas contrarier, et qui marque chaque page, un goût du passé qui faisait pourtant d'hommes des esclaves, autant d'éléments, d'impressions qui peuvent dans ce livre rebuter certains. Qu'on lise une seconde fois l'ouvrage, que l'on s'attarde sur ces pages de peines, de déceptions, de colères, de joies aussi. Alors peut-être apparaîtra-t-il qu'il y a avant tout dans ce récit un cri désespéré, un hurlement de marin lancé trop tard et que le vent a déjà emporté.

CLAUDE LAMOTTE.

★ **LE GRAND METIER. JOURNAL D'UN CAPITAINE DE PECHE DE FECAMP, de Jean Recher. Plon, coll. « Terre humaine », 480 pages, 60 F.**

GUÉGUAN, BURGUET

Heureux papas

par Bertrand Poirot-Delpech

PLUS rien n'est sûr, décidément, pas même le pire. Prenez les relations parents-enfants : on les disait pourries, depuis dix ans, et voici que, à en croire deux romanciers jeunes papas, ce peut être l'idylle, en famille, maintenant et jusqu'à la fin du siècle. Ainsi soit-il !

Idylle est peu dire dans le cas de Gérard Guégan et de son *Père et fils*. Imaginez un père qui propose à son fiston de dix-sept ans un tour de France en stop avec arrêts buffet sur les lieux de sa propre enfance, évocations de « son temps » et morale assortie, et qui, au lieu d'essuyer le « bof ! » de qui préférerait une virée à deux-roues entre copains, s'entend répondre avec des petits bonds : « Chic, papa, quand est-ce qu'on se tire ? » On frise le conte de fées.

Et on y reste. De Vannes à Marseille en passant par La Rochelle et l'Ardèche, pas un nuage n'assombrit l'escapade, qu'on dirait amoureuse. En deux cents petites scènes entièrement dialoguées, père et fils se révèlent d'accord sur tout, du moelleux d'un roquefort à celui du saxophoniste Lester Young. Car le coq-à-l'âne est de règle entre complices qui se comprennent au quart de mot. Défilent pêle-mêle les mérites comparés de Balzac et de Dumas ou du gros-plant et du muscadet, l'origine du mot colza ou du nationalisme au dix-huitième siècle, les anecdotes sur Simenon ou Capra, les colles sur la littérature ou les bandes dessinées. O.K. ? O.K. ! Comme l'observe un tiers : on ne sait plus, tant ils s'approuvent et s'imitent, qui est le père et qui est le fils.

A les entendre, cet accord parfait viendrait du même refus que leurs générations respectives ont opposé aux idéologies, aux partis comme aux terrorismes libertaires, à la dialectique comme à la logique du profit, à tous les engagements comme à toutes les polices.

Ils ne demanderaient pas mieux que de dépasser cette attitude critique et de s'ouvrir à des certitudes nouvelles comme celles qui ont porté Michelet ou les résistants. Mais ils ne veulent plus risquer de se renier, comme tel de leurs amis progressistes qui s'est suicidé en apprenant les crimes du Cambodge. Ils rêvent d'une conviction qui dépasserait la rationalisation bureaucratique et tiendrait compte de ce que l'énigme du monde échappe au temps. Beaucoup de morale, en somme, et un rien de spiritualité. « Si l'âme ne peut s'évader des corps, dit le père, autant donner le monde à Mao Tse-toung ! »

Là encore, c'est à peine si le fils esquisse un « mwouais », de même que lorsque papa préconise, en éducation, la manière forte qu'il a lui-même endurée. Comme on dit, le gamin s'écrase.

UN peu trop. A moins qu'il ne s'agisse d'une tactique pour avoir la paix, ce qui n'est pas dans la nature présumée de l'enfant, cet effacement finit par défier la vraisemblance. Le dialogue tourne à l'exercice de ventriloquie.

Sans constituer pour autant un document d'époque. Rigoureusement commun aux deux personnages, ce qui est peu plausible malgré le faible écart d'âge, l'argot employé ne caractérise ni l'une ni l'autre génération. A part les pseudo-hispanismes du genre « froidos » ou « calmos », qui fleurissent effectivement dans les conversations d'aujourd'hui de quinze à cinquante ans, les « ça me branche » et autres « tu décolles comme une bête » rappellent plutôt les artificiels « vachement génial » ou « super-dément » des pièces de Boulevard qui se veulent dans le vent. Il ne semble pas qu'un lycéen s'exclame : « On s'accordait super question literie ! » Il serait encore plus direct ou, plus sûrement, il la bouclerait.

Bref, *Père et fils* ne tient pas la gageure, probablement impossible, de faire parler vrai un père et un fils. Comme dans ses précédents romans — *la Rage au cœur, les Irréguliers, A feu vif*, — le mérite de Gérard Guégan est de faire entendre, à travers des propos prêtés à d'autres, une voix qui se suffit à soi seule, la sienne.

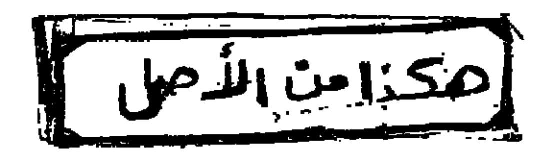
LA singularité de cette voix est d'échapper à la définition et de se chercher dans de tels dialogues avec elle-même, de compter sur l'écriture pour cela.

Mais une espèce de jubilation éclate : celle de s'inventer, de choisir ses lectures hors des modes — de Chamfort à Caillois, de Tallemant à Giono, — de réfléchir hors des dogmes, de goûter hors des engouements, de se montrer tendre et naïf quand on l'attend ricanant et lucide, de n'être jamais si grave que quand il se montre narquois, et inversement, et de laisser l'essentiel en suspens, par respect des lecteurs aussi rageusement libres que lui, comme s'y entendaient les grands moralistes du dix-huitième siècle.

Père et fils ne donne pas en exemple un illusoire papa-copain-mais-ferme. Il fait souffler sur notre époque d'embrigadement l'esprit sans maître du *Neveu de Rameau*. Ce qui est autrement important et peut-être la bonne façon de sauver, au passage, la paternité.

★ **PERE ET FILS, de Gérard Guégan, Grasset, 314 p., 48 F.**

(Lire la suite page 18.)



la vie littéraire

Les vertus de l'impiété

L'impiété a ses vertus que Jean-François Lyotard dans un dialogue philosophique brillant et retors : *« Instructions païennes »* (Ed. Galilée) célèbre opportunément. Mais l'impiété n'est pas tout ; la justice aussi importe ; la justice dans l'impiété. Où la trouver ? La droite libérale impie certes — et c'est à porter à son crédit — s'en soucie comme d'une guigne. Reste donc la gauche, également décevante, selon Lyotard, car elle est pieuse et que sa piété même engendre l'injustice quand ce n'est pas le Goulag.

Feignant de croire que plus personne, parmi les intellectuels tout au moins, n'adhère encore aux grands récits du travail et du capital, de la droite et de la gauche, Lyotard propose de leur substituer des « milliers de petites histoires » qui détruiront leur monopole narratif. Bref, de travailler sans cesse à produire ce que ni le capitalisme ni le totalitarisme ne peuvent assimiler.

En passant, Lyotard règle ses comptes avec les « nouveaux philosophes », dont il juge les propos d'une « insultante niaiserie ».

L'angoisse : une valeur marchande

« Le spectacle est le moment où la marchandise est parvenue à l'occupation totale de la vie sociale », notait Guy Debord dans *la Société du spectacle*. A en croire Henri Pradal, qui a déjà dénoncé le marché du médicament, l'angoisse a atteint ce moment : elle est devenue valeur marchande qui rapporte. Elle est sécrétée par la société du spectacle et de la rentabilité. Ainsi, les professionnels de l'angoisse occupent un espace social de plus en plus grand. Face à la réalité, ils proposent l'illusion, un peu à la manière des clubs de vacances. Vivre avec son angoisse, l'aimer et en rire : voilà qui pourrait ruiner les marchands.

Le Marché de l'angoisse que Henri Pradal vient de publier (le Seuil) répond, certes, à une attente, celle d'un public qui ne sait plus à quel guérisseur se vouer. Il se trouvera certainement quelqu'un pour reprocher à Pradal de faire de l'argent sur ce « marché »...

Montand : notre temps

Trente ans de music-hall. Trente ans de cinéma. Trente ans de compagnonnage avec les grandes causes de son temps Yves Montand n'est pas seulement une vedette. C'est un témoin. Le bel album que lui consacre Alain Rémond chez Henri Veyrier ne contient pas que des photos d'acteurs — dont beaucoup ont disparu : Gary Cooper, Marilyn Monroe, Gérard Philippe, etc. Il est aussi un itinéraire des illusions perdues : de Budapest à Z et à l'*Aveu*, du Chili à Madrid, toutes étapes au cours desquelles le chanteur-comédien a abandonné un peu de l'étoffe des ans et de l'étoupe des sentiments.

« Je ne comprends pas, dit-il, que l'on soit obligé d'ajouter au mot « socialisme » le qualificatif : « A visage humain. » Je croyais que le mot « socialisme » se suffisait à lui-même. »

Un étrange bookmaker

« Les revues d'avant-garde doivent mourir jeunes », disait Pierre Albert-Birot, à propos de sa revue *Sic*, dont le premier numéro parut en janvier 1916, et le dernier en décembre 1919. Dominique Baudouin fait ce portrait de Pierre Albert-Birot : « (il) *date sa vraie naissance de celle de sa revue. C'est un provincial — d'Angoulême, 1876 — devenu sculpteur et peintre au quartier Montparnasse, autodidacte, fièrement indépendant, et pourtant ouvert aux courants modernes...* » Dans le troisième tome de la *Bibliographie des revues et journaux littéraires des dix-neuvième et vingtième siècles*, par Jean-Michel Place et André Vasseur, on apprend aussi qu'Edouard Dujardin, le directeur des *Cahiers idéalistes français*, et dont le roman *Les lauriers sont coupés* influença Joyce, aurait exercé, entre autres, la profession de bookmaker. Ce troisième tome, qui présente les revues publiées de 1916 à 1924, est, pour les chercheurs ou les simples amateurs, une mine d'informations de toutes sortes. (Ed. Jean-Michel Place, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie.)

Les voyages de Dino Campana.

Né en 1885, dans une petite ville de Toscane, Dino Campana mena une existence orageuse et tragique. Voyageur effréné, il traversa divers pays d'Europe et d'Amérique du Sud, devenant saltimbanque, garçon d'écurie, pompier, musicien ambulant dans les foires, avant d'entrer à l'hôpital psychiatrique de Castel-Pulci, en 1918. Il n'allait en sortir qu'à sa mort, en 1932. Seghers vient de publier, en édition bilingue, ses *Chants orphiques*. La préfacière Maria-Luisa Spariani, évoquant son caractère, écrit que « le comportement rituel des gens comme il faut lui (était) insupportable ». D'où ses explosions de « violences aussi imprévues qu'incompréhensibles pour les témoins ». Il lui arrivait de « vendre lui-même ses *Chants orphiques* aux touristes assis aux terrasses des cafés Si quelqu'un faisait mine de s'intéresser à ses poèmes, il le dévisageait et arrachait les pages que, selon lui, l'acheteur aurait été incapable de comprendre »

J'erre dans les rues
Sombres, étroites et mystérieuses, écri-
[vait-il :
Je vois derrière les fenêtres
Se montrer les Jeannes et Roses.

Je chemine, je chemine.
Déjà les maisons se font rares.
Voici l'herbe : je m'y couche
Et m'y roule comme un chien :
De très loin un ivrogne
Chante son amour aux volets.

vient de paraître

Romans français

GILBERT TOULOUSE : *Mont-Perdu.* — Pour son septième roman, Gilbert Toulouse se lance à l'assaut d'une cime alpestre inviolée où réside le secret ultime. (Pierre Belfond, 190 p., 39 F.)

JACK THIEULOY : *Loi de Dieu.* — La rentrée romanesque du plus « dérangeant » de nos jeunes écrivains contestataires. Après *la Geste de l'employé*. (L'Athanor, 270 p., 42 F.)

RENE GARBY : *Loulou métro.* — Un début singulier, pittoresque, dans le cadre de la station Auber du R.E.R. (L'Athanor, 230 p., 38 F.)

MARCEL BEALU : *la Poudre des songes.* — Un récit utopique par le poète de *l'Araignée d'eau.* (Belfond, 158 p., 39 F.)

JEAN CAU : *le Chevalier, la Mort et le Diable.* — Un écrit flamboyant, romantique et baroque, dans la forêt allemande, par l'auteur de *la Pitié de Dieu.* (La Table ronde, 175 p., 39 F.)

DIDIER MARTIN : *Un garçon en l'air.* — Septième roman de cet auteur remarqué qui fut prix Fénéon en 1967 et reçut la bourse de la Fondation de la vocation en 1968. Entre réalité et fantastique. (Gallimard, 260 p., 42 F.)

EDOUARD MATTEI. *le Voyage.* — Après *l'Amateur de café* et *l'Autoportrait*, un roman entre fantastique et réel où l'histoire débouche sur l'imaginaire. (Calmann-Lévy, 250 p., 44 F.)

CHRISTIAN COFFINET : *Qui se sent bien en Malaisie ?* — L'auteur poursuit, après *la Danse du cobaye* et *la Jambe de mon père*, sa critique féroce et cynique de la société. (J.C. Lattès. 176 p., 32 F.)

MURIEL CERF : *Hiéroglyphes de nos fins dernières.* — La confirmation d'une romancière qui se fit remarquer par *l'Antivoyage* et *le Diable vert.* (Mercure de France, 300 p., 49 F.)

CHRISTIAN CHARRIERE : *le Simorgh.* — Un homme revient vers le haut pays de son enfance et s'y trouve conduit vers « les splendeurs de la quatrième dimension mystique. (Fayard. 290 p., 39 F.)

JEANNE HYVRARD : *la Meurtritude* et *les Doigts du figuier.* — Un roman et une « parole » insolites, poétiques. (Les Editions de Minuit, 152 p. chacun, 25 F.)

Récits

MICHEL BUTOR. — *Troisième dessous.* — Le tome III de *Matière de rêves* : cinq récits de rêves, transmués en passion de l'écriture. (Gallimard, le Chemin, 250 p., 45 F.)

Ecrits intimes

GEORGES SADOUL : *Journal de guerre* (2 septembre 1939-20 juillet 1940) — Pour le dixième anniversaire de sa mort paraît le *Journal de guerre* que l'auteur d'une *Histoire générale du cinéma* et critique renommé a tenu au jour le jour, durant la « drôle de guerre ». (E.F.R., 400 p., 39 F.)

JACQUES RUEFF : *Œuvres complètes. I. De l'aube au crépuscule.* — Autobiographie. Dans ce premier tome de ses œuvres qui paraissent simultanément en anglais et en français, sur l'initiative du Lehrman Institute de New-York, le célèbre économiste et académicien français retrace les étapes d'une vie liée à l'histoire et à ses débats économiques, financiers et monétaires. (Plon, 445 p., 60 F.)

Littérature étrangère

ANNA SEGHERS : *Ce bleu, exactement.* — Trois récits sur l'exil de l'écrivain est-allemand au Mexique, au temps du nazisme. Traduits par Hélène Roussel aux Editeurs français réunis. Le même éditeur reprend *les Morts restent jeunes*, le roman le plus célèbre d'Anna Seghers, dans la traduction de Raymond Henry parue chez Albin Michel en 1951. (217 p., 39 F et 751 p., 59 F.)

DUMITRU TSEPENEAG : *les Notes nécessaires.* — Le troisième livre traduit en français du chef de file du courant « onirique » roumain. Né en 1937, à Bucarest, Tsepeneag vit actuellement à Paris où il dirige la revue *les Cahiers de l'Est.* Traduit du roumain par Alain Paruit. (Flammarion, 197 p., 38 F.)

Essais

ROGER GARAUDY : *Clefs pour le marxisme.* — Considéré comme un appel à la création et non comme un dogme indépassable. (Seghers, coll. « Clefs », 212 p., 24 F.)

ZBIGNIEW BRZEZINSKI : *Illusions dans l'équilibre des puissances.* — Recueil d'essais, écrits entre 1971 et 1976 par le bras droit de Jimmy Carter en matière de politique étrangère pendant la longue marche de ce dernier à la présidence, sur les principes et les stratégies nouvelles aujourd'hui à l'œuvre dans l'administration Carter. Préface de Jean-Pierre Cot. (L'Herne, 290 p., 48 F.)

FERNANDO CLAUDIN : *l'Eurocommunisme.* — Par l'ancien dirigeant des jeunesses communistes espagnoles avant la guerre civile, puis membre du secrétariat du parti en exil, exclu en 1964, et, depuis, indépendant. Traduit de l'espagnol par Anne Valier. (Maspero, Cahiers libres. 160 p., 22 F.)

JEAN-PAUL DOLLE : *l'Odeur de la France...* — Une odeur de cadavre. Par l'un des « nouveaux philosophes » auteur de *Voie d'accès au plaisir* et romancier du *Myope.* (Grasset, 150 p., 28 F.)

Sciences humaines

GAVINO LEDDA : *Padre Padrone.* — L'éducation d'un berger sarde. A l'origine du film qui obtint la palme d'or au Festival de Cannes 1977. Traduit de l'italien par Nino Frank. (Gallimard, coll. « Témoins », 235 p., 39 F.)

en poche

LE MOUVEMENT PALESTINIEN

REMARQUABLE travail historique d'une grande probité que celui d'Olivier Carré. De 1917, date de la déclaration Balfour fondant le principe d'un foyer national juif en Palestine, jusqu'aux récents développements au Liban, ce livre retrace, documents à l'appui, l'historique du mouvement national palestinien. Résistance d'abord inorganisée à une colonisation particulière, puis mouvements massifs, grandes grèves et affrontements au cours des années 30 ; interventions directes et indirectes des grandes puissances aux politiques changeantes. Désagrégation du mouvement palestinien au lendemain de la création d'Israël et naissance du problème palestinien sous sa forme actuelle : celle d'un peuple de réfugiés et d'annexés. Puis, grâce à la défaite arabe de 1967, émergence de la résistance palestinienne avec, bientôt, l'O.L.P. de Yasser Arafat et de multiples péripéties tragiques en Jordanie et au Liban. Olivier Carré retrace admirablement cette pathétique évolution. Car, en somme, après dix années de luttes, de sacrifices et de revers militaires, le mouvement national palestinien souhaite, avec réalisme, créer un Etat en Cisjordanie et à Gaza, terres administrées jusqu'en 1967 par deux pays arabes : la Jordanie et l'Egypte L'ironie veut que cette solution, assortie de la reconnaissance, aurait satisfait, il y a dix ans, Israël. Il n'en est plus de même aujourd'hui, la supériorité des armes inclinant le gouvernement israélien à conserver le maximum d'avantages. Encore faudrait-il qu'il soit assuré de ses arrières.

GÉRARD CHALIAND.

★ LE MOUVEMENT NATIONAL PALESTINIEN, présenté par Olivier Carré. Collection « Archives », Julliard, 218 pages, 16,90 F.

• *Parmi les rééditions :* les romans d'Henri Bosco, *Hyacinthe* (Folio), de Robert Merle, *Madrapour* (Folio), d'Henriette Jelinek, *Portrait d'un séducteur* (Folio), de Marguerite Duras, *le Marin de Gibraltar* (Folio), d'Elsa Triolet, *le Grand Jamais* (Folio), de Maurice Genevoix, *Un jour* (Le livre de poche), et de James Agee, *Une mort dans la famille* (Le livre de poche). Cette semaine on trouve aussi un récit d'André Hardellet : *le Seuil du jardin*, ainsi que des poèmes du même auteur : *les Chasseurs* (Le livre de poche), les *Récits d'une vie fugitive*, de Chen Fou (Folio), et *Du contrat social*, de J.-J. Rousseau, avec une longue préface inédite : *la Démocratie selon Rousseau*, par J.-P. Siméon (Points-Le Seuil).

en bref

● **PIERRE BELFOND PUBLIE LES DEUX PREMIERS TITRES D'UNE NOUVELLE COLLECTION DE POESIE, qui comportera uniquement des recueils substantiels, et non des plaquettes : « Récits des images », de Pierre Dalle Nogare, et « Droit d'absence », de Bernard Hreglich. Chaque ouvrage porte la mention suivante, qui se veut un label de qualité : « Tous les volumes de cette collection sont choisis conjointement et uniquement par Alain Bosquet, Jean-Claude Renard, Robert Sabatier. »**

● **UNE EXPOSITION SUR « LE LIVRE ILLUSTRE, EN OCCIDENT, DU HAUT MOYEN AGE A NOS JOURS » se tient dans la galerie Houyoux de la Bibliothèque royale Albert-Ier à Bruxelles, depuis le 5 septembre. Elle est ouverte de 10 à 18 heures, sauf dimanche et jours fériés, jusqu'au 22 octobre.**

● **LE PRIX CAMPIELLO, l'un des trois grands prix littéraires italiens, a été attribué à l'écrivain calabrais Saverio Strati pour son roman « Il Selvaggio di Santa-Venere » (« le Sauvage de Santa-Venere »), une fresque de la vie paysanne dans le Sud à travers l'histoire entrecroisée de trois générations de paysans calabrais, publié chez Mondadori. Le second prix a été décerné à Gina Logorio pour « la Spiaggia del Lupo » (« la Plage du loup »), publié chez Garzanti.**

● **LE GROUPE D'EDITION OUEST-ALLEMAND BERTELSMANN a acheté pour 6 milliards de lires 20 % des actions des sociétés d'édition de l'IFI (Istituto Finanziario Industriale) du groupe Agnelli. A la suite de cette prise de participation, il a été décidé que les sociétés d'édition de l'IFI, dont la principale est la Fratelli Fabbri Editori, seraient constituées en holding. Par ailleurs, l'IFI International a cédé à l'éditeur allemand 51 % des actions de la Bantam Books, spécialisée dans les livres de poche.**

● **LA SOCIETE DES ECRIVAINS D'ALSACE ET DE LORRAINE, dont le siège est à Strasbourg, organise une importante exposition rétrospective à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa création, et publie d'autre part un nouvel annuaire.**

● **L'ECRIVAIN AMERICAIN MARY MCCARTHY parlera de la littérature Paris-New-York, le lundi 19 septembre, à 21 heures, au Centre Georges-Pompidou (petite salle).**

romans

Le populisme lyrique de Roger Bordier

ROGER BORDIER a toujours su allier la psychologie des petites gens à une double écologie : celle d'un paysage à aménager, comme dans *les Blés,* et celle des âmes à conduire, comme dans *le Meeting,* à une sorte d'engagement par l'enthousiasme et le subconscient, plus que par la raison ou la nécessité matérielle. *Demain l'été* participe de la même philosophie et pourrait se lire comme la suite précisément du *Meeting,* encore que les éléments lyriques y soient plus profonds et plus convaincants. Roger Bordier, un peu comme Jules Romains jadis — l'unanimisme, remis au goût du jour, ne devrait pas lui déplaire, — prend une douzaine d'êtres qui n'ont pas grand-chose en commun, sinon qu'ils sont contemporains et qu'ils souffrent, ou d'être mal dans leur peau, ou de l'injustice qu'ils voient autour d'eux. Il les précipite les uns contre les autres, par l'effet du hasard, ou par une sourde fatalité.

Nous les suivons, soit individuellement, soit collectivement, et, au fur et à mesure que le livre se déroule, c'est l'impression de la masse qui doit s'imposer à nous. Dans les trente ou quarante dernières pages, d'ailleurs, comme c'est souvent le cas chez Roger Bordier, les caractères se fondent les uns dans les autres, pour mieux former ce qu'un autre écrivain de gauche, Pablo Neruda, appelait le *chant général* : un hymne à la fraternité, même si, volontairement, elle est inconsciente, voire somnambule. Avant de se rejoindre dans l'espoir d'une victoire de la gauche, les individus gardent leurs motivations et leur identité. Nous retrouvons la superbe Flora du *Meeting,* jeune Pasionaria dans un corps de Marilyn Monroe, dont tout le monde est amoureux, même si dans le privé elle est moins divine qu'en public. A côté d'elle, nous partageons les interrogations de son amant Théo, sculpteur de talent, qui doit trouver un équilibre entre sa dignité, son inspiration et son amour.

Flora obsède tout autant une strip-teaseuse, Daisy, qui l'imite sur scène et gagne sa vie en étant une autre, avec gentillesse et non sans peine. Moins sensible que d'autres à la lutte des classes, Daisy se laisse aimer par un homme influent, Hubert. Tout capitaliste qu'il soit, Hubert n'en connaît pas moins les incertitudes, les revirements, les difficultés d'êtres quelconques : si les pauvres ne veulent plus être pauvres, les riches désirent-ils nécessairement rester riches ? Tout ce monde-là, le petit Christian peut l'observer, avec des accès de haine, ou tout simplement le manque de maîtrise de son âge : il pourrait tuer, tirer dans le tas, assassiner Hubert, par exemple, mais l'acte le paralyse, quel qu'il soit. Quelqu'un, au contraire, qui reste indifférent à toute cette agitation, c'est bien l'infirme Julien, qui trouve son bonheur devant la télévision : il se confond avec un univers d'images et, portrait saisissant, pourrait bien être le premier personnage audio-visuel du roman contemporain.

Ces êtres, pris dans un moment de leur vie, ne vont nulle part et n'ont pas de desseins précis : ils existent comme des témoins d'un court moment, à la veille, peut-être, d'une victoire de la gauche. Quand, tout à la fin, ils forment le chœur anonyme et chaleureux de l'espoir, c'est la fibre poétique en nous qui est atteinte, malgré les slogans, le montage occasionnel de commentaires sur l'actualité et la philosophie du livre.

ALAIN BOSQUET.

★ DEMAIN L'ETE, de Roger Bordier. Albin Michel, 312 p., 39 F.

Naissance d'un livre

● ***Un couple se défait un livre se fait, qui nous parle, et bien, de la jeunesse.***

CE livre est bon. Ça se sent tout de suite. Et ça tient la distance.

L'histoire ? A première vue, une histoire de couple qui se défait. Des jeunes, en pleine coincette, dans Paris.

La voix ? Rapide. Il y a tout plein de ce que nos éditeurs appellent si suavement « des bonheurs d'écriture » dans leurs lettres de refus.

Ludo se contente d'éviter le contact des rats, des cloportes : des autres. Il ne supporte guère que Bulle. Elle ? Gentille. Elle bosse. Plutôt mignonne, elle plaît. Elle voulait préparer le Conservatoire. Elle fait monteuse.

Ludo ne travaille pas. Ils font poche commune : sa poche à elle. Travailler ? Elle lui épluchera les petites annonces :

« *Toujours les mêmes trucs. Les assurances, le porte-à-porte, les tracts, les photos de touristes.* »

Ça vous tente ? Ludo pas. Pourtant, il s'occupe. Etouffé par le réel, il choisit l'imaginaire. Il va au cinéma, mais ce n'est pas encore considéré comme un métier. Alors, il écrit. Comme ça, Bulle peut s'imaginer qu'elle se dévoue pour une bonne cause.

Ça n'est pas si facile, d'être un type. Prenez une fille : on ne lui demande rien. Elle travaille ? C'est bien. Elle ne fait rien ? C'est pas mal. Elle pond : c'est parfait. Au fond, on s'en moque.

Mais un type, on ne lui fout jamais la paix. Une institutrice est institutrice. Un instituteur n'est qu'un instituteur. Notre arrivisme maladif fabrique des aigris.

Donc, Ludo écrit. Il note quelques éclats détachés du quotidien, mais sans avoir la patience d'en faire une mosaïque. Des perles, mais pas de fil. L'important, c'est que Bulle constate que les feuilles s'empilent.

Les jours aussi. Leur rencontre, c'était hier, et ils sont déjà un vieux couple. Au fait, qu'est-ce qu'ils font ensemble ? Qu'est-ce que ça lui a offert, à Bulle, cette romance ? Un voyage à Londres, le temps d'un avortement.

Et à Ludo ? Son manuscrit a fini à la poubelle. Ludo ne joue plus.

Bulle, si. A elle, à présent. Elle va le faire, le Conservatoire. Ce mec, terminé. Elle le vire. Qu'il croupisse :

« *Tu te fous des autres, Ludo, attends-toi à ce qu'ils te le rendent.* »

Et c'est parce qu'elle part que tout peut commencer. Pour elle ? Nous l'espérons. Mais pour Ludo, leur vie informe va devenir une histoire. Cette histoire qu'il ne pouvait écrire puisqu'il n'y croyait pas va précipiter. Il n'y a pas de raccourcis. Ça n'est qu'à présent qu'il peut accoucher de son livre : ce livre. Et ce n'est pas seulement le récit d'une rupture. Ce sont les mœurs et la vie de cette tribu en transit qui s'essaie à vivre, ici, très loin pourtant. Contre nous.

Ce farouche qui croit ne pas aimer les autres sait les faire vivre. Ce jeune — c'est ici un début — nous parle de la jeunesse.

CLAUDE COURCHAY.

★ UNE FILLE POUR L'HIVER, d'Alain Leblanc ; Flammarion, 208 pages, 32 F.

Entre Dieu et Diable

● ***Liturgie lorraine et sabbat parisien chez deux débutants.***

ITINERAIRE spirituel et démarche charnelle vont du même pas dans le chemin où Francis Gruyer a lancé, à lentes et lourdes foulées, le héros de son premier livre, *les Oubliés des nuits romanes.* Nous sommes au douzième siècle en Lorraine

Fils d'un chanoine et d'une novice, Romaric d'Olichamp suit sa naissance et devient prêtre. Nous l'accompagnons de la collégiale à Paris, où il poursuit sa théologie, de la vie conventuelle à cette retraite d'ermite en son pays natal, d'où il ne sort que pour être écolâtre. Tous respectent en lui l'homme saint et le maître qui veut concilier « le roman de la ville et le latin de l'école ».

Mais l'homme a son secret.

Initié tout enfant au plaisir par un oblat de quinze ans, Romaric mêle à l'amour de Dieu celui des garçons. Sans déchoir cependant, malgré quelques brèves et honteuses aventures parisiennes. Il revient assez vite au seul amour idéalisé qu'il nourrit pour le fils d'un seigneur débauché, le jeune Tristan, qui y répond avec ardeur.

Discours et interrogations sur Dieu, la foi, la mort, la fièvre des âmes et des corps, complètent ici une évocation colorée des mœurs d'une époque où l'on ripaille, blasphème et fornique allègrement entre psaumes et contritions. Gens d'armes et d'Eglise y confondent parfois cyniquement leurs intérêts. Romaric aura ainsi à sauver Tristan d'une involontaire complicité de meurtre pour gagner avec lui des lieux plus sûrs et plus purs.

Œuvre ambitieuse et soignée, ce roman assemble des tournures archaïques à des formes modernes, une préciosité lyrique et des rythmes incantatoires à de brutales ébauches. Si l'on peut déplorer à l'occasion que Francis Gruyer n'ait pas fait jeûner son style comme il sèvre son moine, cette geste hiératique et païenne mérite cependant de retenir l'attention.

On retrouvera bien un prêtre dans le premier roman d'Odile Marcel, petite-fille du philosophe, mais le Père André n'a rien d'un saint. Si on le découvre mort aux pieds des tours de Saint-Sulpice, c'est parce qu'il s'est pris pour un oiseau, après avoir observé les soubresauts de Mlle Alma, vieille servante du démon en qui loge peut-être une chouette.

L'eau qui dort nous entraîne ainsi dans une ballade mystico-magique à travers Paris, pour y relever tous les signes d'une diabolique emprise. Odile Marcel en fait un inventaire plutôt brouillon, et les sautillements maniérés de son style sont un bien incertain fil d'Ariane dans ce diabolique dédale. On discourt plus ici sur « les méfaits occultes de la population » qu'on ne les montre, et la confusion nuit au fantastique. Que Belzébuth vienne donc mettre un peu d'ordre dans un talent qu'il tente si fort !

PIERRE KYRIA.

★ LES OUBLIES DES NUITS ROMANES, de Francis Gruyer. Ed. Gallimard, 218 pages, 41 F.

★ L'EAU QUI DORT, d'Odile Marcel. Ed. du Seuil, 158 pages, 29 F.

Quand André Wurmser s'avance masqué

(Lire la suite page 18.)

Mais il faudrait former le goût de cette petite : son appartement prête à sourire, et sa conversation est parfois bien commune ; commun aussi, son jeune mari, que l'académicien surnomme en secret « Tarzan », avec une jalousie qu'on devine. Communs encore, les amis du couple, rencontrés par hasard. C'est curieux, l'importance qu'ils attachent tous à l'argent : l'écrivain, lui, n'y pense jamais.

Il ne sera pas difficile d'aider discrètement le jeune ménage. « Tarzan », qui est intelligent et acharné au travail, commence une ascension sociale où l'on sent qu'il saura aller loin. La fille est plus difficile à façonner : elle n'a pas envie qu'on la transforme. Elle ne tarde pas à juger encombrant, peu discret, ce vieil homme qui ne l'a pas élevée et prétend un peu tard intervenir dans sa vie, ses lectures, ses façons de parler, tout son style personnel. Toujours plus profondément attaché à Jocelyne, et déçu par ses résistances, l'académicien se fait rabrouer par l'enfant qu'il préfère, et vit dans la terreur que Constance ne vienne à découvrir ses mensonges, car il n'a pas avoué son aventure. A-t-elle deviné les incartades passées ? A-t-elle silencieusement pardonné ? La mort est proche. Faudra-t-il mourir sans s'être confié, sans avoir été totalement accepté par qui que ce soit ?

C'est la fin amère du roman.

Mais il y en a une autre, que le lecteur est libre de choisir : il lui suffit de retourner à la page 254 et d'enchaîner sur la page 303, — c'est tout simple. Alors Jocelyne se réconcilie avec son père, qui devient un heureux grand-père par la grâce d'une petite Nathalie. Là, il y a une astuce qu'il ne faut pas révéler et qui laisse le lecteur amusé et perplexe : Jocelyne était-elle bien la fille de l'écrivain ? Si elle ne l'était pas, que d'émotions pour rien. Pour rien ? C'est trop dire : car le vieil homme aura, quoi qu'il en soit, beaucoup appris.

La fable donne à rêver. L'incommunicabilité des classes durement mise en évidence, il reste que le lecteur, entraîné dans un jeu fin et plein de malices, participe à une sorte de fête dont l'amertume est, au fil des pages, d'une savoureuse ironie qui va parfois jusqu'à la gaieté

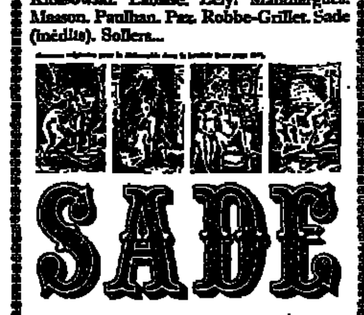
JOSANE DURANTEAU.

★ UNE FILLE TROUVEE, d'André Wurmser, Gallimard, 328 pages, 47 F.









HEUREUX PAPAS

(Suite de la page 15.)

POUR Frantz-André Burguet, l'antique lien du sang devrait survivre sans peine à l'an 2000.

A preuve ? Son imagination romanesque, tout simplement. Le jour de mai 1974 où lui est né un enfant, l'écrivain s'est mis à inventer ce que serait le destin de *Vanessa* — c'est le nom du bébé et du livre — à trente ans de là. Grâce à une greffe du foie qui le fera vivre plus d'un siècle, il passera allègrement l'an 2000 en famille et connaîtra le bonheur des parents de petits génies, la fillette s'étant acquis une gloire mondiale dans le roman et le piano.

Tout n'est pas rose dans le monde que Burguet nous promet à la fin du siècle : Nice comptera cinq aéroports et Paris douze ; la banlieue s'étendra jusqu'à Nemours ; une tour de cinquante étages — la « tour Bourbon » — remplacera la Chambre des députés ; la Coupole aura fait place à un restaurant chinois, et Lipp à un vietnamien. Mais le pire aura été évité : on aura notamment empêché les pollutions irréversibles, la conflagration atomique, la toxicomanie généralisée — grâce à la grande répression de 1980 ! —, et la guerre Pékin-Moscou...

PLUS miraculeux : on aura préservé vaille que vaille les manières de penser, de sentir et de vivre des bonnes vieilles années 1975. Le cinéma en reviendra à Visconti. Même déniaisées à quinze ans et nues sur les toits des tours, les jeunes filles continueront à lire Musset et à tenir des journaux intimes. Il y aura toujours des hôtels à jardins rue de l'Université et du public pour la presse écrite, les romans ou les compositeurs méconnus. Les divorces faciles n'auront pas entamé l'envie de se marier, ni la pilule celle de se perpétuer, et les enfants se jetteront, passé trente ans, au cou de leurs parents chéris !

Comme Guégan, et comme tous les papas, Burguet veut croire à ses songes, influencer le sort. Qui sait si Vanessa, quand elle aura quitté son couffin et commencé son piano, ne deviendra pas le miracle de robustesse et de subtilité qu'aura rêvé l'auteur... de ses jours ?

Ce dernier mériterait que la réalité rejoigne les désirs de sa fiction. Le climat familial qu'il crée autour de l'enfant est en effet de ceux dont on dit qu'ils favorisent bonheurs et dons. Ce ne sont que lits clairs, propos affectueux, campagnes secrètes, sages exemples. Dans l'« art d'élever les enfants », qui se mêle à son roman plein de romanesque et de charme, Burguet multiplie les heureuses suggestions : apprendre à aimer la lecture et non à en parler, à profiter des matinées lentes, des quiétudes fragiles, acquérir — car cela s'apprend — l'acuité « nerveuse » dont Proust dit qu'elle est le sel de la terre. Plus tard, avec quelle justesse il conseillera à la virtuose d'assimiler sans romantisme sa vie d'artiste à un emploi du temps ! Avec quel doigté attendri il veillera sur sa carrière !

ON ne serait pas étonné que Guégan et lui soient effectivement d'heureux pères dans la vie. L'amour des enfants est aussi affaire de talent, et ils en regorgent. De naissance, donc de façon imméritée, injuste; mais d'abord à force d'avoir éperdument lu. Leurs livres sont précieux parce qu'ils plaident pour la lecture, l'irremplaçable lecture.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ VANESSA, de F.-A. Burguet. Grasset, 345 pages, 45 F.

essai

Le temps des assassins

● ***Nietzschéen fervent, Colin Wilson trace le portrait des « assassins cérébraux ».***

LE 12 novembre 1966, un étudiant de dix-huit ans, Robert B. Smith, entre dans un institut de beauté de Mesa, dans l'Arizona, oblige cinq femmes et deux enfants à s'allonger à terre, sur le ventre, et leur tire méthodiquement une balle dans la nuque. Arrêté, Smith, connu comme un jeune homme paisible et non violent, confessa à la police : « *Je voulais exister, sortir de l'anonymat — devenir célèbre.* »

Pour l'essayiste britannique Colin Wilson, Smith fait partie de ces véritables assassins, de ces « assassins cérébraux » pour qui tuer est « un acte créateur ». Ces « artistes du crime », dont il tente de pénétrer les motivations, il importe de ne pas les confondre avec la cohorte des vulgaires meurtriers qui encombrent la chronique des faits divers : parents infanticides, maris égarés par la jalousie, cambrioleurs surpris au cours d'un casse... qui tous commettent leur crime sous le coup d'une violente émotion, presque « accidentellement », et qui, ensuite, ploient sous les remords et la culpabilité.

Les « assassins cérébraux », tels que Leopold et Loeb, Melvin Rees, Ian Brady, Hans Van Zon, Charles Manson, sont exempts de ces « faiblesses ». Par leurs actes, ils entendent non seulement affirmer leur Moi, mais punir une société corrompue et injuste ; ils souscrivent au mot de Gauguin : « *La vie étant ce qu'elle est, on rêve de vengeance* », et ne doutent pas un instant d'être dans leur droit. Ce que Charles Manson, accusé des meurtres de Sharon Tate et des La Bianca, exprima avec hauteur en transformant son procès en une mise en accusation des juges et de la société. « *C'est vous*, dira-t-il, *qui faites de vos enfants ce qu'ils sont... Vous donnez de l'importance à vos vies. Ma vie à moi n'a jamais eu d'importance pour qui que ce soit...* »

La révolte d'un « moi » humilié

Si Dostoïevski avait déjà décelé dans le meurtre l'expression d'un malaise métaphysique et la révolte d'un « moi » humilié, Nietzsche, pour sa part, observe dans une lettre à Strinberg : « *... L'étude de la vie familiale des criminels nous ramène toujours au même point, celui d'un individu trop fort pour son environnement social. L'affaire Prado, la dernière affaire criminelle d'importance à Paris, en est l'exemple le plus parfait. Prado rendait des points à ses juges et même à ses avocats en maîtrise de soi, esprit et hardiesse.* »

Condamné à mort pour le meurtre d'une prostituée, Prado écrivit une lettre au président Carnot demandant qu'on l'exécute le plus rapidement possible. Peu avant sa mort, il citait encore Diderot : « *Il ne peut y avoir de lois pour le sage, car toute loi est sujette à l'erreur ou souffre des exceptions. C'est au sage qu'il appartient de juger par lui-même s'il doit s'y soumettre ou s'y opposer.* » Ce qui pourrait bien être le credo de l'assassin.

Nietzschéen fervent, Colin Wilson demeure convaincu qu'une frustration de la volonté de puissance est à l'origine des crimes par ressentiment. Il note d'ailleurs que les « assassins cérébraux » sont souvent des déclassés, des marginaux, que leur place dans la hiérarchie sociale ne satisfait pas et qui ne sont ni suffisamment habiles ni suffisamment solides pour contraindre la société à reconnaître leur valeur.

Mais cette rage meurtrière qui les anime, cette passion de la destruction, comment l'expliquer ? Colin Wilson se demande si l'acte même de tuer, par ce qu'il exige de concentration, de tension intérieure, par les affects qu'il mobilise, ne permet pas au sujet de lutter contre la désintégration de l'image de son Moi qui, constamment, le menace. Le meurtre serait alors l'ultime issue pour persévérer dans l'existence. Pour imposer, fût-ce dans l'horreur, un Moi déserté par autrui.

A cet égard, Colin Wilson a raison de s'étonner que dans des sociétés aussi dépersonnalisantes, aussi négatrices de l'individu que celles commandées par des rapports marchands, les crimes motivés par la haine de la vie ne soient pas plus fréquents.

ROLAND JACCARD.

★ ETRE ASSASSIN, de Colin Wilson. Trad. de l'anglais par C. Herrang. Coll. « Textualité », Ed. Alain Moreau, 370 pages, 39 F.



★ *Dessin de PLANTU.*

poésie

Cinquante-huit sourates pour la révolution

● ***Un poète brésilien chante la misère et l'espoir.***

JAMIL Almansour Haddad est Brésilien. D'origine arabe, il s'est converti à l'islam. Il désigne « Avis aux navigateurs » (son premier recueil écrit directement en français) comme « le premier livre des sourates » (la sourate est un chapitre du Coran). La religion qu'il chante, n'est autre que la révolution, celle des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Les cinquante-huit sourates qui composent ce « bréviaire de la révolution » disent le quotidien et l'espoir des paysans, travailleurs, artisans (ceux notamment qui ont fait la première révolution sociale brésilienne de 1798), expatriés, enfants dans les bidonvilles, et des guérilleros des trois continents. Les combattants de la forêt « dont le destin est de porter leur maison sur les épaules comme les escargots » sont chantés par un poète qui a beaucoup lu et fréquenté les héros de la subversion. Le poème sème l'aurore, la défend et l'alimente de pensées prises à Guevara, à Gramsci, à Abdel Kader, à Marx, à Camillo Torrès, etc.

« Avertissement à la police »

La construction de la sourate est basée sur des faits authentiques, des rappels historiques, des étincelles, des syllabes détournées. De temps en temps jaillit un grand éclat de rire, le rire du soleil voyageur qui garde quelque étoile en réserve pour le jour de la libération.

Poèmes à plusieurs voix, les sourates de Jamil Almansour Nazim Hikmet, sa voix nous parsont moins des litanies ou des lamentations. Le poème est ici un documentaire sur les conditions historiques, politiques et sociales de la misère. Ce « reportage » ne néglige aucune référence à la lutte passée. Cet aspect militant donne à l'écriture du poème une dimension nouvelle. Pour une fois, la politisation de la poésie n'est pas réductrice. Dans ces textes, il n'y a ni slogans ni démagogie. La poésie se mêle à la terre et aux hommes, à la mousson et aux étoiles :

« Nous chanterons avec des [larmes,]
les bras levés, avec des abîmes et [des morts,]
en employant un peu de [musique. »]

Le poète rappelle aussi cette phrase de Marti : « Ce qui importe, ce n'est pas la quantité d'armes dans nos mains, mais le nombre d'étoiles sur nos fronts. »

Quand il s'adresse aux agents du pouvoir, ceux qui exportent le sang des hommes sans travail (il cite le cas d'une société à Haïti qui exporte le sang des citoyens vers les Etats-Unis et l'Occident), quand il parle à ceux qui torturent et assassinent, il use de l'humour : « Avertissement à la police : lancez un filet au ciel dont les mailles retiendront les astres. »

La poésie devient le rêve mêlé à la réalité, un chant né de l'histoire, l'urgence d'une forêt qui avance et qui refuse de voir ses enfants mourir déshydratés.

Témoin d'une époque qui perd de jour en jour le sens de l'humain, Jamil Almansour Haddad chante « la mort qui voyage sur une barque à rames » et l'espoir (une « amande » dit-il). Comme Nazim Hikmet sa voix nous parvient, chaude et fraternelle.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ AVIS AUX NAVIGATEURS, de Jamil Almansour Haddad. Maspero, « Voix », 310 pages, 55 F.







édition

Reflets et mirages à la Foire du livre de Moscou

● La première Foire internationale du livre à Moscou a fermé ses portes le mercredi 14 septembre. Soixante-cinq pays y participaient. Jouissant d'une cote d'amour, la littérature française moderne pénètre-t-elle réellement le public soviétique ?

« *CE qu'il y a de meilleur dans la littérature soviétique, c'est le lecteur.* » Cette boutade qui se colporte avec humour à Moscou devient réalité mirobolante aux yeux des Occidentaux dès qu'ils parlent tirages avec les représentants des diverses éditions soviétiques. La traduction d'un roman français contemporain n'est guère publiée à moins de 50 000 exemplaires. Au catalogue des Editions du Progrès, qui sont spécialisées dans les livres étrangers, Roblès, Jean-Louis Curtis, Sagan, qui atteint les 150 000, Robert Merle... Dans leurs projets, en cours d'examen : *l'Imprécateur*, de René-Victor Pilhes, *le Loup-Cervier*, de Guy Croussy. Au programme des Editions de la Jeune Garde, *la Dentellière*, de Pascal Lainé. Mais on ignore encore J.-M.-G. Le Clézio, Michel Tournier, sans parler de Beckett, de Julien Gracq, d'André Pieyre de Mandiargues...

Les chiffres deviennent fabuleux s'il s'agit d'auteurs classiques qui rentrent dans des collections présentant un panorama choisi de tel ou tel secteur géographique ou historique de la littérature. Aux Editions des Belles-Lettres, qu'on désigne ici comme le Gallimard russe, la collection intitulée « La littérature du monde entier », qui parvient au bout de ses deux cents volumes prévus, publie à 300 000 exemplaires les chefs-d'œuvre qu'elle présente : les poèmes d'Homère aussi bien que Balzac ou Zola. Dans une autre collection, où russes et étrangers du dix-neuvième et du vingtième se mélangent, Stendhal est tiré à 500 000 contre 1 million pour Gorki. Proust n'est tout de même pas prévu dans la série. Récemment publié dans une autre collection, *Du côté de chez Swann*, en deux tirages, a atteint 90 000 exemplaires, et *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* vient d'être publié à 100 000 exemplaires. Le troisième tome d'*A la recherche du temps perdu* est en cours de fabrication et le quatrième en cours de traduction.

L'U.R.S.S. ne s'est pas encore vraiment lancée dans l'océan du livre de poche. Quelques tentatives prennent corps aux Belles-Lettres, avec ce qu'on appelle les « éditions de masse ». Pour 40 kopecks, on peut y acquérir un Saint-Exupéry tiré lui aussi à cinq cent mille exemplaires. L'élargissement de cette forme d'édition est prévu.

Du rêve au mystère

A côté d'elle, on ne trouve que le « roman-journal » (papier et format d'un magazine), qui répercute les romans populaires russes. Quelques romans étrangers se glissent parmi eux. C'est ainsi que *Elise ou la Vraie Vie*, de Claire Etcherelli, et *le Commandant Watrin*, d'Armand Lanoux, ont été publiés en U.R.S.S. à près de deux millions d'exemplaires.

Ces tirages, qui ne sont pas des privilèges accordés à la littérature française, laissent rêveurs. Mais le rêve devient mystère quand on entend les intellectuels soviétiques se plaindre de ne pouvoir trouver les livres qui les intéressent.

C'est que les tirages en Union soviétique ne dépendent pas de la vente possible d'un ouvrage, mais de la politique littéraire. Il y a des opérations de prestige qui aboutissent à des éditions soignées, ambitieuses, voire à des performances, comme cette anthologie multilingue de la poésie européenne des dix-neuvième et vingtième siècles (chaque poème y est publié dans sa langue originale et en russe). Mais, à cette échelle, le choix forcément restreint, est peu révélateur des poètes choisis. Cette anthologie est moins destinée à ouvrir le public russe à la culture occidentale qu'à fortifier l'image de l'U.R.S.S. au moment de la conférence de Belgrade.

Dans d'autres cas, des initiatives hardies sont publiées avec de si faibles tirages (quinze mille ou vingt-cinq mille exemplaires) que leur diffusion est pratiquement nulle. Certains prétendent que la petitesse du tirage, dont le chiffre est toujours indiqué à la fin de l'ouvrage, sert de critère pour reconnaître l'intérêt d'une publication. Ces livres-là, on les obtient par protection, par intrigue, ou on ne sait même pas qu'ils existent.

Un marché parallèle du livre existe en Union soviétique, même pour des volumes tirés à trois cent mille exemplaires, comme ceux de la collection « Littérature mondiale ». Après une augmentation récente qui a doublé les prix, le livre relié coûte actuellement 3 ou 4 roubles (entre 20 et 24 F). Revendu, il peut atteindre de 20 à 40 roubles. C'est l'inverse des soldeurs de chez nous.

Le lecteur soviétique semble pris d'une véritable boulimie. Mais cet appétit, dit-on, laisserait parfois des piles intactes qui pourrissent dans les entrepôts. Faut-il en conclure que le public, gavé d'un côté, reste sur sa faim de l'autre ?

La Bourse des valeurs étrangères

(En millions d'exemplaires.)

Jack London	38
Victor Hugo	27
Charles Dickens et Balzac	26
Emile Zola et Jules Verne	20
Théodore Dreiser	18
Maupassant	16
Galsworthy	14
Romain Rolland	13
Stendhal	12

Les classiques français dominent de loin. Shakespeare n'arrive qu'en douzième position avec 8 millions d'exemplaires. Parmi les auteurs français du XXe siècle bénéficiant de gros tirages, seul figure Saint-Exupéry (3 millions d'exemplaires.)

Anthologies et collections

Les tirages énormes auxquels atteignent les classiques du dix-neuvième siècle et certains romans contemporains dont le réalisme s'accorde avec l'esthétique communiste risquent de faire illusion sur la réelle pénétration de la littérature française moderne, en dépit de l'intérêt qu'on lui porte. Les écrivains du vingtième siècle ne filtrent que trop lentement et trop sporadiquement au gré de quelques bons connaisseurs de nos lettres.

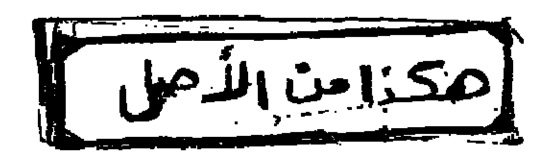
Ils sont introduits le plus souvent par le biais d'une anthologie composée autour d'un thème, d'un genre, ou d'une collection qui illustre par des exemples, la poésie contemporaine, le roman du vingtième siècle, etc. C'est ainsi qu'une anthologie de textes en prose de la Résistance, *la France au cœur*, a fait connaître des échantillons de Maurice Blanchot, Michel Leiris, Max-Pol Fouchet, Jean Cassou ; qu'une anthologie de la nouvelle a traduit quatre *Tropismes* de Nathalie Sarraute ; qu'une collection d'esthétique a permis à Vadim Kosovoï de traduire en 1976 les *Ecrits sur l'art* de Paul Valéry (tirés seulement à 25 000 exemplaires), dont l'œuvre en prose est encore inconnue ici. Des poèmes d'Henri Michaux, de René Char, de Jean Tardieu, de Raymond Queneau, ont composé un recueil sur la poésie contemporaine.

Il y a pourtant des entreprises moins fragmentaires. On attend comme un petit événement la traduction en un volume de trois romans de Georges Bernanos, dont quelques rares textes étaient passés en anthologie ou en revue : *Sous le soleil de Satan*, *Histoire de Mouchette*, *Journal d'un curé de campagne*, et on prépare un recueil sur le Nouveau Roman, qui contiendra *A travers le labyrinthe*, de Robbe-Grillet, *la Modification*, de Michel Butor, *la Route des Flandres*, de Claude Simon, *Vous les entendez*, de Nathalie Sarraute, dont, à l'inverse des trois autres, ce ne sera pas le premier roman traduit : *les Fruits d'or* l'auront précédé de quelques années.

La Foire de Moscou aura lieu tous les deux ans. Va-t-elle accélérer les échanges ? Toutes les déclarations officielles, fondées sur la conférence d'Helsinki, vont dans ce sens. Elles se heurtaient parfois au scepticisme, surtout du côté des spécialistes soviétiques. Les Occidentaux se félicitaient au contraire des contacts directs qu'ils avaient pu établir avec les responsables des éditions de l'U.R.S.S., ceux-là mêmes qui font les livres, non plus ceux qui en décident ou qui les administrent. Et, en elle-même, la Foire était déjà une porte entrouverte. La foule moscovite qui se pressait autour des stands occidentaux, du stand français notamment — d'une bien faible surface et bien médiocrement fourni par rapport à l'espace occupé par la République fédérale allemande et les quelque cinquante éditeurs de ce pays qui présentaient individuellement leurs réalisations, — le ressentait comme tel. Un propos entendu, un cri lâché : « *Nous ne pouvons pas acheter encore, nous le savons, mais au moins nous pouvons voir et toucher.* »

Il s'est tout de même passé à la Foire de Moscou autre chose que des tractations commerciales...

JACQUELINE PIATIER.



entretien

ANTHONY BURGESS : Ce qu'il faudrait, c'est tout recommencer, jouer le jeu de la tolérance et de l'amour...


★ Dessin d'OBLIC.

● *A propos de « l'Homme de Nazareth », Anthony Burgess s'explique ici de ses positions envers l'Eglise et de l'avenir de celle-ci.*

● *Comment avez-vous écrit ce roman, et, en est-ce un ?*

— J'avais commencé un roman sur le Christ, il y a huit ans. J'étais moins intéressé, à l'époque, par l'histoire elle-même que par le problème d'inventer un langage nouveau, un peu comme dans *Orange mécanique*, un langage qui soit un mélange d'hébreu, d'araméen, d'arabe... Déjà, je voulais placer le récit dans la bouche d'un jeune homme qui ne comprenait pas grand-chose à l'Evangile, et pour qui Jésus était une espèce de phénomène. J'ai essayé d'écrire quelques chapitres. Ça ne marchait pas.

» Alors, j'ai recommencé. Dans un style conventionnel cette fois. A ce moment-là, lord Grade, le président d'I.T.C. m'a demandé de travailler pour la télévision. Nous avons réalisé ensemble une série sur « Moïse ». Il voulait faire, pour la télévision toujours, une vie de Jésus avec Zeffirelli et moi pour scénariste. Je me suis donc arrêté d'écrire le roman et j'ai fait ce scénario. J'ai repris le roman ensuite. Il est très différent du film. Très différent, vous verrez. *(Le film sera projeté en France au printemps prochain, en deux parties de trois heures chacune comme le* « Novecento », *de Bertolucci.)*

» C'était difficile de se remettre à écrire sans penser au film, mais ça, c'est l'éternel problème de l'incursion des médias dans la vie du romancier. Bref. Je ne voulais pas épater le bourgeois avec un Jésus à la mode, le Jésus des drogués, des hippies, de la jeunesse... Je voulais, avant tout, faire chair et sang les évangélistes. Oui, vêtir le squelette avec la chair. Au fur et à mesure que je relisais les Evangiles *(en grec)*, je me rendais compte de ce que les quatre histoires ne sont pas complètes. Des choses simples, par exemple :

» La mort de Jésus : si Ponce Pilate ne voulait pas signer l'arrêt de mort, comment pouvait-on, comment avait-on pu crucifier Jésus sans autorisation ? Il fallait bien, il a bien fallu qu'un autre homme signe. Un sous-procurateur, par exemple.

» Comment Judas a-t-il pu entrer en contact avec le Sanhédrin ? Là aussi, il fallait un intermédiaire.

» Les Noces de Cana : on les trouve chez Jean (celui des évangélistes dont on se méfie le plus, parce qu'il est le propagandiste par excellence du Christ). Evidemment, il y avait une tradition des Noces. Pourquoi Jésus (et sa mère) y assistait-t-il ? Je pense que c'était peut-être les siennes...

» Qu'a fait Jésus entre son « barmitzvah » et le commencement de sa mission ? C'est-à-dire entre l'âge de quatorze ans et celui de vingt-neuf ? Il vivait à Nazareth, il était charpentier, il étudiait. Peut-être s'est-il marié. Pourquoi pas ? Ça n'a rien d'impossible...

» Quant au physique du Christ la vision traditionnelle d'un homme très maigre, très fragile, style Dustin Hoffman me semblait peu probable. Il était ouvrier charpentier, musclé, puissant. Avec de larges poumons, sinon comment aurait-il pu prêcher devant des milliers de gens ? Jésus devait être relativement grand. D'ailleurs, il est plus pathétique ainsi. Le mystère de sa soumission est d'autant plus fort qu'il était capable de casser les têtes de tous ces Romains, et qu'il ne l'a pas fait.

Le suicide de Judas

» Les Evangiles ne sont pas un roman, une narration complète. Ils ne prétendent pas l'être. C'étaient des aide-mémoire à l'usage d'un public qui savait, qui connaissait l'histoire et y croyait. Il m'est apparu, et c'est mon travail de romancier, que je devais rendre la narration plus plausible. A part cette conception physique du Christ, et les nouvelles significations qu'elle entraine, je n'ai pas beaucoup changé l'histoire.

● *Même en ce qui concerne Judas ?*

— Çà, c'était le grand problème, parce que justement les évangélistes ne parlent pas de ses motivations. Luc et Marc le disent « voleur ». C'est un peu trop simple. Quant à son suicide, tel qu'il est évoqué dans la Bible, il n'est pas explicable. Judas était un homme subtil mais politiquement innocent, très différent de Jésus qui, lui, était très sophistiqué en la matière. Judas a tenté de protéger son maître, et, pour l'aider, il a cru que le meilleur était de le remettre entre les bras du Sanhédrin. Au moment où Judas comprend qu'on va arrêter Jésus au lieu de le protéger, tout s'effondre. Il n'a plus rien à faire qu'à se suicider. Il y a quelque chose de très grec, quelque chose de tragique chez ce personnage, qui n'apparaît pas dans la Bible.

La nature du Mal

● *L'intérêt de cette histoire ?*

— Je crois qu'elle contient la solution à nos problèmes. Quand je dis « nos problèmes », je veux dire le plus immédiat, celui de vivre avec les autres. Et la solution n'est ni dans la politique ni dans la mystique. Elle est dans la technique. Car c'est cela que le Christ nous a enseigné : une technique nouvelle. La technique de la tolérance, de l'amour. L'amour de soi-même, des autres, des ennemis. Aimer l'humanité, ce qui n'est pas tellement naturel vous l'avouerez, comme un jeu. Jésus, qui n'était pas un politique mais qui comprenait la politique et mesurait ses limites, savait que la solution n'est pas dans l'organisation de l'Etat, des Empires, des Eglises, mais dans la relation quotidienne d'homme à homme. *Et depuis deux mille* ans personne n'a vraiment entendu cette petite leçon.

» Autre chose importante : l'Eucharistie. La communication de la vraie existence de Jésus dans le quotidien. C'est très naturel. Pas besoin de prêtre, pas besoin d'une église pour cela... Quand on mange le pain, quand on boit le vin, il est là. C'est par ce repas commémoratif qu'on peut mieux comprendre le grand mystère d'un fils humain de Dieu. L'Eglise n'a jamais dit cela.

» Ce qu'il faudrait, c'est tout recommencer. Jouer le jeu. Que de petites communautés (qui n'ont rien à voir avec les communautés californiennes actuelles) mangent le pain et boivent le vin.

» Encore une fois, ce qu'il faut à notre époque, dans cette crise généralisée, ce sont des techniques nouvelles, plus que des philosophies nouvelles. Je suggère que le Christ a présenté délicatement quelques façons d'appréhender ces techniques. Il n'avait rien d'un idéaliste. Et c'était bien nécessaire, oui bien nécessaire, que le Christ vienne démontrer que la doctrine de l'amour serait acceptée comme chose divine, comme émanation de Dieu. Nous avons besoin de fortifier ces techniques avec un sens aigu de la présence du fondateur de la doctrine.

● *Et le sens de Dieu ?*

— Pas tellement important. Jésus est venu de Dieu, voilà l'important. Si Dieu existe, et c'est possible, je ne le vois pas comme essence anthropomorphique. Je le vois comme créateur et création à la fois. *N'ayant pas besoin des hommes.* Je vois Dieu comme une symphonie de Beethoven se jouant tout le temps, avec la capacité de s'entendre elle-même, pour son propre plaisir. Ça n'est pas possible de prier Dieu. Dieu n'est pas intéressé. Prier le Christ, ça, c'est autre chose.

» Dieu sait *tout* ? Sûrement pas. Mais il a accordé à l'homme le libre arbitre. Et la vérité fondamentale selon laquelle l'homme est libre vient de la tradition catholique.

» Quand les communistes vous disent que l'Etat est plus important que l'individu, je ne le crois pas. C'est faux. C'est un conflit de foi. L'individu est plus important que l'Etat. La vie est vécue par chacun dans son propre corps, dans son propre cerveau. L'Etat n'a pas de corps, pas de cerveau. L'Etat, gigantesque imitation de l'individu, quelle erreur ! Non, l'homme est libre, et si l'Eglise acceptait d'en témoigner, elle aurait une vraie position mondiale. Si elle ne me paraît pas une institution très importante dans la vie quotidienne, elle a un rôle à jouer. C'est un bloc qui peut s'opposer aux blocs. Bien que tirer l'Eglise dans l'arène politique, ce soit dangereux. A mon avis le politique et le religieux ne se touchent pas.

● *Comment voyez-vous l'avenir de l'Eglise ?*

— Difficile à dire. Il faudrait qu'elle retrouve son autorité universelle. Et, depuis Vatican II, l'Eglise internationale est menacée. Si on applique la doctrine du vernaculaire, elle est perdue. Dire la messe dans tous les dialectes du monde, c'est la fin de l'unité de l'Eglise. Votre Monseigneur Lefebvre n'a pas tort, en ce sens. D'ailleurs, au passage, permettez-moi de vous dire que je ne vois pas la relation entre dire la messe en latin et être fasciste...

» Je me trouvais récemment en Catalogne *(pour faire un reportage sur Barcelone pour le New York Times)*. J'y ai appris la mort de Groucho Marx. Je le connaissais et je l'aimais beaucoup. Je suis allé à la messe à la cathédrale de Barcelone. La messe était dite en catalan — je sais, c'est une bonne chose pour les Catalans, — mais, tout de même, je n'arrivais pas à prier pour Groucho. Casser cette grande vertu du latin, l'universalité, qui sait si cela n'est pas l'œuvre du « Diable » : la confusion des langues comme premier pas. Peut-être.

» Si l'Eglise veut survivre, il faut qu'elle se donne un pape international. L'ennui c'est que l'Italie regarde le pape comme une propriété italienne. Pendant des siècles, les papes étaient choisis dans l'une ou l'autre des deux familles les plus puissantes de Rome. Ridicule ! Il faudrait un pape étranger, français, américain, qu'importe, parlant des langues étrangères, voyageant, etc. Et qui veuille bien parler de l'importance de l'individu. Cela suffirait.

● *Vous écrivez sur le pape Jean actuellement...*

— Oui, et cela fait plusieurs années que j'ai ce roman en train. J'ai l'intention de le finir l'année prochaine quand je me serai libéré de mes engagements actuels pour la télévision. Ce sera long. Centré sur le problème du Mal. C'est une de mes obsessions : découvrir la nature du Mal. Mais après tout c'est une occupation qui ne manque pas de dignité. Le Mal est séparé de nous. Il existe. Même Sartre, marxiste, athée et rationaliste, le reconnaît. Notre responsabilité est d'y résister. Et le Mal c'est peut-être le désir et la réalisation du désir de la destruction pour la destruction.

» Pour en revenir au pape Jean, je crois qu'il était un grand homme, très sympathique, bienveillant, bien pensant, mais, comme Judas, inconscient de ses motivations. Une sorte de « *saint diabolique* » qui permit d'introduire dans l'Eglise un certain *nombre d'éléments destructeurs* pour elle.

● *Vous avez vécu à Rome. Cela a-t-il changé votre perception du catholicisme ?*

— En tant qu'Anglais, et Anglais catholique, donc marginal, je m'imaginais naïvement qu'en France, « la fille aînée de l'Eglise », et en Italie, j'allais trouver la vraie foi. En fait, quand j'ai habité Rome, j'ai vu que les Romains sont païens et superstitieux comme les Irlandais. Je suis à demi Irlandais, *mais j'ai un cousin qui, lui, l'est* complètement — l'archevêque de Birmingham — c'est fou ce qu'il mélange la foi et la superstition ! Pour en revenir à Rome, je me dis que si la papauté s'y est installée, c'est parce que Rome était la ville la plus païenne de l'empire. Ça n'a pas changé.

» Ce que j'ai compris, c'est que le catholicisme n'est pas seulement une croyance, c'est aussi une culture. C'est le vin, le soleil. C'est un mode de pensée. Oui, la logique latine, c'est une espèce de pensée catholique. Nous autres Anglais, nous sommes tellement pragmatiques. Nous sommes stupides. Nous n'avons aucun mode de vie découlant d'une pensée. Il nous est si difficile d'être logiques ! C'est navrant ! »

Propos recueillis par
FRANÇOISE WAGENER

UN TROUVÈRE DE L'ÉVANGILE

LE Jésus d'Anthony Burgess est plus fidèle et plus touchant que celui de maints prédicateurs patentés, incapables de lui restituer son poids de chair et d'os et de faire leur part à l'humour du plus enjoué des fils de Dieu.

Que Jésus soit devenu veuf après cinq ans de mariage, avant sa vie publique ne scandalisera que les bégueules. William Reich a eu d'autres audaces (1). Cette hypothèse de romancier donne à son héros une densité humaine parfaitement cohérente avec son aisance souveraine à l'égard des femmes et avec sa distance envers sa mère. Distance peu commune aux prêtres catholiques, qui n'ont connu d'autres amours que la piété filiale.

On peut certes regretter l'évocation de trois fausses couches de la femme de Jésus, d'un goût douteux — bien que pavée de bonnes intentions théologiques. A deux ou trois reprises, Anthony Burgess fait d'ailleurs quelques faux pas, comme s'il voulait conjurer la tentation d'écrire un livre pour bigots : il en rajoute un peu et son récit n'y gagne guère. Mais, dans l'ensemble, ses sources sont sûres et minutieuse sa documentation. Exceptons sa méprise, il est vrai courante, concernant le péché d'Onan (2). Fallait-il, d'autre part, faire des noces de Cana, celles-là mêmes de Jésus ? Mais là, après tout, l'imagination du romancier reprend ses droits... De même que dans le crédit accordé à la légende selon laquelle Lazare ressuscité ait mené une vie dissolue, histoire sans doute de défier celui qui lui avait rendu la vie sans lui demander son avis !

(1) Dans « le Meurtre du Christ », Champ libre, 1972 (« le Monde des livres », 22 septembre 1972.)

(2) Le péché d'Onan n'est pas celui de la masturbation, en dépit de l'étymologie du mot français onanisme, mais le fait qu'Onan, malgré l'ordre reçu, ait refusé d'épouser la femme de son frère, devenue veuve (Genèse, 38).

Tout cela est broutille. L'essentiel est dans la stature physique et spirituelle de Jésus, son génie inégalé pour saisir « l'extrême racine des choses », sa pugnacité fulgurante, sa tendresse et son bon sens radical, qui laissent coi le plus malin de ses contradicteurs.

Le souffle d'oxygène qui traverse ce livre vivifie tout ce qu'il touche et donne une impétuosité poétique conforme à celle des Evangiles canoniques (Anthony Burgess repousse du pied les apocryphes).

Le récit de l'Annonciation, au cours duquel l'archange Gabriel entretient de facétieux rapports avec le chien et le chat de Marie, est digne des meilleurs Fioretti !

Quel dommage que l'écrivain ait esquivé l'épisode d'Emmaüs ! De quoi faire frémir Rembrandt, et pas seulement lui. Peut-être — avançons-le avec précaution — est-ce par défaut de sensibilité au mystère du Ressuscité, trop diffus pour impressionner l'auteur d'*Orange mécanique* ? Ou plutôt parce que Burgess a subtilement choisi un narrateur plus en retrait que lui-même par rapport à sa foi : astuce révélatrice de l'auteur. Mais l'un et l'autre se retrouvent pour discerner dans l'Eucharistie une cohérence rarement perçue avec cette intensité, sinon par un Teilhard de Chardin.

Anthony Burgess nous confirme *in extremis* son attrait pour « *le jeu de la tolérance et de la charité* » et son exécration pour les hommes qui prennent la vie terrestre trop au sérieux. Devant le royaume de l'amour et de la liberté — quitte à le décapiter quelque peu de sa pointe surnaturelle, — Anthony Burgess retrouve sa verve, sa santé et sa fantaisie viscérale. Applaudissons sans rechigner ce trouvère du vingtième siècle : il est plusieurs demeures dans la maison du Père.

HENRI FESQUET.

★ L'HOMME DE NAZARETH. Laffont, 352 pages, 49 F.

politique

Deux témoignages de « disgraciés » sur le P.C.

● *Auguste Lecœur sans surprise, Philippe Robrieux avec passion et amertume.*

IL y a un domaine au moins dans lequel le parti communiste reste, sans l'ombre d'une contestation possible, le premier parti de France : c'est le nombre record d'ouvrages, d'essais ou d'études qu'il parvient à susciter chaque année. Pour cette rentrée, la vendange s'annonce encore abondante. Et voici déjà deux témoignages d'anciens responsables communistes. Leur intérêt est, à vrai dire, inversement proportionnel au rang que leurs auteurs ont jadis occupé dans la hiérarchie communiste. Auguste Lecœur, qui fit figure un temps de dauphin de Maurice Thorez, publie, avec *le P.C.F., continuité dans le changement*, un livre trop sommaire, fait de bric et de broc, d'où ne surgissent guère — au passage — que quelques précisions historiques. Philippe Robrieux, au contraire, qui n'occupa que les fonctions plus modestes de secrétaire général de l'Union des étudiants communistes, fait paraître, avec *Notre génération communiste*, une autobiographie politique qui est, à coup sûr, l'une des plus sincères, des plus denses et des plus attachantes du genre.

Le livre d'Auguste Lecœur — son cinquième, sauf erreur, depuis sa rupture avec le P.C. en 1954 — se compose de deux parties assez hétéroclites. La première, la plus longue, veut démontrer que, décidément non, le parti ne change pas sur l'essentiel. L'ancien secrétaire à l'organisation s'appuie pour cela sur le postulat selon lequel Georges Marchais veut couler son « socialisme aux couleurs de la France » dans un moule « léninostalinien ». C'est une thèse dont certains aspects au moins peuvent se soutenir. Malheureusement, l'argumentation se contente de reprendre lourdement des thèses sans surprise. Il s'y glisse, chemin faisant, une grosse inexactitude quand il est expliqué qu'entre le 23 août et le 8 novembre 1968 *l'Humanité* a publié une douzaine d'articles pour justifier l'intervention soviétique. Le P.C.F. s'est déjà résigné sans gloire à la normalisation politique. Inutile de l'accuser en prime d'avoir admis à la longue l'invasion autoritaire.

Considération et mépris

La seconde partie est consacrée à Maurice Thorez et à Georges Marchais. Le premier est traité avec considération, le second avec mépris. Auguste Lecœur reprend en détail dans son livre son argumentation concernant la période pendant laquelle le numéro un communiste actuel a travaillé pendant la guerre aux usines Messerschmitt : de son plein gré assure l'un, de force rétorque l'autre avec indignation. Mais toute cette polémique n'est pas neuve. Et le seul véritable apport du livre consiste en un témoignage personnel intéressant sur quelques points d'histoire.

Auguste Lecœur rapporte qu'en 1947 il fut chargé directement par Maurice Thorez, et sous son seul contrôle, de mettre en place des structures parallèles pour le cas où le parti, écarté à cette époque du gouvernement, devrait rentrer dans la clandestinité. Ce qu'il fit, en prévoyant des lieux d'hébergement secrets pour les dirigeants, des dépôts d'argent, des imprimeries discrètes et des moyens de transport. Autre indication : selon Auguste Lecœur, Jacques Duclos aurait été informé, dès août 1953, des crimes reprochés à Staline et aurait mis au courant non pas le bureau politique mais le secrétariat du P.C. Enfin, l'auteur affirme nettement que si lui-même, à cette époque, a voulu modifier et démocratiser, dit-il, les structures du parti, c'est à la suite de conversations précises avec notamment Souslov et Ponomarev. Au total, on le voit, il y avait plutôt la matière à un article de revue qu'à un livre de plus.

* * *

Notre génération communiste, est d'une tout autre encre. Son auteur, Philippe Robrieux, a déjà publié il y a deux ans une grosse biographie de Thorez, passionnante et passionnée. Cette fois, c'est son propre itinéraire qu'il a voulu raconter. Il s'agit donc d'un récit subjectif, l'auteur ne le cache pas. Mais c'est un témoignage authentique, coloré, parfois émouvant, écrit par quelqu'un qui a conservé les yeux, la mémoire et l'intransigeance de l'adolescent qu'il était. Tout cela sonne vrai de bout en bout, jusque dans certaines maladresses de style ou bien lorsque Philippe Robrieux réagit encore avec une violence intacte et naïve à certains épisodes. Et il se trouve qu'il en a traversé beaucoup et qu'il a été le témoin partial, mais attentif et généreux, d'une page d'histoire du P.C.F. — surtout de 1956 à 1962.

Un militant précoce

Philippe Robrieux a été un militant précoce. Né dans un milieu aisé en 1936, ses premiers souvenirs datent de l'occupation, ses premiers chocs de la déportation d'un petit ami juif et du massacre d'Oradour. Son père, cadre supérieur parisien, admire Pierre Mendès France. Sa mère, d'origine modeste, vote S.F.I.O. Lui ne rêve que de justice sociale et de football. Dès la classe de quatrième, il adhère à l'Union des jeunesses républicaines de France, dominées par le P.C., et dès la seconde à la cellule communiste du lycée Buffon. C'est un militant dévoué mais un mauvais élève, qui redouble beaucoup et se heurte durement à ses parents. Il faut, pour qu'il passe son baccalauréat, qu'un brave métallo de sa section lui dise un peu rudement qu'au parti on n'aime pas les fainéants. En revanche, il n'est jamais en retard d'un tract, d'une réunion ou d'une manifestation contre les guerres coloniales. Et il retient en cachette des vacances pour la fête de *l'Humanité*.

C'est avec la fondation de l'U.E.C. (Union des étudiants communistes), en 1956, que commence son rôle. Philippe Robrieux s'est inscrit en propédeutique. Il est aussi surveillant au lycée Balzac. Mais la seule chose qui compte, c'est le parti. Il en décrit très bien le climat. Il y a, surtout chez les étudiants, de la nervosité. La déstalinisation — le parti va-t-il assez vite ? La guerre d'Algérie — va-t-il assez loin ?

Et puis, très vite, il est remarqué, élu au bureau parisien. Commence alors une autre expérience, celle du « responsable ». Il fait la découverte de la mécanique du pouvoir au sein du P.C. Il apprend comment on est, en fait, coopté, comment un permanent peut exercer plus d'influence que les « élus ». Il rencontre les dirigeants importants : Duclos, qui le glace, Laurent Casanova, qui l'éblouit, Paul Laurent, responsable en pratique des Jeunesses communistes, et dont il fait un portrait chaleureux et fidèle. Il est choisi pour un voyage en Tchécoslovaquie. Il combat sans pitié les oppositionnels, et il est tout décontenancé quand il apprend que ceux-ci le surnomment le « stalinien primaire ».

Il ne vit plus que pour le parti, ou presque. Il doit abandonner son poste de surveillant pour raisons de santé. Il n'a pas un sou. Il ne prépare guère ses examens d'histoire. Mais il devient secrétaire de l'U.E.C., membre du comité fédéral de Paris, il entre dans l'appareil. Et il raconte, avec modestie, cette période où il joue un rôle important dans la lutte contre la guerre en Algérie chez les étudiants parisiens. Il a des moments de déception, en mai 1958, par exemple, quand le parti ne peut rien. Lui, défend les toits de *l'Humanité*, qui cette fois n'est pas attaquée, et contribue à empêcher la sortie d'un numéro spécial du *Parisien libéré* en appelant au général de Gaulle. Il sera aussi l'un des instigateurs du chahut contre celui-ci, à la fête de l'Ecole normale supérieure. Il a ses grands moments, quand, lié avec Jean Thorez, il est invité en week-end chez son père : le secrétaire général lui-même acceptant de bavarder des heures entières, il est transfiguré. Cela lui donne des forces pour maintenir l'ordre, sans faiblesse, chez les étudiants perméables à toutes les hérésies et les dissidences.

Secrétaire général en 1959, car il a été efficace dans ses différentes tâches, délégué au congrès — et mortifié de ce que l'on écoute fort peu son intervention, — il va, dorénavant, assister aux réunions du comité central, être parfois entendu au bureau politique. Le formalisme qui y règne le déçoit. Il apprend, lui aussi, à garder — entre apparatchiki — les informations, à gonfler un peu les chiffres, mais toujours à se dévouer et à vivre dans cet univers étrange, parfois grisant, parfois médiocrement bureaucratique.

C'est la meilleure partie de son livre. Car Philippe Robrieux, hypersensible, entier, traverse une période mouvementée et mal connue de l'histoire du P.C., celle de la lutte entre « khrouchtchéviens » et traditionalistes. Elle se terminera par l'affaire Servin-Casanova. Il en est le témoin fidèle, très engagé du côté des vaincus, dont il suivra délibérément la disgrâce. Ses portraits se ressentent évidemment de ses choix.

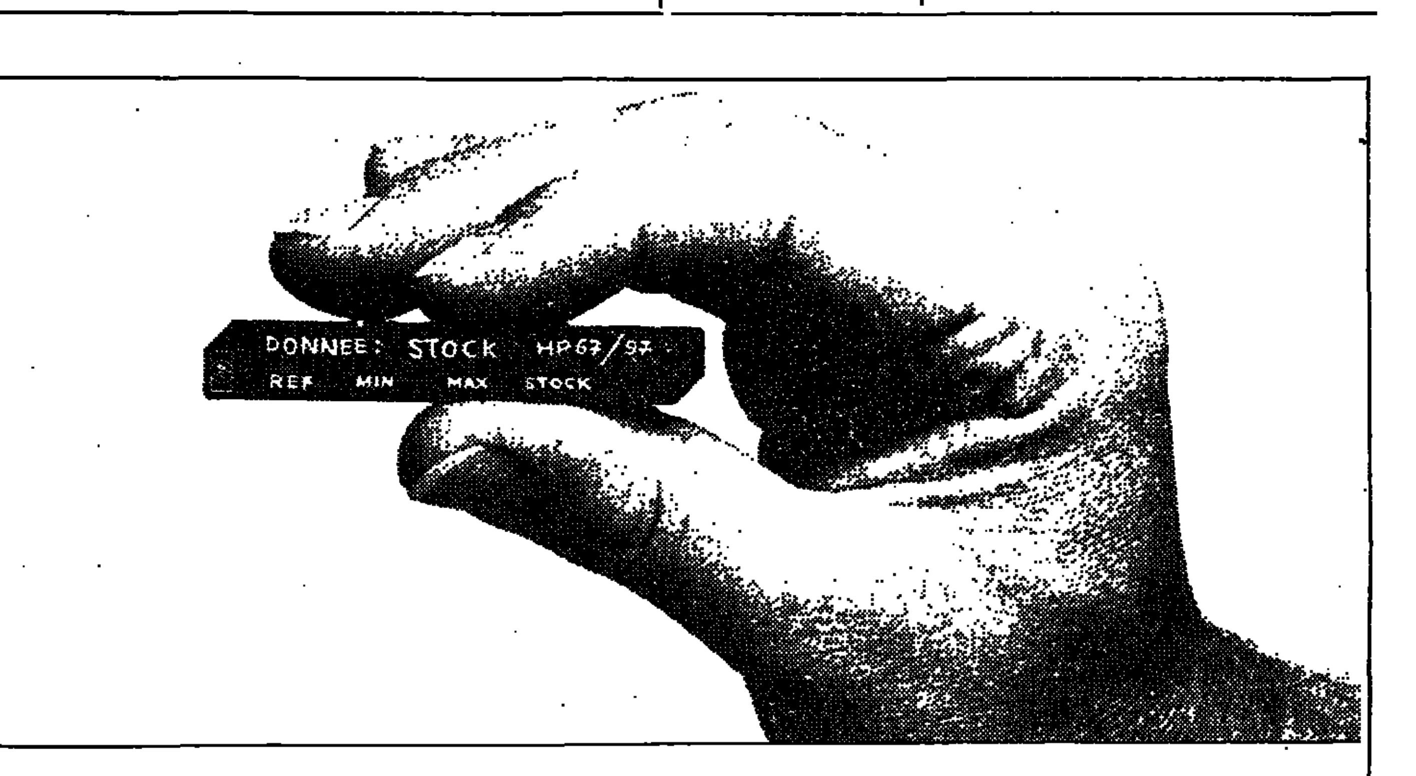
Cette autobiographie tranche, malgré l'amertume qui la traverse et la passion intacte de son auteur, sur les témoignages habituels qui basculent trop souvent du côté de la dévotion ou du règlement de compte.

ALAIN DUHAMEL.

★ LE P.C.F., CONTINUITE DANS LE CHANGEMENT - DE MAURICE THOREZ A GEORGES MARCHAIS, d'Auguste Lecœur, Robert Laffont, coll. « Libertés 2000 », 237 p., 39 F

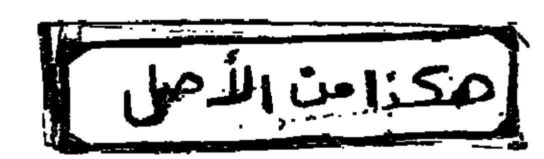
★ NOTRE GENERATION COMMUNISTE, 1953-1968, de Philippe Robrieux, Robert Laffont, coll. [illegible] F











JUSTICE

Sur la peine de mort

III. — « Encore un instant, monsieur le bourreau »

par ROBERT BADINTER

L'exécution de Hamida Djandoubi a fait rebondir la querelle sur la peine de mort. (« le Monde » des 14 et 15 septembre).
Dans les deux premiers articles de son étude, Robert Badinter s'est interrogé sur la fonction politique de cette sanction, puis sur la notion de peine de remplacement (« le Monde » des 14 et 15 septembre).

Comment ne pas être saisi par le caractère à la fois tragique et dérisoire de l'impasse sanglante où nous nous sommes enfermés ! La peine de mort demeure. Elle est encore appliquée. Mais si rarement *qu'elle est devenue, dit-on* parfois, symbolique. Symbole de quoi ? Que voulons-nous donc symboliser par la guillotine ? La toute-puissance de notre justice ? Mais, en justice, la toute-puissance ne peut être que l'apanage de l'infaillibilité. Une justice faillible qui donne la mort usurpe les traits de la justice divine. Symbole de la toute-puissance de l'Etat sur le citoyen ? Quand le roi incarnait la volonté de Dieu sur cette terre, et que toute justice émanait de lui, l'échafaud dressé en place de Grève rappelait à tous les sujets que leur vie même dépendait en définitive du bon plaisir de leur maître. Au nom de quelle fiction l'Etat républicain et laïque s'arroge-t-il ce pouvoir absolu de vie et de mort, et, plus absurdement encore, en délègue-t-il l'exercice sans recours à un homme élu pour quelques années, qui conserve en ce seul domaine les pouvoirs de Louis XIV ? Etrange justice en vérité que la nôtre. Une justice d'inspiration chrétienne, dans une France qui ne l'est plus guère. Une justice de tradition royale, dans une France républicaine.

La peine de mort n'est pas, n'est plus l'expression d'une politique criminelle. A vrai dire, il y a beau temps qu'elle a cessé de l'être. A suivre la courbe de la peine de mort, depuis cent cinquante ans, on ne peut que constater son lent mais irrésistible déclin. Sans doute dans certaines périodes de crise nationale majeure, l'occupation, la libération, la décolonisation, l'on assiste à une résurgence de la peine de mort, essentiellement en matière politique. Mais la tendance n'en est pas moins irréversible : 50 exécutions annuelles sous la Restauration, 20 sous le Second Empire, 10 sous la Troisième République, 5 sous la Quatrième République, une tous les deux ans dans les dix dernières années. Historiquement ainsi, la France a fait son choix. Elle est lentement devenue un pays abolitionniste. Mais un pays abolitionniste qui s'ignore, ou plutôt refuse de s'accepter tel.

Il est faux, au regard d'une telle évolution, d'énoncer que le choix serait pour la France entre l'abolition de droit et la réactivation de la peine de mort. Ce choix est fait, depuis longtemps. C'est celui des jurés qui, au long des décennies, ont refusé de plus en plus communément de s'abandonner à la loi du talion, quoiqu'il leur en coûtât et alors qu'ils se trouvaient en présence de crimes bouleversants et de criminels odieux. Pour justifier le maintien de la peine de mort, on brandit toujours les résultats des sondages où les partisans de la peine de mort s'inscrivent en majorité. Mais de quel poids sont ces réponses à une question qui n'engage en rien la responsabilité de leurs auteurs ? Ces sondages méconnaissent l'essentiel : la question de la peine de mort ne se pose pas en termes abstraits, *comme celle de la grâce divine ou* de la prédestination. La peine de mort interpelle directement les jurés, qui ont à se prononcer en leur conscience, sur le sort d'un homme qui est présent devant eux, à quelques mètres. Or, de plus en plus fréquemment, au long des temps, ces jurés ont répondu « non » à la peine de mort. Ces arrêts-là constituent le vrai référendum. Il se poursuit dans toutes les cours d'assises depuis des dizaines d'années. Et la réponse faite est bien un verdict d'abolition à une très large majorité de ceux auxquels la question de la peine de mort a été concrètement et directement posée.

Au regard d'une telle attitude qui exprime de façon éclatante que, confrontés directement à elle, les Français sont en très grande majorité contre la peine de mort, comment ne pas ressentir cruellement la pratique actuelle ? Dans un système d'abolition de fait, toute condamnation à mort, et surtout toute exécution, revêt un aspect plus dramatique encore qu'à l'époque où, dans des temps de ténèbres, le gibet demeurait à l'entrée de la ville, tout hérissé des corps des suppliciés. Car dans une justice qui ne croit plus — et la masse de ses décisions en témoigne — aux vertus prêtées à la peine de mort, celle-ci, lorsqu'elle fait encore irruption, n'est plus que survivance odieuse, abandon secret aux vieilles angoisses et aux rites sanglants dont il est si difficile aux hommes de se libérer.

C'est pourquoi toute exécution stupéfie. Quoi ! Il peut donc encore advenir, en cette fin du vingtième siècle, qu'en France des hommes se réunissent furtivement, à l'aube, pour veiller à ce qu'un autre homme soit coupé, vivant, en deux, dans la cour d'une prison, en notre nom à tous ! Cette émergence soudaine du bourreau dans notre vie quotidienne est, pour moi, à chaque fois, le signe de notre défaite. Et d'une défaite qui s'accomplit dans l'incohérence.

Car vainement essaye-t-on de déchiffrer les hiéroglyphes sanglants des décisions successives. *Où se situe la ligne de partage* entre la vie et la mort ? A quel degré de culpabilité ou d'horreur le fixe-t-on ? Serait-ce au regard de la faiblesse de la victime ? Mais tout être désarmé est faible devant ses tueurs, et toute victime, quels que soient son âge, son sexe, sa condition, est pitoyable. Serait-ce en fonction de l'horreur plus grande que suscite en nous le crime par ses détails sadiques ? Mais comment peser la souffrance des victimes et à quel niveau décider qu'elle appelle la mort, ou mérite la grâce ? Et comment, en même temps, ne pas mesurer que ces pratiques atroces sont la marque d'hommes qui échappent à la commune humanité ? L'observateur attentif voit se dérouler devant lui une partie tragique dont il ne comprend pas les règles ni les coups, mais dont l'enjeu est la vie ou la mort d'un homme. Comment supporter plus longtemps que cette partie se poursuive ? Et que gagne-t-on à la prolonger ?

En vérité, la peine de mort en France agonise. L'abolition est inévitable. Elle est inscrite dans l'évolution irréversible de notre justice. Pourquoi faut-il encore jalonner cette longue attente de sacrifices expiatoires ? Se dire que le couperet est tombé peut-être pour la dernière fois ne retire rien à *l'horreur de l'exécution*. Il y ajoute même, car il la rend plus dérisoire. « Encore un instant, monsieur le bourreau », suppliait la Dubarry devant l'échafaud. On dirait que nos gouvernants ont repris le propos. Mais ce n'est pas de la vie, c'est de la mort dont ils ne peuvent se départir. « Encore un instant, monsieur le bourreau, demeurez avec nous. » Mais par Dieu, pour quoi faire ?

FIN

★ Avocat et professeur à Paris-I.

« CHOISIR » ET LES AGRESSIONS CONTRE LES FEMMES

La cour d'assises du Haut-Rhin va examiner une affaire de tortures

Mᵉ Gisèle Halimi réunissait, ce jeudi matin 15 septembre, une conférence de presse pour présenter le cas de Mme Claudine Barbari, une affaire de « violences, tortures et tentative de viol », qui sera jugée mardi 20 septembre par la cour d'assises du Haut-Rhin, à Mulhouse.

Au mois d'avril 1976, Mᵉ Halimi, ayant appris par la presse l'histoire de Claudine, torturée par une femme et trois hommes, dont un tenta de la violer, le 8 avril, à Mulhouse, alerta la section du Haut-Rhin de l'organisation Choisir, qu'elle préside. Mme Mireille Gérard et les militantes régionales de Choisir ont aussitôt commencé leur enquête.

Mme Claudine Barbari, qui avait un peu plus de dix-huit ans au moment des faits, sortait d'un institut médico-pédagogique. Elle était considérée comme un cas social et légèrement débile. Après avoir travaillé dans un restaurant, elle est finalement hébergée par M. et Mme Nicoleau, pour assurer la garde de leur enfant, puis par leurs amis Barbet (*le Monde* du *9 juillet 1976*). *Elle se préparait* à déménager chez un autre ami des précédents, M. Gilles Barthélémy ; celui-ci vivait avec Mme Marie-Anne Burin des Roziers et son enfant.

Le 8 avril 1976, les trois hommes, MM. Patrick Nicoleau, âgé de vingt-deux ans, Michel Barbet, âgé de vingt-quatre ans, et Gilles Barthélémy, âgé de vingt-deux ans, lui ont proposé de les aider à nettoyer une cave.

Après le déjeuner au cours duquel on demande à Claudine si elle est vierge, M. Gilles Barthélémy propose au groupe de venir chez lui. Devant le refus de Claudine de faire l'amour avec lui, « *il se fâche* », dit-elle, et, pendant tout l'après-midi, les trois hommes, bientôt rejoints par la compagne de M. Barthélémy, se livreront à divers « jeux » et tortures sur la personne de Claudine, la frappant, la plongeant dans un bain froid et lui maintenant la tête sous l'eau, prenant des photos lorsqu'ils la sodomisent avec une brosse ou divers objets.

Claudine réussit à se sauver, et des passants la conduisent à l'hôpital. Au cours de l'enquête, elle écrit à Mᵉ Halimi pour lui demander d'assurer sa défense. Son cas est pris en charge par l'association Choisir.

Le 7 juillet 1976, le tribunal correctionnel de Mulhouse, saisi de cette affaire qualifiée « *coups et blessures* » s'est déclaré incompétent pour la juger. Aussitôt, le ministère public, ainsi que MM. Barbet, Nicoleau et Mme Burin des Rosiers ont fait appel de cette décision, finalement confirmée le 24 août 1976. Seul M. Barbet s'est pourvu en cassation, mais s'est désisté dès le 30 septembre. Un supplément d'information a été alors ordonné par *la chambre* d'accusation (2 décembre 1976).

Après la clôture de ce supplément d'information, l'affaire est renvoyée devant la cour d'assises du Haut-Rhin, devant laquelle les quatre inculpés doivent comparaître mardi 20 septembre. Les trois hommes sont toujours en détention « *bien que la défense ne se soit pas opposée à leur libération* », précise Mᵉ Halimi alors que la femme, qui a un enfant en bas âge, a été mise en liberté trois semaines après son incarcération. MM. Nicoleau et Barbet, Mme Burin des Rosiers sont accusés d'attentat à la pudeur avec violences ; M. Barthélémy, poursuivi pour les mêmes délits, est en outre accusé de tentative de viol avec commencement d'exécution.

UN REMÈDE A LA VIOLENCE

De notre correspondant régional

Lyon. — *Editorialiste politique* du *Dauphiné libéré*, Mme Line Reix-Richerot, épouse du P.-D.G. du quotidien de la région Rhône-Alpes, a habitué ses lecteurs à des pamphlets passionnés en faveur du maintien de la peine de mort ou contre la situation dorée réservée — selon elle — aux détenus des prisons. Evoquant, mercredi 14 septembre, *l'affaire Hanns-Martin Schleyer*, « Line Reix » écrit que cet enlèvement « *est plus qu'une affaire d'enlèvement, est plus qu'une affaire d'Etat : c'est une provocation au rapt, un encouragement aux actes criminels. On ne marchande pas avec la vie d'un homme, on ne marchande pas avec la vie d'un enfant, on ne marchande pas avec la vie des prisonniers.*

» Si ces derniers sont politiques, ils ont droit à un régime spécial. Si, par contre, ils sont criminels, comme dans le cas de la bande à Baader, il y a alors dans ce cas deux hypothèses possibles :

» Ou bien ils sont purement et simplement exécutés, ce qui règle la question, ou bien, dans le cas de Schleyer, particulièrement tragique, il faut faire échec au chantage : un innocent menacé, dix exécutés publiquement et sans appel. On se demande vraiment aujourd'hui ce que viennent faire certains avocats, pour qui et pour quoi ils se battent. (...) ».

Line Reix fait suivre sa signature du post-scriptum suivant : « *Chaque jour de nombreux électeurs, 75 %, s'indignent de la clémence dont fait part une certaine politique démagogique et réclament avec force le maintien de la peine capitale.* »

Ces propos diffusés à plus de trois cent mille exemplaires n'ont *pas provoqué que des réactions* favorables. Des journalistes appartenant au titre ont même reçu des protestations indignées de lecteurs.

Aussi, l'Union régionale des syndicats de journalistes du Centre Sud-Est — dont la majorité des syndiqués S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. appartiennent à l'agence Aigles — a-t-elle rédigé dans la soirée de mercredi un communiqué pour protester contre la teneur de l'éditorial du *Dauphiné libéré*.

« *Tout en reconnaissant la liberté d'expression propre aux journalistes* », l'U.R.S.J. déclare s'inquiéter du contenu de l'éditorial qui « *pour répondre à la violence suggère d'autres violences* ». L'Union régionale note enfin que « *de telles méthodes n'ont jamais résolu les problèmes et qu'elles n'aboutissent qu'à une escalade. Elle s'inquiète que l'on puisse prôner de telles solutions de violence* ».

BERNARD ELIE.

Faits et jugements

Le P.C. critique le P.S. à propos d'un attentat.

Après l'attentat commis, mardi matin 13 septembre, contre la cimenterie Vicat, à Bouvesse-Quirieu (Isère), revendiqué par un « comité antinucléaire », la fédération communiste de l'Isère a notamment déclaré, le 14 septembre : « *Nous dénonçons l'attitude du gouvernement qui laisse se poursuivre ces attentats dirigés, dans notre département, contre E.D.F. et aujourd'hui contre une entreprise privée. Toute attitude démagogique ou de concession à l'égard des comités antinucléaires, comme cela a été le cas de la fédération socialiste de l'Isère les 30 et 31 juillet, ne peut que servir le pouvoir.* »

Les dégâts causés par l'attentat à la cimenterie Vicat sont estimés par la direction à près de 200 000 francs. Cette entreprise travaille en sous-traitance à la réalisation du surrégénérateur Super-Phénix. Pour protester contre l'attentat du 13 septembre, l'union locale C.G.T. appelle tous les travailleurs des entreprises de l'agglomération à un rassemblement au stade de Bouvesse-Quirieu, vendredi à 11 h. 30. — *(Corresp.)*

Enquête à propos des enlèvements de M. Thodorof et Mallet.

L'enquête sur les enlèvements de MM. Guy Thodoroff et Bernard Mallet. — M. Thodoroff, président de la société Saab-France, pourrait se rendre prochainement à Saint-Quentin (Aisne) afin d'y reconnaître une maison qui pourrait être celle dans laquelle il a été sequestré en février 1976 après son enlèvement. Cette maison appartenait à M. Guy Lachant, ancien entrepreneur de travaux publics, actuellement en fuite, soupçonné d'avoir organisé cet enlèvement. Les deux frères de ce dernier ont déjà été incarcérés pour cette affaire. M. Guy Lachant est également soupçonné d'être l'instigateur du rapt manqué de M. Bernard Mallet le 9 août dernier (*le Monde* daté 11-12 septembre).

Nominations de magistrats.

Par décret, publié au *Journal officiel* du 15 septembre, MM. Hugues Mac Aleese et André Gardon sont nommés conseillers à la Cour de cassation. Le *Journal officiel* de la veille indiquait notamment le départ en retraite de M. François Romerio, conseiller à la Cour de cassation et qui fut président de la Cour de sûreté de l'Etat de 1965 à 1975.

SPORTS

FOOTBALL

LES COUPES D'EUROPE

La passion que suscitent désormais les Coupes d'Europe de football conduit à des incidents dont on a eu deux exemples mercredi 14 septembre : à Saint-Etienne, des bagarres ont éclaté entre supporters anglais et français ; à Prague, le joueur nantais Amisse a été expulsé du terrain pour un geste de brutalité envers un adversaire.

Cela étant, les deux équipes françaises ont fait match nul avec leurs adversaires respectifs, ce qui peut être considéré comme un handicap pour les Stéphanois, qui jouaient sur leur terrain, et plutôt comme un avantage pour les Nantais qui disputeront le match « retour » à Nantes. Quant aux deux équipes françaises engagées dans la Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.), elles ont connu le succès. Mais Bastia, vainqueur de Lisbonne 3 à 2, aura plus de mal que Lens, qui a battu Malmoe (Suède) 4 à 1 pour se qualifier au terme du second match.

Nantes n'a joué qu'une seule mi-temps

De notre envoyé spécial

Prague. — Après les trois années de l'épopée stéphanoise, la Coupe d'Europe des clubs champions a retrouvé, pour les Français, une dimension plus humaine et raisonnable avec le Football Club de Nantes. De Saint-Etienne à Liverpool, Eindhoven, Glasgow ou Munich, on avait pris l'habitude de voir ces villes envahies les jours de match par des hordes de milliers de supporters arborant exagérément leurs couleurs et transformant trop souvent les stades en cratères bouillonnants.

A Prague, seule la présence de jeunes garçons guettant pieusement l'apparition des joueurs nantais devant l'entrée de leur hôtel ou aux abords du stade pour réclamer des autographes trahissait la présence de l'équipe française. Les quelques centaines de supporters nantais, très discrets, *semblaient* s'être *mêlés* de façon à peine perceptible aux Pragois ou aux derniers touristes qui, par cette tiède journée d'un été finissant, parcouraient, du château au vieux quartier du centre chargé d'histoire, cette ville aux cinq cents tours et aux dizaines de monuments, témoins de l'architecture des périodes romane, gothique, baroque et renaissante.

Cette absence de passion fut confirmée au stade Dukla à Prague, où quatorze mille spectateurs seulement, presque tous rassemblés dans une curieuse tribune adossée à l'une des collines qui dominent la ville, étaient venus soutenir le club de l'armée tchécoslovaque.

Contrairement aux Stéphanois, capables de se surpasser dans les grandes occasions et appelés pour l'instant à servir de référence inévitable en Coupe d'Europe, les Nantais ont presque toujours paru paralysés par les enjeux importants, comme en témoignent leurs trois défaites dans les finales de Coupe de France dont ils étaient les grands favoris. Pour leur premier match sur terrain adverse de la Coupe d'Europe 1977-1978, les joueurs nantais étaient placés dans les conditions idéales d'environnement pour affirmer leur personnalité par rapport à leurs *encombrants* prédécesseurs.

Ils avaient choisi d'attaquer

De *fait*, durant presque toute la première mi-temps, ils surent utiliser leurs meilleures armes pour contrecarrer les ambitions des footballeurs de l'armée tchécoslovaque. Privés de deux titulaires, l'arrière Reynald Denoueix et le demi Omar Sahnoun, et conscients de la *vulnérabilité* de leur défense, ils avaient choisi d'attaquer résolument, chaque fois que l'occasion se présenterait, pour mobiliser les arrières tchèques et les empêcher de trop soutenir leurs attaquants, et surtout pour porter le danger dans le camp adverse. Ce fut le cas dès la cinquième minute, où, après avoir dribblé Jaroslav Natolicka, le gardien tchèque, Bruno Baronchelli allait marquer dans le but vide quand Joseph Capkovic parvint, *in extremis*, à revenir pour dégager en corner.

Par opposition aux Stéphanois, qui font pression sur leurs adversaires par leur présence et les incessantes montées balle au pied des demis et des arrières, les Nantais cherchaient à déséquilibrer la défense tchèque par une circulation rapide du ballon, souvent à base d'échanges redoublés entre joueurs. C'est pourtant sur une belle action personnelle que Loïc Amisse inscrivit le premier but, à la trente-cinquième minute, au terme d'un slalom ponctué d'un tir brossé.

Malgré cette réussite, les Nantais changèrent inexplicablement de tactique en deuxième mi-temps. « *Nous avons alors eu le tort de trop vouloir chercher le K.O. sur un contre*, reconnaissait Henri Michel. *Les arrières transmettaient directement le ballon aux attaquants de pointe, qui se précipitaient eux-mêmes, sans attendre les renforts en appui des demis. En agissant ainsi, nous avons laissé les Tchèques maîtres du terrain et du ballon.* »

Assiégé, le séduisant docteur Jekyll de la première mi-temps faisait place à onze Mister Hyde défendant leur but dans la confusion et par des moyens souvent illicites, sans éviter pour autant l'égalisation par Ladislas Visek sur un cafouillage, dès la cinquante-quatrième minute. Dix minutes plus tard, Stanislas Belc tirait sur un montant de but.

Dès lors, les Nantais ne songeaient plus qu'à gagner du temps pour tenir. Sur un geste stupide, Thierry Tusseau recevait un avertissement à vingt minutes de la fin du match. Quelques secondes plus tard, Loïc Amisse était expulsé : il avait répliqué par un direct du gauche à un coup de pied donné par Niroslav Gajdusek. Soulagés d'avoir pu résister *vingt minutes* à *dix contre* onze et satisfaits de ce résultat nul qui leur laisse de bonnes chances de qualification sur leur terrain, le 28 septembre, les footballeurs nantais, et surtout leur entourage, faisaient preuve d'un optimisme un peu inquiétant dans la perspective du match retour. Une étude des résultats nantais dans les épreuves européennes depuis douze ans montre qu'ils sont souvent plus à l'aise sur terrain adverse (quatre victoires, un nul et cinq défaites) que sur leur pelouse du stade Marcel-Saupin (deux victoires, quatre nuls et cinq défaites). Ainsi, pour leur dernière apparition en Coupe européenne des clubs champions, en 1973, les Nantais avaient déjà fait match nul (2 à 2) à Vejle avant d'être battus à domicile 1 à 0, quinze jours plus tard, par ces modestes Danois.

« *Notre stade n'a jamais été un enfer pour les visiteurs*, reconnaît Robert Budzynski, le directeur sportif nantais. *Il est d'autre part plus facile de mobiliser les joueurs et de parfaire leur concentration lors des séjours à l'étranger. A tous de savoir tirer les leçons du passé, rester sur nos gardes lors du second match contre Dukla-Prague.* »

GERARD ALBOUY.

EQUITATION. — *La Fédération équestre de France a nommé le colonel Jean de Saint-André conseiller technique fédéral chargé de la discipline de dressage. Juge international de dressage, le colonel de Saint-André a été écuyer en chef du Cadre noir de Saumur de 1964 à 1972.*

Les bagarres au stade Geoffroy-Guichard ont fait une trentaine de blessés

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Débarquant de leurs cars, quinze cents supporters de Manchester avaient été canalisés, mercredi 14 septembre peu avant 19 h. 30, vers les tribunes nord du stade Geoffroy-Guichard, où se pressaient déjà au coude-à-coude des milliers de spectateurs debout sur les gradins, ces places n'étant pas numérotées contrairement à celles qui sont assises. Les Anglais tentèrent de s'infiltrer de force, déclenchant des bagarres. Des rangs perdirent pied et des gens furent tassés contre les grillages de protection que les plus lestes, pour fuir les échauffourées, escaladèrent. « *Les flics, les flics* », scandait la foule, réclamant l'intervention des forces de l'ordre qui se faisait attendre. Une des trois compagnies de C.R.S., venues en renfort chargea *alors à coups* de matraque et chassa hors du stade quelque deux cents perturbateurs anglais.

Souffrant soit de côtes enfoncées, de chevilles foulées ou de divers hématomes, trente-trois blessés parmi lesquels cinq Britanniques furent relevés et transportés les uns à la Polyclinique, les autres au centre hospitalier régional. Après avoir reçu des soins, la plupart purent regagner leur domicile. Parmi ceux qui ont été gardés en observation, cinq sont atteints de fracture ouverte ; deux blessés graves ont été opérés au cours de la nuit : il s'agit d'un Stéphanois, M. Marcel Charrion, quarante-cinq ans, et d'une habitante de Firminy (Loire), *Mlle Denise* Charelle, dix-huit ans.

D'autres supporters britanniques s'étaient déjà fait remarquer la veille du match, certains par leur tenue débraillée, d'autres par leurs violences. Cinq d'entre eux, âgés de vingt et un à vingt-quatre ans, ont même été appréhendés après qu'ils eurent, au cours d'une bousculade, provoqué pour 10 000 F de dégâts, en brisant la porte vitrée du hall d'entrée du Grand-Hôtel. Deux d'entre eux étaient porteurs de poignards. Ils devaient être présentés au parquet ce jeudi.

P. C.



s et jug

COUPES D

n'a joué qu'une



هكذا من الأصل

CARNET

Réceptions

— Le nouvel ambassadeur de Chine en France, M. Han Ke-hua, a donné, mercredi 14 septembre, une réception à l'occasion de sa prise de fonctions.

Naissances

— Blandine, Philippe Labouret, et Victoire, sont heureux d'annoncer la naissance de
Flore
Paris, le 21 juillet 1977.

— Jean et Marie-Madeleine Boursier, née Gizard, ont la joie de faire part de la naissance de
Hélène,
le 14 septembre 1977.
116, rue de Javel,
75015 Paris.

— M. Patrice Belvallette et Mme, née Isabelle de Flaghac, sont heureux d'annoncer la naissance de
Alexis.

— M. Thierry Walrafen et Mme, née Florence Achille-Fould, Luc, Marie et Pierre, sont heureux d'annoncer la naissance de
Sophie.
7, rue Alexandre-Cabanel,
75015 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Iris Oberkampf,
fille de M. Louis Oberkampf et de Mme, née Lysiane Gradis, avec
M. Hugues Le Breton,
fils de M. Jean Le Breton et de Mme, née Marie-Claire Guyot d'Asnières de Salins.

— Le professeur et Mme Hugues Monod,
M. et Mme Robert Bouthier
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Alain et Christine.

Mariages

— Christine Sepulchre et Louis-Alain Courteville ont la joie de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité à Port-Gentil (Gabon).

Décès

Max ANDRÉ

— Nous apprenons la mort de
Max ANDRE,
décédé en son domicile parisien le 12 septembre, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse devait être célébrée par le R.P. Riquet le vendredi 16 septembre, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce, de Passy. L'inhumation aura lieu le même jour à 16 h. 30 au cimetière de Saint-Malo-Paramé.

[Max André, né le 5 juillet 1893, à Vannes, était le petit-fils du député protestataire de Moselle, Prosper André, à l'Assemblée nationale de Bordeaux en 1871, et le fils de Paul André, premier président de la Cour de cassation, membre de l'Institut. Ancien résistant, responsable du réseau d'Estienne d'Orves, membre du comité du Front national (1942-1944), il avait été, à la libération, l'un des fondateurs du M.R.P. (Mouvement républicain populaire) et avait été l'un des représentants de ce parti au Conseil municipal de Paris (1945-1947), puis au Conseil de la République (1946-1947), avant que cette Assemblée ne redevienne le Sénat.

Max André avait ensuite siégé au Conseil de l'Union française (1947-1958), mais c'est essentiellement comme président de la délégation française à la conférence franco-vietnamienne de Fontainebleau qu'il s'était illustré. On ne peut imputer à Max André la responsabilité de l'échec de cette conférence. Les bons rapports qu'il avait entretenus avec Ho Chi Minh et le premier délégué vietnamien Pham Van Dong auguraient bien de la suite, et Max André avait réussi à maintenir un bon climat tout au long des réunions de Fontainebleau pendant l'été 1946. Cette conférence buta, en fait, sur la politique menée par les autorités françaises locales d'Indochine.

Max André était président honoraire de la Compagnie des experts financiers et de la Compagnie des commissaires agréés près la cour d'appel de Paris.]

Georges GRILLOT

Nous apprenons le décès de
Georges GRILLOT,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Nice, le 4 septembre.

[Né en 1898, à Paris, M. Georges Grillot était ingénieur agricole et diplômé de l'Institut des hautes études marocaines à Rabat. Ingénieur au service de l'expérimentation agricole à Rabat en 1922, il fut chargé, de 1923 à 1933, de la sélection des céréales secondaires et du lin à la station de sélection de cette ville, puis, de 1934 à 1940, chef de la station d'amélioration des plantes au Centre de recherches agronomiques de Rabat.

De 1941 à 1957, il fut directeur de la recherche agronomique au Maroc. En 1958, il devint directeur central de recherche à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), chargé de mission en Algérie (de 1958 à 1961).

Nommé en 1962 président de l'Association des sélectionneurs français, membre (depuis 1961) de l'Académie d'agriculture de France, M. Grillot était, depuis 1970, secrétaire perpétuel de cet organisme. Auteur de nombreux ouvrages de recherche agricole, il avait fondé, en 1947, les « Cahiers de la recherche agronomique » du Maroc.]

— Le président et les membres de l'Académie d'agriculture de France ont le profond regret de faire part du décès de leur dévoué secrétaire perpétuel
M. Georges GRILLOT,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
survenu subitement le 4 septembre 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Grenoble, Paris.
M. et Mme Etienne Bonnier et leurs enfants,
Catherine Bonnier,
ont la douleur de vous faire part du décès volontaire de
Lucienne Noémie BONNIER,
survenu le 27 août en sa maison des Adrets.
Son incinération a eu lieu, selon ses vœux, dans la plus stricte intimité et simplicité, le 6 septembre 1977.

— Annecy - Bron - Paris.
Mme Edmond Charpail,
M. et Mme Jacques Charpail, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Charpail et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edmond CHARPAIL,
survenu à Annecy, dans sa soixante-dix-neuvième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Louis-de-Novel, à Annecy, le mercredi 14 septembre.

— Mme Michel Corraze et ses enfants,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel CORRAZE,
survenu, à Nice, le 9 septembre 1977, à l'âge de quarante-cinq ans.
Les obsèques ont été célébrées, en l'église Sainte-Hélène, dans la plus stricte intimité familiale.

— M. et Mme Wilfrid Le Naour,
Le docteur et Mme Peuteuil,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Vve Pierre-Michel DUFFIEUX,
survenu le 6 septembre 1977, à Besançon.
Les obsèques ont eu lieu à Besançon, en l'église Saint-Maurice, le 8 septembre 1977.
51, rue du Rocher,
75008 Paris.
102, Grande-Rue,
25000 Besançon.

— Nous apprenons le décès de
M. André GAMPERT,
survenu le 13 septembre.

[M. André Gampert, né le 10 octobre 1901 à Paris, a fait toute sa carrière dans la tannerie, notamment dans les organisations professionnelles ; secrétaire général (en 1940) puis délégué général de la Fédération française de la tannerie, il devint, en 1957, secrétaire général de la Confédération européenne des tanneurs et mégissiers. M. Gampert était conseiller honoraire du commerce extérieur.]

M. et Mme Dehnel et Yves,
Mme Fleischman,
ont le regret de faire part du décès de
M. Pawell KOTT,
survenu le 12 septembre à Orléans.

— Les parents et amis de
Patrick LAGANDRE,
décédé le 22 août 1977,
sont invités à s'unir à la messe qui sera célébrée à son intention, le mardi 20 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie (rue Saint-Pierre).

— Jean-Marc et Anne Lechêne,
M. et Mme Robert Lechêne et leur fille,
Madame Anne-Marie Glory,
M. et Mme Marcel Glory,
Mme Cadoret et ses filles,
Le personnel de l'imprimerie Glory
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Bernard LECHENE,
survenu le 7 septembre 1977.
Les obsèques ont eu lieu le 12 septembre 1977 en l'église Saint-Louis de Garches et l'inhumation au cimetière de Garches.
Cet avis tient lieu de faire part.

— Jean-Claude Petit fait part du décès de sa mère
Mme Edouard PETIT,
née Henriette Peters
Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, à Paris-12e, le vendredi 16, à 8 h. 30.
Sa famille prie tous ceux qui l'ont connue d'associer à son souvenir son mari et sa fille Frédérique Peters, pianiste.
113, rue Danton,
92300 Levallois.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Henri SEEBACHER,
née Rose Prieux,
subitement survenu le 14 septembre, dans sa soixante-dix-septième année.
De la part de
Jacques et Jeanne Seebacher et leurs enfants,
Et de toute la famille.
Levée du corps au funérarium d'Arpajon (91), le samedi 17, à 9 heures ; inhumation au cimetière de Mosnes (37), à 11 h 30.
61 bis, rue Vasco-de-Gama,
75015 Paris

— Mme Germaine Sylvain,
Mme Jean-Claude Sylvain,
Mme Huguette Guilhot,
M. et Mme Pierre Sylvain,
M. Frank Sylvain,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Claude SYLVAIN,
survenu le 11 septembre à Courbevoie, à l'âge de cinquante-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 14 septembre 1977.
79, rue de Strasbourg,
92400 Courbevoie.

— M. et Mme Léon WINTREBERT et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère
survenu dans sa trente-et-unième
Marc WINTREBERT,
survenu dans sa trente et unième année le 5 septembre.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église Sainte-Cécile à Boulogne-sur-Seine.
Villa Sainte-Marie,
74500 Lugrin.

Remerciements

— M. et Mme Roger Chiche,
M. et Mme Henri Chiche,
M. et Mme Claude Benchimol,
leurs enfants, parents et alliés,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur très chère et regrettée
Mme Vve Jules CHICHE,
née Henriette Darmon,
les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs très vifs remerciements.

— Mme Edmond Sablé,
Ses enfants,
Et toute la famille,
n'ayant pu répondre individuellement à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de
M. Edmond SABLE,
tiennent à exprimer ici leur profonde gratitude.

— La Société Sable Frères International, très touchée des marques de sympathie témoignées lors du décès de
M. Edmond SABLE,
remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence ou leur message, se sont associées à ce deuil.

Anniversaires

— En ce 16 septembre 1977, Mme Paul Jamati, ses enfants et ses petits-enfants demandent à ceux qui l'ont connu une pensée pour
Paul JAMATI,
à l'occasion du dix-septième anniversaire de la mort du poète.

Avis de messe

— On nous demande de rappeler qu'une messe à la mémoire de
M. Pierre LION,
décédé le 16 août 1977, sera célébrée le mercredi 21 septembre, à 18 heures, au couvent des Dominicains, 20, rue des Tanneries, à Paris-13e.

Cérémonies religieuses

— La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, fait part qu'elle fera célébrer un service religieux à la mémoire de :
MM. Pierre de Clercq,
Georges Derveaux,
René Dommange,
Paul Durand,
Jean Marietti,
René Rouzaud,
Robert Salvet,
Henry Verdun,
le vendredi 23 septembre 1977, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Neuilly, 90, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.
225, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

Communications diverses

— Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Automobile Club, le mardi 13 septembre, M. Ricci, président d'honneur de la chambre syndicale de la couture, a remis à M. Jacques Mouclier, président-délégué de la Chambre syndicale de la couture parisienne, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

— Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans les salons Dior, le mercredi 14 septembre, M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, a remis à M. Jacques Rouët, directeur général de Christian Dior, les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

Visites et conférences

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

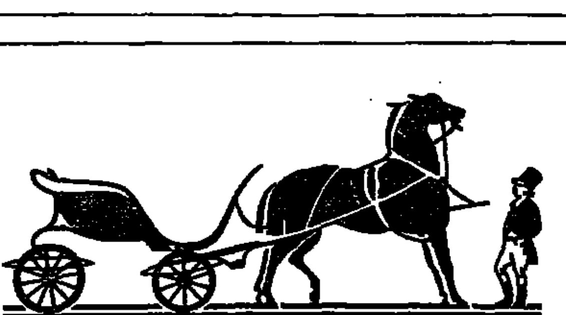
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « La manufacture des Gobelins, Beauvais et Savonnerie ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « L'œuvre de François Mansart au Marais ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Gatouillat : « Les thermes et les arènes de Lutèce » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, galerie Bernheim-Jeune, 27, avenue Matignon, « Exposition René Gagnon » (L'art pour tous).

15 h., métro Abesses, « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).





ÉDUCATION

LA RENTRÉE

« Une ambiance assez sereine »

ESTIME M. RENÉ HABY

Les enseignants non titulaires n'ont pas tous reçu une affectation

Treize millions d'élèves entrent en classe ce jeudi 15 septembre. Certains vont, pour la première fois, prendre le chemin de la « grande école » ou de la sixième. Ces étapes ont, cette année, une importance particulière, puisque c'est là que la réforme du système éducatif fait ses premiers pas. En dépit de l'opposition manifestée à la réforme, la rentrée s'annonce calme. M. René Haby, ministre de l'éducation, estime « *compréhensible l'ambiance assez sereine de la rentrée* ». Evoquant les « *efforts faits par le gouvernement* », qui a créé trois mille emplois nouveaux pour les maîtres auxiliaires, il ajoutait au cours d'un débat avec M. André Henry, secrétaire général de la FEN, le mercredi 14 septembre au micro d'Europe 1 : « *J'ai toujours fait confiance à la responsabilité de certains syndicats et à la conscience professionnelle des enseignants.* »

Cette sérénité n'est pas partagée par la FEN. « *Je crois*, a répondu M. André Henry, *qu'on a évité le pire. Peut-être sommes-nous arrivés à un compromis, mais il ne porte que sur un petit aspect de la réforme. Le fait de l'avoir accepté ne saurait nous conduire à approuver globalement cette réforme.* » La position du Syndicat des instituteurs (FEN) est identique à celle-ci.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES affilié à la FEN) affirme, de son côté, son intention « *d'étendre son action* » et appelle ses partenaires à une « *journée nationale d'action commune* » avec arrêts de travail.

Déjà ce jeudi, la visite de M. Haby au lycée de Pithiviers risquait d'être perturbée par une grève d'enseignants décidée par l'intersyndicale de l'établissement.

Les syndicats « *proches de l'opposition* », selon l'expression de M. Haby, ne sont pas seuls à critiquer la réforme. Le Syndicat national des collèges (S.N.C., autonome), rappelle notamment que dans « *le collège unique — présenté comme l'aspect le plus positif de la réforme — plus de dix catégories très différentes de professeurs accomplissent le même travail devant les mêmes élèves*, puisque les filières sont abrogées ». Pour le S.N.C., « *un corps spécifique des professeurs des collèges* » est la condition nécessaire à « un collège unifié ».

Le sort des maîtres auxiliaires pèse un peu sur la rentrée — du moins dans certaines académies, — car tous n'ont pas encore d'affectation. D'après le SNES, « *plusieurs milliers de maîtres auxiliaires étaient encore au chômage* » la veille de la rentrée. Plusieurs centaines d'entre eux ont, le 14 septembre, fait le siège du rectorat de Versailles pour obtenir l'affectation à la rentrée de leurs collègues sans emploi. Au rectorat de Nancy, une bousculade a opposé policiers et maîtres auxiliaires.

Le poids des prochaines élections législatives

L'année scolaire 1977-1978 sera aussi marquée par un événement apparemment extérieur au monde scolaire mais qui ne manquera pas d'avoir des répercussions sur lui : les élections législatives de mars prochain. Le parti socialiste a récemment indiqué que, si la gauche l'emporte, la réforme Haby serait suspendue. La Fédération de parents d'élèves que préside M. Lagarde juge ces propos inquiétants : « *Les enfants ne doivent pas faire les frais des jeux politiques.* »

À ce propos, M. Haby a déclaré, ce jeudi matin, à R.T.L., ne pas accorder « *grand crédit à ce qui se dit dans ce domaine, car*, a-t-il précisé, *je vois mal comment on pourrait revenir à la situation d'avant la réforme ; je vois mal, par exemple, qu'on puisse recréer les filières dans les collèges* ».

Le parti socialiste précise que la suspension éventuelle des mesures applicables à la rentrée 1978 ne signifierait pas « *un retour au régime antérieur en sixième, ni en changement en cours d'année* ».

PARIS : les communistes dénoncent un « gâchis scolaire »

Les élus communistes de Paris ont établi un « dossier noir » de la rentrée scolaire dans la capitale. Pour M. Jacques Chambaz, député de Paris, « *il est grand temps d'en finir avec la situation intolérable faite à l'école à Paris, au gâchis institutionnalisé* ».

Les familles, estiment les élus communistes, devront supporter une dépense de 10 % supérieure par enfant à celle de l'an dernier, et quatre mille cinq cents bourses seulement ont été accordées sur les sept mille cinq cents demandées. Dans les maternelles, la situation reste « très critique » : quatre mille jeunes enfants (âgés pour 70 % d'entre eux de deux à trois ans) n'auront pas de place. « *La campagne d'affiches du maire de Paris annonce l'ouverture de soixante-treize classes maternelles et élémentaires* », or, dans le même temps, des classes sont fermées (une cinquantaine) ou transférées dans d'autres écoles, déclarent les élus communistes, qui dénoncent en outre « *l'état de vétusté, voire d'insalubrité* », d'un grand nombre d'établissements scolaires.

« *Beaucoup d'écoles n'ont pas de cantine, le préau sert à la fois d'abri, de réfectoire et de salle de gymnastique.* » Les enseignants travaillent dans des conditions rendues plus difficiles en région parisienne (surveillance de centres de loisirs le mercredi, indemnité de logement « dérisoire », remplaçants en nombre insuffisant). Il n'existe que cent vingt-neuf médecins scolaires — et à temps partiel — pour environ deux cent douze mille élèves des établissements municipaux. Le sport et les activités de jeunesse, enfin, ne bénéficient que de 0,8 % du budget de la Ville de Paris.

Pour remédier aux carences relevées dans ce « dossier noir » et « *stopper la dégradation de l'enseignement public* », les élus communistes formulent des propositions : mettre fin aux « *transferts de charges écrasants que l'Etat fait supporter aux communes, et notamment à Paris et aux Parisiens* » (la Ville a réalisé 31 773 000 F de travaux de 1971 à 1976 sans subvention de l'Etat et en acquittant 17 % de T.V.A.). Il faudrait, aussi, selon les communistes, assurer la rénovation des locaux vétustes et les constructions indispensables : engager le programme triennal voté en 1975 par le Conseil de Paris, qui prévoyait la construction de deux cent soixante-huit classes maternelles en trois ans et qui n'est qu'« *à peine ébauché* » ; réaliser immédiatement toutes les opérations décidées et financées par la Ville. Les élus communiste de Paris réclament aussi la gratuité totale des transports pour tous les élèves de la capitale, et la gratuité des cantines pour les enfants de chômeurs et de familles en difficulté.

ÉDUCATION

DES CLASSES

Une initiative de la municipalité d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)

Choisir ses loisirs

Si la rentrée scolaire représente pour les enfants une épreuve parfois difficile, elle est, pour beaucoup de parents, un casse-tête : comment occuper les petits lorsqu'ils n'iront pas à l'école ? Les inscrire à une association de sports ou de loisirs ? Oui, mais laquelle ? Et pour quoi faire ? De l'escrime ? De la photo ? Du violoncelle ? Autant de questions qui, dans bien des cas, nécessitent d'ingrates recherches et de multiples démarches.

La municipalité d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) a décidé de venir en aide aux parents indécis en organisant un « forum jeunesse - sport - culture ». Jusqu'au 21 septembre, ceux qui désirent inscrire leurs enfants à un mouvement de jeunesse ou à une association de loisirs peuvent se rendre au théâtre municipal, où des stands sont installés de 10 heures à 20 heures. Ils peuvent dialoguer avec les responsables des diverses associations et faire leur choix.

« Ce que nous avons voulu, *explique M. André Santini, adjoint au maire chargé de la jeunesse et des sports,* c'est mettre un terme au pénible marathon de la mère de famille qui, à chaque rentrée, se voit obligée de sillonner la ville en tous sens pour inscrire ses enfants. Ici, elle peut tout faire en une fois. »

On trouve réunis dans une même salle une dizaine de stands des organismes municipaux (bibliothèque, conservatoire, centres sportifs ou de loisirs) ou des associations (M.J.C., scouts de France, clubs sportifs). La concurrence est ouverte.

La municipalité a-t-elle sélectionné les associations représentées ? « Non, *répondent ses porte-parole,* nous avons accepté sans discrimination toutes les associations « ouvertes », c'est-à-dire celles qui prennent les inscriptions sans distinction confessionnelle ni politique. » *(1).*

Les mères de famille isséennes peuvent donc organiser en un rien de temps les loisirs de tous leurs enfants, par exemple inscrire l'aînée au conservatoire pour l'initier aux claquettes, le deuxième aux rangers pour le frotter à la rude vie des scouts et le petit dernier au centre de loisirs maternel où il pourra découvrir l'expression corporelle. Il ne leur restera plus qu'à convaincre les intéressés que le choix est judicieux.

Roger CANS.

(1) La municipalité d'Issy-les-Moulineaux (tendance majorité), est conduite par M. R. Menand, rattaché au parti socialiste-démocrate. Elle a été élue en mars 1977 avec une majorité de 44 voix.

Malgré les promesses du ministre

INQUIÉTUDE PERSISTANTE CHEZ CERTAINS MAITRES AUXILIAIRES

Bien que le ministre de l'éducation ait annoncé que tous les maîtres auxiliaires ayant eu l'an dernier un emploi à mi-temps seraient réembauchés cette année, diverses manifestations ont eu lieu le mercredi 14 septembre devant les rectorats.

A Versailles, près de deux cents maîtres auxiliaires ayant « occupé », mardi 13 septembre, le bureau d'accueil installé à leur intention au rectorat, le recteur, M. Pierre Albarède, a fermé les locaux. La police n'est pas intervenue. Les maîtres auxiliaires réclamaient leur affectation immédiate.

Le recteur a précisé que plus de trois mille huit cents des quatre mille six cents auxiliaires de l'académie étaient déjà affectés et que les huit cents autres le seraient avant le 27 septembre.

« Attendez le troisième mouvement »

« *Maîtres auxiliaires connaissez vos droits* » proclament les affiches. L'une d'elles cite les propos du ministre assurant, le 7 septembre, que tous les « M.A. » en service l'an dernier, même à mi-temps, seront réemployés.

Quant au « bureau d'accueil des maîtres auxiliaires » installé dans les locaux du rectorat de Versailles, il ne s'agit pas d'une permanence syndicale. Sans doute échaudé par les rentrées précédentes plutôt houleuses, le rectorat a pris, cette année, des dispositions pour accueillir les enseignants non titulaires qui attendaient une affectation. Dans une grande salle gardée par quatre vigiles et agrémentée de plantes vertes, les candidats à un poste sont appelés à remplir un billet d'appel. « *Comme à la Sécurité sociale* » remarque l'un d'eux. Après quoi, ils n'ont plus qu'à prendre rang dans la queue, sur fond de musique douce. Derrière une rangée de tables à tréteaux, trois hôtesses accueillent les enseignants : « *Quelle discipline enseignez-vous, depuis combien de temps, avez-vous reçu une affectation ?* » Dociles et résignés, les candidats au travail décrivent leur cas. Tel professeur de dessin ayant cinq ans d'ancienneté a bien reçu une affectation, mais à temps plein, alors qu'il bénéficie d'un « mi-temps thérapeutique ». Tel autre, enseignant depuis trois ans dans un lycée, a été affecté dans un collège et demande un changement. Un autre encore a été nommé pour remplacer un enseignant en « congé de longue durée » mais n'a pas été convoqué par le chef d'établissement. « *Il ne veut pas de moi* », précise le nouvel affecté.

Ceux-là sont les cas épineux. Restent ceux dont la situation est très simple : pas d'affectation. Pour eux la réponse des hôtesses est toujours la même : « *Attendez le troisième mouvement.* » En clair : attendez la troisième vague d'affectations qui interviendra après la rentrée. « *Serons-nous payés ?* » « *Oui, vous serez payés à compter du 15 septembre et nommés ensuite.* » « *Quand ?* » « *Ça on ne peut pas vous le dire, car le rectorat ne peut pas aller plus vite que la musique. Dès qu'il y a des dégagements de poste, il les affecte.* »

D'après le recteur, M. Albarède, il restera cette année « *plusieurs centaines de maîtres auxiliaires non affectés après le troisième mouvement* » On leur trouvera des postes administratifs ou de surveillance en attendant d'éventuels remplacements. — R. C.

● *La société des agrégés et les maîtres auxiliaires.* — M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés, proteste contre « *la politique démagogique des pouvoirs publics, qui aboutit à obliger un agrégé ou un certifié à enseigner (...) dans un petit collège rural, cependant que des maîtres auxiliaires, dont certains ne se présentent jamais aux concours de recrutement, enseignent (...) dans des lycées de grandes villes, et notamment à Paris* ». M. Bayet s'insurge contre le fait que « *des centaines de professeurs certifiés et agrégés so t affectés d'office dans des postes dont certains ont été refusés préalablement par des auxiliaires* », alors que les titulaires n'ont « *aucune possibilité de refuser le poste, sous peine d'être radiés définitivement des cadres* ».

MÉDECINE

Pour les personnes allant au Proche-Orient

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ RECOMMANDE LA VACCINATION CONTRE LE CHOLÉRA

Le ministère français de la santé et de la Sécurité sociale a annoncé le mercredi 14 septembre des mesures de protection contre le choléra qui sévit au Proche-Orient (*le Monde* du 14 septembre). Il est ainsi recommandé aux personnes se rendant dans les zones contaminées de se faire vacciner et de respecter certaines règles d'hygiène alimentaire (stérilisation des eaux de boisson, nettoyage et cuisson des fruits et légumes). Des avis sanitaires sont distribués dans les aéroports aux voyageurs provenant des pays touchés par le choléra pour attirer leur attention sur les signes cliniques de la maladie.

Enfin, les directions départementales de l'action sanitaire et sociale sont chargées de recommander aux médecins, aux laboratoires et aux hôpitaux de se montrer particulièrement vigilants dans la prévention de cette maladie.

Pour l'instant, en Europe occidentale, seuls des cas isolés ont été signalés, notamment en Grande-Bretagne, en Italie, en République fédérale d'Allemagne.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

LA PROCHAINE SAISON DU T.N.P.

Roger Planchon, Patrice Chéreau et Robert Gilbert, directeurs du Théâtre national populaire (T.N.P.), ont annoncé les programmes de la saison 1977-1978, au cours d'une conférence de presse réunie ce jeudi 15 septembre en présence de M. Charles Hernu, maire socialiste de Villeurbanne. Le T.N.P. accueillera, après le Festival d'Avignon, la troupe polonaise Cricot-2, avec *la Classe morte*, de Tadeusz Kantor, et la Taganka de Moscou, avec *Dix jours qui ébranlèrent le monde*, d'après John Reed, *Hamlet* et un spectacle qui ne sera pas donné à Paris, *Tartuffe*. Le directeur de la troupe, Iouri Lioubimov, signera toutes les mises en scène.

En collaboration avec le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis sera présentée *la Bataille*, par la Volksbühne de Berlin-Est, et, avec la Maison de la culture de Nanterre, *les Gens déraisonnables*, de Peter Handke. Le T.N.P. recevra également *Phèdre* dans la mise en scène d'Antoine Bourseiller, et trois spectacles joués à l'extérieur, *la Surface de réparation*, par la compagnie Granier-Roth, *José*, avec Jean-Paul Muel, et *Minette la bonne Lorraine*, par le Théâtre populaire de Lorraine.

A l'exception de *Sartre*, créé l'an dernier, qui se déplace en France et en Italie, le T.N.P. reste à Villeurbanne, où Roger Planchon monte trois pièces de Shakespeare : *Antoine et Cléopâtre, Peines d'amour perdues* et *Périclès*. Les tournées reprendront la saison suivante avec une nouvelle mise en scène de Patrice Chéreau pour *Loin d'Hagondange*, de Jean-Paul Wenzel.

« ...Arrête ton cinéma ! », *de Gérard Oury*

« Coup de théâtre » : retournement subit destiné à accroître l'intérêt de l'action.

...Arrête ton cinéma !, de Gérard Oury (*la Grande Vadrouille, le Corniaud*), est une mitraillade de coups de théâtre.

Un homme politique américain, Ned Clayton, monte à la tribune d'une « convention » pour se faire élire gouverneur. Coup de théâtre : salve de pistolet-mitrailleur, Ned Clayton tombe. Coup de théâtre : il n'est pas mort, mais élu. Coup de théâtre : un tueur clame à la télé que Clayton l'a payé 40 000 dollars pour tirer sur lui, sans le toucher. Ainsi de suite.

Ce n'est pas tout. Gérard Oury mène son affaire sur deux terrains à la fois. Les acteurs qui sont là sur scène (Franck David, Christian Bouillette, Rodolphe Métayer, etc.) n'interprètent pas « directement » Ned Clayton, le tueur, un brancardier : ils interprètent des acteurs (nommés Claude, Louis, Fredo) qui sont censés jouer ces personnages du drame. Nous assistons à une répétition supposée d'une pièce qui raconte les coups de théâtre de l'affaire Clayton, est-ce clair ?

Ce qui permet une seconde mitraillade de coups de théâtre qui renforce la première. Au début du spectacle, l'acteur qu'on attend pour répéter le rôle de Clayton a un accident. Il vient d'être transporté dans une clinique : coup de théâtre. Un très jeune comédien (Claude) a appris, en cachette, ce rôle : coup de théâtre. Non, dit le metteur en scène, Claude est trop jeune. Claude réapparaît grimé, il « fait » quarante ans : coup de théâtre. Bon, on peut répéter. Non, l'une des actrices vient de se suicider : coup de théâtre. Ainsi de suite.

Les coups de théâtre de l'histoire Clayton « sandwichant » ceux de la pseudo-répétition, Gérard Oury tire sur le public au Il est vraiment terrorisé, ce théâtre à l'heure, par là.

Ledit public, après dix minutes de ce régime de cheval, oublie un peu l'affaire Clayton, trop atomisée, et la pseudo-répétition, trop coupée par les crises, suicides, évanouissements. Il ne perçoit plus, le public, que la fabuleuse panique de l'auteur, Gérard Oury.

Il est vraiment terrorisée, ce dramaturge débutant Il redoute que les gens ne viennent pas dans son théâtre. Il redoute que ceux qui s'y sont fourvoyés en filent aussitôt à l'anglaise. Alors, il court sur les planches, il grimpe quatre à quatre aux balcons, il happe les spectateurs par la manche, le revers du veston, il les agrippe ferme par les chevilles, tout cela à coup de coups de théâtre.

Résultats : les spectateurs sont paniqués. Rien ne panique plus qu'un homme paniqué.

***

Gérard Oury, artilleur de très gros calibres mais stratège sensible, a d'ailleurs prévu cette contagion de l'inquiétude. Il apporte un contre-poison. Nous en venons ainsi, après le coup de théâtre, au deuxième ingrédient majeur de *...Arrête ton cinéma !* ; le « copinage surexprimé ».

La pseudo-répétition, en effet, est censée avoir lieu en public : devant un public d'amis, parents, copains, collègues de tout poil, qui n'auront pas payé leur place, qui sont invités gentiment, et qui remplissent la salle à pleins bords, c'est plus sûr.

Cette fraternité joyeuse du public bonne pâte, les personnages d'Oury la rappellent sans arrêt. Ou bien en s'adressant au public lui-même (« *Vous êtes bien ?* », « *au moins nous sommes entre nous* »), ou bien en « causant » entre eux (« *Ne t'en fais pas, Fredo, c'est tous des potes dans la salle* »).

***

Certains spectateurs — réels, payants (70 F, rien que ça le fauteuil d'orchestre, les prix montent), — un peu surpris quand même de se faire taper si familièrement dans le dos, essaient de prendre du recul. Impossible : Oury-la-panique est là, qui par l'entremise de ses comédiens flatte, caresse, embrasse, « coince », toutes ces tantes, tous ces cousins, beaux-frères, camarades, tout ce public grand ami fidèle et tout, si content d'être venu, et qui va envoyer au Gymnase tous les copains, ça c'est promis.

Tel est *...Arrête ton cinéma*, qu'on ne peut appeler une œuvre dramatique, qui serait plutôt un piège à rats, un « bastringue » d'anéantissement de l'ennemi par bombardement cathodique, l'ennemi étant métamorphosé en ami par bombardement de charmes câlins.

Sur la scène, à part ça, il n'y a pas d'action proprement dite, pas de personnages dessinés. Et, si l'on peut dire, pas d'acteurs, parce qu'ils ont tant à courir, à s'essouffler, pour lancer leurs coups de théâtre et battre le rappel des amis sûrs de la salle, qu'il ne leur reste pas une seconde pour jouer, pour « exercer leur art ». Ils sont là juste pour faire « boum » et pour dire aux gens « tu viens, chéri ? », c'est tout. Ils joueront une autre fois.

Les décors de Jean André, nombreux, colorés, et à surprise (ils font des coups de théâtre eux aussi), sont hideux (comme les costumes), mais efficaces.

MICHEL COURNOT.

★ Gymnase Marie-Bell, 21 h.

« LE RETOUR », de Harold Pinter

C'est le retour du fils (Claude Levêque), accompagné de sa femme (Evelyne Istria), dans sa famille. Une famille d'hommes (Jean-Jacques Moreau, Gérard Surugue, Georges Dufossé) dominés par un père effrayant (Jean-Paul Farré). La femme est une garce. Elle a débuté dans la prostitution de luxe (de luxe, c'est elle qui le dit) avant de se marier, d'avoir quelques enfants dont, manifestement, elle ne se soucie guère. En revanche, elle voit très bien comment elle peut organiser à son profit ce bizarre groupe masculin. Le fils part, elle reste. Elle éprouve un plaisir très fort à régner, tout en se laissant humilier, tout en se laissant engluer, engloutir par le chaos marécageux, l'atmosphère fétide de la maisonnée.

A la Péniche, où le plateau est très petit, on pense à *la Famille* de Lodewijk de Boer, que Jean-Christian Grunevald a montée à la Cour des Miracles (*le Monde* du 5 mai 1976), mais *le Retour* lui est bien antérieur. C'est une des premières pièces de Harold Pinter ; Claude Régy l'avait montée au théâtre de Paris avec Pierre Brasseur, Jean Topart, Emmanuelle Riva et Claude Rich, qui était extraordinaire, extraordinairement inquiétant, ambigu. Ici, dans la mise en scène de Mireille Roche, on ne parle plus d'ambiguïtés. Il s'agit de poupées peintes (paupières bleues, cheveux décolorés, gominés, perruques grises, rides au crayon) qui foncent dans l'agressivité braillarde, comique noir, clownesque.

On peut rire et frémir, obéir à la fascination exercée par ces larves répulsives, mais le traitement est néanmoins assez réducteur. *Le Retour* est une grande pièce bien sûr, mal équilibrée, et par moments inutilement explicative. Seulement l'image décomposée que Harold Pinter nous projette de la famille, de la femme, de la relation homme-femme brûle, électrise les nerfs, dégage des peurs délicieuses, des haines joyeuses. Tout au long, le cauchemar et la réalité marchent les mains enlacées, dansent quelque chose de doux et de fou, une danse aveuglée, malsaine. Ici, à la Péniche, elle est trop uniquement rageuse, trop nettement équarrie.

COLETTE GODARD.

★ La Péniche, 20 h. 30.

P.-S. — La première générale du théâtre de boulevard pour la nouvelle saison était celle de *la Magouille* à l'Œuvre : du Fabbri sans surprise avec une Rosy Varte qui fait consciencieusement ce qu'elle a beaucoup fait déjà. Une pièce de Bréal, une farce poujadiste, une histoire de gendarme (Dupont-la-Joie sous Napoléon) et d'opportunistes (les Français et la France ont toujours été coupés en deux). Un dialogue, ou plutôt des répliques répétées en dialogue de sourds, une tirade vengeresse. « *Si j'étais intelligent,* dit Fabbri, *je ne serais pas gendarme.* » La salle applaudit. Il paraît que c'est subversif. — C. G.

★ L'Œuvre, 20 h. 30.

CHEZ RENAUD-BARRAULT

D'abord Marguerite Duras

Madeleine Renaud, lundi 12, à 3 heures, a quitté assez vite le salon gris du Théâtre d'Orsay, en s'excusant. On l'attendait en bas pour la répétition : jeudi soir, le 15 septembre, doit avoir lieu la 500e représentation d'*Harold et Maude* : « *Passez après, il y aura une petite fête. Cinq cents, c'est un chiffre. Mais je pourrais continuer encore. Maude est décidément, et pour un bon moment, une dame d'un plus grand âge que le mien.* » Madeleine Renaud s'éclipse dans un sourire : « *Ah ! oui, le 15 aussi, dans la petite salle, ce sera la 100e de* Madame de Sade. »

Jean-Louis Barrault continue à parler. Il bavarde avec une sorte de génie des formules ; il raconte avec des images, cabotinant un peu : « *Pour* la Vie offerte, *nous serons tous les deux, sur la scène, tout seuls comme deux petits.* » Ce montage de textes poétiques tracera une « *trajectoire de la vie* ». La leur, pourquoi pas ? Le spectacle sera donné la première fois le 27 septembre.

« Les répercussions de la campagne électorale »

Mais Jean-Louis Barrault préfère évoquer un autre projet : il a bâti *l'Amour de l'amour* d'après des textes d'Apulée et de La Fontaine. Il sera le metteur en scène : Catherine Hubeau sera Psyche et Annie Duperey Vénus. Il songe à découvrir un acteur. Il épilogue sur La Fontaine, sur l'innocence de ce libertin, l'innocence des enfants, celle des animaux... Il revient au dix-huitième siècle ; il aimerait monter un spectacle sur Diderot : « *Pas l'ennuyeux* Paradoxe du comédien, *non, quelque chose qui s'appellerait* A corps perdu. » Mais pour cela il faudrait de l'argent : la subvention de l'Etat ne représente que 18 % du budget du Théâtre d'Orsay « *Enfin, le public est là,* dit-il, *un public qui aime qu'on le nourrisse.* »

Jean-Louis Barrault s'inquiète des répercussions de la campagne électorale sur la fréquentation théâtrale : « *Nous pensons installer ici une télévision afin de diffuser avant le spectacle l'essentiel des grands débats. Les gens pourront ainsi voir les vedettes de la politique sans forcément rester chez eux. Il manque une simple autorisation.* »

Tout cela est le futur. Le premier trimestre, au Théâtre d'Orsay, sera surtout marqué par une création de Marguerite Duras : *l'Eden-Cinéma*, qu'elle adapte elle-même pour le théâtre, de son *Barrage contre le Pacifique*, et que Claude Régy mettra en scène. Et à ce moment-là, Jean-Louis Barrault se met à parler de Marguerite.

On était quatorze à table. Simone Benmussa était prête à venir déjeuner « au cas où » (Jean-Louis Barrault dit avoir de bonnes raisons d'être superstitieux). Elle n'est pas montée. Elle prépare, pour la petite salle, une adaptation d'*Albert Nobbs*, une nouvelle de George Moore, traduite par Pierre Leyris. — M.L.B.



ARTS ET SPECTACLES

Musique

ZUBIN MEHTA ET L'ORCHESTRE D'ISRAËL

On ne pouvait souhaiter plus belle rentrée symphonique que le concert de l'Orchestre philharmonique d'Israël, sous la direction de Zubin Mehta, au Palais des congrès. L'immense talent du chef indien ne nous avait pas entièrement comblé: lors de ses deux derniers concerts avec l'Orchestre de Paris. Avec son orchestre, ces musiciens israéliens d'une rare qualité instrumentale et d'une expressivité intense, sans doute obtient-il un véritable « cœur à cœur » déjà très sensible dans le magnifique Fidelio *d'Orange. Peut-être aussi les dons de Mehta s'épanouissent-ils rapidement en cette année qui le mène vers la succession de Boulez à la Philharmonique de New-York.*

Toujours est-il que son interprétation de la Symphonie en sol mineur, *de Mozart, atteignit mercredi soir, de hauts sommets. Il se maintenait curieusement dans un style de sérénade aux sonorités et au phrasé très ouvragé, mais avec une noblesse et une beauté souveraines qui n'en estompaient la fièvre mélancolique que pour mieux en souligner l'intensité ; comme Mozart lui-même faisait bon visage à l'adversité, trop fier pour laisser s'épancher ses sentiments. Ce n'est que dans le* finale *au tempo idéal, d'abord sans hâte, que soudain il laissa exploser tout ce trop-plein d'émotion de Mozart,* « ce débordement de passion qui jaillit de ce débordement de science », *selon l'expression d'Oulibicheff, avec une intensité inexprimable.*

Par là, Mozart donnait la main à Mahler avec, dans la seconde partie du programme, la Cinquième Symphonie, *où Mehta alliait sans cesse une profonde intériorité au déchainement d'une mer en furie. Dans l'immense première partie, chaotique, il dansait comme un frêle esquif sur la crête des vagues, danse poignante d'un temps qui s'échappe, souvenirs mondains et cruels, luttes passionnées et effroyables d'un relief instrumental exceptionnel qui tendent vers une sorte de glorieuse apothéose.*

Le scherzo *et ses couleurs populaires, le* trio *comme un étrange clair de lune, le sublime* adagietto, *le lever du jour d'une fraîcheur édénique, le* finale *et ses marches joyeuses qui s'égaient de tous côtés, toutes ces pages vivaient comme si elles venaient d'éclore sur les pupitres entre les mains vigoureuses et sensuelles de ce chef d'une prodigieuse sensibilité artistique vibrant jusqu'à la racine, aux gestes tordus par la possession rythmique comme un silène de Rubens, ou bien au sommet d'une longue mélodie, les bras ouverts comme pour embrasser le firmament.*

JACQUES LONCHAMPT.

■ **Le pianiste soviétique Sviatoslav Richter a reçu le titre de docteur « honoris causa » de l'université de Strasbourg-II.**

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune fille Violaine.
Bouffes du Nord, 21 h. : Prends bien garde aux zeppelins.
Centre culturel du Xe, 21 h. : Faustino Mine.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
L'Epicerie, 21 h. : Belle ombre.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaité-Montparnasse, 20 h. 45 : Pierre Louki.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Arrête ton cinéma
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Montparnasse, 21 h. : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h 45 : Erostrate.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Gros Chiens.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre Orsay, petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade. — Grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Divorce à la française.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Festival estival

Conciergerie, 18 h. 30 : Trio à cordes français et Heinz Holliger, hautbois (Mozart, Beethoven).
Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. Mackerras, solistes : L. Lebrun, F. Lott, J. Bowman (« Saül », de Haendel).

Les cafés-théâtres

Au Bec Fin, 20 h. 45 : Chris et Laure ; 22 h. : On a le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du cou ; 23 h. 15 : India.
La Bretonnerie, 20 h. 30 : Certificat ; 23 h. : Dialogudes.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Tango (dernière) ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : J.-M. Thibault. — II, 20 h. 45 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Le Connétable, 23 h. : Une baleine à plumes dans un champ de nouilles.
Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.
Fanal aux Halles, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
Le Fanal du Marais, 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Emmanuelle ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Espaces, lumière et poésie.
Le Petit Bain, 21 h. : Ce soir, je perce ; 22 h. 30 : Les Jumelles reviennent... de loin.

Jeudi 15 septembre

Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 21 h. 45 : la Nuit de noces de Cendrillon ; 23 h. : la Porcherie du ciel
Aux 400 Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Le Sélénite, 20 h. 45 : la Culture physique.
Tout-à-la-joie, 20 h. 15 : La muse gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 15. Je vote pour moi.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Antenne 1000 ; 22 h. 15 : Anita Picchiarini. — II, 20 h. 30 : J'ai une réponse ! Est-ce que quelqu'un a une question ?

Les concerts

Grand Palais, 16 h. à 19 h. : Musique brésilienne.
Lucernaire Forum, 19 h. : Roger Schai (Gervaise, Bach, Susato, Haendel, Bartok).
Eglise des Billettes, 21 h. : Orchestre de chambre de Paris, Trio Pasquier (Beethoven).
Palais des congrès, 21 h. : Orchestre philharmonique d'Israël, direct. Z. Metha (Schuman, Schubert).

Jazz, pop', rock et folk

Lucernaire Forum, 21 h. et 22 h. 45 : Bobby Few.
La Vieille Grille, 18 h. 30 : Jean Bizien (jazz).

La danse

Bobino, 21 h. : Ballet national du Sénégal.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ipi-Tombi (chants et danses zoulous).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, raté plan... et re plan plan.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

JEUDI 15. — 15 h., Minine et Pojarski, de V. Poudovkine et Doller ; 18 h. 30, la Piste des géants, de R. Walsh ; 20 h. 30, Le jour se lève, de M. Carné ; 22 h. 30, la Scandaleuse de Berlin, de B. Wilder.

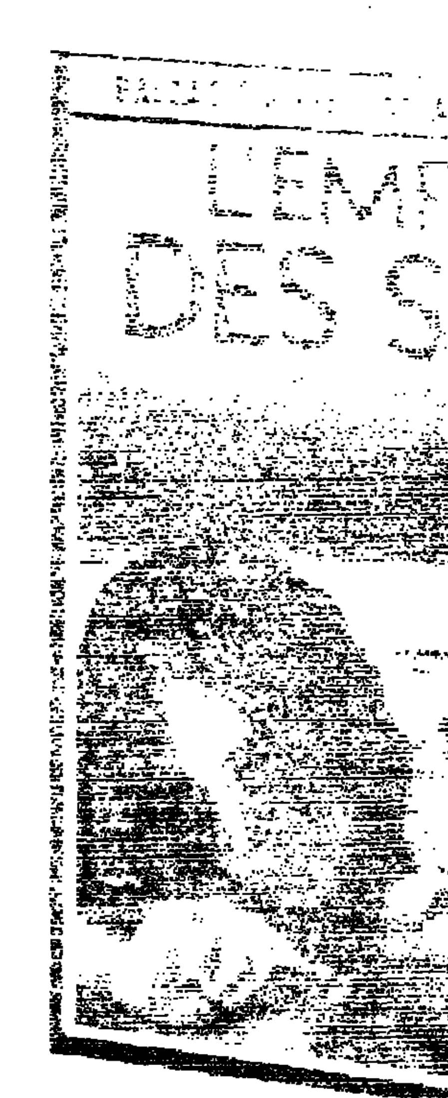
Musée d'art moderne

(277-11-12)

15 h. (du 14 au 18 septembre) : Oméga, de D. Fox ; Feasting, de L. Grenier ; The Fatter, de M. Fine ; A Child's Introduction to the cosmos, de H. Barwood ; An American Time Capsule, de D. McLaughlin ; Microsecond, de D. McLaughlin. — 19 h. : Art Video. — Le 15 : Exploration ou Vide espace de D. Cort, Programme I de Bill et L. Etra, Studies in Myself de D. Davis.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang., v.o) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon (à partir de vendredi), 6e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69).
BAD (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LE BISON BLANC (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
CASANOVA de Fellini (It., v.o.) (*) : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : Marbœuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA DENTELLIERE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : Panthéon, 5e (033-35-15.04), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67142).
DERSOU OUZALA (Sov., v. o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brésil., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38 ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'IMPRECATEUR (F.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), France-Elysées, 8e (723-71-11), Helder, 9e (770-11-24), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Les Templiers, 4e (272-94-56).
ROOTS, ROCK, REGGAE (Ang., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
SVASTIKA (Fr., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o., v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).



SPECTACLES

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-36-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention - St - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).

Les films nouveaux

L'OPIUM ET LE BATON, film algérien d'Ahmed Rachedi, v.o. Palais des Arts, 3e (272-62-98). Le Seine, 5e (325-95-99). Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA MACHINE, film français de Paul Vecchiali. Quintette, 5e (033-35-) La Clef, 5e (337-90-90). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA CHAMBRE DE L'EVEQUE, film italien de Dino Risi, v.o. Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72). Marignan, 8e (359-92-82). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Français, 9e (770-33-88). Nation, 12e (343-04-67). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GLORIA, film français de Claude Autant-Lara. ABC, 2e (236-55-54). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Le Paris, 8e (359-53-99). Gaumont-Madeleine, 8e 073-56-03). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96). Les Images, 18e (522-47-94). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
ANDREI ROUBLEV (U.R.S.S., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES DAMNES (It., All., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) Studio Marigny, 8e (225-20-74).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRE ET PAIX (U.R.S.S., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08) : Hester Street (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
IF (Ang., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MORE (A., v.o.) (**) : Studio Gît-Le-Cœur, 7e (326-80-25).
LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).
PORTIER DE NUIT (It.-All., v.o.) (**) : U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
THE BABY MAKER (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
THE HARDER THEY COME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) Action République, 11e (805-51-33) : H. Sp.
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Action République, 11e : H. Sp.
TOMMY (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).



LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sauf S. et D.).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).
DELAUNAY - DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h. 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf D.).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
TRISTANA (Esp., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : Boudu sauvé des eaux.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07). les Chaînes.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) I. 11 h. 50 (sauf D.) : la Grande Bouffe ; 14 h. : les Valseuses ; 16 h. 10 ; Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; 18 h. 20 : l'Epouvantail ; 20 h. 30 : Dersou Ouzala ; 22 h. 45 : Aguirre, la Colère de Dieu ; V. et S., à 0 h. 50 : Carrie. — II, 12 h. (sauf D.) : Satyricon ; 14 h. 20, 22 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 30 : Cria Cuervos ; 18 h. 30 : Taxi Driver ; 20 h. 20, S. et V., à 0 h. 45 : Music Lovers.
PIRATES ET CORSAIRES : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : Cyclone à la Jamaïque (v.o.).
CINEMA ITALIEN (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : le Fanfaron. — Studio des Acacias, 17e (v.o.) (754-97-83), 14 h. : Fellini-Roma ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 18 h. : Satyricon ; 20 h. 15 : les Mille et Une Nuits ; 22 h. 20 : le Sexe fou.
ANNA KARINA : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : Une femme est une femme.
H. BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.
HI, GAY (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Pink Narcissus.
CINEMA U.S.A. (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Apprentissage de Duddy Kravitz.
D'EINSENSTEIN A TARKOVSKI (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : Ivan le Terrible ; 18 h. : Solaris.
W. ALLEN (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Pêche au trésor.
I. BERMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : Sourires d'une nuit d'été.
COMEDIES AMERICAINES (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : Les hommes préfèrent les blondes. Blanches colombes et vilains messieurs, Ziegfreld Follies. Chérie, je me sens rajeunir.
LAUREL ET HARDY (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Les montagnards sont là.

RADIO-TÉLÉVISION

UNE « ASSOCIATION POUR LA LIBÉRATION DES ONDES »

● « *La loi est caduque lorsque plus personne n'en veut* » : sur ce précepte laconique, vient de se créer l'Association pour la libération des ondes (ALO), dont l'objet est d' « *exprimer et de défendre la liberté d'expression radiophonique* ». « *d'assurer la défense juridique et politique* ainsi que la « *coordination* » des radios libres. L'ALO, qui regroupe, outre certains animateurs d'émetteurs pirates, des intellectuels comme Gilles Deleuze, Félix Guattari, Michel Foucault et Jean-Pierre Faye, tient une permanence à la librairie Alternatives, 36, rue des Bourdonnais, Paris-1er, tél. 233-08-40 (de 15 à 19 heures, du mercredi au samedi).

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 15 SEPTEMBRE

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., est l'invité d'Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. René Haby*, ministre de l'éducation, répond aux questions des auditeurs à propos de la rentrée scolaire, sur France-Inter, à 19 h. 20.

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, sera l'invité du journal de 20 h. d'Antenne 2.

VU

Molière à domicile

On a tort au fond, on devrait aller plus souvent au Français. On pourrait, il suffit d'appuyer sur le bouton, mais quand l'occasion s'en présente, on recule, on hésite : pièce ou film ? Même sans sortir de chez soi, les vieux réflexes jouent : le cinéma, c'est plus facile d'accès. Tandis que le théâtre, surtout le théâtre officiel, celui des matinées classiques, Racine, Montherlant, Claudel, et même Molière, les auteurs du programme... devant ces noms confondus de la sixième à la terminale avec des sujets de dissertation, on renâcle bien souvent.

Mercredi encore, on a dû se prendre par la main pour aller revoir le Misanthrope sur TF 1. Et pourtant, dès les premières répliques : « Qu'est-ce donc, qu'avez-vous... Laissez moi je vous prie... » *ça y était, on basculait, on accrochait, on jouait les brise-carreaux et l'on se retrouvait, toutes distances abolies, dans les meubles de Célimène, avec Georges Descrières, alias Arsène Lupin. Au début, ça surprend. Et puis on oublie.*

On oublie tout, tout ce qu'on a vu, tout ce qu'on a lu. On découvre une pièce nouvelle, à vrai dire pas une pièce, une télépièce, des visages en gros plan, drôles, émouvants ; des voix parfaitement naturelles ; des mots qui rendent, dans l'intimité d'une représentation à domicile, un sens neuf. Entre Molière en cothurnes et Molière en pantoufles, il y a tout ce qui sépare la mise en scène de la mise en place. Tout est dans le texte, tout est dans le masque.

Rude épreuve pour un comédien que de passer ainsi à la loupe de l'écran. Pensez si on les guettait, si on les attendait à la scène du sonnet ou à celle des portraits. Ils ont été merveilleux. Pas une fausse note, pas une grimace. Béatrice Agenin est exquise, gaie, juteuse, potelée, inattendue, elle a l'âge du rôle et le charme de la Grouchenka des Frères Karamazov. Quant à Michel Duchaussoy, son Philinte convient parfaitement à l'Alceste de Descrières. Dans ce miroir à deux faces, c'est Molière que l'on voit.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 15 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Cinq à sec ; 21 h. 30, Magazine : L'événement, prés. J. Besancon (L'après-vacances des Français ; l'affaire Yolande Mac Shane) ; 22 h. 30, Allons au cinéma.
23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Variétés : Un taxi en or, de G. Lux ; 21 h. 50, Magazine d'information : Un homme, un jour, par J.-M Cavada, G. Bortoli, J.-Cl. Paris, M. Thoulouze, réal. A. Tarta (7 mai 1954 ; Dien-Bien-Phu et le général Bigeard).

Une formule nouvelle pour une date décisive de la guerre d'Indochine.

22 h. 50, Journal ; 23 h. 5, Sports : Coupe d'Europe de football.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les Jeux.
20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : COMME UN POT DE FRAISES, de J. Aurel (1974), avec M. Eggerickx, N. Courval, M. Grant, J.-C. Brialy, B. Menez, J. Lefebvre.

Les mésaventures d'une fille, mannequin de publicité, qui a de belles formes, mais un nez qu'elle veut faire corriger par la chirurgie esthétique.

Dans la bêtise et la vulgarité, il est difficile de faire pire.

21 h. 55, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dramatique : « Le Mandat », de S. Ousmane, « Histoire d'œuf », conte bossonto, texte d'A. Trutat (rediffusion) ; 21 h. 45, Humour amer ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Dramatique : « Tout cela est fragment ».

FRANCE - MUSIQUE

Etant donnée la crise intervenue à France-Musique après le départ de M. Louis Dandrel, les programmes de la chaine risquent d'être perturbés. Nous indiquons « sous réserve » les émissions qui devraient être remplacées par de la musique enregistrée.

20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h. 5, En direct de Munich : « Concerto pour piano K 482 » (Mozart), « Symphonie no 9 » (Bruckner), par W. Kempff et l'Orchestre philharmonique de Munich, direction Fritz Rieger.

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Tennis : Coupe Davis Italie-France ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : FOOTBALL, de P. Quentin et G. Beljak, avec Ph. Kerbrat, H. Poirier, P. Bouchitey.

Adaptation scénique d'un incident survenu dans une université new-yorkaise en pleine époque du maccarthysme et qui émut l'opinion américaine.

22 h. 10, Magazine sportif : Télé-foot 1, prés. P. Gangioni.
23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur : Les poètes et leurs images (Francis Ponge et l'atelier contemporain), par J.-P. Roux ; 18 h. 30, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre (Jacqueline Maillan) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La chasse aux hommes ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Faut-il apprendre à écrire ?)

Avec MM. Edouard Bled (Mes écoles), *André Chervel* (Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français), *Daniel Morgaine* (le Journal dès l'école), *Jean et Mme Jeanine Guillon* (Apprendre l'orthographe).

22 h. 45, Journal.
22 h. 52, FILM (ciné-club) : LE PERE NOEL A LES YEUX BLEUS, de J. Eustache (1965). Avec J.-P. Leaud, G. Zimmermann, H. Martinez, M. Maynard (N.).

A Narbonne, les flâneries et les petites combines d'une bande d'adolescents. L'un d'eux, pour s'acheter un duffle-coat, accepte de travailler, vêtu en père Noël, avec un photographe des rues.

Un regard neuf sur la province et sur l'adolescence. Amertume et tendresse, un réalisme « naturel ». Les débuts de l'auteur de la Maman et la Putain.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Maya ou Ma liberté est un royaume (FR 3-Toulouse) ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine « Vendredi » : Avec ou sans alliance, réal. J.-M. Perthuis.

Quatre couples de jeunes mariés, au jour le jour, pour savoir ce qu'est devenue l'institution du mariage.

21 h. 30, Portrait : Ella Maillard, de Ch. Jacob, réal. J. Brad (FR 3-Lyon).

Une sportive septuagénaire.

22 h. 20, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : Christopher Middleton (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Mort et transfiguration de W. Reich (rediffusion) ; 8 h. 30, « 1912 » (rediffusion) ; 8 h. 50, Echec au hasard : Mathématiques et affectivité ; 9 h. 7, La matinée des arts et des spectacles ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Centenaire de la photographie : Alfred Cortot, par B. Gavoty ; 12 h. 5, Ainsi va le monde : Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « John l'Enfer », de D. Decoin ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 30, Nouvelles de L. Pirandello : « La Patente » ; 19 h. 30, Biologie et médecine ;

20 h., Evocation : Léon-Paul Fargue et nous, de Cl. Roland-Manuel ; 21 h. 30, Concert : « Marie au Calvaire », de R. Calmel, par l'Orchestre J. Barthe, les chorales du Panthéon et du Luxembourg, J. Boyer, H. Calmel, M. Piquemal, D. Delorme, dir. R. Calmel ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Dramatique : « Tout cela est fragment ».

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, Carrefours (sous réserve) ; 10 h., La règle du jeu (sous réserve) ; 12 h., La chanson (sous réserve) ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : Mozart, Bruch, S. Lancen ; 15 h., Musique française pour quatuor à cordes : G. Masson, F. Bayle ; à 15 h. 30, Telemann, Mozart, Beethoven, Bartok, Kodaly ; 17 h. 30, Equivalences ; 18 h. 2, Magazine Ecoute ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Le délire des doigts : Les athlètes du piano (Horowitz, Rachmaninov) ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : « Journal d'un disparu » (Janacek) ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : Bartok, Liszt, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Ferencsik ; 23 h. 15, Le cabaret du jazz ; 5. Feuilleton : « Les Fouleurs de paroles ».

SCIENCES

Les États-Unis ont fait exploser une bombe atomique avec du plutonium « civil »

Un essai atomique dans le désert du Nevada a définitivement prouvé qu'il était possible de fabriquer une bombe avec le plutonium extrait du combustible d'une centrale électronucléaire « classique ». Cet essai réalisé à l'instigation du gouvernement américain avait été tenu secret. Il a été révélé, mercredi 14 septembre, dans un article du « Los Angeles Times », repris par confirmée, mercredi soir, par un porte-parole de l'ERDA (Energy confirmée, mercredi soir, pa un porte-parole de l'ERDA (Energy Research and Development Administration).

Le professeur Albert Wohlstetter, de l'université de Chicago, membre de la N.R.C. américaine (Nuclear Regulary Commission), avait déjà, il y a quelques jours, parlé de cette expérience au cours de l'enquête publique réalisée par les autorités britanniques pour l'agrandissement de l'usine de retraitement de Windscale.

Le plutonium utilisé par les militaires pour fabriquer leurs bombes atomiques est en général extrait de combustibles placés dans des réacteurs spécialement conçus à cet effet ; le combustible y est « brûlé » beaucoup moins longtemps que dans les centrales destinées à produire de l'électricité. Cela facilite l'extraction du plutonium : surtout le plutonium « militaire » récupéré est beaucoup moins riche en son isotope 240 (6 % au lieu de 24 %) nuisible à la « bonne qualité » de l'explosion qui repose, avant tout, sur l'isotope 239 du plutonium.

Le fait qu'il est possible, en dépit de cet inconvénient, de fabriquer une bombe atomique à partir de plutonium « civil » n'avait cependant jamais été sérieusement mis en doute. Tout au plus, estime-t-on que les performances d'un tel engin ne seront pas *« aussi bonnes »* que celles d'un engin fabriqué avec du plutonium militaire. L'administration américaine refuse d'ailleurs de donner les caractéristiques de l'explosion qu'elle a réalisée dans le Nevada.

Les risques de détournement de techniques civiles pour un usage militaire sont la base de la lutte contre la prolifération actuellement menée dans le monde, et justifient l'arrêt des exportations d'usines de retraitement, qui permettent l'extraction du plutonium des combustibles « usés ». On peut d'ailleurs noter que la « révélation » américaine survient au moment où M. Raymond Barre est aux Etats-Unis, alors que la France, qui ne livrera plus d'usines de retraitement, tient cependant à honorer le contrat qu'elle a signé avec le Pakistan. L'Allemagne fédérale, de son côté, qui respectera également cet embargo, livrera l'installation promise au Brésil.

Déjà en 1974 en Inde

Rappelons encore que la démonstration faite par les Américains avait été apportée dès 1974, dans une certaine mesure, par l'Inde, qui a fait exploser un engin prétendument « civil » à partir de combustible extrait d'une centrale nucléaire à eau lourde fournie par le Canada. Il est vrai que de telles centrales sont réputées donner du « meilleur plutonium » que les centrales à eau légère et uranium enrichi aujourd'hui les plus répandues.

RELIGION

LE CARDINAL PIGNEDOLI ADRESSE UN MESSAGE AUX MUSULMANS

La fin du ramadan a donné au cardinal Pignedoli, président de la commission pontificale pour les relations avec l'islam, l'occasion d'adresser un message aux musulmans au cours duquel il évoque les récents travaux du colloque de Vienne-Mödlung (Autriche), et souhaite que de nouvelles rencontres permettent aux représentants des religions musulmane et chrétienne d'affirmer leur souci commun de justice sociale et de promotion des valeurs morales, de la paix et de la liberté.

« Vous célébrez cette fête d'Al Fitr, qui invite à faire le bien, à nourrir l'affamé et à libérer l'esclave, afin de rappeler au monde l'importance de ces valeurs et de réaliser un programme qui fasse réellement de l'homme « le lieutenant de Dieu sur la Terre », lui garantissant la dignité et le respect que Dieu lui a déjà donnés. C'est à un programme digne de notre intérêt et de nos recherches. »

« *La technocratie*, écrit d'autre par le cardinal, *impose à l'homme ses exigences et le réduit à n'être plus qu'un « petit rouage » dans un ensemble qui l'écrase. Il lui obéit, renonce à en comprendre les impératifs et lui sacrifie sa liberté, sa dignité et certains de ses principes les plus élevés. A côté de cette tyrannie de la technique se sont développés, dans plusieurs parties du monde, certains systèmes politiques qui prétendent entraver l'expression de la pensée humaine et brimer la liberté des personnes, pour les réduire à n'être plus que des robots au service de ces mêmes idéologies. Pouvons-nous demeurer silencieux ?* »

Enfin, le secrétariat français pour les relations avec l'islam rappelle que lors de la rencontre de juillet entre musulmans et chrétiens, à Palaiseau et à Versailles, les participants ont souhaité que soit organisée, tant à la radio qu'à la télévision, une émission hebdomadaire d'enseignement islamique, ainsi que des émissions d'information « *sur les réalités historiques et socio-culturelles* » du monde musulman.

La même motion demande que la pratique culturelle des musulmans résidant en France soit facilitée et que soient renforcées les infrastructures d'accueil assurant l'enseignement de sa langue et sa culture nationale à la communauté musulmane.

● *Le cardinal Pericle Felici a été nommé président du tribunal de la signature apostolique* par le Pape Paul VI, a-t-on annoncé le 14 septembre au Vatican. Le cardinal Felici, qui est âgé de soixante-six ans, remplace à cette charge le cardinal Dino Staffa, décédé le mois dernier. Le cardinal Felici conserve par ailleurs son poste de président de la commission pontificale de révision du droit canon. — *(A.P.)*

DÉFENSE

Selon la C.E.E.

LES PAYS EUROPÉENS ACQUÉREURS DU F-16 AMÉRICAIN NE PEUVENT IMPORTER DE PIÈCES DÉTACHÉES SANS PAYER DES DROITS DE DOUANE.

Bruxelles *(A.F.P., Reuter)*. — La fabrication en Europe du chasseur américain F-16 pourrait se révéler plus onéreuse que prévu pour la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas et la Norvège, les quatre pays européens qui ont conclu en 1975 le fameux « marché du siècle ».

La commission exécutive de la C.E.E. a rendu public, mercredi 14 septembre, un document adressé aux neuf gouvernements stipulant qu'aux termes du traité de Rome il est interdit d'exempter de droits de douane les pièces détachées importées des Etats-Unis destinées à la fabrication d'avions en Europe. Ces droits sont de l'ordre de 5 à 17 % selon les matériels importés. Le coût de l'avion F-16, conçu par General Dynamic, est de 32 millions de francs.

Les quatre pays avaient commandé, il y a deux ans, trois cent quarante-huit exemplaires de l'avion américain de préférence au Mirage F-1 de Dassault-Breguet. Seule, la Norvège n'est pas concernée, car elle n'a pas signé le traité de Rome.

Pour appuyer sa démarche, la Commission européenne explique que les Etats membres concernés ne peuvent faire appel à l'article 223 du traité de Rome pour justifier de telles exonérations. Cet article permet aux Etats membres de la C.E.E. de prendre de telles mesures si leur sécurité militaire est menacée.

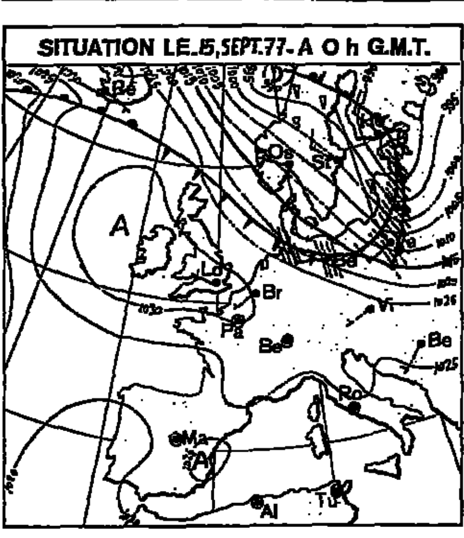
En l'occurrence, la Commission de la C.E.E. estime que *« les intérêts essentiels de la sécurité »* ne sont pas menacés dans le cas des avions de combat F-16.

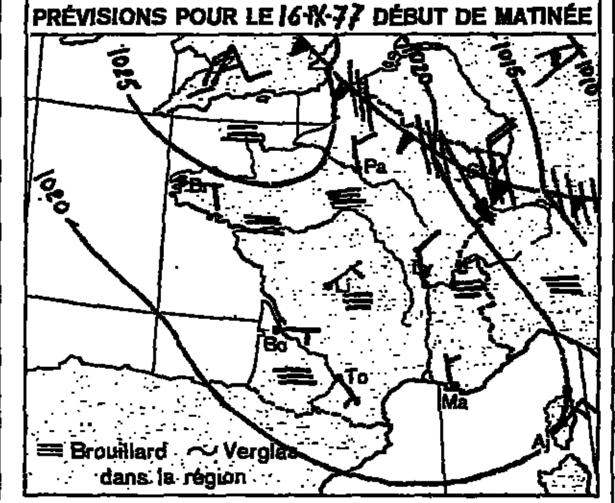
Une décision des Neuf, prise à l'unanimité, en vertu de l'article 28 du traité, permettrait seule, estime la Commission européenne, de lever les droits de douane sur le matériel de guerre. Les observateurs européens notent qu'une telle procédure semble très difficile à mettre en œuvre. En effet, la France et la Grande-Bretagne, producteurs d'armements, devraient opposer leur veto. Paris, en particulier, principal concurrent des Etats-Unis dans le « marché du siècle » avec son avion de combat Mirage F-1, ne serait pas disposé à exonérer de droits de douane le matériel militaire américain.

● *La bombe à neutrons* a fait l'objet d'une discussion mardi 13 septembre à Bruxelles, au groupe de planification nucléaire de l'OTAN. Les Etats-Unis étaient représentés par M. McGifferet, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires internationales. La France ne participe pas au groupe de planification nucléaire. — *(A.P.)*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 septembre à 0 heure et le vendredi 16 septembre à 24 heures :

Un axe anticyclonique persistera de l'est de l'Islande à la Méditerranée occidentale, tandis que des perturbations continueront à circuler de la Scandinavie à l'Europe centrale. La France sera encore protégée de la partie la plus active de ce courant, mais nos régions du Nord et de l'Est seront un peu plus en bordure des perturbations.

Vendredi, le temps deviendra plus nuageux que les jours précédents, dès le matin, du Nord à l'Alsace : le soir, de la Manche orientale aux Vosges et au nord des Alpes. Quelques faibles pluies temporaires pourront être observées sur le Nord et les massifs du Nord-Est et du Centre-Est. Les vents, de nord à nord-ouest, deviendront modérés et les températures maximales seront en baisse.

Sur le reste de la France, le temps restera bien ensoleillé, mais des brouillards temporaires affecteront les vallées de l'intérieur dans les premières heures de la matinée. Les températures varieront peu, le temps étant toujours un peu frais le matin.

Jeudi 15 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 028,1 millibars, soit 771,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 septembre; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 13 ; Bordeaux, 23 et 11 ; Brest, 20 et 8 ; Caen, 19 et 5; Cherbourg, 17 et 10; Clermont-Ferrand, 19 et 6 ; Dijon, 21 et 9 : Grenoble, 19 et 7 ; Lille, 19 et 8 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille, 27 et 16 ; Nancy, 18 et 5 : Nantes, 21 et 11 ; Nice, 26 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 5 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 25 et 12 ; Rennes, 22 et 8 ; Strasbourg, 19 et 6 ; Tours, 21 et 9 ; Toulouse, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 degrés ; Amsterdam, 18 et 14 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 15 et 13 ; Bonn, 17 et 6 ; Bruxelles, 18 et 10 ; Iles Canaries, 27 (max.) ; Copenhague, 15 et 9 ; Genève, 19 et 7 ; Lisbonne, 30 et 19 ; Londres, 21 et 10 ; Madrid, 33 et 14 ; Moscou, 10 et 3 ; New-York, 23 et 17 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 14 et 6.

Formation permanente

● *L'université de Paris-VIII* organise deux stages : l'un réservé aux étrangers, d'expression écrite, du 6 au 28 octobre ; l'autre à l'intention des professeurs d'allemand du second degré, du 5 octobre à la mi-février. Au sommaire : analyse linguistique, enseignement grammatical, et étude critique de la présentation de la littérature et de la civilisation dans les manuels scolaires.

★ Université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75012 Paris. Téléphone : 374-12-50, poste 389.

● *L'université François-Rabelais de Tours* organise, les 21 et 22 octobre, un séminaire pour les chefs d'entreprise et directeurs du personnel sur la responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise et les assurances de la responsabilité des entreprises.

★ Service de formation continue de l'université de Tours, 3, rue des Tanneurs, 37041 Tours Cedex. Téléphone : (47) 20-47-62 postes 344, 348 et 379.

● *L'Association des comptables* reprendra ses cours de fin de journée le lundi 26 septembre (dans onze centres à Paris, un à Sarcelles et à Issy-les-Moulineaux) ; de jour le 15 septembre. Renseignements et inscriptions : 81, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, de 9 h. 30 à 18 h. 30 tous les jours, sauf le lundi matin. Tél. 874-33-15.

Logement

● *Chambres pour étudiants.* — L'École supérieure de commerce de Paris recherche des chambres indépendantes, des studios, ou des appartements de deux pièces pour loger ses élèves originaires de province.

La Fédération nationale des associations d'élèves en grandes écoles (FNAGE) recherche aussi des chambres.

★ Service logement de l'E.S.C.P., 79, avenue de la République, 75011 Paris. Téléphone : 355-39-08.

[La Fédération nationale des associations d'élèves en grandes écoles (FNAGE) recherche aussi des chambres.]

★ FNAGE, 18, rue Dauphine, 75006 Paris. Téléphone : 326-07-43 et 326-38-84.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 septembre 1977 :

DES DECRETS :

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er septembre 1977.

DES ARRETES :

● Portant homologation du règlement intérieur de la Compagnie nationale des conseils en brevets d'invention.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER
			F.
1	071	tous signes	300
	681	tous signes	300
	731	tous signes	300
	5 811	cancer	7 000
		autres signes	700
	6 091	taureau	7 000
		autres signes	700
	04 741	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	05 351	verseau	150 000
		autres signes	10 000
2	3 682	bélier	7 000
		autres signes	700
	4 512	taureau	15 000
		autres signes	1 200
	04 742	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	08 232	balance	150 000
		autres signes	10 000
	33 062	taureau	150 000
		autres signes	10 000
3	3 833	vierge	7 000
		autres signes	700
	6 113	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	5 993	capricorne	7 000
		autres signes	700
	5 233	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	04 743	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
4	4	tous signes	70
	34	tous signes	220
	54	tous signes	220
	84	tous signes	220
	394	tous signes	370
	4 014	balance	7 070
		autres signes	770
	1 114	balance	15 070
		autres signes	1 270
	4 694	bélier	15 070
		autres signes	1 270
	6 884	sagittaire	15 220
		autres signes	1 420
	04 744	scorpion	20 070
		autres signes	1 070
5	995	tous signes	300
	0 255	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	7 355	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	04 745	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	06 835	poissons	150 000
		autres signes	10 000
6	676	tous signes	300
	1 586	scorpion	15 000
		autres signes	1 200

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER
			F.
6	04 746	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	13 396	vierge	150 000
		autres signes	10 000
	14 566	bélier	150 000
		autres signes	10 000
	36 036	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
7	7	tous signes	70
	0 797	scorpion	7 070
		autres signes	770
	0 847	capricorne	15 070
		autres signes	1 270
	1 037	verseau	15 070
		autres signes	1 270
	04 747	scorpion	20 070
		autres signes	1 070
	04 387	capricorne	150 070
		autres signes	10 070
	22 587	sagittaire	150 070
		autres signes	10 070
8	008	tous signes	300
	5 968	lion	7 000
		autres signes	700
	9 638	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	3 838	lion	15 000
		autres signes	1 200
	4 018	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	20 598	cancer	150 000
		autres signes	10 000
	04 748	scorpion	2 000 000
		autres signes	50 000
9	19	tous signes	150
	1 949	verseau	7 000
		autres signes	700
	04 749	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
0	700	tous signes	300
	8 600	poissons	7 000
		autres signes	700
	04 740	scorpion	20 000
		autres signes	1 000
	02 880	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
	35 500	lion	150 000
		autres signes	10 000

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 14 SEPTEMBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 21 SEPTEMBRE 1977
à PUY L'EVEQUE (Lot)
77 — 42e

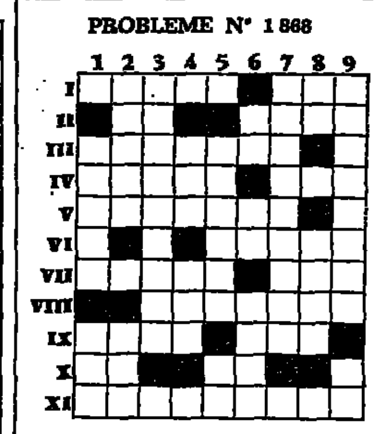
LOTO — TIRAGE No 37

3 9 15 17 18 44
NUMERO COMPLEMENTAIRE 16

PROCHAIN TIRAGE LE 21 SEPTEMBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE 1977 APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 868



HORIZONTALEMENT

I. Cinglent ou caressent ; Pousse sur des bords humides. — II. Fragment de valse ; Lieu d'attente. — III. Attention, Fragile ! — IV. A donc peu de chances de se rompre les os ; Résultat d'une apocope. — V. Obligeait à mélanger torchons et serviettes. — VI. Corrompue. — VII. Dans la Mayenne ; Mortellement rasant. — VIII. Ne continuera pas. — IX. Verts, fournissent une certaine nourriture ; Conseil à suivre sans hésiter. — X. Symbole ; Pronom. — XI. Gros producteurs de feuilles.

VERTICALEMENT

1. C'est quelqu'un (en cinq lettres) avec une case vide ; Etait vraiment insupportable. — 2. Elargit ; Eut une méchante détente. 3. Don divin. — 4. Dupés ; Fin de participe. — 5. Se conservent longtemps dans les endroits très frais ; Préfixe. — 6. Accord de félibre ; Ne reste pas en place ; Met un joueur en valeur. — 7. Pour certaines c'est le bouquet ! — 8. Préfixe ; L'Irlande. — 9. Sera dur à la détente ; Rarement vieux chez le risque-tout.

Solution du problème n° 1 867

Horizontalement

I. Poète ; Lev. — II. Rature ; Su. — III. It ; Tête. — IV. Mesures. — V. Esus ; Rose. VI. Ennui. — VII. Vésuve ; Id. — VIII. Ars ; Olive. — IX. Rée ; El ; Ir. — X. Assé ; Etés. — XI. Hésus.

Verticalement

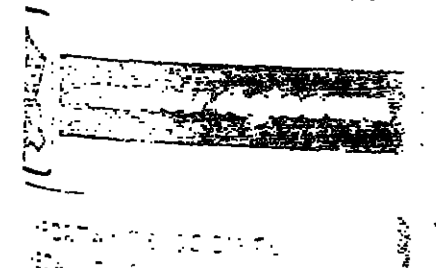
1. Prime ; Varan. — 2. Oatès ; Eres. — 3. Et ; Suisses. — 4. Tutus ; Eh ! — 5. Er ; Evoe ! — 6. Eternelles. — 7. Eson ; Tu. — 8. Est ; Suivies. — 9. Vue ; Eiders.

GUY BROUTY.

Documentation

● *Le Centre d'information sur les chambres de commerce étrangères en France* vient d'éditer un *Guide pratique des langues étrangères* où sont rassemblées toutes les informations sur l'emploi des langues dans le domaine professionnel et les possibilités de perfectionnement en langue pratique, économique et technique.

★ CIOCEF, 147, rue Jules-Guesde, 92303 Levallois, Cedex. Tél. 737-50-32.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG-PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres premier emploi



emplois régionaux

offres d'emploi

Le Monde
INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

MOYENS DISPONIBLES POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI — N° 4

Organismes publics d'information, d'orientation et de placement (suite) :

● C.I.D.J. (centre d'information et de documentation jeunesse), 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15 - Téléphone : 566-40-20.

Le C.I.D.J. informe, documente et conseille gratuitement les jeunes sur :

- l'organisation de l'enseignement, les études, les métiers ;
- la formation permanente ;
- l'action et la vie sociale (emplois d'été, foyers de jeunes travailleurs, aide aux détenus libérés, etc.).

● A.N.U.D.I. (Agence nationale universitaire d'information) provisoirement : Résidence de la Butte-Monceau, 66, av. Forêt, 77210 AVON. L'A.N.U.D.I. informe et conseille gratuitement les jeunes diplômés de l'Université sur :

- la recherche de débouchés ;
- le recyclage des étudiants et adultes ;
- les stages dans les entreprises publiques et privées.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

situé dans la banlieue SUD DE PARIS, recherche

UN BIOLOGISTE (NIVEAU MAITRISE)

possédant une expérience d'au moins deux ans en histochimie ou histologie cérébrale.

Le candidat travaillera au sein d'une équipe de Recherche Internationale ou il deviendra responsable d'un projet de recherche.

Envoyer curriculum vitae à : EPRI, 126, bd Auguste-Blanqui, 75013 PARIS, sous la référence n° 434.

Société Nationale Paris-XVI° recherche

CADRE DE GESTION

Diplômes requis :
— licence Sciences Economiques ou Maîtrise de gestion ;
— expérience juridique et financière de trois années souhaitée.

Ecrire n° 7.574, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9°).

COMPAGNIE AERIENNE AMERICAINE recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL

— parfaitement bilingue anglais ;
— expérience tourisme indispensable.

Ecrire n° T 81.130 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2°).

Important constructeur français
Maisons individuelles et de vacances Europe
recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

Région Paris

Salaire élevé à personne sérieuse et capable. Promotion possible.

Ecrire curr. vitae au n° 7.575, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9°).

CONCESSION PEUGEOT
Banlieue OUEST PARIS

CONTRAT IMPORTANT RECHERCHE

RESPONSABLE SERVICE VENTE V.N.

Ce candidat doit :
— Posséder les qualités requises et l'autorité pour diriger une EQUIPE de 7 VENDEURS CONFIRMES ;
— Avoir une connaissance parfaite de l'AUTOMOBILE et une solide FORMATION technique et commerciale.

Très sérieuses référ. exigées. Nous répondons à TOUTE OFFRE VALABLE.

Adr. C.V. et prétentions à R. 799, DEER, 72, bd de Sébastopol, 75003 PARIS.

Rech. personne, bonne formation hôtellerie, restauration, langues. Capable d'assumer responsabilités restaurant renommé. Minimum 30 ans. Ecrire n° 47.289 P.A., SVP, 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

EQUIPE cherche un ou une FORMATEUR - ANIMATEUR vente, communication, relat. humaines. Intéressé (e) par recherches et mise en œuvre pédagogique, emploi salarié à temps partiel. Envoyer C.V. à Jean-Guy BOIN ASFODEL, 11, rue St-Dominique, 75007 Paris.

CABINET D'EXPERTISE et REVISION COMPTABLE PARIS-7°, recherche

RÉVISEURS COMPTABLES
HOMMES CONFIRMES

niveau N. 3, 2 ans de pratique dans la fonction exigée.

Env. C.V. et prét. n° 27 583, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

COLLABORATRICE pour vente appts et propriétés secteur Chatou - Le Vésinet - Tél. 976-30-02.

Rech. COLLABORATEURS niveau élevé, possibilité rémunération très intéressante. Tél. de 10 à 13 h et 14 h 30 à 17 h : 233-74-28 ou 236-68-59.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE PARIS-16e recherche :

COMPTABLE

NIVEAU DECS ou équivalent. Quelques années d'expérience. Notions fiscalité souhaitées.

Adr. C.V. et prét. à n° 27 395, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE Paris - La Défense engage

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Application de Gestion et Temps Réel.

— Complém. de format. assur. ;
— Nombreux avantages socx.

ECRIRE M. CHARPENTIER, Boîte Postale 97, 92405 Courbevoie - Cédex.

Vous êtes ou vous souhaitez devenir un

BON VENDEUR
EN PUBLICITE

Support à résultats prouvés cherche COURTIERS (ES) pour développer son activité.
— Rémunération importante ;
— Activité de standing ;
— Promot. CHEF DE GROUPE fin 1977 si capable.

Connaissance vie industrielle appréciée.

Vous êtes disponible immédiatement. Téléph. à M. GROS, au 377-12-51, poste 30-49, pour r.-vs.

STE PROMOT. IMMOBILIERE PARIS (14°) recherche libres de suite

COLLABORATEURS

expérience bâtiment souhaitée, références morales.

— UN RESPONSABLE Ccial
capable animer service vente, distrib., publicité et contrôler équipe vendeurs.

— UN ATTACHÉ DIRECTION
pour secrétariat général.

Env. C.V., photo (ret.), prétent. et lettre man. Réponse assurée. PUBLICITE J.-Y. NICOLAS, 59, avenue Denfert-Rochereau, 75014 PARIS, qui transmettra.

URGENT

LYCÉE FRANÇAIS ISTANBUL

cherche pour rentrée septembre

PROF. LICENCIÉ (E)
SCIENCES PHYSIQUES (2° cy.)

Ecr. Lycée St-Benoît, Karakaj, PK 299, ISTANBUL (Turquie).

CIE D'ASSURANCES PARIS-9° recherche

REDACTEUR et GESTIONNAIRE
expérimentés en production risques divers

Ecrire sous référence n° 7.600, à L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 Paris

---

IMPTE STE INDUSTRIELLE Banlieue Nord-Ouest Paris cherche

CADRE-COMPTABLE
CONFIRME

NIVEAU DECS ou diplôme équivalent.

pour prendre en charge la comptabilité analytique de la Société composée de plusieurs établissements.

Une expérience poussée de comptab. analytique est exigée. Le poste comporte habituellem. des déplacem. de courte durée. Possibilités de promotion pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et prét. à n° 27.035 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

secrétaires

Secrétaires de direction

EDITEUR
recherche une

SECRETAIRE DE DIRECTION

à qui il est offert
- une situation passionnante
- des appointements motivants
- un avenir prometteur

IL FAUT :
- Etre parfaitement bilingue Français-Anglais.
- Avoir fait des études supérieures (licence lettres par exemple)
- Dominer admirablement sa sténo et être excellente dactylo
- Etre très organisée et méthodique et ne pas être brouillée avec les chiffres

Adresser curriculum vitae détaillé avec photo à :
TCHOU, Editeur, 2 rue du Pont Neuf, 75001 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE proche banlieue Ouest Paris recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
PARFAITE TRILINGUE
FRANÇ., ALLEM., ANGLAIS.
Excellente présentation.

Adres. C.V., photo et prétent. n° 27.727, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Secrétaires

Boulev. de Charonne, M° Avron, Société recherche SECRET. STENODACTYLO
— Notions comptabilité imp. ;
— Libre de suite ;
— Anglais apprécié.
STENODACTYLO
— Même débutante.
Téléph. 370-36-86.

Urgent L.A.M. Rive gauche cherche **SECRETAIRE** jeune expérimentée. Tél. 222-72-45, de 13 h à 17 h.

Organisme de Formation profess. recrute **SECRETAIRES** qualifiées. Goût de l'ordre et des contacts humains. Adresser C.V. + photo, n° T 081.112 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2°.

Sténodactylo

STENODACTYLO expérimentée (Anglais apprécié). Ecrire : LA PROTECTRICE Service du Personnel 45 à 51, rue de Châteaudun, 75439 PARIS CEDEX 09

demandes d'emploi

INGÉNIEUR TRILINGUE
+ LICENCE SCIENCES ÉCO

Spécialiste des problèmes d'exportation dans société industrielle.

Recherche poste de **RESPONSABLE EXPORT** dans Société Industrielle ou P.M.E.

Ecrire à n° 27.780 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

CHEF DE PROJETS
INFORMATICIEN - 38 ans

8 ans d'expérience béton, dessin automatique, étudierait toutes propositions France et étranger.

Ecrire n° T. 81.135 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS (2°).

Jeune Femme 27 ans, licence, MAITRISE LETTRES MODERN. anglais courant, spécialiste **ENSEIGNEMENT** français-anglais LANGUES ETRANGER, en A.V. (D.I.M.A.V.), 5 ans exp. France, G.-B., cherche poste en Italie. Ecr. n° T 081.170 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2°.

INGENIEUR HYDRAULICIEN Grenoble + form. compl. en informatique, libéré O.M. fin octobre, cherche PREMIER EMPLOI ttes régions. Ecr. n° T 081.159 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2°.

SECRETAIRE DE DIRECTION 29 ans, recherche place stable, préférence banlieue Sud. Téléphone 597-43-62.

Secrétaire de rédaction, 30 ans d'exp. ds quotid. paris., ch. poste de préf. dans revue technique. Ecr. n° 1.578, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Jne couple écossais ch. emploi en vue d'apprendre le français. Toute offre valable sera considérée, de préf. avec logem. Répondre à A. TAGUE, 24 Victoria Street, ST-HELIER (JERSEY), îles anglo-normandes.

Architecte 40 a., 15 a. expér., ch. collaborat. avec bur. études usine mat. plastiques bâtiment. Ecr. n° 1.570, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Jne H. 27 ans, BAC A, niveau 2° année Droit, 6 mois stage chez avocat, cherche emploi stable. Lib. de suite. PASQUINI, 26, quai de Champagne, 94 - LE PERREUX.

H. 41 a., lib. ste, ch. empl. ouvrier nettoy. bur. mat. et soir, 40 h. sem. M. Moreau Maurice, Centre Nicolas-Flamel, 69, r. du Château-des-Rentiers, Paris - 13°.

H. 40 a., éducat., 10 a. expér., lic. droit, C.A.P.A.S.E., ch. poste serv. études ou format. ds dom. soc. ou éducat. avec si possible missions études étranger (tous pays). Etudie ttes propositions. Ecr. n° 7.569, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Architecte 26 a., 6 a. expér., ch. tout travail. — Comperat, 98, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

J. F. 26 ans, lic. anglais, à la recherche premier emploi, étudierait toutes propositions Paris. Ecrire n° T 76.495 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2°.

Pharmacien biol., 30 a., A.I.H.P. 6 C.E.S. sciences attest. radio-éléments pharmacie médecine (Saclay) ch. poste à respons. en pharmacocinétiq., molécul. marquées, analytique ou biochimie ds industrie ayt projet installation laboratoire radio-isotopes, 5 ans expérience, références. — Ecr. n° 6.547, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Retraité 66 a., rédacteur contentieux, primes assurances, capacitaire en droit, excell. dactylo-correspondancier, sérieuses réf., connaissant anglais, ch. place similaire ou clerc avocat, huissier, notaire, temps complet. Accepterait mi-temps. — Ecrire n° 6.546, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

JEUNE FILLE - 25 ANS

LICENCE EN DROIT

à la recherche 1er emploi, Etud. ttes proposit. Paris. Ecr. n° T 81.055 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 30 ans, dipl. ICART 7 ans expér. COMMERCE **ŒUVRES D'ART** haut niveau, anglais courant, cherche emploi équivalent. Ecr. n° T 081.118 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

Profess. expérimentée anglais, français, russe, ch. poste tous pays. 747-51-83, NIVNA, 43, rue Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY.

Responsable Travaux (GO, TCE, VRD) 38 ans, 14 ans expérience, actuellem. formation ICH (expertise) rech. situation

EXPERTISE BATIMENT

Ecrire n° 25.599, Contesse Publ., 20 av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ING. ARTS et METIERS

39 a., nat. franç., parl. crt angl., 14 ans exp. : ingénierie, product. indust., format., représentat. à l'étranger, négoc. tech. et com. **cherche ALGER** ou Algérie ou étranger **poste ING. AFF. ; DIR. AG.** Gestion, coordination, contrôle, réalisations industrielles, organisation et product. et/ou assist. Ecr. n° 7.541, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J. H. 25 ans, BAC ch. emploi bureau, place stable. Téléph. : 645-76-94, le matin.

J. F., licence maîtrise sociologie maîtrise démographie, diplômée des sciences politiques. Etudierait toutes propositions en rapport avec formation. Ec. n° T 76.388 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

J. F., lic. littérature, 2 a. exp. profess. secrétariat, étudie ttes prop. emploi mi-tps. 328-76-39.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par Prof. expérim. Tél. 278-77-71

MATHS Leçons part. et rattrap. par professeur qualifié. Tél. 588-33-87.

ANGLAIS RAPIDE DANS ENTREPRISE
Profess. diplômé, dyn., organise cours - Tél. : 307-08-11.

Cours part. angl., franç., russe, méthode stimulante adaptée à l'élève. NIVNA, 43, r. Jacques-Dulud, 92200 Neuilly. 747-51-83.

Franç. Orthog. Allem. par prof. spécialiste rattrapage - 250-77-71.

représent. demande

Ingénieur E.P.F., française, résidant Brésil, bilingue, cherche représentation importation. Tél. : 603-68-37.

gérances appointées

URGENT
Recherchons couple sérieux et expérimenté pour tenir très belle épicerie fine au cœur du Quartier Latin. Adresser C.V. manuscrit + photos récentes à : EREL, 17, r. Saint-Séverin, 75005 Paris.

enseignem.

STAGE D'HIVER 15 octobre au 1er février, cours intensifs : anglais, arabe, peinture, sculpture, céramique, danse, gravure, photographie, cinéma, musique, histoire de l'art, cuisine. Paris American Academy, 9, rue des Ursulines-5°. Tél. : 325-35-09/08-91.

automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

vente

– de 5 C.V.

Partic. vd FIAT 500 1967, bleu pâle, 70.000 km., freins refaits neuf avec facture, mécanique bonne, carrosserie à revoir, av. pièces de rech., 4 pn. av. roues. Px 2.000 F. Disponib. milieu oct. Tél. dom. 974-84-74, matin, soir après 20 h. Bureau 965-40-00, disponible milieu octobre poste 24-09, 40-75.

8 à 11 C.V.

Collaborat. Chrysler vd 1308 GT 15 avril 1977, gris métal., intér. velours beige, ttes opt., 5.000 km. Px 29.500 F. Tél. dom. 974-84-74, matin, soir après 20 h. Bureau 965-40-00, poste 24-09, 40-75. Disponible milieu octobre.

+ de 16 C.V.

A vdre B.M.W. 2500 autom., tr. bon ét., 73.000 km. Px 25.000 F. Contacter M. CHARSI, 533-83-13.

divers

BMW - OCCASIONS
316, 320, 520, 525, 528, modèles 1977, peu roulé, garanties AUTO-PARIS XV, hres bur. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris (15°).

LANCIA AUTOBIANCHI
LEASING PARTICULIER GARANTIE 1 AN
Gar. des PATRIARCHES 11, r. Mirbel Paris 5e 336.38.85 +

L'immobilier

constructions neuves

Investissez à Paris 11e

- **LES JARDINS DE VOLTAIRE** 68-70, bd Richard-Lenoir. Sur boulevard et jardins. 74 appartements, du studio au 4 pièces. Fin de travaux.
- **RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR** 51-55, bd Richard-Lenoir. Sur boulevard et jardins. 60 appartements, du studio au 5 pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
- **RÉSIDENCE AMBROISE** 16-18, rue de la Folie-Méricourt. Sur rue et jardins. 97 appartements, du studio au 5 pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.

3 IMMEUBLES STANDING - PRIX FERMES
S.A. AZED
25-27, bd Rich.-Lenoir, Paris (11°), 355-35-34 +

ST. MANDE 94
20-22, RUE JEANNE D'ARC
IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE
confort total électrique
DU STUDIO AU 5 PIECES
PRIX FERME ET DEFINITIF
A LA RESERVATION
Tous les jours de 11h à 18h sauf mardi
ou GECOM 747.59.50
171, Av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, avenue de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts ttes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 Pièces, tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, STUDIO, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. — 873-23-55.

Achète directem. COMPTANT, URGENT, 2 à 4 Pces, PARIS, avec ou sans travaux, préfér. près FACULTE. — 873-20-67.

appartements occupés

Quartier Notre-Dame-de-Lorette, Part. vd petite chbre meublée. M. BESSET, Tél. : 979-05-48.

locations meublées Offre

Paris

SACRÉ-CŒUR
PETIT HOTEL PARTIC.
115 m² env. Harmonieusement décoré. Terrasse, vue impren. Tél. 5.200 F - 727-84-24.

SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS - MACSON loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, rue St-Charles, 75015 Paris. Tél. 577-54-04.

Boutiques

E. Chombart propose en exclus. sans pas-de-porte, Centre cclal ROSNY BOISSIERE local cclal aménagé 76 m2, 2.200 F mens. DEGUELT - 926-13-12

fonds de commerce

E. Chombart propose en exclus. affaire exceptionnelle Palais des congrès, Confection femmes C.A. 1.400.000 F. A saisir Urgt. 3.000 F mensuels. Vitrine 10 m. DEGUELT - 926-91-80.

E. Chombart propose en exclus. except. bd St-Germain-Odéon, Confection 170 m². Aménagem. luxueux. Air conditionné. Prix 1 400 000 F. Deguelt, 926-91-80.

E. Chombart propose en excl. librairie. Centre commercial Vélizy 2. A saisir, 150.000 F. DEGUELT - 926-91-80.

EXPERT COMPT. cède raison santé clientèles Aix et Marseille avec ou sans locaux et matériel. Ecr. n° 7.557 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

A VENDRE Librairie, papeterie, journaux, cadeaux. C.A. 670.000 F Quartier Sorbonne. Tél. 325-39-26 ou écrire : Erel, 17, rue Saint-Séverin, 75005 Paris

locaux commerciaux

XI°. A vendre MUR ATELIER 400 m², loué 46.000 F par an. Révisable début 1978. Bonne rentabilité. 500.000 F. Possib. libération en + - 227-22-62.

EXCELLENT EMPLACEMENT locaux commerciaux à vendre ou à louer. - Tél. : 227-19-75.

RUE GRANGE-BATELIERE. Cède sans pas-de-porte, bail locaux 290 m² environ, tél. 6.500 F mois. MARTIN 742-99-09.

LOCAL Usage professionnel R.-de-ch., 45 m2 + cave, pr. Sénat. 20, r. Tournon Pour traiter : 742-08-47

hôtels-partic.

EUROPE. Dans voie privée HOTEL PARTICULIER peut être divisé en local professionnel + appart. ou loué en totalité. Gar. Jard. Bail 6 ans. Sur place 14 à 18 h. 31, RUE DE LIEGE.

---

près MUETTE - Exceptionnel Gd calme - Charme - Hôtel part. Récept. 6 chbres, s/jard. privé. Bon état. Urgt. 329-33-30.

VERSAILLES sur avenue des Etats-Unis. Avec jardin, bel hôtel particulier de 10 p. s/3 étages + dépend., en toute propriété. - 522-45-52.

PLACE DES PEUPLIERS
Particulier à particulier ravissante maison avec jardin et terrasse, 3 chambres, 2 salles de bains, état impeccable. - 820.000 F. Tél. : 589-87-44.

Fond voie privée verdoyante, ravissante maison neuve, grand séjour + 3 chbres + terrasses + jardin. DAN. 63-98 ap. 18 h.

Vous cherchez une maison?

vous pouvez compter sur nous



Information Logement
525.25.25

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Publicope

échanges

7° catégorie 2 A. Appart. 7 P. 2 ch. bonne. Loyer mens. 3.200 F contre 5 P. Tél. 734-53-07.

locations non meublées Offre

Paris

PEREIRE - ELEGANT HOTEL PART., 4 nivx. Idéal pr profes. lib. COQU. JARD. 2 TEL. DBLE BOX. Prix élevé. — 727-84-24.

M° GENTILLY. — Impeccable studio, vraie cuisine, bains, tél., vue, 740 F. - Tél. : 223-52-98.

PRÈS ÉTOILE
Entièrement décoré immeuble Pierre de T. 170 M2 DOUBLE RECEPTION 80 M2. Bur. 2 ch., 2 bains, lingerie, cuis. équipée. PROFESS. LIBERALE POSSIB. TEL. 4.500 F - 704-40-40.

Région parisienne

A louer, Courbevoie, P. à P., studio, cuis., S. de B., téléph., cave, parking en sous-sol. Téléphone : 781-94-57, après 19 h.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

URGENT : l'Université de Paris-Val-de-Marne rech. pour ses étudiants (es) des chbres, studios, petits appts chez particul. (rég. EST et SUD-EST PARIS). Ecrire ou téléphoner : Service « VIE DE L'ETUDIANT », av. du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil, Cedex - Téléph. : 899-28-99, Postes 341-342.

Immobilier (information)

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers, LISEZ : **SANS INTERMEDIAIRE** Le jeudi dans les kiosques.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, M° Opéra. 84, rue d'Alésia, M° Alésia. Frais abonn. 310 F - 742-78-93.

immeubles

Place Clichy (près) pour investisseurs 6 STUDIOS, 2 2 PCES ds bon immeuble. Loyers libres. Tél. : 531-85-56.

ODÉON - ST-SULPICE
19, rue des Canettes
Propriét. vend bel imm. d'angle 370 m², LIBRE + 110 m² Cclal. Rapport 32.000 F - Sur place, JEUDI et VENDREDI, 14-18 h.

Rd Pt CH.-ELYSEES (près) Très bel imm. COMMERCIAL 5.400 m2 UTILES, entièrement loué. - Ecrire : **VION** 7, place Vendôme PARIS (1er)

bureaux

8e SAINT-AUGUSTIN
Dans immeuble gd standing
Sur un seul niveau
A LOUER 32 BUREAUX
293-62-52

A LOUER PARIS, quartier rues Caumartin-Saint-Lazare
IMMEUBLE ENTIER
39 BURX S/5 ÉTAGES
SURFACE 1.500 m2
TEL. : 874-72-29.

E. Chombart propose en exclusivité. Except. Censier-Daubent., ss pas-de-pte, rez-ch. 330 m2 en 15 burx aménagés. Standard 8 lignes + 6 individ. Libre immédiatement. - Deguelt, 926-91-80

---

1 à 20 BURX. TS QUARTIERS Locations sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55 +

15e MAIRIE - Tr. bel imm. P. de T., murs de boutiq. divisée en 3/4 bureaux. Etat impeccable. Téléph. Candidats locataires : 21.500 F annuels - 531-85-56

ST-SULPICE EN TOUTE PPTE 80 m2 bur. 2 téléph. I.M.O. 23 - Tél. : 033-38-37

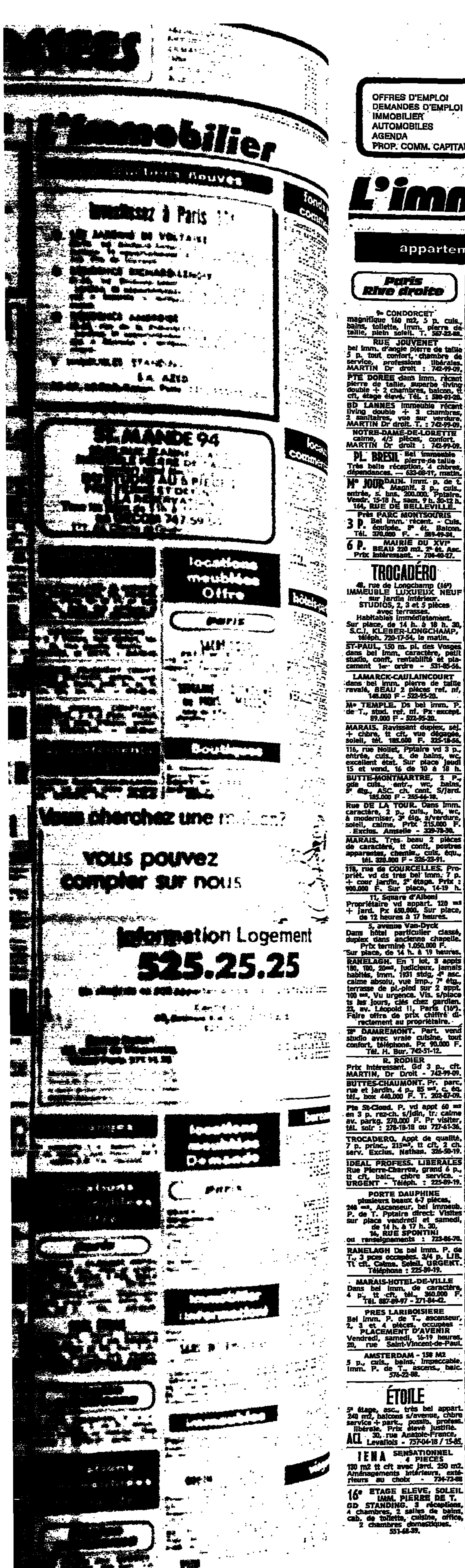
ASNIERES, 8 burx 280 m² + entrepôt mitoyen 200 m², 6 lig. tél. Excellent état. 14.500 F par mois. 785-22-60.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. 723-55-18.

Recherche OPERA et limitrophe bureaux 200 m² environ, standing. 742-99-09.

viagers

BORD MARNE - Près MEAUX sur chemin halage, viager libre charmante propriété, séj. + 3 p., jard. planté, 50.000 compt. + rente mensuelle 1.750 F sur 1 tête 70 ans. Sur place sam., dim., 10 à 12 h. et 15 à 17 h., 6, RUE DE L'EGLISE à Germigny-L'Evêque ou 620-36-49.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

9e CONDORCET magnifique 160 m2, 5 p. cuis., bains, toilette, imm. pierre de taille, plein soleil. T. 567-22-88.

RUE JOUVENET bel imm. d'angle pierre de taille 5 p. tout confort, chambre de service, professions libérales. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

PTE DOREE dans imm. récent pierre de taille, superbe living double + 2 chambres, balcon, tt cft, étage élevé. Tél. : 580-01-20.

BD LANNES immeuble récent living double + 3 chambres, 2 sanitaires, vue sur verdure. MARTIN Dr droit. T. : 742-99-09.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE calme, 4/5 pièces, confort. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

PL. BRESIL Bel immeuble pierre de taille Très belle réception, 4 chbres, dépendances. — 633-08-11, matin.

Me JOURDAIN. Imm. p. de t. Magnif. 3 p., cuis., entrée, s. bns. 200.000. Pptaire. Vendr. 15-18 h., sam. 9 h. 30-12 h. 164, RUE DE BELLEVILLE.

Près PARC MONTSOURIS 3 P. Bel imm. récent. - Cuis. équipée. 8e ét. Balcon. Tél. 370.000 F. - 589-49-34.

6 P. MAIRIE DU XVIe BEAU 220 m2. 2e ét. Asc. Prix intéressant. - 704-40-27.

TROCADÉRO 48, rue de Longchamp (16e) IMMEUBLE LUXUEUX NEUF sur jardin intérieur. STUDIOS, 2, 3 et 5 pièces avec terrasses. Habitables immédiatement. Sur place, de 14 h. à 18 h. 30, S.C.I. KLEBER-LONGCHAMP, téléph. 720-17-54, le matin.

ST-PAUL, 150 m. pl. des Vosges dans bel imm. caractère, petit studio, conft, rentabilité et placement 1er ordre - 531-85-56.

LAMARCK-CAULAINCOURT dans bel imm. pierre de taille ravalé, BEAU 2 pièces ref. nf, 148.000 F - 522-95-20.

Me TEMPLE. Ds bel imm. P. de T., stud. ref. nf. Px except. 89.000 F - 522-95-20.

MARAIS. Ravissant duplex, séj. + chbre, tt cft, vue dégagée, soleil, tél. 185.000 F. 325-18-56.

116, rue Nollet, Pptaire vd 3 p., entrée, cuis., s. de bains, wc, excellent état. Sur place jeudi 15 et vend. 16 de 10 à 18 h.

BUTTE-MONTMARTRE, 2 P., gde cuis., entr., wc, bains, 5e étg., ASC. ch. cent. S/jard. 185.000 F - 255-66-19.

Rue DE LA TOUR. Dans imm. caractère, 2 p., cuis., bs, wc, à moderniser, 3e étg. s/verdure, soleil, calme. Prix 215.000 F. Exclus. Anselle - 329-78-30.

MARAIS. Très beau 2 pièces de caractère, tt conft, poutres apparentes, chemin., cuis. équ., tél. 320.000 F - 326-23-91.

118, rue de COURCELLES. Propriét. vd ds très bel imm. 7 p. + cour jardin, 2e étage. Prix : 900.000 F. Sur place, 14-19 h.

11, Square d'Alboni Propriétaire vd appart. 120 m2 + jard. Px 650.000. Sur place, de 12 heures à 17 heures.

5, avenue Van-Dyck Dans hôtel particulier classé, duplex dans ancienne chapelle. Prix terminé 1.050.000 F. Sur place, de 14 h. à 19 heures.

RANELAGH. En 1 lot, 3 appts 180, 180, 20m2, judicieux, jamais habités, imm. 1931 stdg, 4e asc. calme absolu, vue imp., 7e étg., terrasse de pl.-pied sur 2 appt. 100 m2, Vu urgence. Vis. s/place ts les jours, clés chez gardien. 23, av. Léopold II, Paris (16e). Faire offre de prix chiffré directement au propriétaire.

18e DAMREMONT. Part. vend studio avec vraie cuisine, tout confort, téléphone. Px 90.000 F. Tél. H. Bur. 742-51-12.

R. RODIER Prix intéressant. Gd 3 p., cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

BUTTES-CHAUMONT. Pr. parc, rue et jardin, 4 p., 85 m2, c. éq. tél., box 440.000 F. T. 202-87-09.

Pte St-Cloud. P. vd appt 60 m2 en 3 p. rez-ch. s/jdin, tr. calme av. parkg. 270.000 F. Pr visiter, tél. soir : 278-18-18 ou 727-61-36.

TROCADERO. Appt de qualité, 7 p. princ., 215m2, tt cft, 2 ch. serv. Exclus. Nathan. 326-50-19.

IDEAL PROFESS. LIBERALES Rue Pierre-Charron, grand 6 p., tt cft, balc., chbre service. - URGENT - Téléph. : 225-89-19.

PORTE DAUPHINE plusieurs beaux 6-7 pièces, 240 m2, Ascenseur, bel immeub. P. de T. Pptaire direct: Visites sur place vendredi et samedi, de 14 h. à 17 h. 30, 16, RUE SPONTINI ou renseignements : 723-86-70.

RANELAGH Ds bel imm. P. de T., 3 pces occupées. 3/4 p. LIB. Tt cft. Calme. Soleil. URGENT. Téléphone : 225-89-19.

MARAIS-HOTEL-DE-VILLE Dans bel imm. de caractère, 4 p., tt cft, tél., 360.000 F. Tél. 887-89-97 - 271-84-42.

PRES LARIBOISIERE Bel imm. P. de T., ascenseur, 2, 3 et 4 pièces, occupées - PLACEMENT D'AVENIR Vendredi, samedi, 16-19 heures, 20, rue Saint-Vincent-de-Paul.

AMSTERDAM - 158 M2 5 p., cuis., bains, impeccable. Imm. P. de T., ascens., balc. 576-22-88.

ÉTOILE 5e étage, asc., très bel appart. 240 m2, balcons s/avenue, chbre service + park., possib. profess. libérale. Prix élevé justifié. ACL 30, rue Anatole-France, Levallois - 757-04-18 / 15-85.

IENA SENSATIONNEL 4 PIECES 130 m2 tt cft avec jard. 250 m2. Aménagements intérieurs, extérieurs au choix - 734-73-88

16e ETAGE ELEVE, SOLEIL IMM. PIERRE DE T. GD STANDING. 3 réceptions, 4 chambres, 2 salles de bains, cab. de toilette, cuisine, office, 2 chambres domestiques. 551-68-39.

IENA EXCEPTIONNEL 4 PIECES en duplex 130 m2, tout confort, hauteur sous plafond 6 mètres. Prix en rapport - 734-73-88.

PASSY PR ACHETEUR AVISE DS IMM. STAND. ASC. 3 ou 4 pièces tt confort. Occupé. URGENT - Tél. : 225-89-19.

MARAIS - RARE GD 4/5 P. A rénover Asc. Soleil TEL A SAISIR - 325-75-42

ST-LAZARE - EUROPE Dans bel imm. bourgeois P. de T., asc., tapis, esc. 4e ét. Magn. 6 p., dble exposition. Propriét. 705-85-96, POSTE 15.

HOTEL DE SENS PLEIN SOLEIL. 2-3 p., tt cft, Etat neuf. Téléph. - 75 m2, 350.000 F - 225-40-66.

MÉTRO MALESHERBES ATELIER D'ARTISTE Décoration et finition rares, grand living + chambre 85 m2, tout conft, très clair. 580.000 F justifié. Tél. : 567-72-11.

ETOILE CHAMPS-ELYSEES Très beau living + chambre. Luxueusement agencé part. T. matin et apr. 20 h. 555-51-66.

Part. vd appt 4 p. 58 m2, tt cft. MARAIS Rue du Temple (3e) Tél. : 272-25-74.

BUTTE MONTMARTRE GRANDE TERRASSE 90 m2 + appt luxe 95 m2, calme, verdure. S/pl. vendredi, samedi, 11-19 h., 4, allée des BROUILLARDS, ou tél. au 256-20-23.

64, RUE SPONTINI Imm. standg. Bel appt 250 m2, 3e ét., salon, 5 chbres. Vis. sur place ce jour 13/17 h. 579-52-18.

PEREIRE EST Imm. 1880 standing, 6e ét., asc., ss vis-à-vis, 4 p., cuis. équipée, bns, chff. centr., placards, moqu. Prix 385.000 F - 523-24-50, P. 62

Paris Rive gauche

APPART. LACUSTRE, quartier LATIN, 220 M2, autonome et navigable, cédé cause départ. Téléphone : 326-94-00.

BOULEVARD RASPAIL Appartement, 6 Pièces principales, tout confort : 1.200.000 F. 247-12-34, poste 26-35, le matin.

XIVe, 2 P., entr., cuis., dche, wc., tél., av. 50.000 F + crédit, impeccable. - Rens. : 577-31-70.

VAUGIRARD, entrée, 2 gdes P., gde cuis., bns, wc, tt cft, tél., av. 10.000 F + créd. Vend.-Sam. 15-19 h., 53, rue P.-BARRUEL.

LUXEMBOURG - VAUGIRARD asc., séj. dble, 4 ch., ét. élevé, BALC., 2 ENTR. - ODE. 42-70.

Partic. vd, LIBRE, 3, r. du Bac, 3e étage, bel appt., réception, 158 m2. S/pl., ts les mercredis et vendredis, de 10 à 19 heures. Téléphone : 261-20-44, ou avant 8 heures : 788-86-71.

MONGE, VILLA - ODE. 95-10 : SEJ. triple, 4 chbres, 4 bains, TERRAS., VERDURE + POSS. APPT 130 M2, JARD. 100 M2.

MONTAGNE STE-GENEVIEVE, ds bel imm. entièrem. ref. neuf, 2 Gds STUDIOS, CARACTERE. PRIX INTERESSANT. 522-95-20.

Propr. vend 1 logement 2 Pces, cuisine, Salle d'Eau, wc, cave, immeuble ravalé, Prix intéressant. - Téléphone : 580-70-14.

15e, Gd liv. + chbre 55 m2, tt cft, imm. réc., balcon, téléph. Soleil. Calme. Possible parking. Téléphone : 580-81-20.

83, QUAI D'ORSAY. Propriétaire vend dans immeuble gd stdg : apparts 50 m2, prix 450.000 F; 120 m2, prix 950.000 F; 130 m2, prix 1.150.000 F. Sur place de 14 heures à 19 heures.

6e - RUE HAUTEFEUILLE IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 65 M2 A 170 M2. 227-91-45 OU 755-98-57.

MAZARINE - PLEIN CIEL 110 M2, CARACTERE, CHARME, SOLEIL. ODE. 95-10.

LUXEMBOURG. Part. à Part., Imm. 17e, séjour, chbre + chbre d'enf., 3,20 m. s/plaf., 3e étage, soleil, 400.000 F + 40.000 C. F. 61, rue Monsieur-le-Prince, vendredi, samedi, 15-19 h. et tous les soirs après 19 h. : 325-18-14.

ST-GERMAIN-des-PRES Part. à part. vd studio avec loggia, équipé, état neuf, très clair. 544-77-92 10 à 12 h. et 19 à 21 h.

15e, BRANCION. PLACEMENT
— sur jardins, calme, soleil, STUDIO, confort ;
— Ds tr. bon imm., asc., chff. central, STUDIO, entièrem. équipé. — TÉL. : 531-85-56.

PROXIMITE IMMEDIATE NOTRE-DAME Petit imm. entièrement restauré STUDIOS 35 m2 ENVIRON APPTS DE 60 m2 à 135 m2 ENVIRON Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES Ne convient pas à amateurs d'habitation classiques SOREDIM 755-98-57 227-91-45

DIRECTEMENT SUR JARDIN DU LUXEMBOURG TRES BEAU 4 P. 127 m2 + balcon Réception sur deux niveaux Chambres sur jardin intérieur Salle de bains marbre TEL. Mme DEMOLIS 266-36-36

CHOIX DE 2 PIÈCES
25 m2. Me Commerce : 120.000 F
37 m2. Me E.-Zola : 150.000 F
41 m2. Morillons : 160.000 F
38 m2. R. Grenelle : 165.000 F
41 m2. Alésia : 185.000 F
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

CARDINAL-LEMOINE Dans bel imm. caractère rénové sur cour/jardin. APPT. EN DUPLEX tout conft. 78 M2. - 723-38-74.

BAC - VARENNE Part. vd gd 4-5 Pces, caractère, chemin., boiser., parquet Versailles, 2 bs, 3 entr., prof. libér. poss. 1.100.000 F. Tél. 548-07-97.

13e - TOLBIAC Part. vd beau 4 P., 1972, 84 m2, park., cave, tél., stdg, 3e étage. Prix 370.000 F dont C.F. 50.000. Tél. : 583-81-27, après 19 h.

Région parisienne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Construction récente, 4e asc. COURBEVOIE résidentiel beau 2 pièces, cuisine, bains, garage. Px 175 000 F. T. 788-49-00.

Près VERSAILLES « parc Montaigne », 4/5 p., chem., volets, cave, parkg, 340 000 F, 468-31-22.

ST-GERMAIN-EN-LAYE (cent.) Imm. de standing, beau duplex 120 m2 + gde terrasse sud. Vue, parking extérieur et sous-sol. TEL. : 973-28-25.

ST-MANDE CHAUSSEE ETANG pr. Me LUXUEUX 3/4 p. 490 000 Imm. ancien standing, 742-67-56.

BECON 6e ASCENSEUR séjour, 2 chbres, cuis., bains, chf. centr., 230 000 F. 788-49-00.

Récent rez-de-jardin privatif COURBEVOIE GARE 5 p., cuisine, 2 bains, 100 m2. Prix : 420 000 F. Tél. : 788-49-00.

LE VESINET appt de caractère, 80 m2, dans imm. ancien sur parc, gd liv. + 2 chbres, 475 000 S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foche à Chatou. T. : 976-30-02.

BOULOGNE TRES BEL IMM. 1973, séj. dble, 2 chbres, cuis., s. de bns et cab. de toil., dche, balc., soleil, 475.000 F. 620-36-49.

VINCENNES (Bérault) près bois Immeuble récent grand standing très beau 3 p., s. de bns (4e ét.) grand balc., SOLEIL, CALME. 350 000 F. URGT. T. 266-19-88.

VINCENNES 1 p., W.-C., cuis., Me Bérault, 18, rue des Vignerons. Prix : 35 000 F + C.F.

PART. VEND LA VARENNE 200 m R.E.R. Ts Cces, appt 3 p., cuis., bns, w.-c. Gds rang. Asc. 4e ét. Park. Jdin. Px 268.000 dont 30.000 C.F. Tél. 707-49-59 P. 208 ou 883-01-46.

PALAISEAU 400 m R.E.R. Part. vd appt Séj. dble + 2 ch. 77 m2 + 8 m2 balc., cave, park. Excell. expos. Verdure. — Tél. : 014-17-97

ST-GERMAIN-EN-LAYE - Dans maison ancienne, près forêt, 120 m2, séj., 3 chbres. Jolie décoration. - 963-28-02.

NEUILLY Récent Partic. vd élégant séjour + 2 chbres, sur verdure, excellent état, nombrx aménagem. Vendredi 11-17 h. : 72, RUE DE LONGCHAMP. Agences s'abstenir.

VERSAILLES - Dans résidence standing, calme, verdure, liv. double, 4 chbres, 2 bains, 2 park. DEGUELT, 926-98-89.

PARLY 2 Beau studio 30 m2. Cuis. Cave. Park. Tél. Rare. 130.000. - 460-14-53.

MEUDON-BELLEVUE Résidentiel Grd stand. 102 m2, 5 pces, tout confort. 580.000 F. - 027-41-75.

ANDRÉSY (78) A 30 min. de Paris-St-Lazare, près écoles et commerces, dans petite résidence, part. vd appt de 3 pces (constr. 1970), cuis., s. de b., déb. Log. sit. au 3e ét. sans ascens., surf. 60 m2, parking, cave, tél., libre fin mars. C.F., 28.000 F. T. soir 974-51-46.

COURBEVOIE - GARE MEME Tr. beau 2 P., nf, wc, bns, cuis. 138.000 F. Téléphone : 522-95-20.

CHOISY-LE-ROI EXCEPTIONNEL Cause départ, à 100 mètres de la gare, particulier, cadre, vend beau 4 Pièces, plein sud, tout confort, parfait état, avec double box. Prix : 280.000 F. Visite sur rendez-vous. Téléphonez aux heures de bureau au : 346-71-08.

A vendre, de Part. à Part, Chelles, 15 min. Paris-Est, beau 3 P., 71 m2 + loggia et cave, tt cft, ds résid. récente. Conv. pr placem. Valeur locat. 1.000 F + ch. Prix 165.000 F dont C.F. à reprendre. Téléphoner après 19 heures au : 957-67-83.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE neuf - jamais habité 5e étage, 3 Pièces, double séj. + Ch., gde cuis. + 13 m2 balc. Prix 323.000 F + 1 ou 2 park. en sous-sol. Tél., heures bureau : 346-13-00 (Mme PIOLAINE).

BOIS VINCENNES, près R.E.R. Vaste 3 Pces, entr., cuis., wc, S. de B., chff. centr., asc., park. au sous-sol, 285.000 F. 344-71-97.

BOULOGNE ROLAND-GARROS Petit immeuble pierre de taille 3 P. 80 M2 ENVIRON 3e et dernier étage + TERRASSE PLEIN CIEL 70 m2 environ, soleil, calme. Très jolie VUE SUR BOIS 755-98-57 ou 227-91-45

SAINT-MAUR Près R.E.R. LE PARC Beau 4-5 p. 125 m2, 4e étage, tt cft, dans imm. pierre de taille, récent, 2 salles de bains, 2 wc, balcons, grande cave, garage. Prix : 470.000 F - S.N.C.M. 13, rue André-Bollier (94) Saint-Maur - T. 283-61-74

BOULOGNE APPT RECENT, STAND. 85 m2 DONNANT SUR SQUARE 3 orientat. 3 pièces. 400.000 F. Téléph. : 603-03-08, apr. 18 h.

NEUILLY - ST-JAMES Immeuble neuf, grand luxe 4 pièces 114 m2 + balc. 1.350.000 F Vis. s/rdez-vs 766-25-32

BOULOGNE ét. élevé, liv., 2 ch., tt cft., 78 m2, impeccable. 380.000 F. 825-60-49.

LE VÉSINET - CENTRE BEAU 2 P., 40 m2 + terrasse, 4e étage, jolie vue tt conft. PRIX 190.000 F. AGENCE de la TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90.

Province

TIGNES. Charmant appt 2 P., 51 m2 + balc. 6 m2, plein Sud, excellent état. Prix 220.000 F. Téléphoner, le soir : 222-21-86.

URGENT Propriétaire vend directement, dans le Vieux Nice, 2 Pièces, confort, 50 m2. Prix total : 100.000 F. Ecrire Achille LADURELLI - 12, RUE BLANCHE, 75009 PARIS.

A SAISIR STUDIO, KITCHENETTE EQUIPEE, CAVE. EN CONSTRUCTION. — 212.000 F. Paiement échelonné. Ecrire INTERMEDIA, B.P. 10, Monte-Carlo, ou tél. (93) 50-66-84.

Principauté de Monaco Vendons bel appt. Imm. neuf, quart. calme, résid., hall, 3-4 P., 2 S. de B., cuis., plac., cave, loggia circul., vue panor. 1.100.000. Ecr. Intermédia, B.P. 10 Monte-Carlo ou Tél. : (93) 50-66-84.

villas

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

BEAUVAIS (OISE) 72 km PARIS RN 1 Villa exceptionnelle Grand standing, 250 m2 habitab., 3 s. bains, chff. central, nombrx placards, sous-sol 200 m2, cave à vins, agrément 1.250 m2. PRIX ELEVE JUSTIFIE PARAGE Pont de Paris, Beauvais. - (15-4) 448-07-55.

Vends villa type F-5 plain-pied, prox. imm. Avignon const. réc., séj. 42 m2, tt cft, jardin, proche commerces, quartier résidentiel. Prix 400.000 F. Ecr. à no 6.550, « LE MONDE » PUBLICITE, 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

ORRY-LA-VILLE 20' Paris - Grand calme, villa, 1.020 m2 clos, hall, vaste séjour (jard. hiver, bar, terrasse), 2 ch., cuis. claire, bains, w.-c., 1er ét. 100 m2 amén., gar. Px 415.000 F ACB 771, r. Paris, La Chapelle-en-Serval - (15) 4-454-60-42

DIRECTEUR DE SOCIETE INTERNATIONALE recherche VILLA CONFORTABLE à GARCHES ou PROCHE ALENTOUR CONSTR. NVE, 4 chbres, sal., s. à m., 2 s. de bns, gar., jdin privatif, lib. rapid., long bail. Téléph. : 261-56-12, H. BUR.

SERVON 8 km R.E.R. BOISSY MAISON RURALE - S/2000 m2 clos de murs. Séj. 40 m2 + s. à mang., 5 chbres, 3 bains, salle d'eau, cuisine. - Piscine chauffée. - Prix : 780.000 F. S.E.M.A. - 283-59-93

6 km R.E.R. ST-GERMAIN-EN-LAYE Aigremont S/coteaux, près forêt, vente état futur achèvement (janvier 1978), VILLA NEUVE grand standing, 179 m2 habit. 6/7 pces. Terr. : 500 m2/800 m2. - Agence Gare SAINT-GERMAIN - 973-77-77.

VESINET Près R.E.R. Magnifique VILLA sur terrain d'angle 1.000 m2. — 567-22-88.

VERSAILLES Rive droite Maison de standing 180 m2 Gd living. 3 ch. Garage. Jardin. URGENT - 266-56-50

pavillons

Belle maison non mitoyenne RUEIL, près CENTRE grand séjour + 3 chb., cuis., ch. mazout, 650 m2 terrain, garage. 530.000 F - 788-49-00.

ABLON-S-SEINE. Part. vd pav. meulière, sous-sol, 6 pièces + salle de jeux, gd conft, terrain 410 m2, 420.000 F. Vis. sur rendez-vous : 597-13-27.

BECON, PRES GARE Pav. 6 p., 150 m2 jard., peinture à refaire, 380.000 F. 788-49-00.

CHATOU, limite VESINET Séj. 30 m2 + 2 chbres + 1 poss. garage, ch. cent., 1.000 m2 terr. 540.000 F - 788-49-00.

CHATOU Pavillon neuf (habitable) S/400 m2 terrain, entrée, séjour, cuis., 4 chbres, s. de bains, s. d'eau, 2 w.-c. Gar. Px 560.000 F. AGENCE CARLIER 6 place M.-Berteaux 976-37-61

FOSSES, à 5 min. de la gare, vends pavillon en mitoyenneté, 5 pièces - année 1972. Entrée - 2 cuisines - Salle à manger - Salon - 3 chambres. Salle de bains - Ch. c. indiv. Garage - Surf. habitable 86 m2. Annexes : 34 m2. Jardin 50 m2. Px : 185.000 F Téléphoner au 471-55-34 à partir de 18 heures.

propriétés

3 MAISONS DE CARACTERE mitoyennes dans village LANAS (sous Vogüé) près rivière Ardèche, 40 km MONTELIMAR. A vendre en 1, 2 ou 3 lots. Mise à prix total : 390 000 F. Tél. : BECQUEREAU 066-44-24, après 20 heures.

15 KM DE DECIZE 20 KM DE MOULINS-ALLIER dans bourg VILLA tt cft plain-pied, constr. 1972, édifiée sur petit terrain d'agrément, entrée, coin bureau, cuisine amén., séj. 35 m2, 3 pte-fenêtres, chem. style, 1 chbre, s. de bns, W.-C. Et. : palier couloir av. placards, 3 chbres, s. de bains, W.-C. et grenier, grand garage, chaufferie fuel. Idéal pour vacances ou retraite. PRIX : 276 000 F. Crédit possible. CABINET PIERRE FRANÇOIS 9, place Saint-Just, 58300 Decize. Tél. : 16-86-25-12-12 ou 25-16-41.

MAS XVIIIe siècle dans LUBERON proche d'un village. Vue exceptionnelle. 20 hectares de bois et terres. Immobilier GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE Téléphone : (90) 92-01-58.

NORMANDIE 120 KM PARIS Belle PROPRIETE NORMANDE, 8 p., tt cft, terr. 1 800 m2, bord rivière, forêt. Calme. URGENT. Tél. : (35) 78-13-76 ou 225-89-19.

45 km Paris, près Rambouillet vente directe, belle propriété sur 4 000 m2, clos de murs, 7 pièces, dépendances aménagées. Px : 850 000 F. Tél. : 482-16-51.

105 km Paris, 6 km gare Sens. Poté 2 850 m2 env., amé. fruit., décor. et clôture., gar., atel. et ss-sol dur. habit., eau, électr. Tél. pour visiter (86) 65-8-13.

PROVENCE - SUD-LUBERON propriété beaucoup de caract. à restaurer, voûtes, four à pain, pigeonnier, 400 m2 toitures. Situation except. Sur 30 ha bois. Prix : 1 200 000 F. Ferme rustiq. restaur., 140 m2 habit., confort, Tél., calme, très belle vue. Prix : 450 000 F. Terrain 20 000 m2 boisés avec C.U. 400 m2 constr. Px 100 000. Ag. Catier, 84360 Lauris. T. 46.

ANCIEN MOULIN avec chute, 80 m berge s/rivière à aménager, 5 pièces, cuisine, poutres, 2 grandes chambres à grain, confort, grenier, écurie, dépendances. 5.000 m2 traverse par ruisseau. 220.000 F. AVIS 26, bd Turenne, La Ferté-sous-Jouarre - 022-00-05 même dim. ou Paris : 887-43-40.

CORPS FERME prox. Breteuil-sur-Iton - Forêt, rivière, mais., séj., 3 bel. chbres, cuis., tt cft, grenier amén., cell., gar., gde dépend., style normand parf. état. 345.000 av. 69.000 F. AVIS 58, r. St-Louis, EVREUX (16) 32-39-28-16, même dimanche, ou Paris : 887-43-40.

MAISON BOURGEOISE 220 km Paris, sortie petite ville Indre. Tr. belle maison entièr. en pierre, meulière et granit, excell. état, 6 ch., hall, entrée, beau séjour, cuis., bains, w.-c., toilettes, balc., grenier, 2 caves. Parc boisé 1.366 m2. 300.000 F. Avec 1.100 m2 supplémentaires constructibles atten. : 340.000 F. Crédit possible BCI 24, av. de Paris, 36000 Châteauroux Tél. : (54) 34-78-09

Bord de rivière, 80 km ouest. MAISON BOURGEOISE s. à m., séj., 4 chbres, cave voûtée, garage + dépend., tout cft. IMMOBILIAE 15 (37) 64-07-36, 16 (32) 36-44-82.

DRAVEIL Belle propriété 1971 Beau style Gar. 4 voit. Sél. dble, cheminée, 4 chbres, cft, cuis. équipée, parc 980 m2. - Facilités. - 921-60-87.

70 km Nord-Ouest Région Gisors BELLE PROPRIETE VILLAGE FLEURI - BORDURE FORET. Séj., salon, 2 ch., bns, cave, débarras, terrain 1.800 m2. M. CARON : (16-32) 55-04-24

Près GISORS Belle maison pierre Séj., cheminée, poutres, cuis., 3 chbres, bains, gar. Jardin clos 1.000 m2. Prix : 260.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, faubg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20

maisons de campagne

YONNE, près JOIGNY et FORET D'OTHE, sortie village, MAISON-CAMPAGNE restaurée, séj. avec cheminée, belle cuis., 3 chbres, s. de bns, + s. d'eau, w-c, terrasse couv., gren., cave, chf. cent., b. jdin 2 000 m2. 285 000 F, créd. 80 %. Cab. Bouvret, 27, av. Gambetta, 89 JOIGNY. Tél. (86) 62-19-44.

PART. VEND MAISON 1973 3 km DE LA BAULE 2 ch., pet. bur., séj. poutr., cheminée, jardin 200 m2, 207 500 F. TÉL. : (40) 60-59-88.

EN BERRY Sortie bourg, maison indép. restaur., hab. de ste, c., séj., 2 chbres, s.de bs, wc à terminer, grange, gren. amén. av. chien assis. Terrain atten. 1.700 m2. Eau et électr., chauffage cent. PRIX : 150.000 F Possibilité crédit. PROGECO, 12, place St-Cyran, 36000 - CHATEAUROUX. (15-54) 22-09-31/22-30-21.

Part. vend directement petite maison campagne sur 2.000 m2 de terrain, tout confort. 004-15-12 ou vis. s/pl. sam., dim., lundi, de 9 heures à 19 heures CHINCHONNETTE 54, rue de Condé (77) Coulily-Pont-aux-Dames

chasse-pêche

DISPOSE quelques actions Rég. Andelys Chasse giboyeuse non exploitée DEPUIS 2 ANS. T. (32) 54-21-82.

terrains

DERNIERE TRANCHE TERRAINS A BATIR dans un charmant village de NORMANDIE 75 kilomètres de Paris par L'AUTOROUTE DE L'OUEST à 5 kilomètres de la sortie de VERNON PARCELLES INDIVIDUELLES entièrement viabilisées de 2 240 m2 à 4 865 m2. A VENDRE en toute propriété de 74 000 F à 110 000 F. T.T.C. DOMAINE RÉSIDENTIEL D'HOULBEC COCHEREL Route de Gaillon PERMANENCE SUR PLACE samedi et dimanche 10 à 17 h. ou s'adresser à : AGENCE GRAMONT 2, rue de la Porte-Saint-Martin, 78770 THOIRY. Tél. : 487-44-82. Tous les jours, sauf mercredi.

Le Plessis-Robinson - 1.086 m2, faç. 21 et 23 m. Px 300.000 F. Terrain constructible - 962-70-79

80 km Nord-Ouest Pays de Bray Proche forêt domaniale Terrain 2.700 m2 entouré haies vives. - 50 m façade. Tél. : (16-32) 55-04-24

L'ÉTANG-LA-VILLE Près forêt, BEAUX TERRAINS BOISES DE 900 à 1.300 M2 Gdes façades. Ttes viabilités. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

SEINE-ET-MARNE EXCEPTIONNEL 95 km. de PARIS Terrain de 6 ha. partiellement boisé et zone protégée. Permis de construire accordé pour une propriété. Px 380.000 F. Tél. 306-98-27.

CROISSY-SUR-SEINE 500 m commerces BEAU TERRAIN 980 m2 Faç. 26 m. Toutes viabilités. PRIX : 310.000 F T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

fermettes

PARIS 120 km Aut. Chartres, charm. fermette sur 1.300 m2, Gros-œuvre bon état ,2 p., pout., chem., dép. att. Px tot. 107.500 F, crédit 80 %. Tél. : (15-37) 22-01-31.

Vds fermette 1 ha, cuis., sél., 2 chbres. Bains, wc. Gdes dép. Bon état. Libre vente. Ecrire : Barbon, Bois-Gachet, 36450 Varenne-s/Fouzon. T. (54) 00-07-37

Part. vend ds belle camp. 75 km Paris, s/1.000 m2 env., jolie fermette ent. clos de murs, plein Sud, 3 p. ent. rénovées, sanit., poutres appar., vinée, garage, gde pièce 50 m2 à rénover + salle à mang. d'été, tr. b. grenier sur 31 m de long, jardin paysagé. Chff. centr. fuel, cave voûtée : 220.000 F. Mme Deilon, 1, route de Donnemarie, Cutrelles (77) - Tél. : 401-33-98. Pour visiter : samedi et dimanche, tél. heures bureau : 824-89-23.

80 km A-6 - Fermette pierre 3 P. habit. Eau. El. Cheminée. En équerre, grange 150 m2, grenier à amén. Le tt part. état. Verg. 1.600 m2. Vue imprenable, 205.000. Fac. C.I.N. 428-26-63, face église à Nemours.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte sur saisie Immob. au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières, le MARDI 27 SEPTEMBRE 1977, à 14 h.

UN IMMEUBLE

en cours de construction sis sur un terrain à

MORSANG-SUR-ORGE (91)

12, boulevard de la Gribèlette

MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Consignation indispensable pr ench. Renseign. Mes Truxillo et Akoun, avocats associés, 51, rue Champlouis, à Corbeil-Essonnes. — Tél. : 496-30-28 et 496-14-18.

S.C.P. DORE BUCOURT, avocat au barreau d'Annecy, 41, r. Sommeiller. ANNECY, VENTE s. rep. de sais. immob. aux enc. publ. au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'aud. des sais. immob. du Tribun. de Gde Inst. d'Annecy, pal. de just., pl. de l'Hôtel-de-Ville, à ANNECY 74000, le jeudi 27 octobre 1977, à 9 heures, d'un

APPARTEMENT de type F 6 à ANNECY (74000)

dépendant de l'ensemble immobilier « LES TRITONS »
A l'angle du boul. du Pier et de la route du cimetière.
Comprenant : 6 p. ples, cuis., rangement, w.c., sal. de bns, cave et garage.

Mise à prix : 75.000 francs

A la requête de la Caisse centrale de crédit hôtelier commercial et industriel, 78, rue Olivier-de-Serres, à PARIS (15e).
A l'encontre de M. et Mme CHETAIL Guy, 23, r. Germain-Perréard, à Cran Gévrier. Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avocat pr. le Tribunal de Gde Instance d'Annecy.
S.C.P. DORE BUCOURT

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 29 septembre 1977, à 14 heures
EN DEUX LOTS

1er lot : UN APPPARTEMENT de 2 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., cave, au 4e étage face.
2e lot : UN APPARTEMENT de 4 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., cave, box, au 3e étage droite.

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER A PARIS-12e

73 bis, 75, 77 et 79, bd Soult et 3, Sentier de la Lieutenance

MISES A PRIX : 1er lot : 100.000 F - 2e lot : 160.000 F

S'adresser : 1) Cabinet de Mes Roger Ennequin et J.-F. Masselin, avocats, 16, av. Pierre-1er-de-Serbie, à Paris (16e), tél.): 720-84-66 ; 2) et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 22 septembre 1977, à 14 heures.

UNE PROPRIÉTÉ sise au PERREUX-SUR-MARNE

(VAL-DE-MARNE)

15, AVENUE MONTAIGNE

Mise à prix : 935.000 francs

S'adresser à Me Common, avocat, 10, rue du Mont-Thabor, et à tous les avocats près le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'Evry (Essonne) LE MARDI 20 SEPTEMBRE 1977, à 14 heures

UN APPARTEMENT AVEC CAVE ET PARKING à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne), 21, quai Gambetta

MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
Consignation indispensable pr enchérir - Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, av., 51, r. Champlouis, à Corbeil-Essonnes (496-30-26 et 14-18).

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 22 septembre 1977, à 14 heures
EN TREIZE LOTS
1er lot

PAVILLON D'HABITATION, PARKING ET JARDIN

2e, 3e et 4e lots - Chaque lot

UN PAVILLON D'HABITATION ET UN JARDIN

5e lot : UN PARKING	10e lot : UN PARKING
6e lot : GARAGE et ANNEXE	11e lot : UN PARKING
7e lot : GARAGE et ANNEXE	12e lot : UN PARKING
8e lot : UN PARKING	13e lot : UN PARKING
9e lot : GARAGE et ANNEXE	

Dans un ensemble immobilier sis à

MAISONS-ALFORT (94) 54, avenue du Maréchal-Joffre 29 à 35, rue Michel, angle 89 à 91, rue Condorcet.

MISES A PRIX :
1er lot, 205.000 F - 2e lot, 180.000 F - 3e lot, 190.000 F - 4e lot, 200.000 F

5e lot : 2.000 francs	8e lot : 2.000 francs	11e lot : 2.000 francs
6e lot : 3.000 francs	9e lot : 3.000 francs	12e lot : 2.000 francs
7e lot : 3.000 francs	10e lot : 2.000 francs	13e lot : 2.000 francs

S'adresser Cabinet de Mes Roger ENNEQUIN et J.-F. MASSELIN, avocats au Barreau de Paris, demeurant à Paris (16e), 16, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (tél. 720-84-66) ; et à tous avocats près les tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

Cabinet de Me Alain-M. BEAUCHANT, avocat poursuivant, rédacteur du cahier des charges, membre de la S.C.P. d'avocats BERNARD, BEAUCHANT, CHALVET, 6, square Rasteau, à LA ROCHELLE (tél. : 41-18-60 et 41-18-16). Vente sur licitation le mercredi 28 septembre 1977, à 14 h. 30, à l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de LA ROCHELLE, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un

ENSEMBLE DE TERRAINS ET D'IMMEUBLES INDUSTRIELS sis à LA ROCHELLE-PALLICE, rue de Béthencourt

d'une superficie de 21.580 m2, embranchement ferroviaire particulier, transformateurs électriques, bureaux et maisons de gardien.

LIBRE A LA VENTE - MISE A PRIX : 995.000 FRANCS



RÉGIONS

Ile-de-France

LA PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE AMÉNAGÉE POUR LES PIÉTONS

Aménager la place de l'Hôtel-de-Ville et la rendre aux piétons, tel est l'objectif du maire de Paris. M. Jacques Chirac l'a confirmé à la réunion de la commission extra-municipale de l'environnement, qui vient de se tenir sous la présidence de Mme Jacqueline Nebout (Union pour Paris).

Rendre le cœur de la capitale aux piétons n'est pas une proposition nouvelle. Le précédent Conseil de Paris en avait déjà voté le principe. Fidèle à son habitude, le maire de Paris a sorti rapidement le dossier des cartons et, fait nouveau dans ce projet, propose un aménagement d'ensemble de la place. La commission a étudié trois maquettes. Unanimité : pas de jardin (seuls seront conservés les arbres existants). *« Il faut laisser à la place de l'Hôtel-de-Ville sa vocation qui est celle d'une place de rassemblement »*, affirme Mme Nebout. En revanche, création de jardins à l'intérieur des bâtiments communaux Napoléon III qui font face à l'Hôtel de Ville. Ces jardins seront ouverts sur l'extérieur et bordés de commerces afin d'animer l'ensemble de la place sur laquelle deux fontaines seront installées.

La circulation automobile sera interdite, sauf pour les autobus, entre les quais et l'avenue Victoria. Les travaux pourraient commencer au début de l'année prochaine. Le calendrier exact et le coût de cette opération seront tale, lors de la prochaine séance tale lors de la prochaine séance du Conseil.

LES PROJETS DE LA R.A.T.P.

• *Priorité au raccordement des réseaux R.E.R. et S.N.C.F.*

• *Étalement des travaux du métro en banlieue*

Le plan d'entreprise de la R.A.T.P. qui couvre les années 1978-1982, et qui sera rendu public dans quelques jours, met l'accent sur « la grande œuvre » à laquelle s'est attachée la Régie depuis plusieurs années, c'est-à-dire l'interconnexion des réseaux du métro et des trains de banlieue. Le président de la République inaugurera le 8 décembre l'achèvement des travaux de jonction des réseaux est et ouest du R.E.R. dans le cœur le Paris, tandis que sera mise en service la section gare du Luxembourg-Châtelet, Halles. Très coûteux, ces travaux obligeront la Régie à réduire — mais non à sacrifier — ses ambitions plus « classiques », telles les réseaux d'autobus ou le prolongement des lignes de métro en banlieue.

Chaque année, la R.A.T.P. publie un plan d'entreprise dans lequel elle dresse ses projets pour les cinq années à venir. La Régie ne finance que 30 % de ses investissements, l'État et la région Ile-de-France se cotisant pour payer le reliquat. Le plan d'entreprise se définit donc comme « *un document d'informations et de propositions à l'égard des pouvoirs publics et des élus* ».

Bien qu'il soit adaptable et « glissant », le nouveau plan (1978-1982) est instructif à plusieurs égards. Le bilan du passé permet à la Régie de souligner la « résurrection » de l'autobus, la modernisation du métro et l'apparition du réseau express régional. Le trafic de la R.A.T.P. croît de 2,3 % par an. Il devrait augmenter de 12 % entre 1977 et 1982 ; l'effort de modernisation et d'extension entrepris au cours des années précédentes doit donc se poursuivre.

L'extension du réseau du métro en proche banlieue demeure un objectif essentiel. Trois prolongements de ligne sont déjà engagés : la ligne 7 (Porte-de-la-Villette - Mairie-d'Ivry) jusqu'au fort d'Aubervilliers, la fin des travaux étant prévue pour 1979 ; la ligne 10 (Porte-d'Auteuil - Gare-d'Orléans - Austerlitz) jusqu'à Boulogne (mise en service prévue pour 1980) ; la ligne 13 *bis* (La Fourche - Porte-de-Clichy) vers Asnières-Gennevilliers (mise en service prévue pour le printemps de 1980).

Le prolongement de la ligne 13 (Châtillon - Montrouge - Saint-Denis-Basilique) vers Châtillon-2 est également considéré comme engagé, mais les travaux ne sont pas commencés. Châtillon était désigné pour jouer le rôle de « *pôle restructurateur de banlieue* ». Or, ce projet de développement urbain ne se concrétise pas sur le terrain, et la R.A.T.P. a inscrit ce prolongement dans ses projets « *sous réserve d'une définition rapide des projets d'urbanisme* ».

Le plan d'entreprise définit ensuite une seconde tranche, dans laquelle figurent des opérations nouvelles retenues par le conseil régional d'Ile-de-France au titre de son programme triennal. Le financement de ces opérations n'étant pas acquis, les précisions quant aux dates de mises en service qui figuraient dans les précédents plans d'entreprise ont disparu, et ont été remplacées par des « fourchettes ». Ainsi, le prolongement de la ligne 5 (porte d'Italie-église de Pantin) vers Bobigny n'est prévue au chapitre « plan d'équipement » que pour les années 1980-1984 ; de même pour la ligne 7 (vers Villejuif) et la ligne 4 (Porte-d'Orléans - Porte-de-Clignancourt) jusqu'à la mairie de Montrouge.

En fait, compte tenu des décisions prises par le conseil régional d'Ile-de-France, qui finance 40 % des investissements de la Régie et consent des prêts à celle-ci pour lui permettre d'honorer sa part, il est probable qu'aucune opération ne sera mise en chantier au cours de l'année 1978 ; seuls des acquisitions de terrain et des travaux préparatoires dont bénéficierait la ligne 7 (porte de La Villette - mairie d'Ivry), particulièrement prioritaire, seraient entrepris l'année prochaine.

Enfin, un plan à long terme permet à la Régie de répertorier les opérations dont la réalisation lui semble nécessaire pour les années 1985-1986. Notons que les prolongations des lignes 1 (pont de Neuilly-château de Vincennes), jusqu'à La Défense (Hauts-de-Seine) et 4, jusqu'à Bagneux (Hauts-de-Seine), qui ne figuraient pas dans les précédents plans d'entreprise font leur apparition dans le nouveau document de la R.A.T.P.

Parallèlement, à ces extensions en banlieue, la Régie poursuit son effort de modernisation des rames qui sera terminé en 1982.

Si la R.A.T.P. rencontre quelques difficultés à financer ses projets de prolongement de métro en banlieue c'est parce qu'elle a entrepris une œuvre coûteuse et de longue haleine : l'interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P. (qui permettra aux trains S.N.C.F. d'emprunter le réseau régional). En décembre prochain, une grande liaison régionale sera achevée grâce à la jonction des tronçons est (Boissy-Saint-Léger - Nation) et ouest (Saint-Germain-en-Laye - Auber) du R.E.R. et le rattachement à cette liaison de la ligne de Sceaux. Le prolongement du R.E.R. jusqu'à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée sera également terminé à la fin de cette année. Cette ligne sera poursuivi jusqu'à Torcy en 1980.

Les trains desservant l'aéroport Roissy - Charles-de-Gaulle seront interconnectés en 1981 ; l'année suivante ce sera au tour des trains de Mitry (Seine-et-Marne). Une autre étape de l'interconnexion devrait être franchie en 1985. Deux millions sept cent mille habitants de l'Ile-de-France seront alors concernés par ces équipements.

Sur les lignes d'autobus enfin, la R.A.T.P. entend créer de nouveaux couloirs réservés qui améliorent la régularité et la vitesse des véhicules. En outre, la Régie prévoit la mise en service de trois lignes d'autobus sur des parcours réservés dits « en site propre ». Sur la RN 305, vers Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) à l'horizon 1981, sur l'autoroute A 3 vers Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) en 1979, et une ligne de rocade sur la RN 186 entre Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) Bezons (Val-d'Oise) et La Défense (Hauts-de-Seine) en 1980.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

NOUVEAUX AUTOBUS

Cent autobus à grande capacité vont être mis en service au cours des semaines à venir sur les lignes de petite ceinture (PC) et 91. Grâce à une plate-forme centrale sans strapontins, la capacité de ces autobus sera portée à soixante-dix-huit places, soit une dizaine de places supplémentaires. Une banquette en arc de cercle sera aménagée à l'arrière.

dix places. Diverses variantes autobus circulent, notamment 3 211 bus standard de soixante-sur les lignes parisiennes ; ils du bus standard sont en service, notamment 600 bus « confort » avec diverses variantes : ils comportent une plate-forme arrière ou une plate-forme centrale ou une rotonde à l'arrière.

En outre, 453 bus P.G.R. (Paris gabarit réduit) circulent sur les lignes parisiennes ; ils offrent quarante-cinq places et sont progressivement remplacés par des bus standard, excepté sur les lignes 29, 52, 58, 66, 67 et 78, où leurs dimensions réduites conviennent au tracé des lignes.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

Les négociations franco-soviétiques

AIRBUS AU POINT FIXE

Les discussions franco-soviétiques au sujet de l'atterrissage des Airbus, d'Air France à Moscou : un exemple des arrière-pensées que comportent toujours les négociations des droits aériens internationaux.

Les autorités soviétiques veulent « sincèrement » que l'Airbus d'Air France atterrisse, le 1er novembre prochain, à l'aéroport moscovite de Cheremetievo. L'assurance vient d'en être donnée par M. Grigori Mirzoyan, chef-adjoint de la direction des relations extérieures du ministère de l'aviation civile de l'U.R.S.S., dans un entretien accordé à la Gazette littéraire.

Pour M. Mirzoyan, tout, en cette affaire, dépend de la bonne volonté de la partie française : « Elle doit changer sa position et commencer, enfin, les négociations, *indique-t-il. Et d'inviter Air France à* « rattraper le temps perdu par sa faute ».

Les responsables soviétiques n'attendaient pas que les autorités françaises acceptent inconditionnellement le protocole d'accord qu'ils leur avaient soumis, le 6 juin dernier, note M. Mirzoyan. A ses yeux, ce texte représentait, à tout le moins, « une bonne base de négociations ».

Sur quels malentendus grippent les discussions ? Moscou met en avant le refus de la partie française d'accepter que « la quantité totale de passagers transportés par Air France ne dépasse pas celle d'Aéroflot ». *L'Ilyouchine-62 que la compagnie soviétique exploite entre Paris et Moscou peut acheminer cent trente-huit personnes, l'Airbus que la compagnie nationale veut mettre en ligne à la place du Boeing-707, deux cent cinquante.*

Conformément à l'accord bilatéral aérien franco-soviétique de 1958, la capacité offerte par les deux compagnies doit être identique. « La mise en service de l'Airbus nous mettrait donc dans une situation inégale, *remarque M. Mirzoyan.* C'est pour cela que le ministère de l'aviation civile veut augmenter le nombre des vols d'Aéroflot entre Paris et Moscou. »

Pour M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, cette demande est tout à fait recevable. Aussi, pour placer les deux parties à égalité de chances, « Air France a proposé une réduction du nombre de ses vols de telle sorte que la capacité offerte par les deux compagnies soit la même, *a-t-il précisé.* Air France a également proposé un accord commercial permettant de garantir rigoureusement la répartition égale du trafic. »

Rien, apparemment, ne devrait donc s'opposer à la signature d'un accord. En réalité, le protocole du 6 juin comporte, selon M. Cavaillé, « des exigences sans aucune relation avec l'exploitation de la ligne Paris-Moscou. C'est d'ailleurs pour cela que ces demandes ont été rejetées deux jours après avoir été présentées ».

Pourquoi ne pas dévoiler le contenu exact du protocole d'accord du 6 juin ? On serait alors mieux à même de juger de la sincérité des autorités soviétiques. — J.-J. B.

ENVIRONNEMENT

Dans la baie de Seine

Des mesures sont prises pour limiter la pollution des usines Thann et Mulhouse

Le tribunal administratif de Rouen avait annulé, le 19 juillet dernier, l'arrêté préfectoral autorisant l'entreprise Thann et Mulhouse, qui produit du bioxyde de titane, de rejeter ses résidus — dangereux — dans la Seine. Depuis, l'usine continuait à fonctionner normalement. Les pêcheurs de la baie de Seine se sont toujours opposés à cette situation ; ils avaient récemment invité au Havre des Japonais victimes de la pollution par le mercure. La préfecture de Rouen a publié, le 14 septembre, le communiqué suivant :

« A la suite des arrêtés du tribunal administratif de Rouen, en date du 19 juillet 1977.

» Il est apparu nécesaire de mettre en œuvre les moyens qui permettraient d'assurer le respect des décisions du tribunal administratif tout en sauvegardant l'emploi des salariés de Thann et Mulhouse au Havre et en Alsace.

» ... Dans ces conditions et après des discussions techniques, le préfet a notifié le 12 septembre à Thann et Mulhouse un nombre important de mesures à réaliser immédiatement, d'études à conduire et d'objectifs à atteindre selon un calendrier impératif.

» C'est ainsi que les arrêtés réglementaires étant pris aujourd'hui même seront instantanément réalisés : la création d'un dépôt à terre expérimental, la construction d'une unité de chlorosulfate de fer, l'approvisionnement en minerai enrichi, l'utilisation du sulfate de fer dans le système de station d'épuration des eaux, la construction d'une unité de granulation, le financement d'une unité expérimentale de recyclage des rejets avides.

» Dès lors une diminution considérable des rejets effectués par Thann et Mulhouse sera nécessairement obtenue sans dommage pour l'emploi. L'exécution de ce programme sera suivie par le secrétariat permanent pour la prévention de la pollution industrielle en baie de Seine, dont la création a été décidée au conseil des ministres du 13 juillet et qui sera mis en place dans le courant du mois d'octobre prochain. »

● *La pollution de la mer à Calvi.* — Une « table ronde » sur les moyens d'éviter la pollution de la mer par les hydrocarbures est organisée les 16 et 17 septembre, à Calvi (Corse), avec la participation de représentants de l'industrie pétrolière, par l'Union des villes de la Méditerranée, organisme créé en avril dernier à Rimini (Italie), sous les auspices de la Fédération mondiale des villes jumelées.

Faits et projets

TRANSPORTS

● *La coopération Air France-Air Inter.* — Un dossier sur la coopération entre Air France et Air Inter sera remis le mercredi 28 septembre à M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement. Cette étude, réalisée conjointement par les deux compagnies, avait été demandée par le premier ministre au printemps dernier. Elle concerne l'exploitation conjointe des Airbus, une meilleure répartition du trafic d'Air Inter entre Orly-Ouest et Roissy, la mixité des flottes des deux transporteurs, la desserte de la Corse et la commande d'un nouvel avion moyen-courrier A-200.

● *Le « train du ciel » au départ de Gatwick.* — La compagnie britannique Laker Airways, qui mettra en service, le lundi 26 septembre, une navette aérienne — le « skytrain » — entre Londres et New-York, pourra opérer à partir de l'aéroport de Gatwick, au sud de Londres, vient d'annoncer l'administration de l'aviation civile britannique. Le « skytrain » devait initialement décoller de l'aérodrome de Stansted, au nord-est de Londres, peu facile d'accès. Laker Airways avait demandé à utiliser un aéroport plus proche de Londres pour être placé sur le même pied que les grandes compagnies qui se sont décidées à lancer, elles aussi, dans les semaines qui viennent, des tarifs aériens bon marché sur l'Atlantique nord. Un aller-retour Londres-New-York à bord de « skytrain » revient à 139 livres sterling, soit 1 300 francs français environ. — *(A.F.P.)*

PÊCHE

● *Progrès dans les rapports C.E.E.-pays de l'Est.* — Les Danois se sont félicités du tour pris par la conférence des ministres de la pêche des pays riverains de la Baltique qui vient de se tenir à Varsovie. L'intérêt essentiel de cette réunion réside dans le fait qu'elle marque une étape importante dans les relations entre la C.E.E. et les pays de l'Est. En effet, M. Finn Gundelach, membre de la Commission européenne, chargé des problèmes de l'agriculture et de la pêche, avait été invité comme représentant officiel de la C.E.E. Or, jusqu'à une date très récente, les gouvernements d'Europe orientale refusaient systématiquement de reconnaître la C.E.E. en tant qu'organe politico-économique indépendant. — *(Correspondant.)*

ÉCONOMIE - SOCIAL

EN GRANDE-BRETAGNE

Vers la « Terre promise » ?

La balance commerciale a été excédentaire en août

De notre correspondant

Londres. — *Une nouvelle statistique officielle justifie l'optimisme exprimé par le premier ministre, M. Callaghan, la semaine dernière au congrès des syndicats (T.U.C.), à Blackpool, où il a annoncé que la période des « vaches maigres » touchait à sa fin. Après le ralentissement de la hausse des prix de gros, la reprise des ventes au détail et la remontée de la production industrielle, la balance commerciale a enregistré, en août, un surplus de 141 millions de livres. Compte tenu de l'excédent des échanges invisibles (175 millions), la balance des paiements courants, déficitaire de 55 millions de livres en juillet, est devenue excédentaire de 316 millions, ce qui a provoqué une réaction euphorique de la Bourse. Les importations ont baissé de 11,5 % et les exportations augmenté de 1 %, se situant respectivement à 2 632 et 2 773 millions de livres.*

Autant de signes encourageants pour le gouvernement. Mais M. Callaghan, assimilé par son gendre, M. Peter Jay, ambassadeur à Washington, à « Moïse guidant son peuple vers la Terre promise », ne pavoise pas encore. A court terme, les perspectives économiques sont meilleures, grâce, notamment, aux sacrifices imposés aux travailleurs. Ces restrictions ont été subies avec impatience, mécontentement et irritation, mais elles ont tout de même été acceptées par un peuple plus discipliné qu'il n'y paraît. Dans quel autre pays, une baisse aussi sensible du niveau de vie aurait-elle été acceptée sans troubles sociaux graves, sans menace sur les institutions ? Néanmoins, cette amélioration reste précaire et à la merci d'une nouvelle « explosion » des salaires. « L'heure de vérité » sonnera très prochainement pour M. Callaghan, si, comme on le prévoit, les mineurs, les dockers, les employés municipaux, les ouvriers de l'automobile, ignorant les décisions de Blackpool, présentent, sans observer le délai d'un an confirmé par le T.U.C., des revendications dépassant largement les normes officielles d'augmentation de salaires.

La grande fédération patronale (C.B.I.), tout en se déclarant satisfaite qu'environ 80 % des négociations salariales aient abouti à des règlements dans les limites officielles (+ 10 %), n'en souligne pas moins qu'au cours des dernières six semaines, deux cent quatre-vingt-neuf revendications salariales ont été présentées, s'établissant entre 15 et 20 %, et parfois même jusqu'à 60 %. La bataille décisive sur les salaires se livrera, en fait, à l'échelon des entreprises et il est difficile d'en prévoir l'issue. Dans certains secteurs, le militantisme des syndiqués est très vif, mais il faut bien constater que, dans les derniers conflits, la pression de la « base » s'est exercée dans le sens de la modération.

Sur le front patronal, le gouvernement travailliste escompte la coopération des industriels. Après la démonstration de bonne volonté des syndicats à Blackpool, le gouvernement attend, d'autre part, des entreprises qu'elles accroissent leurs investissements. Apparemment, celles-ci veulent d'abord être assurées que le gouvernement tiendra bon face aux revendications dans le secteur public. La confiance n'est pas encore totale entre les trois partenaires sociaux, chacun attendant de l'autre des précisions sur ses intentions véritables. Mais, malgré ces incertitudes, pour la première fois depuis de longs mois, l'espoir se fait jour.

HENRI PIERRE.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep.+ ou Dép.—		Rep.+ ou Dép.—		Rep.+ ou Dép.—	
U.S.	4,9290	4,9320	+ 70	+ 90	+ 200	+ 250	+ 450	+ 510
can.	4,5920	4,5970	+ 10	+ 40	+ 80	+ 130	+ 200	— 290
en (100)	1,8460	1,8500	+ 40	+ 60	+ 120	+ 170	+ 260	+ 320
.M.	2,1180	2,1210	+ 60	+ 100	+ 210	+ 280	+ 480	+ 560
lorin	2,0000	2,0025	+ 50	+ 70	+ 170	+ 220	+ 380	+ 400
.B. (100)	13,74	13,76	+ 230	+ 350	+ 700	+ 870	+ 860	+1000
.S.	2,0650	2,0680	+ 80	+ 120	+ 280	+ 320	+ 560	+ 620
(1 000)	5,5720	5,5820	— 280	— 200	— 850	— 450	—1650	—1450
....	8,5940	8,6000	+ 140	+ 200	+ 430	+ 520	+ 870	+1010

TAUX DES EURO-MONNAIES

.M.	3 5/8	4	3 3/4	4	3 3/4	4	3 7/8	4 1/8
U.S.	2 1/4	2 5/8	6 1/4	6 5/8	6 1/2	6 7/8	6 3/4	7 1/8
lorin	4	4 5/8	4 1/4	4 3/4	4 3/8	4 7/8	4 3/4	5 1/4
.B.	3 3/4	4 3/4	5 5/8	6 1/8	6 1/8	6 1/2	6 1/2	7
.S.	0 3/4	1	2 1/4	2 1/2	2 1/2	2 7/8	2 7/8	3 1/4
(1 000)	10	13	12 7/8	13 7/8	14	14 7/8	14	14 7/8
....	5 3/4	6 1/4	5 3/4	6 1/4	6	6 3/4	6 1/2	7 1/4
.. franc.	8 3/4	9 1/4	9	9 5/8	9 7/8	10 3/8	10 1/2	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché international des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

A L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : le plan de relance est critiqué à la fois par le patronat et par les syndicats

De notre envoyé spécial

Bonn. — Le gouvernement ouest-allemand a adopté, mercredi 14 septembre, en conseil des ministres, le plan de relance dont les grandes lignes étaient connues dans la capitale fédérale depuis quelques jours (*le Monde* du 10 septembre). Ce plan, officiellement intitulé « Programme pour le soutien de la croissance et de l'emploi », a été mis au point « *après consultation des partenaires européens de la R.F.A.* », par les services du chancelier Schmidt et de l'ancien ministre de l'économie, M. Friderichs (qui a depuis quitté ses fonctions pour entrer au directoire de la Dresdner Bank). Ainsi qu'il a été confirmé officiellement, la stratégie gouvernementale repose sur deux idées : augmenter les dépenses de l'État fédéral et réduire la pression fiscale, sur les entreprises comme sur les particuliers.

L'augmentation des dépenses de l'État sera supérieure à 10 % en 1978, alors que le chiffre de 7,5 % avait d'abord été retenu. Les investissements publics dépasseront de 5,4 milliards de deutschemarks le niveau qui leur avait été fixé dans les prévisions budgétaires à moyen terme. Au total, les dépenses publiques atteindront 188,6 milliards de deutschemarks en 1978. Les secteurs ministériels qui en bénéficieront le plus seront ceux du travail et des affaires sociales, avec 43,3 milliards ; la priorité ira également à la défense nationale (avec 34,3 milliards), et à l'aide au développement (+ 22 %). En outre, l'État consacrera 4,35 millions de deutschemarks dans les quatre prochaines années à étudier la façon de réaliser des économies d'énergie.

La diminution de la pression fiscale sur les particuliers sera obtenue par le jeu de l'abattement fiscal à la base qui doit désormais aboutir à une réduction d'impôt de 66 à 168 deutschemarks par contribuable dès 1977, et de 112 à 224 deutschemarks en 1978. Pour les entreprises, le coefficient multiplicateur du taux linéaire d'amortissement retenu pour le calcul de l'amortissement dégressif passe de 2 à 2,5 %.

La philosophie générale du dispositif est claire. Le produit national brut, qui avait enregistré une hausse de quelque 4 % au premier trimestre de 1977, est demeuré à peu près étale au second. Pour obtenir une reprise de la croissance, le gouvernement ouest-allemand compte sur la stimulation de la demande publique et privée.

Il le fait dans un climat social qui s'est un peu détérioré depuis le début de l'été, lorsqu'une partie du patronat, en portant plainte devant le Tribunal constitutionnel contre la loi sur la cogestion dans les entreprises, a rompu le pacte de non-agression qui avait implicitement été conclu entre les syndicats ouvriers et les employeurs. Les uns et les autres ont exprimé un certain nombre de réserves, dès mercredi soir, à Bonn. La Fédération de l'industrie, par exemple, a critiqué le plan gouvernemental, regrettant que n'ait pas été retenue la baisse de 10 % des impôts sur les revenus, les salaires et les bénéfices des entreprises qu'elle avait proposée.

A l'inverse, les syndicats estiment que les mesures font la part belle aux sociétés privées. M. Eugen Loderer, président de la Fédération de la métallurgie, a mêlé amertume et scepticisme en se demandant ce que le gouvernement pourrait encore bien faire « *pour que les entreprises se remettent à investir, si 15 milliards de deutschemarks de cadeaux ne les y avaient pas décidées depuis 1975* ».

BERNARD BRIGOULEIX.

En Suède

M. Palme préconise un engagement accru de l'État dans l'industrie

De notre correspondant

Stockholm. — Que feraient les sociaux-démocrates s'ils étaient toujours au pouvoir pour résoudre les problèmes actuels de l'économie ? C'est une question que beaucoup de Suédois, inquiets et désorientés par l'ampleur de la crise, se posaient depuis le 29 août dernier. Après la présentation par le gouvernement « bourgeois » de M. Falldin du plan de stabilisation — dévaluation de 10 % de la couronne, baisse de la taxe patronale et suspension des réformes sociales pendant deux ans — les anciens dirigeants de la Suède s'étaient contentés de dire « non » à tout.

Les travaillistes veulent, en étroite collaboration avec les syndicats, mener une politique industrielle « active » pour venir en aide aux secteurs les plus durement touchés : la confection et le textile, la sidérurgie, les mines, la sylviculture. L'ancien premier ministre a précisé : « *Cela ne peut se faire que par un engagement accru de l'État et une prise de participation majoritaire dans les regroupements d'entreprises qui s'imposent.* »

Dans un programme en dix points, volumineux, mais non chiffré, les sociaux-démocrates mettent l'accent sur le besoin de renouvellement des structures de l'industrie suédoise « *pour préserver sa position internationale* ». Ils suggèrent la création d'un fonds de renouvellement et veulent encourager la recherche et « *le réveil de l'intérêt de la jeunesse pour les sciences naturelles et la technique* ». Pour développer les exportations, l'État doit soutenir financièrement la commercialisation des produits sur de nouveaux marchés.

M. Palme s'est surtout attaché, sur un ton particulièrement optimiste, au développement futur de l'industrie suédoise et à la nécessité de la planifier branche par branche. Toutefois, a-t-il dit, des années dures et difficiles nous attendent, qui exigeront une grande solidarité. Pour ce qui est des problèmes du moment, qu'il reconnaît comme graves, le chef de l'opposition reproche au gouvernement de noircir volontairement la situation et de créer ainsi un climat d'insécurité générale : « *Face à la crise, les bourgeois restent les bras ballants et mènent une politique « trimestrielle ».* « *Si nous étions au gouvernement*, a ajouté avec assurance M. Palme, *les prix ne grimperaient pas aussi rapidement, nos mesures de soutien à l'industrie seraient sélectives, et leur fardeau serait réparti équitablement : il ne frapperait pas les plus défavorisés. Pour limiter les effets de la dévaluation, il faut prolonger le blocage des prix jusqu'à nouvel ordre, majorer l'allocation-logement, stimuler la construction qui est un des moteurs de notre économie, juguler le plus tôt possible l'inflation et poursuivre intégralement le programme électro nucléaire décennal adopté par le Parlement en 1975 pour réduire notre dépendance du pétrole.* »

M. Palme a également déclaré qu'à longue échéance, la création, dans les entreprises, de fonds ouvriers, destinés à rendre petit à petit les salariés copropriétaires de leur firme (« projet Meidner ») était une réforme « *nécessaire et inéluctable pour réaliser une démocratie économique et financière et assurer le renouvellement des structures de l'industrie* ».

ALAIN DEBOVE.

SOCIAL - ÉCONOMIE

PARTENAIRES SOCIAUX

Un débat Ferry-Séguy-Maire à Antenne 2

Dans six mois, pour négocier...

Tout compte fait, ce fut un débat de bonne compagnie entre ces partenaires — ou adversaires — sociaux que M. Jean-Pierre Elkabach avait présentés comme étant parmi les plus intéressés par les grandes questions qui se posent si la gauche l'emporte : Qui sera nationalisé ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Que deviendront les salaires, les revenus ? Comment se répartira le pouvoir dans les entreprises ? Quelle forme la société française prendra-t-elle en 1978 ?

En une heure d'émission, mercredi 14 septembre, sur A 2, toutes ces interrogations ne pouvaient recevoir une réponse. Aucun des interlocuteurs ne tenta donc sérieusement d'approfondir les thèmes proposés. Chacun sembla plutôt soucieux de donner une bonne image de marque de son organisation, sinon de lui-même.

Complet gris, visage austère, M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.F., et leader du patronat de l'acier, fut le premier à lancer une flèche politique en faisant une allusion très directe aux responsabilités de M. Georges Séguy au parti communiste. *« Je ne vous demande pas quelle est votre appartenance politique »*, répliqua vivement le secrétaire général de la C.G.T., sanglé dans un costume bleu qui faisait valoir son teint coloré.

Vingt minutes s'étaient écoulées sans que M. Edmond Maire — veston sombre, cravate troquée contre l'habituel « polo » — ait fait entendre le son de sa voix. Il intervint, en exposant ce que la C.F.D.T. attendait des nationalisations « réussies » : contenu social, pouvoir transféré aux travailleurs, *« fin de la monarchie dans les entreprises »*, etc.

« Vous êtes un poète », lança M. Ferry, qui cita une déclaration de M. Georges Marchais sur le *« prétendu socialisme autogestionnaire »*, pour demander ensuite à M. Séguy son avis sur la question.

Ce n'est pas le lieu d'en parler. Sur beaucoup d'aspects, il y a une profonde identité avec la C.F.D.T. », assura le leader cégétiste.

M. Ferry ayant évoqué la nécessité de l'efficacité économique, M. Maire accusa : *« La sidérurgie est une industrie mal gérée. Il faut enlever les pique-assiette que sont les patrons. »* Tendant vers les caméras une grande photo, M. Séguy poursuivit : *« Ce haut fourneau est condamné. Mais il ne sera pas fermé si la gauche vient au pouvoir. »* Plus tard, ce fut le *New York Times* que le syndicaliste sortit de sa poche pour donner lecture des opérations que les investisseurs français font à l'étranger, les accusant d'un *« vaste détournement des richesses nationales »*.

Il ne restait plus que dix minutes d'antenne lorsque M. Maire parla de l'emploi. Mis en accusation, M. Ferry protesta : *« Je revendique, vis-à-vis de M. Barre, la même indépendance que M. Séguy vis-à-vis du P.C.*

M. Elkabach demanda : *« Combien de temps faudra-t-il pour résorber le chômage ?*

— *Deux ans et demi*, estima M. Séguy. *« C'est pourquoi je voterai à gauche. »*

— *Le programme commun est un tel monstre qu'il sera rejeté »*, dit encore M. Ferry.

Le temps manquait pour une véritable conclusion. Peut-être se trouvait-elle dans ce morceau de dialogue échangé entre MM. Séguy et Ferry :

« Je n'avais pas eu le plaisir de vous rencontrer depuis mai 1968, dit le premier. *Cela montre la fréquence des négociations entre le patronat et les organisations syndicales.*

— *Je le déplore*, dit M. Ferry...

— *D'ici six mois peut-être nous retrouverons-nous à la table des négociations, mais l'entente patrons-gouvernement qui existait en 1968 sera renversée. Il y aura alors une entente entre le gouvernement et les salariés. »*

JOANINE ROY.

● *Dans les Deux-Sèvres*, le P.-D.G. d'une société de transport de Niort, M. de Laudenbach, a proposé à ses salariés de reprendre l'entreprise en cogérence pour la somme de 1 franc, à la suite d'une grève de treize chauffeurs. Celle-ci a débuté le 12 septembre, les chauffeurs refusant de continuer à avancer sur leurs propres deniers les frais de réparation et d'achat de gas-oil pour leurs véhicules, et demandant de ne plus rouler pendant le week-end.

AFFAIRES

LÉVITAN : vers l'entrée d'un nouveau partenaire ?

La société Lévitan, bien connue dans le négoce du meuble, vient de transformer juridiquement en faisant apport à une de ses filiales de ses activités commerciales. La Société foncière et financière Lévitan, nouveau holding du groupe, détiendra ainsi, à côté des actifs immobiliers, la presque totalité du capital de sa filiale commerciale Lévitan Ameublement.

Cette décision répond à un double souci : clarifier la gestion mais aussi et surtout faciliter l'accueil d'un partenaire éventuel sans que pour l'instant — du moins l'affirme-t-on à la direction de Lévitan — des négociations soient en cours.

Le principal actionnaire de Lévitan est M. Robert Lévitan, fils du fondateur de la société, le reste du capital étant réparti entre des membres de sa famille. *« Une entreprise ne peut rester indéfiniment familiale »*, dit-on encore à la direction de Lévitan. Il semble que M. Lévitan, âgé de cinquante-quatre ans, soit soucieux, par cette ouverture des structures sur l'extérieur, d'assurer l'avenir de la firme, qu'apparemment aucun membre de la troisième génération n'est prêt à prendre en main.

Lévitan a réalisé, en 1976, un chiffre d'affaires de 85 millions de francs, le chiffre d'affaires cumulé des quatre-vingts concessionnaires qui portent son enseigne, sans pour autant lui appartenir, étant de l'ordre de 310 millions de francs.

● *Téléphone : coopération SAT-Ascinter Otis.* — La Société anonyme de télécommunications (SAT) et Ascinter Otis ont décidé *« d'allier leurs efforts pour présenter une gamme commune de centraux téléphoniques électroniques privés devant couvrir progressivement tous les besoins entre cinquante et mille postes intérieurs »*. C'est le SAT, spécialisée de longue date dans le téléphone, qui assurera le développement et la fabrication de la gamme. La division « telecom » d'Ascinter Otis assurera la commercialisation, l'installation et l'entretien des centraux, grâce à son implantation en France (cent quatre-vingts villes) développée à partir de son activité « ascenseurs ».

CONJONCTURE

LE LIVRET D'ÉPARGNE MANUELLE : UNE AIDE A LA CRÉATION DES PETITES ENTREPRISES

Le livret d'épargne manuelle, destiné à favoriser la création de petites entreprises artisanales ou industrielles par des ouvriers, est désormais à la disposition des salariés, a indiqué M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels, mercredi 14 septembre.

A l'aide d'exemples, M. Stoléru, au cours d'une conférence de presse, mercredi après-midi, a souligné l'intérêt du livret : pour un ouvrier au revenu modeste qui épargne 100 F par mois pendant quatre ans, puis 200 F pendant quatre autres années, le *« taux de rentabilité est élevé »*, puis, avec un capital accumulé de 14 400 F, il obtient un intérêt égal à 4 790 F et, en outre, pour un investissement de 100 000 F, une prime de 14 490 F et des prêts de 6 à 10 %. Selon le secrétaire d'Etat, 2 500 000 personnes pourront, en principe, bénéficier de ces avantages.

Ouvert à tous les salariés manuels (industrie, artisanat, agriculture) âgés de moins de trente ans, le livret permet, au bout d'un délai d'épargne de cinq à huit ans (trois ans au départ pour ceux qui ouvriront un livret avant le 31 décembre) de bénéficier des avantages suivants : intérêt d'environ 8,50 % net d'impôts ; versement d'une prime payée par l'Etat et égale à 15 % du montant de l'investissement dans une limite de 75 % du total de l'épargne réalisée (capital + intérêts) ; un prêt bonifié par l'Etat égal au maximum à dix fois l'épargne constituée.

[Annoncé au début de l'année 1976, adopté par le Parlement dans la loi de finances pour 1977, le livret d'épargne entre en application avec retard dans la mesure où les banques ont manifesté beaucoup de réticences. Au secrétariat d'Etat, on indique qu'après un accord avec les Banques populaires puis avec le Crédit agricole, seule parmi les banques nationalisées, la B.N.P. avait accepté de se lancer dans l'opération. Mais, à l'annonce d'une campagne télévisée, qui commence mercredi et qui mentionne la B.N.P., les autres établissements ont décidé, ces derniers jours, d'entrer dans la course : la Société générale qui informe déjà ses clients par tract et le Crédit lyonnais qui a publiquement opté pour cette formule par un communiqué aux agences de presse, la veille du conseil des ministres. Selon le secrétaire d'Etat, les délais de mise en place constituent cependant « un record de vitesse » pour le lancement d'un nouveau produit bancaire.]

● *Dans une déclaration faite le 14 septembre*, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a précisé la politique de l'organisation patronale dans le domaine des salaires :

« Nous avions déjà donné comme recommandation aux différentes professions, pour le premier semestre, de limiter l'augmentation des salaires à 4,5 %, a-t-il rappelé. *Le C.N.P.F. vient d'adresser une circulaire à l'ensemble de ses adhérents pour recommander que cette augmentation maximale des salaires soit portée à 7 % au 1er octobre. Cela représente donc une augmentation de 2,5 % au troisième trimestre. Il y a bien maintien du pouvoir d'achat. A la fin de l'année, nous verrons, en fonction de l'évolution des prix, si nous pouvons aller plus loin au cours de nouvelles négociations. »*

AUTOMOBILE

RENAULT REGROUPE SES ACTIVITÉS « POIDS LOURDS » EN ALLEMAGNE DE L'OUEST

(De notre envoyé spécial.)

Francfort. — M. Zanotti, délégué général aux véhicules industriels de la régie Renault, a annoncé le 15 septembre, à l'occasion de l'ouverture du 47e Salon de l'automobile de Francfort, que les activités de Berliet et de Saviem en Allemagne fédérale seront regroupées au sein d'une société nouvelle, la Renault-Nutzfahrzeuge. Cette société rassemblera le réseau poids-lourds de Berliet-Deutschland et une partie du réseau Deutsche-Renault pour le bas de la gamme. Elle offrira une gamme étendue de camions de 3,5 tonnes à 38 tonnes choisis à partir de véhicules Saviem et Berliet adaptés au marché allemand. La Renault-Nutzfahrzeuge investira en R.F.A. 60 millions de D.M. dans les cinq années à venir. — Ch. L.

EMPLOI

PRÈS DE CINQ MILLE CINQ CENTS « MANUELS » ONT BÉNÉFICIÉ EN UN AN DE LA RETRAITE A 60 ANS

Le droit à la retraite dès soixante ans à taux plein qui est accordé depuis le 1er juillet 1976, sous certaines conditions, aux travailleurs manuels et aux ouvrières mères de famille a été peu utilisé comme *le Monde* du 15 septembre l'a indiqué, mais deux erreurs d'impression ont rendu incompréhensible l'affirmation selon laquelle il s'agit d'un échec.

Au 31 juillet 1977, soit un an après la mise en application de ce droit nouveau, 3 889 ouvriers ont bénéficié de cette retraite au lieu des 70 000 évoqués en 1976 (et non pas 7 000) ; 1 604 ouvrières mères de famille (et non pas 6 604) ont bénéficié du même avantage, soit au total près de 5 500 personnes (5 493)

Quant à l'accord sur la préretraite qui est appliqué depuis le 11 juillet 1977, s'il a fait un mauvais départ, il a néanmoins suscité un certain intérêt : *« Les départs en retraite*, a par exemple déclaré M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., *s'effectuent traditionnellement au moment des vacances où à la fin de l'année. L'accord ayant été signé juste avant les vacances, les salariés n'ont pas encore eu le temps de s'informer et de prendre une décision. Mais dès à présent, on a enregistré vingt mille demandes d'information. » « Ces demandes*, note de son côté la C.G.T., *montrent tout l'intérêt que les travailleurs portent à un accord représentant une étape importante vers la généralisation de l'avancement de l'âge ouvrant droit à une retraite complète. »*



LES MARCHES

BOURSE DE PARIS - 14 SEPTEM

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 SEPTEMBRE

Bien orienté

Les valeurs françaises ont poursuivi, mercredi, le redressement amorcé lundi et amplement confirmé mardi : l'indice instantané, qui avait gagné 1 % la veille, a monté encore de 0,50 %.

Parmi les titres les plus avantagés, on relève derechef la Compagnie bancaire, puis les A.G.P., Moët-Hennessy, la Générale de fonderie, Perrier, Presses de la Cité, Printemps, Denain N.E., Lyonnaise des eaux. Quelques replis, en revanche, sur Olida, Sagem, J. Borel, Leroy-Somer.

Pas plus que la veille les familiers de la corbeille ne savaient vraiment à quoi attribuer les bonnes dispositions affichées dès le début de la semaine par le marché. Apparemment, le « sommet » de la gauche sur le programme commun n'a pas l'air de préoccuper outre mesure les opérateurs, qui font preuve d'un optimisme modéré pour les jours qui viennent.

A noter une réapparition discrète des acheteurs étrangers, qui s'intéressent de nouveau à quelques valeurs françaises.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines, tandis qu'aux allemandes Siemens avance sensiblement, et que les valeurs anglaises reprennent leur ascension.

Aux pétroles internationaux, nouvelle hausse de Shell et vive reprise de Norsk Hydro au lendemain des élections norvégiennes, qui pourraient amener le gouvernement socialiste actuel à céder le pouvoir.

Bonne tenue des mines d'or.

Sur le marché de l'or, le lingot, à 23 995 F (+ 50 F) continue à buter sur la barre des 24 000 F, et le napoléon est pratiquement stable à 246 F (— 0,10 F).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/8 %

LONDRES

Léger repli

Après la hausse record enregistrée mercredi, le Stock Exchange enregistre quelques prises de bénéfice à l'ouverture de la séance de jeudi. L'indice des valeurs industrielles perd 4,3 points à 344,9. L'emprunt d'État a été clos quelques minutes après l'ouverture de la souscription.

Or (ouverture) (dollars) : 147 85 contre 147 50

VALEURS	CLOTURE 14/9	COURS 15/9
Beecham	659 ...	655 ...
British Petroleum	938 ..	930 ...
Courtaulds	135 ...	131 ...
De Beers	282 ...	286 ...
Imperial Chemical	445 ...	408 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	238 ...	236 ...
Shell	824 ...	828 ...
Vickers	238 ...	242 ...
War Loan 3 1/2 %	36 1/8	36 1/8
*West Driefontein	24 3/8	24 1/2
*Western Holdings	28 9/16	29 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

SAUNIER-DUVAL. — Bénéfice d'exploitation pour le premier semestre 1977 : 5,6 millions de francs contre une perte de 4,2 millions de francs au premier semestre 1976, après 11,7 millions d'amortissements contre 9,4 millions de francs. Bénéfice net au 30 juin 1977 : 3 millions de francs contre une perte de 3,8 millions de francs, après provision de 2,4 millions de francs pour impôts sur opérations à l'étranger, contre 0,6 millions de francs.

CREDIT GENERAL INDUSTRIEL. — Chiffre d'affaires du groupe pour le premier semestre 1977 : 291 millions de francs contre 210,6 millions de francs (+ 38 %). En cours : 1,78 milliard de francs contre 1,38 milliard de francs (+ 28,3 %).

RETI. — L'offre d'achat présenter pour le compte de la société néerlandaise Akzo-Pharma a obtenu un résultat positif, portant sur 6,6 % du capital de la société.

VEUVE CLICQUOT-PONSARDIN. — Après les mauvaises années 1974 et 1975, le négoce de vin champenois a retrouvé en 1976 de meilleures conditions d'activités, et pour plusieurs maisons, 1977 marquera la fin de la crise, a déclaré M. de Vogüé, P.-D. G. de la firme. Pour l'exercice en cours, le résultat d'exploitation de Veuve Clicquot devrait s'élever à 22,2 millions de francs contre 10,1 millions de francs, retrouvant ainsi le niveau de 1973 (23 millions de francs). En 1978, le bénéfice net consolidé et ajusté pourrait s'élever à 42 F par action contre 32 F en 1976.

NEW-YORK

Légère amélioration

Une légère amélioration a été enregistrée mercredi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a gagné 4,15 points à 858,71 après en avoir cédé 1 à l'ouverture.

D'abord maussade après l'annonce, la veille, du relèvement de son taux de base par la Chase Manhattan Bank, le marché s'est quelque peu raffermi, les opérateurs ayant constaté que les autorités monétaires étaient soucieuses de ne pas laisser monter trop haut le loyer de l'argent au jour le jour. Le volume des transactions tout en augmentant légèrement avec 17,3 millions de titres traités contre 14,9 millions, est resté faible en raison des festivités israélites, qui dépeuplent Wall Street cette semaine.

Parmi les principaux mouvements, notons la reprise d'I.T.T., valeur fortement éprouvée depuis deux séances par des arbitrages importants.

VALEURS	COURS 13/9	COURS 14/9
Alcoa	45 1/4	45 3/4
A.T.T.	62 1/8	62 ...
Boeing	54 1/4	54 1/4
Chase Manhattan Bank	30 .	30 1/4
Du Pont de Nemours	109 1/2	109 5/8
Eastman Kodak	60 ...	58 7/8
Exxon	48 1/8	48 1/2
Ford	44 1/2	44 1/8
General Electric	53 1/4	53 5/8
General Foods	33 7/8	33 7/8
General Motors	68 1/4	68 5/8
Goodyear	19 1/4	19 3/8
I.B.M.	262 3/4	263 1/8
I.T.T.	38 ...	38 3/4
Kennecott	24 1/2	24 ...
Mobil Oil	61 ...	.. ...
Pfizer	26 1/8	.. ...
Schlumberger	67 1/8	.. ...
Texaco	28 3/8	28 1/2
U.A.L. Inc.	18 3/8	.. ..
Union Carbide	44 7/8	45 3/8
U.S. Steel	30 5/8	31 ..
Westinghouse	18 3/4	18 7/8
Xerox	52 1/8	52 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/9	15/9
1 dollar (en yens) ...	267 30	Clos

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	13 sept.	14 sept.
Valeurs françaises ..	89,4	89,5
Valeurs étrangères ..	103,2	104

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,9	59

BOURSE DE PARIS - 14 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 90	2 868	France I.A.R.D.	168 .	169 ..	Locabail immob.	176	175 .	Immoinvest.	80	81 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	495	485	Cr. Ind. Als.-Lor.	131 50	132
E.D.F. parts 1959	...	481	(M) Crédit Mod.	50	48 50
Ch. France 3 %	140	140 10	Electro-Banque	129 10	128
			Eurobail	102	102
			Financière Sofal	258	248
Abeille I.G.A.R.D.	.. ..	581	Fr. Cr. et B. (Cie)	d 48 38	49
Abeille (Vie)	.. ..	203 50	France-Bail	167	163
A.G.F. (Sté Centr.)	395	C389	Hydro-Energie	22 90	22
Ass. Gr. Paris-Vie	1170	1172	Immobail B.T.P.	121 50	121 50
Concorde	260	268	Immobanque	155 20	156 20
Epargne France	282 50	280	Immofice	122	125
Financ. Victoire	180	180	Interbail	141	141 80
Fonc. T.I.A.R.D.	79 40	79 40	Laffitte-Bail	109 30	109 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fonc. Chât.-d'Eau	588	685	Charg. Réun. (D.)	2430	2414
(M) S.O.F.I.P.	65 20	65 20	Comindus	340	337
Fonc. Lyonnaise	512	511	(Li) Dév. R. Nord	116	115
Immob. Marseille	785	785	Electro-Financ.	228	224
Louvre	155 50	155 50	Fin. Bretagne	43	43
Midi	812	816	Gaz et Eaux	469	469
Rente foncière	358	369	La Mure	31 30	30
SINVIM	148 50	146 50	Lebon et Cie	112	112
Voitures à Paris	270	269 20	(Ny) Lordex	111	111
Cogifi	119 50	119 50	Cie Marocaine	..	28
Foncina	..	90	O.V.A.I.M.	39 60	39 60
Gr. Fin. Constr.	109 50	109 50	OPB Paribas	91 30	91 50
Immindo	112 20	112 20	Paris-Orléans	77	76

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Patère-Marcellin	128	128	FIPP	d 71	70
Tour Eiffel	81	82 70	(Ly) Gerland	200	208
			Gévelot	C	165
			Grande-Paroisse	108 50	104
Air-Industrie	64 95	64 30	Huiles G. et dér.	64	64
Applic. Mécan.	57	57	Novacel	95 50	96 50
Arbel	124 90	122	Parcor	221 40	223
Ateliers G.S.P.	18 50	18	Quartz et Silice	..	24
Av. Dass.-Breguet	270	280	R.E.T.L.	177	177
Bernard-Moteurs	34 50	35	Ripolin-Georget	..	52
B.S.L.	235	235	Roussalot S.A.	..	..
C.M.P.	266	266	Soufre Réunies	122	125
De Dietrich	407	415	Synthelabo	104	103 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Minerais-Resourc.		18 40	Fructidor	142 14	135 69
Noranda	169 50	C110	Gestion Mobilière	197 16	188 21
Vieille Montagne	271 40	256	Mondiale Invest.	171 05	163 29
			Obligem	129 01	123 16
Am. Petrofina	150	147	Optima	140 83	134 54
British Petroleum	80 10	82 50	Planinter	276 47	263 93
Gulf Oil Canada	125 60	126	Sicavimmo	186 84	178 18
Petrofina Canada	..	80	S. I. Est	377 81	360 68
Shell Tr. (port.)	..	61 80	Soginco	122 28	116 66
Akzo	54	52	Sogiater	424 94	405 67
Dart. Industries	173	175	Univalor	151 78	144 93
Dow Chemical	155 10	156 50	Valorem	158 23	149 15
Foseco	..	17 60	*Cours précédent		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
658	4,5 % 1973	657 50	657 80	657 80	656 ..
2810	C.N.E. 3 %	1944	1958 ..	1958 ..	1958 ..
335	Afrique Occ.	336	337 50	335 50	333
290	Air liquide	274 50	272 50	271 80	270 30
59	Als.Part. ind.	56 50	56	56	56
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
193	E.J. Lefebvre	190	192 ..	188 ..	198 .
60	Esso S.A.F.	57 80	56 50	56 40	56 50
173	Eurafrance	176 80	178	178	178 80
355	Europe n° 1	365	363 50	363 50	357 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
120	Olida-Caby	122 80	118	118	117 ..
90	Opfi-Paribas	91 50	91 90	91 90	92 ..
74	Paris-France	94 40	94	93 50	92 50
64	Pechelbronn	65 10	63 80	63 80	64 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
175	Tél. Ericsson	168	166	166	163 .
62	Terres Roug.	63 20	62 50	62 50	62 .
164	Thomson-Br.	167 50	169 50	170	165 90
215	— (obl.)	215	214 50	214 50	212 .
200	U.I.S.	200	200 10	200 10	198 .
169	U.C.B.	170	170 30	170 30	167 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
250	[illegible]	269 80	271	271 ..	269 .
570	Du Pont Nem.	542 .	546	546	547 .
315	East Kodak	298 50	300	299 .	295 .
12 50	East Rand	13 60	13 65	13 75	13 40
115	Ericsson	115 10	116 20	116 20	115 .
240	Exxon Corp.	239	238 90	238 .	236 .
260	Ford Motor	269	270 90	270 90	216
82	Free State	74	75 50	74 20	75 50
270	Gen. Electric	264 .	261 .	261 ..	259 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
325	Gen. Motors	330 ..	334 ..	335 ..	334 50
14	Goldfields	15 30	15 35	15 40	15 20
20	Harmony	23 55	24 15	24 40	24 ..
290	Hoechst Akt.	289	288	288	286 50
34	Imp. Chem.	37 50	38 20	38 80	38 20
110	Inco Limited	103 10	103	103	102 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
11	[illegible]	12 80	12 80	12 80	12 80
245	Unilever	250 20	248 70	248 70	250 50
15 50	Union Corp.	17 30	17 25	17 30	17 50
121	U. Min. 1/10	123	122	122 ..	121 70
108	West Driet.	117 30	119	119 90	119 .
38	West Deep.	46 20	45 60	45 60	44 70
83	West Hold.	101 70	101 10	99 70	100 30
270	Xerox Corp.	268 20	262 .	262 50	257 50
8 94	Zambia Cop.	1 ..	1 ..	1 ..	1 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

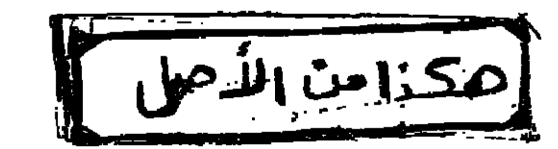
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 935	4 943	4 920
Allemagne (100 DM)	212 030	211 980	211
Belgique (100 F.)	13 761	13 768	13 676
Pays-Bas (100 fl.)	200 240	200 130	200
Danemark (100 krd)	79 850	79 850	79 500
Suède (100 krs)	101 400	101 570	101 ...
Norvège (100 k.)	90 220	89 680	88 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 606	8 623	8 660
Italie (1 000 lires)	5 584	5 588	5 680
Suisse (100 fr.)	208 720	208 670	206
Autriche (100 sch.)	29 852	29 835	29 650
Espagne (100 pes.)	5 840	5 847	5 750
Portugal (100 esc.)	12 200	12 180	11 ...
Canada ($ can. 1)	4 595	4 604	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/9
Or fin (kilo en barre)	23950	23975
Or fin (kilo en lingot)	23995	23975
Pièce française (20 fr.)	245 20	246 .
Pièce française (10 fr.)	211	211 .
Pièce suisse (20 fr.)	217 50	217 .
Union latine (20 fr.)	203 80	208 50
Souverain	222 80	223 50
Pièce de 20 dollars	1186	1118 40
Pièce de 10 dollars	560 20	565 .
Pièce de 5 dollars	340	.. ..
Pièce de 50 pesos	978 .	974 ..
Pièce de 10 florins	214 50	212 50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 15 septembre 1977 a été tiré à 539 998 exemplaires.

A B C D E F G

L'ENLÈVEMENT DE M. SCHLEYER

Le chancelier Schmidt demande aux terroristes de mettre fin à leur « démentielle entreprise »

Le chancelier Schmidt a déclaré devant le Bundestag, ce jeudi matin 15 septembre, que « le gouvernement fédéral veut éviter que le sang coule encore. Il ne cherche pas de solution militaire pour libérer M. Hanns-Martin Schleyer ».

Le chef du gouvernement fédéral a ajouté que les autorités ont cherché à établir le contact avec les ravisseurs et le maintiendront avec opiniâtreté et patience. M. Schmidt a adressé un appel direct aux terroristes pour qu'ils mettent fin à leur « démentielle entreprise », soulignant que le gouvernement ne se laissera pas gagner par leur folie. Il n'a toutefois pas précisé s'il acceptait les conditions des ravisseurs et notamment la libération des onze terroristes incarcérés.

« J'ai dit il y a quelques années, lors d'un crime semblable, que nous étions prêts à aller jusqu'à la limite de ce que nous permet et impose notre régime démocratique », a déclaré le chancelier ouest-allemand. Il a ajouté que lui-même et les membres du gouvernement ont prêté le serment de respecter la Constitution et les lois de l'Etat. « J'ai la ferme intention de m'en tenir à ce serment », a-t-il précisé.

Il a fait ressortir que la menace de prendre des mesures contraires à la Constitution n'est pas de mise. « L'Etat, que les terroristes croient faible, qu'ils cherchent à miner, n'est aucunement impuissant », s'est écrié le chancelier.

Le chancelier Schmidt a poursuivi : *« Le forfait de Cologne est un assassinat, ses auteurs sont des assassins. Un assassinat, dont on dit qu'il sert un objectif politique, n'en reste pas moins un assassinat. »*

Le chef du gouvernement s'est élevé contre l'idée des terroristes qu'ils mènent une guerre *« C'est une idée absurde*, a-t-il jugé. *Le gouvernement fédéral veut faire respecter la loi, il veut empêcher que le sang coule encore. »*

Le chancelier a contesté la prétention des terroristes d'être *« une petite élite élue dont la vocation serait de libérer les masses »*. Il a fait ressortir avec force que les masses, précisément, se dressent contre eux.

Le chef du gouvernement de Bonn a rendu hommage *« au soutien et à l'approbation rencontrés auprès d'autres pays et de leurs gouvernements »*. Il a fait à ce propos allusion à l'affaire Kappler, et il a déclaré : *« Nous condamnons les crimes commis en 1944 en Italie et en 1977 en Allemagne. Nous condamnons aussi bien les violations des lois de nos partenaires que de notre législation. »*

En conclusion, le chancelier s'est adressé à la jeunesse du pays et il a affirmé que, *« jamais en Allemagne, les jeunes n'ont bénéficié d'autant de droits, de libertés, de sécurité sociale, de chances de formation et d'existence »* qu'au cours des trois dernières décennies.

UNE NOUVELLE ATTAQUE DE « TEMPS NOUVEAUX »

L'eurocommunisme interprété par la propagande bourgeoise va dans le sens de la stratégie américaine

De notre correspondant

Moscou. — L'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux*, qui, à propos du livre de M. Santiago Carrillo, *l'Eurocommunisme et l'Etat*, avait vivement attaqué en juin dernier l'eurocommunisme, récidive dans son dernier numéro. Toutefois il ne met en cause nommément aucun parti ou dirigeant. *« L'eurocommunisme tel qu'il est interprété par la propagande bourgeoise »* va dans le sens de la stratégie américaine quand il n'en est pas l'émanation, suggère *Temps nouveaux* en se référant à un « projet tactique », datant de 1970, de M. Brzezinski, aujourd'hui conseiller du président Carter. Selon ce « projet », M. Brzezinski se fixait deux objectifs : transformer le mouvement communiste en une « mosaïque », inciter certains partis communistes à imposer leur conception aux autres afin de diviser les avant-gardes révolutionnaires. Or justement l'eurocommunisme — ou du moins son interprétation par la propagande bourgeoise — déclare *« inexistants les traits communs de l'expérience révolutionnaire, tandis que les thèses spécifiquement nationales, mêmes celles qui ne sont pas encore vérifiées par la pratique, sont érigées en points de repère principaux pour l'ensemble du mouvement. »*

Même si le parti communiste soviétique n'est pas *« opposé à la recherche autonome par les partis frères des pays capitalistes de nouvelles solutions aux problèmes qui leur sont posés »*, même s'il n'est pas *« hostile* a priori *à la stratégie nationale de ces partis »*, il ne peut admettre que les partis qui n'ont pas encore réussi à prendre le pouvoir donnent des leçons à ceux qui ont déjà fait la révolution, et notamment au premier d'entre eux, le parti communiste soviétique.

Les thèses eurocommunistes visent, selon Moscou, à séparer les partis communistes des pays socialistes des partis communistes des pays capitalistes, à créer un schisme entre le parti soviétique et les partis des autres pays socialistes, et à brouiller les partis des pays capitalistes entre eux. *« On peut citer de nombreux exemples*, remarque cependant Temps nouveaux, *montrant que, dans leur désir de trouver dans les conditions modernes les moyens les plus efficaces de provoquer des transformations sociales profondes, les communistes restent politiquement vigilants et comprennent le véritable sens des ruses de l'ennemi de classe, de ses tentatives d'imposer aux masses ses conceptions de l'eurocommunisme. »* L'hebdomadaire ne donne pas sur ces exemples les précisions qui auraient peut-être permis de mettre à l'honneur les « bons » communistes occidentaux.

Cet article n'est pas une exception. D'une manière moins directe, la presse soviétique multiplie depuis quelque temps les critiques des conceptions eurocommunistes, même si elle évite d'employer ce terme. La *Pravda* a publié récemment les propos du secrétaire général du parti communiste argentin, qui estimait que l'eurocommunisme était une forme de social-démocratie, et de M. Gus Hall, secrétaire général du P.C. des Etats-Unis, qui lançait un appel à l'unité et à la cohésion du mouvement communiste international. Le quotidien et les revues du parti publient également des articles théoriques à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution qui célèbrent tous dans des termes pratiquement identiques la signification exemplaire d'Octobre 1917 et la pérennité de la pensée léniniste.

DANIEL VERNET.

A CAUSE DE LA « TAXE DE CORESPONSABILITÉ »

Les producteurs de lait vont toucher 1 F 55 de moins par hectolitre

L'automne va-t-il ranimer les braises de la colère paysanne ? Après une année de calme quasi absolu, l'application, le 16 septembre, de la « taxe de coresponsabilité » sur le lait — taxe parafiscale prélevée sur les recettes des producteurs — risque de décupler les protestations. Les pouvoirs publics sont inquiets, les centrales paysannes embarrassées et certains responsables régionaux carrément contestés par une base hostile. « Je suis dans la position d'un demi d'ouverture à qui le demi de mêlée passe la balle au moment où la troisième ligne adverse lui tombe dessus », *avoue un leader méridional.*

De quoi s'agit-il ? L'affaire n'est pas nouvelle. Voilà plus de dix ans que les instances européennes essaient en vain d'endiguer le « fleuve blanc ». On a tout essayé, rien n'y a fait. D'année en année, les « montagnes » de beurre et de poudre de lait ont continué de grossir : 118 000 tonnes de beurre et 885 000 tonnes de poudre de lait en avril 1976, 148 000 tonnes de beurre et 1,18 million de tonnes de poudre en avril 1977 !

Ayant épuisé les solutions « *indolores* », les instances européennes ont repris, au printemps 1976, une vieille idée : demander aux producteurs de participer aux frais de résorption des stocks. L'opération présente un double avantage : elle décourage les producteurs et dégage des sommes importantes pour gérer les stocks, allégeant ainsi la charge des Neuf (la gestion des excédents laitiers absorbe 40 % des dépenses annuelles du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole). Cette solution fut néanmoins ajournée en raison de la sécheresse.

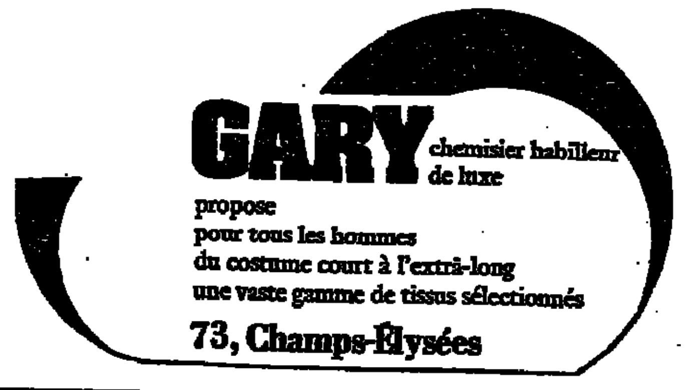
Au début de 1977, on s'aperçut pourtant qu'en dépit des caprices du temps, la collecte du lait avait progressé de 0,8 %, en France, en 1976. Une bonne partie des pays de la C.E.E., qui s'estimaient — à juste titre — non responsables de la surproduction (R.F.A., Italie, Grande-Bretagne, Pays-Bas) rechignaient à supporter, une fois encore, les frais de l'intervention. Devant la menace d'un « gel » des prix du lait ou — pis encore — d'un contingentement de la production, les états-majors paysans français acceptèrent le principe d'une participation des producteurs aux frais de gestion des stocks. A trois conditions : être associés à la gestion des marchés laitiers ; avoir la garantie que les sommes collectées seraient également utilisées pour la promotion des produits laitiers ; enfin obtenir la création d'une taxe symétrique sur les importations de matières grasses d'origine végétale (margarine). Les deux premières exigences furent satisfaites lorsqu'en mars 1977 le conseil des Neufs entérina la création d'une *« taxe de coresponsabilité »* de 1,5 % prélevée à partir de l'automne sur les recettes des producteurs de lait.

Cette taxe, perçue — comme une sorte de T.V.A. — par les transformateurs (coopératives ou industriels), doit alimenter les caisses communautaires destinées à gérer les stocks et à les résorber, en développant notamment les exportations vers les pays tiers. Une commission de professionnels permettra aux organisations paysannes — qui le souhaitaient depuis longtemps — d'intervenir dans la gestion des marchés. Mais la base « renâcle ». Elle constate que la taxe sur les importations de matières grasses d'origine végétale n'a pas été instaurée. Pour un producteur « moyen » possédant vingt vaches, la taxe varie de 800 à 1 200 F par an, selon le rendement des bêtes. Pilule d'autant plus dure à avaler, malgré la hausse des revenus, qu'une grande partie des exploitations laitières sont concentrées dans les régions défavorisées et que leur taille est souvent limitée.

Les syndicats agricoles s'efforcent de calmer leur base et s'appliquent à arracher aux pouvoirs publics des subventions « *compensatrices* » ou une augmentation des prix agricoles avant la fin de l'année. Cette dernière « solution » a toutes chances de l'emporter (*le Monde* du 15 septembre). Mais elle n'interviendra pas avant le mois de novembre. Or, d'ici à la fin de septembre, les producteurs auront reçu leur « feuille de paie-lait » amputée de 1,55 F par hectolitre...

VÉRONIQUE MAURUS.

● *Les cinquante sept mille ouvriers boulangers britanniques* en grève depuis une semaine, ont accepté, mercredi 14 septembre, le principe d'une médiation dans le conflit qui les oppose à leurs employeurs sur la rémunération des jours fériés. Néanmoins, on ne s'attend pas que la reprise du travail puisse intervenir au mieux avant plusieurs jours. Les boulangers indépendants ont, au prix d'un gros effort, réussi à augmenter leur production, mais l'interruption des livraisons de farine, bloquées par les piquets de grève, risque d'arrêter complètement l'approvisionnement. — *(Correspondance.)*





Après le redressement des paiements britanniques

Euphorie à la City

La City est dans l'euphorie : la livre sterling et la Bourse des valeurs sont rigoureusement orientées à la hausse. Depuis lundi 12 septembre, pour la première fois depuis 1959, on n'enregistre plus de « déport » sur le marché à terme de la livre, c'est-à-dire que les cambistes croient à une nouvelle appréciation de la monnaie britannique et ne la cotent plus en baisse sur les prochains mois.

La livre, après une chute de plus de 15 % l'année dernière, se redresse très nettement. La Banque d'Angleterre doit acheter des dollars par centaines de millions pour l'empêcher de s'élever trop rapidement au-dessus de sa parité avec la monnaie américaine, fixée au début de l'année à 1,70 dollar tion de la compétitivité des exportion de la compétitivité des exportateur anglais). Aujourd'hui, la livre vaut plus de 1,74 dollar, et ne demande qu'à monter.

A la Bourse, on assiste à un véritable boom, l'indice des valeurs industrielles du *Financial Times* ayant battu, mardi 13 septembre, son record absolu (543,6), établi le 19 mai 1972, après une hausse de 24 % depuis juillet (il était tombé à 146, en janvier 1975, au plus bas depuis vingt et un ans).

L'accord des syndicats sur la limitation des augmentations de salaires, la baisse du taux d'intérêt, la fermeté de la livre, ont littéralement galvanisé les opérations, tant britanniques qu'étrangères, et l'on s'attend à voir la hausse continuer, avec un indice à 600 avant la fin de l'année.

(Lire, page 33, l'article de notre correspondant.)

REPLI DU DOLLAR ET REMONTÉE DU FRANC

Le dollar s'est quelque peu replié sur le marché des changes après son avance des jours précédents : à Francfort, son cours est revenu de 2,3325 D.M. à est revenu de 2,3325 DM à 2,3360 DM. A Paris, sa baisse a 4,9430 F, ce qui traduit un raffermissement du franc, confirmé par le fléchissement du deutschemark (2,1180 F contre 2,12 F). Ce raffermissement est imputé aux incidents qui marquent actuellement les entretiens entre partis de gauche sur le programme commun.

Les Coop pourraient aider Manufrance

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, a rencontré lundi 13 septembre, à Paris, M. Charles Vewerka, président du directoire de la Société générale des coopératives de consommateurs (S.G.C.C.). Tous deux sont convenus, indique un communiqué de la mairie stéphanoise, que *« dans la recherche d'une solution positive en faveur de Manufrance, les Coop, entreprise française de vente par catalogue, pourraient apporter leur meilleur concours technique »*.

Disposant de 6.900 magasins le vente au détail en France, les Coop n'apparaissent pas comme un concurrent que récuseraient les syndicats de Manufrance. Les deux entreprises sont en fait complémentaires ; l'une vend par correspondance, l'autre par catalogue, les commandes étant passées, payées et livrées dans les magasins de détail. Si un accord intervenait, les Coop contribueraient à renforcer le réseau commercial de Manufrance grâce à un nouvel apport de points de diffusion.

Un second partenaire serait cependant nécessaire pour s'occuper de la partie industrie. Les deux curateurs l'avaient d'ailleurs envisagé quand ils écrivaient en préambule à leur plan : *« Le réalisme exigera peut-être deux partenaires différents pour prendre en charge l'un le secteur négoce et presse et l'autre le secteur fabrication, selon des formules à mettre au point, tant sur le plan commercial que sur le plan juridique et financier. »*

[Les Coopératives de consommateurs (qui n'ont pas le profit pour but et sont la propriété de leurs trois millions de familles de coopérateurs) ont réalisé, en 1976, dans leurs magasins (qui comprennent trente hypermarchés et trois cents supermarchés) un chiffre d'affaires de 12,5 milliards de francs. Leur activité de vente sur catalogue (476 millions de francs de chiffre d'affaires en 1976) les met au troisième rang de la vente par correspondance, après la Redoute et les Trois Suisses.

M. Charles Verweka, qui préside la S.G.C.C. (centrale d'achats et de services du groupe), nous a déclaré : *« Jamais nous n'avons porté à Manufrance d'intérêt commercial ou financier. Mais l'affaire Manufrance, c'est un drame pour ses trois mille six cents salariés. Nous n'avons pas cru devoir refuser notre assistance. Pour l'instant il ne s'agit de rien d'autre. Le concours désintéressé n'exclut ni inclut aucun accord. »*]